Le Monde des livres/Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15284 – 7 F

SAMEDI 19 MARS 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Chamailleries franco-allemandes

Les propos de François Scheer, ambassadeur de France à Bonn, tenus devant quelques journalistes allemands, ont mis la capitale fédérale en émoi. M. Kinkel, chef de la diplomatie, et le chancelier Kohl ont interprété comme une manifestation de « méfiance » les interrogations du diplomate français sur le nouveau cours de la politique étrangère allemande depuis l'unification.

Les questions soulevées par M. Scheer sur l'attitude de Bonn à propos de l'élargissement de l'Union européenne et sur les incertitudes géopolitiques liées au déménagement de la capitale de Bonn à Berlin sont légitimes. Elles mettent le doigt sur une évidence : le caractère des relations franco-allemandes s'est profondément modifié depuis l'unification, dans leur style comme dans leur contenu.

On est loin, aujourd'hui, de l'amicale complicité des relations entre Roland Dumas et Hans Dietrich Genscher. Entre Alain Juppé et Klaus Kinkel s'est établi un rapport moins chaleureux, marqué par une franchise plus rugueuse. Mais ce qui a été perdu en lyrisme a été souvent gagné en efficacité. On a pu le constater lors de la difficile négociation du GATT, où la contribution de Bonn à l'établissement d'un compromis acceptable par Paris a été décisive, et avec la mise au point d'une position commune de l'Union européenne sur la Bosnie, dont le seul défaut est d'avoir été beaucoup trop tardive.

Sur le fond, les incidents qui ont émaillé les rapports franco-allemands ces derniers jours soulignent la nécessité d'un « aggiornamento » de l'alliance scellée en 1963 par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Il ne s'agit plus de resserrer les rangs pour faire face à une menace venue de l'Est. Si une bonne coopération franco-allemande est aujourd'hui nécessaire, c'est parce qu'il est impossible de faire face de manière isolée aux défis de l'heure : comment lutter en France et en Allemagne contre le chômage sans harmoniser les politiques monétaires et budgétaires des deux pays ? Comment faire avancer l'Union européenne sans définir la bonne manière de conjuguer élargissement et approfondissement ? Autant de problèmes qui exigent de franches explications, et non pas des invocations rituelles du caractère « indéfectible » de l'amitié franco-allemande.

Il est vrai que le calendrier politique dans l'un et l'autre pays n'est pas favorable à une mise à plat des divergences accumulées. Engagés dans une campagne électorale difficile, MM. Kohl et Kinkel ont tendance à jouer des muscles pour se rallier la partie la plus conservatrice de l'opinion, très sourcilleuse sur la défense du rôle de l'Allemagne en Europe et dans le monde. En France, les différences d'approche au sein de la majorité sur les questions européennes entravent l'action d'un gouvernement qui a l'œil fixé sur l'échéance présidentielle de 1995. Le couple franco-allemand a certes survécu, naguère, à d'autres turbulences. Mais les responsables politiques seraient bien inspirés de calmer un jeu où chacun a beaucoup à perdre, et bien peu à gagner.

Lire page 6

M 0147 - 0319 - 7,00 F

Un signe de détente dans l'ex-Yougoslavie

Le blocus de Sarajevo est partiellement levé

Au terme d'un accord signé, jeudi 17 mars, par les représentants des Serbes et des Musulmans de Bosnie, l'étau qui encercle Sarajevo depuis près de deux ans a été légèrement desserré. Malgré ses limites, cet accord marque un nouveau signe de détente dans l'ex-Yougoslavie, après l'accord sur la création d'une fédération croato-musulmane en Bosnie – qui devait être paraphé vendredi à Washington – et la rencontre entre Croates et Serbes de Zagreb sur la Krajina.



Lire page 6

La Tunisie aux urnes

Les Tunisiens sont appelés, dimanche 20 mars, à plébisciter le président Ben Ali pour un deuxième mandat de cinq ans à la tête de l'Etat et à désigner une Assemblée nationale qui ne sera plus monocolore, dans la mesure où dix-neuf sièges sont réservés aux formations de l'opposition légale. Il n'en reste pas moins que, sous l'apparence d'un certain pluralisme, la toute-puissance du Rassemblement démocratique constitutionnel (RCD), le parti au pouvoir, n'est pas entamée. La menace islamiste incite, en effet, les autorités locales à limiter au maximum l'ouverture politique.

Lire page 3

Après les manifestations contre le « SMIC-jeunes »

Le contrat d'insertion professionnelle sera à nouveau modifié

Emaillée d'incidents, beaucoup moins ordonnée que prévu, la manifestation « unitaire » parisienne contre le « SMIC-jeunes » a rassemblé de 30 000 à 50 000 personnes, selon les estimations. Mais c'est en province, dans de nombreuses villes, que la mobilisation a été la plus forte, la participation des jeunes y étant massive, avec des heurts là aussi, notamment à Nantes où les affrontements ont été les plus violents. Vendredi 18 mars, Michel Giraud, ministre du travail, devait adresser un nouveau projet de décret aux partenaires sociaux qu'il rencontrera lundi, pour consultation. Le texte modifierait partiellement le contenu du CIP (contrat d'insertion professionnelle), déjà réaménagé le 3 mars.

Négocier sans reculer

Il y a sept ans, la loi Devaquet. Aujourd'hui, le décret Giraud. Avec une régularité qui fait honneur à la ponctualité qu'affectionne Edouard Balladur, la droite ramène sur le pavé des grandes villes une jeunesse convaincue qu'on lui veut du mal et qu'on se dispense, vis-à-vis d'elle, de respecter le principe d'égalité inscrit aux frontons de la République. Fin 1986, il s'agissait de l'accès aux études ; en ce début de 1994, c'est l'accès des jeunes à l'emploi qui est soumis à un régime dérogatoire.

Dans les deux cas, les jeunes qui se révoltent ne sont pas ceux qui, sortis de l'école sans qualification, sont menacés de marginalisation, mais de bons élèves, engagés dans de fort sages études supérieures. Le mouvement contre le contrat d'insertion professionnelle a pris naissance non pas dans une des ces UFR de sciences humaines qui, depuis Nanterre en 1968, focalisent les craintes et les sarcasmes conservateurs, mais dans un de ces IUT unanimement salués comme une réussite, en l'occurrence dans celui de Paris et, très précisément, chez les étudiants en... gestion. La pollution des manifestations par des « casseurs » – qui expriment d'ailleurs, eux aussi, une réalité sociale d'aujourd'hui – ne peut dissimuler la nature du mouvement de protestation qu'a provoqué le gouvernement.

Les étudiants et derrière eux les lycéens qui sont appelés à leur succéder ressentent comme une injustice la barre supplémentaire qu'on entend mettre à leur entrée dans la vie active. Là où le premier ministre et le ministre du travail parlent de rampe d'accès, ils voient une restriction. Non seulement ils estiment que leurs droits sont bafoués, mais ils rejettent la culpabilisation implicite dans le propos officiel : les jeunes pécheraient par présomption ; ils auraient des exigences excessives ; ils s'imagineraient aptes à occuper un poste correctement rémunéré au sortir de leurs études, alors qu'ils ont encore tant à apprendre et que leur entrée dans une entreprise devrait leur apparaître comme une faveur. Or, ils refusent de se considérer comme fautifs. Si la société ne trouve pas à les employer, c'est elle qui est dans son tort, et non pas eux.

Confronté à cette incompréhension, M. Balladur est décidé à ne pas céder. Le déroulement de la manifestation parisienne de jeudi l'a convaincu que la synthèse du mouvement syndical et de la protestation étudiante et lycéenne, qui aurait pu s'opérer, avait échoué. Dès lors, les confédérations se trouvent ramenées au 3 mars, jour de la concertation à laquelle elles avaient participé à l'hôtel Matignon et dont seule la CGT, au bout de quelques heures, s'était retirée. L'heure du printemps syndical n'a pas encore sonné. La jonction entre les salariés et les jeunes, chômeurs ou menacés de l'être, est partie remise. Les décrets complémentaires, annoncés il y a deux semaines et destinés à corriger l'erreur de l'inclusion des « bac + 2 » dans les catégories éligibles au CIP, seront communiqués aux syndicats le 21 mars. Il leur restera l'exercice classique consistant à étudier la conformité des textes aux accords passés verbalement.

Le gouvernement, toutefois, doit faire face à une mobilisation dans les facultés et les lycées, qui pour être encore statistiquement modeste paraît bien s'installer dans un de ces cycles qu'on a souvent observés dans le passé.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 18

Les crispations du judaïsme français

La polémique sur le 27 mars, jour de fête religieuse et second tour des élections cantonales, illustre la montée d'un antimodernisme

Une affaire chasse l'autre dans une communauté juive de plus en plus agitée de soubresauts, traversée par des clivages entre « orthodoxes » et « libéraux », entre « laïcs » et « religieux ». Quoiqu'anciennes et sommaires, ces divisions illustrent les tensions à l'intérieur d'un judaïsme de plus en plus désemparé par les assauts de la modernité et de la laïcité.

A l'automne dernier, montée de toutes pièces par des organes de presse, la « *guerre* » avait éclaté entre sépharades et ashkenazes à propos des accords de paix entre Israël et l'OLP. Dans un climat alimenté par des haines personnelles, une féroce bataille avait suivi pour le *leadership* du Consistoire de Paris, qui vient de s'achever – devant le tribunal rabbinique et devant les tribunaux civils – au bénéfice des représentants d'un judaïsme de gestion, succédant à un judaïsme populiste, proche d'une orthodoxie sourcilleuse, et désavoué par les électeurs.

Mais les courants religieux les plus radicaux n'ont pas désarmé, comme le montre la nouvelle polémique qui vient d'éclater à propos du vote du jour de la Pâque juive. Réagissant trop tard à un calendrier électoral arrêté de longue date, les autorités religieuses, alertées par Pierre Lellouche, député RPR de Seine-Saint-Denis, ont fait valoir l'impossibilité pour les juifs observants de voter le 27 mars, lors du deuxième tour des élections cantonales, et réclamé à l'Etat des mesures dérogatoires. Bien qu'il nuance aujourd'hui son propos, Joseph Sitruk, grand rabbin de France, est allé jusqu'à demander à ses coreligionnaires de s'abstenir de voter ce jour-là, les obligeant à sacrifier leur devoir de citoyen à leurs obligations religieuses.

Cette affaire, qui peut paraître exotique dans la France sécularisée et laïque d'aujourd'hui, ne peut être traitée à la légère par un juif pieux. La *halakha* (loi religieuse juive) exclut, les jours de fête et de *shabat*, tout déplacement en voiture ou en transport en commun. Mais surtout elle ne permet pas d'écrire, voire d'adresser la parole, à un non-juif. L'électeur juif ne peut ce jour-là signer sur une liste d'émargement, ni même demander à l'assesseur de le faire à sa place, surtout si celui-ci est juif (ce serait une double faute). La seule issue serait qu'un assesseur non juif émarge spontanément.

Ces dispositions peuvent faire sourire ou heurter des non-pratiquants, mais les juifs très orthodoxes font observer que la France laïque a gardé un calendrier chrétien et n'aurait jamais choisi un jour de fête chrétienne pour convoquer les électeurs. On reste toutefois confondu devant un tel ritualisme, qui ne supporterait aucune espèce de dérogation, et par l'exploitation qui en est faite. Fallait-il mettre l'affaire sur la place publique ? Ne pouvait-on laisser l'électeur juif face à sa seule conscience ? Au nom de règles internes, peut-on demander à une communauté religieuse de se mettre, un jour d'élection, en rupture de la République, au ban de la nation ?

Cette volonté de particularisme religieux, de dérogation à la règle laïque commune – au nom d'une sorte d'exception culturelle – n'est pas unique en son genre. Les autorités éducatives enregistrent de plus en plus de demandes de dispense de cours ou d'examen les samedis ou les jours de fête (la rentrée scolaire et des sessions d'examen tombent souvent pendant les fêtes de *Kippour* et de *Roch hachana*). Elles s'étalent même publiquement, comme le montre l'action engagée sans succès devant les tribunaux en vue de lever des sanctions prises contre un adolescent juif du lycée Masséna de Nice qui refusait d'assister aux cours le samedi (*le Monde* du 23 février 1994).

HENRI TINCQ

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Maroc, 9 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU « MONDE »

EUROPE

A l'origine du drapeau

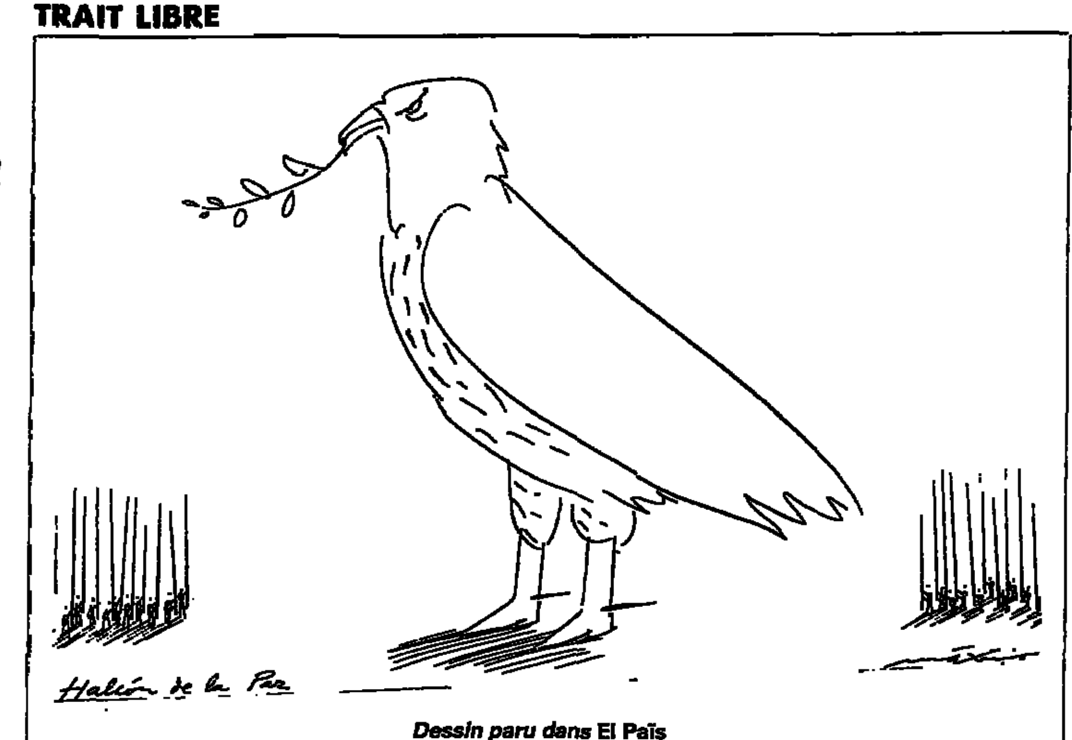
Pour compléter le courrier de M. Jo Waser de Noisy-le-Roi, au sujet du drapeau européen (*le Monde* du 11 mars), je tiens à vous donner une précision supplémentaire.

Le visiteur de la cathédrale de Strasbourg peut voir, dans l'abside du chœur, un vitrail du maître-verrier Max Lugrand, offert par le Conseil de l'Europe. Il représente la Vierge de Helkenheim, protectrice de la ville. Elle est vêtue du manteau bleu azur et porte la couronne aux douze étoiles d'or, symbole de plénitude et de perfection...

Le Conseil décida donc que le symbole de l'Europe de l'Ouest serait : *« d'azur aux douze étoiles d'or posées en couronne »*... Par opposition aux symboles de l'Europe de l'Est : drapeau rouge, étoile rouge, faucille et marteau. (Nous étions en 1955 !)

PAUL MARVYLE
Hérouville-Saint-Clair (Calvados)

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans El País

JEUNES

L'Atelier imaginaire

Lancée en 1988 à l'initiative de l'Atelier imaginaire, l'opération « Deux mille jeunes pour l'an 2000 » récompense chaque année les lauréats du concours général des lycées. Elle consiste à inviter cinq jours durant, dans la grande région lourdaise, des jeunes gens qui excellent dans leur discipline de prédilection. Littré, Pasteur, Baudelaire, Evariste Galois, Jaurès, Pompidou, Jacqueline de Romilly, Jean Favier figurent, entre autres, au palmarès... Des aînés glorieux, mais une relève déjà *talentueuse* et riche de promesses.

Permettre à cette dernière de fraterniser autour des écrivains et artistes associés aux travaux de l'Atelier imaginaire – prix Prométhée de la nouvelle, prix de poésie Max-Pol-Fouchet, recueils collectifs internationaux, Décade littéraire et artistique d'octobre – est l'une des principales ambitions de cette association pas comme les autres, « Abbaye de Thélème des temps modernes », dont la devise pourrait être cette formule du Guy Rouquet, fondateur de l'entreprise : « Mettons un rêve dans notre vie, et soufflons dans les voiles. »

Le rêve ? Plus de huit cents participants en ont découvert toute la magie depuis l'essai de 1988. Les voiles ? Elles ont été hissées, samedi 5 mars, au lycée Henri-IV (Paris) par une bonne centaine de « décadiens » enthousiastes et désireux de transmettre le « feu sacré » au plus grand nombre. Assurés du parrainage de « compagnons de songes » particulièrement avertis, les premiers clubs de l'Atelier imaginaire (BP 2, 65290 Jullian, tél. : 62-32-03-70) sont désormais une réalité à Paris, à Nancy, à Lille, à Lyon, à Clermont-Ferrand, à Rennes, à Toulouse, à Bordeaux...

VÉNUS KHOURY-GHATA
Paris

HOLOCAUSTE

La barbarie industrielle

On ne dira jamais assez combien l'œuvre de Claude Lanzmann est salutaire. Cependant, il y a dans sa prise à partie du dernier film de Spielberg, *la Liste de Schindler*, tous les errements qui desservent aujourd'hui les idées mêmes qu'il défend, que nous défendons.

L'Holocauste, mot imprononçable, horreur immontrable, dit-il. Dans *le Monde* du 3 mars, il écrit : *« L'Holocauste est d'abord unique en ceci qu'il édifie autour de lui, en un cercle de flammes, la limite à ne pas franchir parce qu'un certain absolu d'horreur est intransmissible : prétendre le faire, c'est se rendre coupable de la transgression la plus grave. La fiction est une transgression, je pense profondément qu'il y a un interdit de la représentation. »*

Cette pensée me semble dangereuse en ceci qu'elle institue l'abjection historique d'un génocide comme mystique et non comme événement. Si l'homme a pu perpétrer un tel crime, un autre homme doit dire, doit montrer ; nous nous devons de penser le génocide juif comme l'événement central de l'histoire contemporaine. Les interdits, les transgressions, l'indicible parlent, Claude Lanzmann, cela ressortit d'un lexique moral et religieux qui jette un voile sur ce qu'il nous incombe, précisément, d'analyser. L'Histoire se moque bien des fautes et des interdits ; les dirigeants serbes se moquent bien des *« crimes contre l'humanité »*, parce que la guerre, toujours et en tout lieu, est toujours un crime contre l'humanité. Auschwitz, c'est Hébron lorsque Goldstein vide son chargeur.

Allons un peu plus loin : qu'est-ce qui différencie tellement le génocide juif de tous les autres ? C'est sa folle arithmétique, que fonde la plus parfaite rationalité. La barbarie à échelle industrielle. L'usine comme arme de la solution finale. L'Holocauste nous interroge d'abord parce que le mécanisme de l'abjection est celui-là même qui fonde l'ensemble de notre société occidentale industrialisée. Qu'il naît d'un rendement et de l'efficacité ; en un mot, parce qu'il est l'abîme que contient en silence l'idée béate du progrès.

Cessons de distinguer entre les souffrances. Cessons de graduer les génocides. Cessons d'en différer la réflexion historique, philosophique, en y substituant encore et toujours la mystique sans issue des religieux.

Il n'y a ni fin à l'Histoire ni terme à l'horreur. Il est des *soleils noirs qu'il nous faut* affronter sans détourner le regard car ces temps sont terribles. Partout, des bandes effarées de survivants aux yeux secs. Ne confisquez pas l'horreur, vous la rendriez plus horrible encore.

GÉRARD LARNAC
Antony (Hauts-de-Seine)

TUNISIE

Une islamisation « par le haut »

Conjugué à la menace réelle d'un ordre islamiste en Algérie, le durcissement du régime de M. Ben Ali est de mauvaise augure. A la veille des élections présidentielle et législatives du 20 mars, la vie politique tunisienne réduit les institutions du pays à des réflexes pour ainsi dire pavloviens de fidélité au chef de l'Etat, unique candidat à sa propre succession.

Pour avoir mis un terme au long crépuscule de M. Bourguiba et parce qu'il aurait introduit la Tunisie *dans une « ère nouvelle », les médias unanimes* le qualifie d'*« artisan du changement »* auquel les Tunisiens *« témoignent leur reconnaissance »*.

Au culte de la personnalité s'ajoute une confusion entre l'Etat et le parti au pouvoir, que l'entrée d'une vingtaine de députés « opposants » à l'Assemblée ne contredit guère. Faire-valoir d'un pluralisme de façade, les candidats des partis dits « d'opposition », en fait de compromission, donnent de surcroît le spectacle navrant de s'affronter entre eux seulement pour se partager des rentes de députation. Esprit monopartisan, le régime de *Tunis s'appuie également sur une répression inavouée mais avérée.* Des conditions similaires et un glissement progressif avaient conduit à l'instauration, en 1974, d'une présidence à vie afin de prémunir le prince et sa cour de *« l'ingratitude du peuple »* et de l'appétit des prétendants.

L'autodéfense des gouvernants se nourrit aussi de l'appréhension d'un péril islamiste. La politique mise en œuvre par M. Ben Ali a contré les extrémistes religieux sur leur propre terrain et a conduit à une réislamisation « par le haut » de la société, dont le signe extérieur est la multiplication vertigineuse des mosquées. Aussi, fertilisé par l'engrais de *« la réhabilitation de l'identité arabo-musulmane »*, le sol social est-il prêt à accueillir, sans autre rejet que symbolique, les appels du pied que préfigurent les insistantes références au dialogue en Algérie voisine.

WICEM SOUISSI
Ancien journaliste

FRANCOPHONIE

Certificat d'hébergement

Il y a quelques jours, un ami et collègue berlinois, professeur de français, m'annonce qu'il comptait faire un voyage d'une dizaine de jours à Paris, fin mars, avec ses meilleurs élèves de classe terminale, afin de les récompenser de leur travail.

Or une de ces dix élèves, née à Berlin, dont les parents habitent Berlin et y travaillent, a le malheur d'être de nationalité turque. Le consulat français refuse de lui accorder un visa, faute de certificat d'hébergement à Paris.

Qu'à cela ne tienne, pensai-je : je dispose de cinq pièces, habitées par deux personnes, suis « honorablement connu dans le quartier », enseigne à l'Ecole polytechnique, etc. Nenni : renseignement, pris à la mairie, il me faut produire une petite dizaine de papiers, dont ma carte d'assuré social et mon titre de propriété (pourquoi pas mon livret militaire, mes feuilles d'imposition, pendant qu'on y est ?), fournir les photocopies d'iceux et un timbre fiscal de 100 francs. Faute de temps (il faut attendre la réponse pendant une quinzaine de jours, envoyer le certificat à Berlin où le consulat demandera aussi un délai), la jeune fille doit renoncer au voyage.

Question : ne serait-il pas à la fois plus simple, moins coûteux et plus efficace, en vue d'assurer la diffusion de la langue française dans le monde, plutôt que d'instituer commissions, comités, délégués et ministres, d'organiser des sommets, de promulguer ou de publier lois, décrets et circulaires, de tout simplement accueillir avec un peu plus de générosité ceux qui aiment notre langue et ne demandent qu'à aimer notre pays ?

PIERRE ARON
Paris

LANGUES

Breton hors la loi

Dans le Monde du 24 février, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, tente de justifier le projet de loi sur l'emploi de la langue française.

N'y avait-il pas assez du décret nº 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française, complété par la loi nº 75-7349 posant que *« l'emploi de la langue française est obligatoire »* dans tous les actes commerciaux, juridiques, audiovisuels, pour toute dénomination officielle... sans oublier l'ajout de juin 1992 à la Constitution, selon lequel *« le français est la langue de la République »* ?

Les jacobins – et ils sont majoritaires dans la classe politique – voient la France comme une forteresse assiégée et qui doit amélicrer ses défenses pour tenir contre l'ennemi de l'extérieur, l'anglais, mais ils luttent aussi contre les pseudo-ennemis de l'intérieur : les langues dites régionales. Et ils ne sont pas à une contradiction près.

Ainsi, l'Etat français ne reconnaît aucune valeur juridique au traité de 1532, signé entre la Bretagne et la France, deux Etats indépendants à l'époque, sous prétexte que la Révolution de 1789 aurait balayé les décisions de l'Ancien Régime, comme si un seul des contractants pouvait annuler la valeur d'un acte de droit international...

Par contre, lorsque les défenseurs du breton demandent sa reconnaissance officielle, on leur oppose l'édit de Villers-Cotterêts, pris par François Iᵉʳ, en août 1539. Or ce texte visait uniquement à proscrire le latin des tribunaux, au bénéfice du *« langage maternel français »*, *« non pas les droits des justiciables à parler, à écrire, à traiter de leurs communes affaires dans leur langage coutumier : à l'encontre de ces droits, aucune limitation ne fut prescrite »*.

M. Toubon utilise, pour la justification de son projet de loi sur l'emploi de la langue française, *nombre des arguments présentés* depuis bien des décennies par les défenseurs des langues dites régionales.

Le français en serait-il une, lui aussi, désormais, victime de la pression internationale de l'anglais, comme le breton subit l'impérialisme du français dans l'Hexagone ?

Cette situation devrait sensibiliser les jacobins à la défense des langues ethniques et les inciter à leur accorder un statut de droit, leur reconnaître, sur leur territoire, au moins les mêmes prérogatives qu'à l'anglais... Au lieu de cela, elles sont à peine tolérées, sans statut juridique, c'est-à-dire hors la loi.

TUGDUAL KALVEZ
Président de l'Union des enseignants de breton

CONSOMMATION

Toujours plus cher

En tant que citadin, je reconnais qu'individuellement les agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, producteurs de fruits, légumes, marins-pêcheurs et autres sont des gens certainement très sympathiques, ayant toutes sortes *de qualités de cœur* et d'esprit.

Collectivement, leurs actions ont des conséquences étranges sur nos finances personnelles. Nous payons très cher leurs produits, nous payons très cher les dégâts qu'ils commettent pour que leurs produits soient encore plus chers, nous payons très cher les CRS et divers policiers *pour contenir leurs explosions*, nous payons les soins et pensions de ces *mêmes* CRS qu'ils ont mis à mal, nous payons les réunions régionales, nationales, internationales entre les autorités, avec gueuletons, fleurs et gardes d'honneur y conséquents –, et nous payons, car ils obtiennent heureusement satisfaction, toujours plus cher, pour des produits qui vont s'affadissant, coûts de production obligent.

Leur point de vue est certainement très valable, mais celui du consommateur et du contribuable, qui n'est pas appuyé par des incendies de véhicules ou de bâtiments, ne peut se faire entendre. Il est logique que le travail (et c'est un dur travail) fasse vivre. Il n'est pas logique *que ce travail aboutisse dans les* décharges, comme on le voit fréquemment. Et le cycle où se trouvent pris producteurs et consommateurs est intenable : marchandise chère, donc moins d'acheteurs, donc marchandise plus chère, et encore moins d'acheteurs.

Tous ces producteurs, nous-*mêmes, nos gouvernants sont* pris dans un système qui tourne sans fin sur lui-même, produisant de plus en plus de gâchis, de misère, de violence. Personne n'est maître de ses décisions, sauf à actionner la pompe à subventions.

CLAUDE WEILL
Paris,

UN LIVRE

Une histoire d'amour

LA DISPARITION
de Geneviève Jurgensen
Calmann-Lévy, 189 p., 89 F.

DE certains livres, on dit qu'ils sonnent juste. Que dire alors de celui-ci ? Pas une page, pas une phrase, dans le beau texte de Geneviève Jurgensen, qui ne vous touche au cœur.

C'est une histoire sans héros et sans mention dans les journaux. L'une de ces histoires de *tous les jours*, banales mais dramatiques, « qui n'arrivent qu'aux autres ». Osons la résumer. Geneviève Jurgensen était, à trente-trois ans, une femme comblée. Un mari très proche, deux fillettes merveilleuses, un métier intéressant, des amis, des parents... Le téléphone a sonné chez elle, un mercredi d'avril 1980, en fin d'après-midi. Et, soudain, ce fut la fin du monde : l'annonce que ses deux filles, Mathilde et Elise, âgées de sept et quatre ans, étaient mortes toutes les deux, dans un accident, sur l'autoroute du Nord.

Fondre en larmes ? Appeler au secours ? Mourir à son tour ? Il n'y a pas de mots pour exprimer les sentiments d'une mère ou d'un père dans ces moments-là. *« La terreur enflait en moi au-delà de mes dimensions... Laurent m'a pris les poignets et demandé de ne pas crier... »* C'est le début d'un très long cauchemar : l'hôpital de Péronne, la belle-sœur éperdue qui conduisait la voiture accidentée, la douleur des grands-parents, l'église, le cimetière, les deux petits cercueils, le fossoyeur qui demande gentiment s'il faut les *superposer ou les disposer* tête-bêche. Et cette phrase terrible – et terriblement vraie – de la concierge, qui autorise l'espérance ou un mépris définitif pour l'humanité : *« Vous verrez, on s'habitue à tout. »*

Orthophoniste à l'époque du drame, Geneviève Jurgensen est devenue ensuite journaliste et écrivain. Entre-temps, elle a eu deux autres enfants. Entre-temps, elle a fondé la Ligue contre la violence routière. Entre-temps, près de cent quarante mille personnes ont perdu la vie sur les jolies routes de France.

Son histoire a été racontée à plusieurs reprises ces dernières années, notamment dans deux ouvrages-interviews consacrés au malheur des gens. La mère de Mathilde et d'Elise n'avait-elle pas déjà tout dit ? On le croyait. On avait tort. Prenant la plume treize ans après le drame, sous forme de lettres à un ami, Geneviève Jurgensen nous offre un livre inégalable, dans lequel elle raconte l'après-*fin du monde*, en compagnie de son mari. S'appuyant l'un sur l'autre, aidés par un entourage exceptionnel, Geneviève et Laurent ont défié le malheur. Plus encore que l'histoire d'un drame, ce livre est une histoire d'amour. Centré sur la mort, il nous réconcilie avec la vie.

ROBERT SOLÉ

La Tunisie tétanisée

Les élections présidentielle et législatives ne devraient pas modifier notablement une vie politique paralysée par la menace islamiste

Les électeurs vont en voir de toutes les couleurs – rouge, vert, bleu, jaune d'or, etc. –, dimanche 20 mars, lorsqu'ils se rendront aux urnes. Des bulletins aux couleurs des sept partis politiques qui présentent des candidats à la députation. En revanche, un vote en forme de plébiscite pour donner mandat présidentiel de cinq ans à Zine El Abidine Ben Ali, cinquante-sept ans, appelé à se succéder à lui-même. Le 2 avril 1989, il avait déjà rassemblé, sous son nom, 99,27 % des suffrages.

Placée sous le signe de la *« transparence »*, voire du *« pluralisme »*, cette double consultation n'est pas de nature à modifier notablement le cours des choses, tant est réel le verrouillage de la vie politique, malgré une réforme du code électoral qui laisserait croire le contraire. Plus de Parlement monocolore, comme c'était de tradition depuis l'indépendance, en 1956. Par les temps qui courent, cela ferait très mauvais genre.

A vaincre sans péril... Les six formations de l'opposition légale se partageront dix-neuf sièges à la proportionnelle en fonction des voix qu'elles comptabiliseront à l'échelle nationale. Sauf coup de théâtre, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le tout-puissant parti au pouvoir, est, quant à lui, assuré de rafler, au scrutin majoritaire de liste, les 144 sièges, répartis dans les 25 circonscriptions électorales. Impossible d'attendre mieux d'un parti dominateur dont Hamed Karoui, le premier ministre, jugeait récemment qu'il était *« le plus apte à encadrer les masses »*, le mieux à même de *« conduire le changement »*, annoncé par M. Ben Ali lorsque, le 7 novembre 1987, il écarta du pouvoir, *« pour sénilité »*, Habib Bourguiba. Pratiquant la litote, l'hebdomadaire local *Réalités* confessait, au début de mars, que le RCD *« n'est pas encore tout à fait la formation dont la Tunisie a besoin pour réussir son passage à la démocratie »*.

Le recul des libertés

Même s'il a commencé à rajeunir son encadrement, le RCD a, il est vrai, un très lourd héritage à assumer, celui de l'ancien parti unique, le Parti socialiste destourien (PSD). Les mentalités sont plus difficiles à changer que les hommes. Dans bon nombre de régions, les responsables de ce parti-Etat dont M. Ben Ali continue d'assurer la présidence, *« s'acharnent à rendre la vie impossible »* aux partis d'opposition, notait *Réalités*.

Le passé est une chose, la réalité d'aujourd'hui en est une autre. Tétanisés par le chaos qui sévit en Algérie, aux frontières de leur pays, M. Ben Ali et les siens ne sont guère tentés d'ouvrir le jeu politique, convaincus que les islamistes du mouvement clandestin Ennahdha, *« apôtres de la sédition et du terrorisme »*, sauraient s'y réintroduire. Certes, le ménage anti-intégriste a été fait en Tunisie – si l'on peut dire de main de maître. Mais l'équipe au pouvoir, toujours sur ses gardes, s'autorise encore de la *« menace extérieure »* pour malmener les principes humanitaires et démocratiques les plus élémentaires.

Puisqu'aux dires du bureau politique du RCD, M. Ben Ali *« est le seul habilité à diriger la marche triomphale de la nation vers la prospérité et l'invulnérabilité »*, il était inconcevable d'autoriser quiconque à lui donner la réplique. Ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), le fougueux Moncef Marzouki n'a donc pu se mesurer à lui, même pour la beauté du geste. La mobilisation a été totale en faveur de *« l'homme du changement »*, jusqu'aux journalistes locaux, si mal traités par le pouvoir et contraints de soutenir le candidat unique *« parce qu'ils savent qu'il sème le bon grain »*.

Exercice d'équilibrisme politique beaucoup plus étrange pour l'opposition légale, appelée à faire simultanément campagne pour le chef du RCD, candidat unique à la magistrature suprême, et contre les candidats à la députation de ce même RCD. Mohamed Moâda, président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a assuré M. Ben Ali de la *« confiance immuable »* de ses militants, et Mohamed Harmel, secrétaire général de l'ancien parti communiste, de *« l'adhésion unanime »* de ses camarades.

Le pain et la sécurité

L'existence de sept partis légalement reconnus, de plus de 5 000 associations et de quelque 120 publications ne change rien au fait que, derrière ce décor démocratique, le pouvoir est, plus que jamais, concentré entre les mains d'un seul homme, entouré d'une poignée de conseillers, voire de courtisans. Tout part du palais de Carthage et tout y revient. Rien ne se décide et ne se dit sans son aval. Dès lors, toute *« stratégie de dialogue »* est réduite à sa plus simple expression.

Beaucoup ont dénoncé cette dérive autocratique. L'an dernier, plus de deux cents intellectuels tunisiens tout comme l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET) ont déploré *« le recul sensible des libertés »* sous prétexte de lutte contre le fondamentalisme. En janvier, Amnesty International a évoqué *« l'abîme »* qui sépare le discours officiel de la réalité, *« faite de violations graves et systématiques des droits de l'homme »*. Accusations qualifiées, par le pouvoir, *« d'allégations mensongères et calomnieuses »*.

Plus pertinente est la lutte engagée contre le « péril vert » par M. Ben Ali et les siens hors du champ proprement politique. Mohamed Charfi, ministre de l'éducation et des sciences, en est, pour ce qui le concerne, le remarquable maître d'œuvre. *« Ce ne sont pas les conditions sociales, la pauvreté, la misère, qui sont à l'origine des mouvements intégristes*, se plaît-il à répéter. *L'intégrisme est créé par l'école. »*

Aussi, une vaste réforme de l'enseignement a-t-elle été mise en chantier, qui passe par un recyclage du corps professoral et une refonte des programmes et des manuels scolaires. Du coup, les jeunes Tunisiens étudient de nouveau l'auteur de Candide. *« Un élève qui a lu Voltaire*, souligne M. Charfi, *ne sera jamais un islamiste... »*

Habib Bourguiba avait déjà sérieusement engagé son pays sur le chemin de la modernité. Les premières mesures de régulation des naissances remontent à 1961 : le taux de croissance démographique est ainsi tombé à moins de 2 % par an. Grâce au code du statut personnel, entré en vigueur en 1956, la Tunisie se trouve, aujourd'hui, en avance de plusieurs dizaines d'années sur la plupart des Etats arabes en matière de polygamie, de répudiation, de consentement conjugal, etc. *« Chez nous*, note une avocate tunisoise, *la loi a précédé l'évolution des mentalités. »*

« Le choix irrévocable du libéralisme économique » commence aussi à porter ses fruits. La recherche d'une croissance « à la chinoise » – 5 % par an en moyenne entre 1987 et 1992 – a provoqué l'émergence d'une classe moyenne, mais s'est aussi accompagnée d'une politique de réduction des inégalités sociales, beaucoup moins criantes qu'à l'autre bout du Maghreb, au Maroc, toujours si prompt à se donner en exemple.

Le pain et la sécurité. Est-ce à dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes tunisiens, que ce pays est, comme le prétend M. Ben Ali, *« un pays développé dans tous les domaines »* ? Trop vite dit car, paradoxalement, l'islamisme se nourrit aussi des insuffisances démocratiques, comme on le voit en Algérie où le FLN a si bien fait le lit du FIS.

JACQUES DE BARRIN

AFRIQUE DU SUD

La police serait impliquée dans un trafic d'armes au profit de l'Inkatha

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Le numéro deux de la police sud-africaine, le général Basie Smit, serait impliqué dans un trafic d'armes ayant pour objectif d'équiper les militants de l'Inkatha, qui s'affrontent, au Natal, à ceux du Congrès national africain (ANC). C'est ce que révèle, dans son édition du vendredi 18 mars, l'hebdomadaire *Weekly Mail and Guardian*, selon lequel la commission Goldstone, chargée d'une mission d'études permanente sur la violence, serait sur le point de remettre un rapport détaillé à ce sujet au président Frederik De Klerk.

Selon l'hebdomadaire, la commission Goldstone, qui travaillerait à son enquête depuis le milieu du mois de février, aurait mis en cause une demi-douzaine d'officiers généraux en fonction dans la police, outre le général Smit, un ancien responsable de la Special Branch, unité qui constituait l'aile politique de la police sud-africaine durant les années de l'apartheid.

Le *Weekly Mail* ne donne aucun détail sur les livraisons d'armes proprement dites, mais il affirme que le président De Klerk et Nelson Mandela ont été tenus au courant de l'évolution de l'enquête. Les services de sécurité de l'ANC auraient même coopéré avec les enquêteurs de la commission, comme, selon l'hebdomadaire, avec *« des officiers de haut niveau, y compris des généraux »*.

En début de semaine, le général Bantu Holomisa, chef militaire du Transkei et candidat de l'ANC aux prochaines élections, avait déjà porté de graves accusations contre les services de sécurité, accusés de fournir des armes à l'Inkatha et de nourrir délibérément la tension qui ravage le Natal. Les révélations du *Weekly Mail* viennent à l'appui de cette mise en cause, qui pourrait mener, dans les rangs de la haute police, à une purge comparable à celle qui avait frappé le renseignement militaire en décembre 1992.

Les liens privilégiés qu'entretiendraient depuis fort longtemps certains services de police avec l'Inkatha ont été dénoncés, à plusieurs reprises depuis 1990, souvent avec raison. L'Inkatha a toujours dédaigneusement démenti, ou – lorsque les preuves étaient trop évidentes – fait retomber la responsabilité sur des collaborateurs subalternes. Il ne fait cependant guère de doute que le parti de Mangosuthu Buthelezi, engagé depuis plus de dix ans dans une lutte à mort contre l'ANC pour le contrôle politique du Natal, a longtemps bénéficié d'un soutien résolu des pouvoirs sud-africains, et notamment de la police, qui voyait en lui l'un de ses meilleurs alliés contre l'ANC *« communiste »* et clandestin.

GEORGES MARION

La rencontre entre Nelson Mandela et le roi des Zoulous a été annulée. – La rencontre prévue vendredi 18 mars entre Nelson Mandela et le roi des Zoulous Goodwill Zwelithini – la première entre les deux hommes – a été reportée *sine die* pour des *« raisons de sécurité »*, a annoncé jeudi un porte-parole du Congrès national africain. Par ailleurs, le dirigeant de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a averti jeudi qu'il y aurait en Afrique du Sud *« une lutte de libération sans précédent »* sur le continent africain, s'il est répondu aux opposants aux élections *« par des actions draconiennes ou des actions du type Bophuthatswana »*. – (*AFP*.)

SOMALIE

Les chefs des deux principales factions se sont rencontrés à Nairobi

NAIROBI

de notre correspondant

Les chefs des deux principales factions somaliennes, le général Mohamed Farah Aïdid et le « président par intérim » Ali Mahdi, se sont rencontrés, jeudi 17 mars, dans un hôtel de Nairobi. Les deux hommes ont été accueillis par Lansana Kouyaté, le représentant spécial par intérim du secrétaire général des Nations unies en Somalie, dans la suite qu'il occupe. Celui-ci s'est ensuite retiré pour les laisser seuls, pendant près de trois heures.

Il est trop tôt pour connaître la teneur de leur entretien, mais cette rencontre est un succès en soi. Car les deux chefs de guerre, dont la rivalité a ravagé la capitale somalienne et causé la mort de près de 30 000 personnes en 1991 et 1992, ne s'étaient pas retrouvés face à face depuis le 11 décembre 1992, deux jours après le « débarquement humanitaire » des Américains à Mogadiscio.

Aujourd'hui, aucune pression militaire ou médiatique n'est venue encourager cette rencontre, à mettre au crédit de M. Kouyaté et de ses talents de médiateur. Partisan déclaré du dialogue (il avait discrètement pris ses distances avec l'option militaire de l'ONU contre le général Aïdid), le diplomate guinéen sillonne inlassablement le pays depuis plus d'un an à la rencontre de tous les responsables somaliens.

L'entourage de M. Kouyaté, comme les proches des chefs de factions, se sont montrés avares de commentaires à l'issue de cette rencontre. Preuve que les désaccords subsistent et que la prudence est de mise. Réunis au Caire, début mars, le « groupe des 12 factions », présidé par Ali Mahdi, avait proposé la création d'un Comité de salut national, chargé de former un gouvernement provisoire à présidence tournante, d'ici la fin du mois de mars. Proposition aussitôt rejetée par le général Aïdid, qui a appelé, de son côté, à la mise en place d'une admnistration intérimaire.

Le porte-parole de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), qui s'est dit *« non pas optimiste, mais encouragé »* par ces derniers développements, a en outre indiqué que le général Aïdid s'est entretenu avec trois autres chefs de faction du « groupe de 12 », dont le général Gabyow, qui contrôle le port de Kisimayo. Des négociations devraient commencer avant la fin de la semaine à Nairobi, à propos de cette ville du sud, « point chaud » du pays, avec Mogadisico : c'est là que la guerre civile pourrait se rallumer, dès la fin du retrait des soldats occidentaux, vendredi 25 mars.

JEAN HÉLÈNE

REPÈRES

ÉTATS-UNIS

Un septième responsable de la Maison Blanche cité à comparaître dans l'affaire Whitewater

L'un des plus proches conseillers du président Clinton, George Stephanopoulos, a reçu, jeudi 17 mars, une citation à comparaître devant le procureur spécial chargé de l'enquête sur l'affaire Whitewater, Robert Fiske. Aussitôt, M. Stephanopoulos a déclaré qu'il se *« réjouissait d'avoir l'occasion de présenter les faits »* à la justice. Six autres responsables de la Maison Blanche avaient déjà été cités à comparaître dans le cadre de cette affaire (*le Monde* du 8 mars).

Par ailleurs, le même jour, le Sénat a voté à l'unanimité l'ouverture d'une série d'audiences pour entendre les principaux témoins de l'affaire. Ce vote a eu lieu à l'issue d'intenses négociations entre les dirigeants des groupes démocrate et républicain. La résolution prévoit que le calendrier des audiences sera fixé ultérieurement et qu'elles ne devront pas entraver l'enquête du procureur. Ce dernier s'était prononcé contre l'intervention du Congrès dans cette affaire. – (*AFP, Reuter.*)

MALAISIE

Fin d'une brouille de quatre ans avec le Sabah

La nomination d'un nouveau ministre en chef du Sabah a mis fin, jeudi 17 mars, à quatre années de brouille avec Kuala-Lumpur (*le Monde* du 17 mars). A la suite de la défection de neufs députés de son parti (le PBS), Joseph Pairin Kintingan a perdu la majorité au sein d'une Assemblée élue en février et démissioné jeudi d'un poste qu'il occupait depuis neuf ans. Le gouverneur de l'Etat a aussitôt désigné comme successeur Sakaran Dandai, ministre fédéral chargé du Sabah. Sakaran Dandai appartient à une coalition de musulmans, de chrétiens et de Chinois qui contrôle plus de trente des cinquante-quatre sièges du Parlement local. Les dirigeants de cette nouvelle majorité se sont mis d'accord pour que les fonctions de ministre en chef soient exercées à tour de rôle, tous les deux ans, par un chrétien, un musulman et un Chinois, de façon à apaiser d'éventuelles tensions entre les communautés. Jeffrey Kitingan, frère cadet de Joseph Pairin, qui avait quitté mardi le PBS pour former son propre parti, pourrait ainsi succéder à Sakaran Dandai en 1996. – (*Corresp.*)

RUSSIE

Moscou a l'intention d'adhérer au partenariat pour la paix

La Russie a annoncé, jeudi 17 mars, qu'elle entendait signer le « Partenariat pour la paix » de l'OTAN, mais à condition que l'on tienne compte des *« spécificités russes »*, a précisé le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev. M. Gratchev a déclaré à l'agence Itar-Tass : *« Nous seront prêts d'ici à la fin du mois. »* Le ministre a également expliqué, sans plus de précision, que des *« groupes d'experts »* russes avaient mis au point les détails de l'adhésion telle que Moscou la concevait.

Le ministre russe de la défense a confirmé cette information devant le secrétaire américain à la défense, William Perry, qu'il a rencontré à Moscou. Le Partenariat pour la paix a été proposé en janvier lors du sommet de l'OTAN pour renforcer la coopération avec les pays anciennement communistes d'Europe de l'Est sans leur offrir, pour autant, un siège au sein de l'Alliance atlantique. Le Partenariat pour la paix, auquel ont déjà adhéré la Pologne et la Hongrie, prévoit notamment des manœuvres militaires communes. – (*Reuter.*)

ALGÉRIE : assassinat d'un sous-préfet. – Le sous-préfet de Fellaoussène, dans le département de Tlemcen, à l'ouest du pays, a été assassiné, mardi 15 mars, et ses six agresseurs ont été tués par les forces de l'ordre, a annoncé, jeudi, la radio. Dimanche dernier, le sous-préfet de Boukadir, près de Chlef, avait été tué à Blida où il résidait. – (*AFP.*)

BURKINA : le gouvernement a été dissous. – Le président Blaise Compaoré a prononcé, jeudi 17 mars, la dissolution du gouvernement, après avoir accepté la démission du premier ministre, Youssouf Ouédraogo. Aucune explication n'a été fournie sur les raisons de cette démission. M. Ouédraogo, âgé de quarante-deux ans, dirigeait le gouvernement depuis le 16 juin 1992. – (*AFP.*)

LIBÉRIA : deux infirmières de Médecins sans frontières tuées. – Médecins sans frontières (MSF) a annoncé, vendredi 18 mars à Paris, que deux infirmières libériennes travaillant pour l'organisation ont été tuées le 6 mars, dans le comté du Grand-Bassa, à la suite de combats entre factions. D'autre part, plus de 200 combattants du Mouvement uni de libération (ULIMO) ont déposé leurs armes mercredi au centre de désarmement de Todee, à 40 kilomètres au nord de Monrovia, a annoncé jeudi la force africaine (ECOMOG) chargée de l'opération (*le Monde* du 17 mars). – (*AFP.*)

Le prochain sommet franco-africain aura lieu du 7 au 9 novembre. – Le prochain sommet franco-africain se tiendra du 7 au 9 novembre, a-t-on indiqué, jeudi 17 mars, à l'Elysée, en confirmant que le rencontre aura lieu à Biarritz, dans les Pyrénées-atlantiques (*le Monde* du 18 mars).

SOUDAN : accord entre Khartoum et les rebelles sudistes pour l'ouverture de pourparlers de paix. – Le gouvernement et les rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) ont fait part, jeudi 17 mars, de leur *« disposition à engager immédiatement »* des pourparlers de paix visant à mettre un terme à la guerre civile qui déchire le sud du pays depuis de nombreuses années. L'accord a été obtenu après des heures de discussions à huis-clos, à Nairobi, au Kenya, entre le président soudanais et ses homologues kenyan, éthiopien et ougandais. – (*AFP.*)

TOGO : l'opposition à nouveau unie. – Les partis d'opposition, entre lesquels des divergences étaient apparues après l'annonce de leur victoire aux élections législatives (*le Monde* du 17 mars), ont refait leur unité et revendiqué le droit de constituer le futur gouvernement. *« C'est unies que les forces démocratiques, consacrées majoritaires, entendent gérer la victoire du peuple togolais et conduire le changement tant souhaité »*, ont indiqué, dans un communiqué publié jeudi 17 mars, les partis de Yao Agboyibo et Edem Kodjo. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

L'enquête sur la tuerie d'Hébron et le blocage du processus de paix

L'auteur du massacre au Caveau des Patriarches aurait été accompagné d'un autre colon juif

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Barouch Goldstein, l'auteur de la tuerie d'Hébron, avait-il des complices ? Contrairement à l'assertion officielle du haut commandement militaire selon laquelle *« Goldstein était seul »*, deux soldats qui étaient en faction à l'extérieur du complexe religieux, à l'aube du 25 février, ont affirmé, jeudi 17 mars, devant la commission d'enquête que, *« peu après Goldstein »*, qu'ils connaissaient assez bien, ils avaient vu *« arriver un second colon »*, inconnu d'eux. Le caporal Niv Drori a ajouté avoir aperçu un troisième homme qui *« n'était pas armé »*.

Deuxième contradiction avec les conclusions de l'enquête militaire qui a été faite peu après le drame et de manière précipitée – les douilles des balles du tueur ont été ramassées, les taches de sang ont été nettoyées par l'armée, et les tapis de prières envoyés à la blanchisserie avant l'inspection des juges – les soldats affirment maintenant que Goldstein, à son arrivée au Caveau des Patriarches, n'était pas armé du Galil à canon court, retrouvé près de son cadavre, mais d'un pistolet et d'un M 16 de fabrication américaine.

Ces deux armes qui sont des fusils d'assaut et qui tirent des projectiles identiques, de calibre 5,56, n'ont rien de commun en apparence. Une erreur est-elle cependant possible ? Le lieutenant Rotem Avivi, qui était de garde à l'entrée même de la mosquée, soutient que l'assassin portait un sac qu'il n'a pas fait ouvrir – *« on ne fouille jamais les Juifs »* – et un casque anti-bruit sur les oreilles – ce qui lui a paru *« bizarre »* – mais aussi le fameux Galil.

Grande connivence

Les deux soldats affirment que ce n'est pas Goldstein, mais le *« deuxième homme »*, qui était armé d'un Galil. Qui est cet homme ? A-t-il rejoint Goldstein dans la mosquée ? A-t-il participé à la tuerie ? Où est passée la deuxième arme ?

Troisième contradiction avec la version initiale de l'armée, exprimée par le général Danny Yatom, commandant en chef de la région militaire dont dépend Hébron : le sergent Yossef Kobi a reconnu, jeudi, avoir tiré, *« à hauteur d'homme »*, en direction de la porte de la mosquée : *« Nous avons pensé que c'était un terroriste arabe qui avait tiré à l'intérieur. J'ai voulu l'empêcher de sortir avec la foule. »*

« Comment pouvez-vous être sûr de n'avoir touché personne ? » demande le juge Meïr Shamgar, président de la commission. *« Parce que j'aurais vu quelqu'un tomber »*, répond le militaire. Le général Yatom avait affirmé, la semaine dernière, que les rares soldats, accourus sur les lieux, avaient tiré en l'air. Des témoins palestiniens qui ont assuré, juste après la tuerie, que Goldstein n'était pas seul dans le Caveau des Patriarches, jurent que les militaires sont responsables de la mort de quelques-uns des trente Palestiniens alors que, pris de panique, ceux-ci cherchaient à échapper au massacre.

Confusion des témoignages, révélations contradictoires : pour le moment, le seul élément clair qui émerge progressivement de l'enquête, c'est l'étendue de la connivence qui existe, dans les territoires occupés, entre l'armée et les colons juifs. Ainsi a-t-on appris, jeudi, que le docteur Goldstein disposait, près du Caveau des Patriarches, d'une place de stationnement au nombre de celles qui sont réservées aux véhicules militaires.

PATRICE CLAUDE

Violences dans les territoires occupés. – Deux Palestiniens ont été tués à Khan Younès, dans la bande de Gaza, selon des sources palestiniennes. Le même jour, vingt-deux Palestiniens ont été blessés dans la bande de Gaza, notamment dans le camp de Jabaliya et à Khan Younès, et dix autres en Cisjordanie, lors d'affrontements avec l'armée. – *(AFP.)*

Précision. – Le livre *les Fous de la paix. Histoire secrète d'une négociation*, de Marek Halter et Eric Laurent, dont Jean Lacouture a rendu compte dans nos éditions du 18 mars a été publié par les éditions Plon/Laffont (246 pages, 119 F).

Itzhak Rabin invite le Vatican à jouer un rôle « plus consistant »

Le premier ministre israélien a demandé, jeudi 17 mars, à Jean-Paul II, au cours d'une audience d'une demi-heure que celui-ci lui a accordée, de contribuer à relancer le processus de paix au Proche-Orient, a indiqué le porte-parole du Vatican. Itzhak Rabin a réitéré son invitation au pape à se rendre à Jérusalem, qui l'a acceptée, en souhaitant que les circonstances lui permettent de pouvoir réaliser ce projet le plus tôt possible.

« Les deux parties, a indiqué un communiqué du Vatican, *ont exprimé leur ferme conviction quant à la nécessité que tout le possible soit fait afin que le processus de paix au Proche-Orient se poursuive en dépit des récents et douloureux incidents et des difficultés créées par ceux qui, par tous les moyens, cherchent à l'arrêter ou à le faire échouer. »* M. Rabin a souligné *« l'influence positive du Saint-Siège »* et souhaité que le rôle de celui-ci dans le processus de paix puisse avoir, à l'avenir, *« une importance toujours plus consistante »*.

La diplomatie du Saint-Siège est actuellement très active. Avant de gagner la Libye pour y être reçu par le colonel Kadhafi, le responsable des affaires étrangères du Saint-Siège, Mgr Jean-Louis Tauran, vient de se rendre à Tunis, où il a notamment rencontré Yassar Arafat. Le chef de l'OLP a réaffirmé devant l'envoyé du pape que son organisation ne reprendra ses négociations avec Israël qu'après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution condamnant la tuerie d'Hebron. Il a ajouté qu'il attendait de recevoir *« une réponse claire »* à ses demandes sur *« la sécurité des Palestiniens dans les territoires occupés »*. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : neuf islamistes condamnés à mort et deux officiers exécutés. – Neuf islamistes, dont quatre en fuite, ont été condamnés à mort, jeudi 17 mars, au Caire, par la Haute Cour militaire, pour tentative d'assassinat du premier ministre, Atef Sedki. Le même jour, deux officiers de l'armée, condamnés à mort, en février dernier, pour complot contre le président Hosni Moubarak, ont été exécutés. – *(AFP.)*

« Le concept de la paix commence par une discussion claire sur les frontières »

nous déclare le prince Hassan de Jordanie

AMMAN

de notre envoyée spéciale

« Après 27 mois de négociations, ou plutôt de pourparlers, car nous n'avons pas négocié grand chose, le seul accord, de principe, auquel nous soyons parvenus concerne la lutte commune contre les insectes dans la vallée du Jourdain ». Face aux rumeurs, régulièrement distillées d'Israël, sur un proche accord de paix avec la Jordanie, le prince héritier Hassan Ibn Talal, frère du roi Hussein, ramène les choses à leur juste dimension. Certes, la Jordanie et Israël ont mis au point le 14 septembre dernier, au lendemain de la signature solennelle à Washington de l'accord entre Israël et l'OLP, un ordre du jour pour leurs négociations de paix. Mais, depuis, rien de substantiel ne s'est produit.

« C'est le concept de la construction de la paix qui est en question », affirme le prince Hassan. *« Israël estime ne pas pouvoir commencer les négociations sans traité de paix et nous dit que la question des frontières sera réglée dans le cadre de ce traité. Pour nous, le concept de la paix... commence par une discussion claire sur les frontières »*.

Le contentieux territorial israélo-jordanien, qui porte sur moins de 400 km², se décompose en trois bandes de territoires : au nord, moins de 1 km² à la jonction des fleuves Jourdain et Yarmouk, au centre, dans la vallée du Wadi Araba quelques 387,4 km² et au sud, dans la région d'Aqaba. Le prince Hassan récuse *« l'accusation selon laquelle la Jordanie cherche les profits de la paix sans les obligations. Nous voulons honorer nos obligations mais c'est Israël qui cherche la normalisation avant de finaliser les questions en suspens. »* *« Les Israéliens se concentrent sur des points comme la coopération économique, l'environnement, des projets dans la vallée du Jourdain, le port d'Aqaba, l'infrastructure mais rien sur les questions essentielles »*, renchérit Jawad Anani, ministre d'Etat, ministre de l'information, qui suit de près le dossier des négociations avec l'Etat juif.

« Le comportement d'Israël est en violation flagrante de l'ordre du jour signé le 14 septembre », poursuit M. Anani, qui s'est rendu récemment à Washington, porteur d'une lettre du roi Hussein demandant aux Américains d'engager Israël à accepter de parler des questions politiques. *« Nous essayons de convaincre les Américains qu'il y a une logique à respecter*, précise-t-il, *Nous considérons que la solution des questions de sécurité*, et *de frontières, seraient des pas vers la conclusion d'un traité de paix, mais les négociateurs ont des consignes de M. Rabin* (le premier ministre israélien) *de ne pas évoquer les questions territoriales »*.

Une « approche pas à pas »

« L'ordre du jour des groupes de travail bilatéraux sur les réfugiés, la sécurité et les frontières ne sont pas encore finalisés », ajoute M. Anani et *« la question est de savoir si les Israéliens vont prendre la décision politique de négocier »*. Le ministre préconise *« une approche pas à pas »*, l'exemple palestinien donnant la preuve, à ses yeux, que *« repousser à la fin les questions difficiles n'est pas une bonne chose »*.

Malgré les pressions américaines pour signer un traité de paix et les promesses d'aides, la Jordanie, qui a multiplié les mesures de confiance à l'égard d'Israël – le prince Hassan s'est entretenu officiellement à deux reprises avec le ministre israélien des affaires étrangères et les rencontres entre le roi et M. Rabin ne font même plus l'objet de démentis – n'entend pas se laisser entraîner sur le terrain de la normalisation avec l'Etat juif sans la satisfaction de ses droits, ni une claire perspective de l'avenir de la région dans la paix.

Lancé à Washington et évoqué par M. Shimon Pérès en janvier, lors du Forum économique mondial de Davos, l'ambitieux projet d'une grande conférence économique réunissant à Amman des hommes d'affaires américains, européens et japonais, pour étudier le futur développement de la région, ne semble plus d'actualité tant que la situation reste confuse.

« Nous n'avons pas de réponses à des questions aussi fondamentales que celles de nos futures relations avec Israël, avec la Cisjordanie », souligne de son côté M. Anani. *« Quelle liberté sera accordée aux mouvements des populations, des biens. Même le tourisme a à voir avec les frontières. Nous croyons que tout projet d'avenir ne peut être qu'une conséquence de la paix »*.

Suspendues par solidarité avec les Palestiniens après le massacre d'Hébron, les négociations israélo-jordaniennes, devraient reprendre *« début avril »*, affirme M. Anani. Mais, sans changement de mentalité de la part d'Israël, on ne se montre guère optimiste à Amman. Prudent, le prince Hassan estime pour sa part, que *« l'année 1994 pourrait permettre d'établir la vraie base du processus »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

AMÉRIQUES

SALVADOR

Face-à-face électoral entre anciens ennemis

Après onze ans de guerre civile et plusieurs décennies de dictature, les Salvadoriens décident pour la première fois de leur sort par la voie des urnes, dimanche 20 mars, en présence de 3 000 observateurs étrangers

COJUTEPEQUE

de notre envoyé spécial

« Cela nous a coûté 75 000 morts, mais nous avons conquis la liberté de désigner ceux qui vont nous gouverner au cours des cinq prochaines années ! » Le candidat de la gauche à la vice-présidence, Francisco Lima, est interrompu par les cris de la foule, qui reprennent de plus belle lorsqu'il ajoute : *« Nous n'avons plus peur des escadrons de la mort depuis que la guérilla a mis fin à l'arrogance des militaires. »* Les drapeaux rouges du FMLN (Front Farabundo Marti pour la libération nationale) et ceux de la Convergence démocratique, aux couleurs de l'arc-en-ciel, s'agitent frénétiquement pour saluer le discours du vieil homme d'affaires qui a *« trahi »* sa classe sociale pour s'associer à Ruben Zamora, le candidat de l'union de la gauche à la présidence.

Sur la tribune installée dans une rue de Cojutepeque, à une trentaine de kilomètres de la capitale San-Salvador, deux anciens commandants du FMLN accompagnent les candidats. Il n'y a pas si longtemps – la paix a été signée en janvier 1992, mais les accords sont en cours d'application – une telle scène eût été inimaginable dans ce minuscule pays surpeuplé d'Amérique centrale qui fut, durant une douzaine d'années, l'un des enjeux de la guerre froide, au même titre que Cuba et le Nicaragua.

« Ces élections sont différentes de toutes les précédentes : le Salvador est en train de changer et nous avons la possibilité de dire oui à la démocratie », lance M. Zamora sur un ton énergique. La foule – anciens guérilleros portant la casquette du FMLN, mais aussi des gens de tous âges et classes sociales – applaudit à tout rompre le candidat, qui tient sa dernière réunion dans sa ville natale.

Quelques centaines de mètres plus loin, les militants de l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, formation de droite au pouvoir depuis 1989) diffusent à plein volume son hymne qui promet de faire du Salvador *« la tombe de tous les rouges »*.

« Les saletés sous le tapis »

La pharmacienne ne tarit pas d'éloges sur M. Zamora, le fils du pays : *« Comme son père, qui fut le meilleur médecin de la région jusqu'à sa mort, Ruben est un homme honnête et bien préparé. Il veut aider les pauvres grâce à une meilleure répartition de la richesse. Je vote pour lui malgré son alliance avec le FMLN »*. Les clients approuvent. *« C'est quand même grâce au FMLN que les choses ont bougé et qu'on a obtenu l'épuration de l'armée ainsi que des élections propres »*, affirme l'un d'eux. Un autre, plus circonspect, ajoute : *« Tout n'est pas réglé, malgré l'image que veut donner le gouvernement en tentant de faire croire à la communauté internationale que la paix a mis fin à tous les problèmes. En fait, on s'est contenté de cacher les saletés sous le tapis. »*

C'est aussi l'avis du candidat démocrate-chrétien, Fidel Chavez, qui craint d'être victime de la polarisation droite-gauche alors que son parti fut au pouvoir une grande partie des années 80. *« La paix ne suffit pas, les Salvadoriens veulent davantage »*, dit-il, reprenant le slogan de sa formation. La victoire du candidat de l'Arena, Armando Calderon, *« aggravera les problèmes sociaux »*, affirme M. Chavez, qui, comme les autres dirigeants de l'opposition, estime que l'actuel maire de la capitale manque de caractère et ne peut être comparé au président Cristiani, élu en 1989.

« Si la gauche gagne, ajoute M. Chavez, *le pays deviendra ingouvernable, et cela créera une nouvelle période d'instabilité en Amérique centrale du fait des liens existants entre le FMLN, les sandinistes au Nicaragua et Fidel Castro. »* En fait, les démocrates-chrétiens ne perdent pas l'espoir de s'allier à la gauche si l'Arena ne gagne pas au premier tour. *« Ce sont nos alliés naturels »*, confirme l'un des dirigeants du FMLN, l'ancien *« commandant »* Joaquin Villalobos, qui a troqué le discours marxiste-léniniste pour la social-démocratie et l'économie de marché. *« Si les démo-chrétiens refusent de se joindre à nous au second tour, ce sera un suicide politique pour eux »*, soutient-il, reconnaissant cependant qu'une victoire de la gauche n'est pas inévitable et serait peut-être même prématurée.

Certains secteurs de l'ancienne guérilla estiment en effet qu'une vingtaine de députés, sur 84, et quelques dizaines de mairies, sur 262, seraient déjà un très grand succès pour le FMLN, qui, avec les deux autres membres de la coalition, pourrait jouer un rôle-clé à l'Assemblée législative pour transformer les structures de l'Etat. *« Dans un premier temps*, affirme M. Villalobos, contesté sur ce point par un secteur important de la gauche, *il me semble moins important de parvenir au pouvoir que de renforcer notre base sociale et développer nos moyens de communication. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

ETATS-UNIS

Polémique autour de la Saint Patrick

WASHINGTON

de notre correspondante

Pour la première fois depuis le début du siècle, Boston l'irlandaise n'a pas eu, jeudi 17 mars, son défilé de la Saint Patrick. Les organisateurs ont préféré l'annuler, plutôt que d'accepter dans leur cortège le Groupe des lesbiennes et homosexuels irlandais. L'affaire, qui tient en haleine la communauté irlandaise de Boston depuis plus d'une semaine, est allée jusque devant la Cour suprême des Etats-Unis : le juge David Souter a confirmé mercredi le droit des groupes homosexuels à participer, en tant que tels, au défilé. Du coup, a décidé le conseil des anciens combattants alliés, qui supervise traditionnellement l'événement, pas de parade : *« C'est une journée familiale, et ils veulent la détruire »*. A New York, le défilé a bien eu lieu, mais sans les homosexuels, exclus de la fête.

Il n'y a pas eu de bataille de la Saint Patrick, en revanche, à Washington. Arborant de superbes cravates vertes (couleur traditionnelle de l'Irande), le président Clinton et le vice-président Gore ont reçu à la Maison Blanche le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, qu'ils ont ensuite emmené déjeuner au Congrès avec le *« speaker »* de la Chambre des représentants, Tom Foley, d'origine irlandaise. John Hume, le dirigeant nationaliste modéré d'Irlande du Nord et l'un des hommes-clé de l'initiative de paix, était de la partie. Le soir, M. Reynolds était à nouveau l'hôte de la Maison Blanche.

Devant la presse, M. Clinton qui, il y a un mois et demi, avait irrité les Britanniques en accordant un visa au chef du Sinn Fein, Gerry Adams, a de nouveau voulu montrer que Washington avait un rôle à jouer en Irlande du Nord. *« Nous essayons d'aider à faire la paix »*, a dit le président, ajoutant qu'en venant à New York, le dirigeant de Sinn Fein a pu constater que *« les Américano-irlandais veulent la paix et souhaitent que Gerry Adams fasse partie du processus de paix »*. Il a également jugé *« très encourageante »* la déclaration faite un peu plus tôt dans la journée, à Belfast, par M. Adams, qui avait estimé que l'IRA était disponible pour *« toute nouvelle éventualité »* dans la recherche de la paix. Pour sa part, le premier ministre irlandais a déclaré que *« des progrès significatifs »* avaient été accomplis depuis la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre dernier.

SYLVIE KAUFFMANN



DIPLOMATIE

Le différend sur la péninsule de Bakassi

La France est militairement impliquée dans le contentieux frontalier entre le Cameroun et le Nigéria

La France parviendra-t-elle à se tirer sans trop de dommages du bourbier de Bakassi? Depuis trois mois, cette péninsule insalubre de 1 000 km², située dans une zone riche en hydrocarbures du golfe de Guinée, est le théâtre improvisé où s'affrontent non seulement deux nationalismes aussi vulnérables que sourcilleux, ceux du Nigéria et du Cameroun, mais également deux logiques difficilement conciliables de la politique africaine de la France.

Depuis trois semaines, la France est impliquée militairement dans une querelle frontalière dont personne ne peut prévoir l'issue avec certitude. Paris se retrouve dans une situation très délicate, désirant à la fois rassurer son vieil allié camerounais (et à travers lui toute une Afrique francophone encore traumatisée par la dévaluation du franc CFA), sans irriter outre mesure un «géant nigérian» aux réactions parfois imprévisibles. *«Si nous pouvons contribuer à résoudre pacifiquement ce différend frontalier, nous aurons resserré nos liens avec les dirigeants nigérians. Mais si on en vient à un affrontement armé, nous risquons d'y perdre beaucoup»*, confie un diplomate.

Pour l'instant, le climat reste orageux et les quelque 130 sociétés françaises présentes au Nigéria tremblent pour leurs intérêts. La virulente presse de Lagos s'en prend presque quotidiennement à la France, accusée de se comporter en puissance *«néo-coloniale»* et de ressortir des oubliettes la *«diplomatie discréditée de la canonnière»*. *«Nous sommes prêts à la guerre»*, titrent les journaux. Les Français, fait-on valoir sur un ton plus mesuré à Abuja, la capitale fédérale du Nigéria, ne peuvent intervenir dans cette affaire à la fois comme acteurs et comme médiateurs. Et ils porteront, souligne-t-on encore, toute la responsabilité d'un éventuel dérapage.

A l'origine de cet imbroglio, il y aurait une simple opération de maintien de l'ordre, menée fin décembre au sud de Calabar par les militaires nigérians, à la suite d'incidents entre communautés ibibios et efiks, des Etats d'Akwa Ibom et de Cross River. La région est difficile, la frontière mal connue : les soldats la franchissent, semble-t-il, sans préméditation et s'installent en territoire camerounais, sur les îles de Diamond et de Djabana. Yaoundé demande des explications à Abuja, qui envoie au Cameroun son ministre des affaires étrangères, Babagana Kingibe : les militaires nigérians ont seulement pour mission, déclare-t-il alors, de protéger les pêcheurs ibibios contre les exactions de gendarmes camerounais *«indisciplinés»*.

Frontière définie par le traité de 1913

Frontière revendiquée par le Nigéria

Frégate et Jaguar français

Mais peu à peu, le ton monte entre les deux pays. Les Nigérians campent sur leurs positions et même les renforcent, déployant plus d'un millier d'hommes au sud-ouest de la péninsule mais aussi beaucoup plus au nord, sur la rivière Akpayafé. Les 18 et 19 février, selon Yaoundé, de véritables affrontements opposent soldats camerounais et nigérians. Affolé, le Cameroun appelle à son secours la communauté internationale et plus particulièrement la France, en vertu de l'accord de défense qui lie les deux pays.

Paris opte pour un dispositif «symbolique» : une quinzaine de parachutistes flanqués de quelques avions et hélicoptères de combat, qui se tiendront, théoriquement du moins, à l'écart de la «ligne de front». En réalité, une série de coïncidences plus ou moins fortuites permettent d'accentuer la pression et de montrer au Nigéria qu'il est désormais surveillé de près : pour la première fois depuis l'indépendance, des manœuvres militaires franco-béninoises ont lieu à la frontière occidentale du Nigéria, tandis qu'une frégate française fait une escale «de routine» à Douala, le principal port camerounais. Le 16 mars encore, le ministère français de la défense prend soin d'annoncer que trois avions Jaguar qui auraient dû se poser à N'Djamena, au Tchad, ont été pour des raisons *«purement techniques»* déroutés vers l'aéroport de Douala. Sur le terrain diplomatique, en revanche, les Français préfèrent éviter une démonstration de force. Ils font la sourde oreille lorsque les Camerounais, espérant tirer parti de la présidence française du Conseil de sécurité des Nations unies, insistent pour que le différend de Bakassi soit inscrit à l'ordre du jour.

Les tentatives de médiation se multiplient : une délégation française de haut niveau, le président Gnassingbé Eyadéma du Togo, puis Omar Bongo du Gabon, sont tour à tour intervenus auprès du chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha ; depuis quelques jours l'Egypte, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), a pris le dossier en charge, en prévision de la réunion ministérielle de l'organisme pour le règlement des conflits inter-africains, le 24 mars à Addis-Abeba.

Solides arguments

Mais la situation reste largement bloquée. Le Nigéria offre un *«retrait partiel»* de ses troupes, en échange d'une négociation sur la *«liberté de circulation»* des populations locales (comprendre une sorte de droit de contrebande), tandis que le Cameroun exige comme préalable à toute discussion le *«retrait total»* des troupes nigérianes en deçà du thalweg de la rivière Akpayafé, reconnue par le traité anglo-allemand de 1913 comme la frontière entre les deux pays.

Dans un article très documenté, le magazine de Lagos *The News* cite longuement cette semaine une lettre envoyée en 1972 par le ministre nigérian de la justice, le Dr Taslim Elias, à son homologue des affaires étrangères : les accords signés jadis par l'ancienne puissance coloniale, qui engagent aussi le Nigéria, montrent sans ambiguïté *«que la péninsule appartient au Cameroun»*. Ce dernier dispose donc de solides arguments si, comme il l'a demandé le mois dernier, la querelle doit être tranchée par la Cour internationale de justice de La Haye.

Depuis la fin de la guerre civile du Biafra, rappelle le magazine, des discussions bilatérales ont eu lieu pour régler ce différend, mais le Nigéria a presque toujours *«exhibé un manque flagrant de préparation qui l'a poussé à commettre de graves erreurs»*. Bien rares, néanmoins, sont, au Nigéria, ceux qui dénoncent les dangers d'une aventure militaire – comme les maigres troupes du mouvement «Campagne pour la démocratie», dispersées mercredi par la police alors qu'elles tentaient de manifester à Lagos. Tout comme au Cameroun, la tentation est forte d'attiser le différend frontalier pour mieux faire oublier les difficultés intérieures.

A Paris, on veut croire que la raison l'emportera : *«Ni le général Abacha, ni le président Biya ne veulent vraiment la guerre. Chacun sait que l'autre a suffisamment d'avions pour bombarder les raffineries ou les puits de pétrole de son adversaire.»* Et si les Nigérians se montrent beaux joueurs, affirme-t-on, la France saura les aider à sortir de la «quarantaine» dans laquelle les ont plongés depuis deux ans leurs errements politiques et leur incapacité à rembourser leur dette.

MICHÈLE MARINGUES

DIPLOMATIE

Polémique et malentendus franco-allemands

L'ambassadeur de France à Bonn a été «convoqué» au ministère des affaires étrangères



BONN

de notre envoyé spécial

Une dizaine de journalistes allemands invitent, mardi 15 mars, des *«Franzosen»* à Bonn à un déjeuner de presse, comme ils ont coutume de convier, à intervalles réguliers, des diplomates ou des hommes politiques étrangers. Ces Français, écrit la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* le lendemain, leur expliquent franchement, dans un langage auquel ils sont peu habitués, que quelque chose ne va pas dans les relations bilatérales et qu'il ne peut exister de réel dialogue Paris-Bonn sans clarification de la politique étrangère de l'Allemagne réunifiée. Des éclaircissements qui s'imposent, par exemple, à propos de l'élargissement de l'Union européenne, lorsque Bonn encourage de façon musclée l'entrée des Nordiques et de l'Autriche, parle d'un changement des rapports de forces entre pays du Sud et pays du Nord et se présente comme une charnière au centre du continent.

On reproche notamment au ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, d'avoir, lors des récentes négociations de Bruxelles, menacé de casser la colonne vertébrale (!) *(«Ruckgrat brechen»)* des Espagnols si ceux-ci n'acceptaient pas un compromis – une façon de s'exprimer qui eût été inimaginable avant la réunification. A Bonn, on indique que personne, à la table de conférence, n'a entendu M. Kinkel prononcer un tel mot, qu'il y avait certainement un malentendu et que, si ces propos avaient été quand même tenus, ils devaient être imputés aux réactions un peu particulières d'un Souabe et ne pas être mal interprétés.

Ces comportements, selon les *«Franzosen»* à Bonn, irritent en premier lieu les petits pays membres de l'Union européenne. Il serait judicieux également que l'Allemagne lève rapidement les ambiguïtés concernant le déménagement du gouvernement de Bonn à Berlin et ses éventuelles conséquences géopolitiques, la question des relations avec la Russie et de l'élargissement de l'UE à l'Europe de l'Est. Bref, l'Allemagne se doit d'être plus claire sur ces points, de confirmer son attachement à l'Ouest – comme avant la réunification – et c'est à ces conditions que la France peut comprendre l'Allemagne et l'accompagner. Pour l'heure, constatent les *«Franzosen»*, il n'y a pas de dialogue entre les deux pays, qui constituent pourtant la charnière de l'Europe et sont la base de son progrès.

Ingérence

Ce terme de *«Franzosen in Bonn»* que citait, mercredi, à sa «une» la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* désignait en fait l'ambassadeur de France, François Scheer, qui aurait ajouté à ses interrogations sur la diplomatie allemande dans le cadre de l'Union européenne quelques phrases touchant à la politique intérieure, affirmant aux journalistes présents qu'un changement de gouvernement à Bonn en octobre prochain n'inquiétait pas particulièrement Paris. Le dirigeant social-démocrate et candidat à la chancellerie, Rudolf Scharping, que le président Mitterrand considérerait, toujours selon la *FAZ*, comme un homme exceptionnel, aurait assuré en effet, lors d'entretiens à Bonn et à Paris, qu'il y aurait une continuité dans la politique étrangère et de sécurité de la République fédérale. Ces propos ont été interprétés comme une ingérence dans la politique intérieure et la campagne électorale allemandes.

Conséquences de ces déclarations jugées fort désagréables à Bonn : François Scheer a été convoqué dans la matinée du jeudi 17 mars au ministère allemand des affaires étrangères, où il a été reçu par le secrétaire d'Etat, Dieter Kastrup. Une mesure pour le moins inhabituelle – généralement réservée aux diplomates représentant les régimes dictatoriaux – dont certains hauts fonctionnaires ont tenté d'atténuer la rudesse en indiquant qu'une rencontre était prévue, ce jeudi, de longue date pour préparer la visite de Klaus Kinkel, le 24 mars, à Paris. Dans l'après-midi, ce dernier a appelé au téléphone Alain Juppé. A l'issue de leur conversation, les deux ministres ont fait savoir en substance que la coopération allemande allait au mieux et qu'aucun nuage ne l'assombrissait.

Cette polémique, il convient de le rappeler, s'inscrit dans un climat général plutôt mauvais en raison de la controverse sur la non-invitation de Helmut Kohl aux cérémonies du 6 juin prochain, qui célébreront le cinquantième anniversaire du débarquement allié en Normandie – que la radio et la télévision allemande continuent à qualifier d'*«invasion»*. En tout cas, les petites phrases des *«Franzosen in Bonn»* auront eu le mérite de rompre, un temps, le ronron de l'amitié franco-allemande et changent des discours lancinants traditionnels donnant l'impression qu'aucun problème ne se pose entre les deux pays.

ALAIN DEBOVE

Alain Juppé pousse la Turquie au dialogue avec les Kurdes

Le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé a exhorté jeudi 17 mars, les dirigeants turcs à rechercher une solution politique au problème kurde. En visite officielle en Turquie, M. Juppé a souligné que la France était opposée à toute forme de séparatisme qui serait une menace pour la stabilité de la région. S'adressant aux journalistes à l'aéroport d'Ankara, il a également ajouté que la France condamnait le *«terrorisme»* et qu'elle estimait que le problème kurde devait être réglé par le dialogue.

Prié de préciser à quels Kurdes il pensait en parlant de dialogue, le ministre français Juppé a répondu, sans parler explicitement du PKK, que la Turquie savait parfaitement à qui parler. Il a ajouté que, lors de ses entretiens avec le président Demirel et le premier ministre Ciller, il avait soulevé le cas des six parlementaires kurdes dont l'immunité a été levée et qui font l'objet d'une instruction pour crimes contre l'Etat. – *(Reuter.)*

EUROPE

Après la signature d'un accord entre Serbes et Musulmans de Bosnie

L'étau autour de Sarajevo est légèrement desserré

Les signes de détente se multiplient dans l'ex-Yougoslavie. Après la perspective de l'ouverture de pourparlers entre Serbes et Croates sur la Krajina *(le Monde* du 18 mars), les représentants des Serbes bosniaques et les autorités musulmanes de Bosnie ont signé, jeudi 17 mars, un accord, sous l'égide des Nations unies, ouvrant une première brèche dans le blocus de Sarajevo. La capitale bosniaque sera reliée à la Bosnie centrale, *via* la ville musulmane de Visoko (à 25 kilomètres à l'ouest de Sarajevo), et des corridors routiers permettront de relier entre eux d'une part deux faubourgs serbes, Ilidza et Lukavica, de l'autre deux faubourgs musulmans, Butmir et Dobrinja. Le pont reliant le quartier serbe de Grbavica au reste de la ville devrait également être rouvert.

Cet accord, dont la signature avait été retardée à deux reprises, concerne le trafic civil, commercial et humanitaire et il entrera en vigueur le 23 mars, a précisé Sergio Viera de Mello, représentant spécial de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. Il appartiendra à l'ONU d'en surveiller et d'en organiser l'application. Les personnes désireuses d'emprunter les routes ouvertes devront le faire en autobus – un aller et retour par jour – après en avoir averti, vingt-quatre heures à l'avance, la FORPRONU, qui communiquera ensuite ces listes aux autorités compétentes des deux parties.

Celles-ci se sont engagées à ne se livrer à aucun harcèlement sur les personnes qui auront emprunté les routes ouvertes. L'accord exclut explicitement la présence d'hommes en armes et demande que les personnes suspectées d'avoir commis des crimes de guerre et qui, à ce titre, pourraient être arrêtées par l'une ou l'autre des parties, soient immédiatement renvoyées dans leur lieu d'origine pour y être éventuellement jugées.

Echanges de tirs

Selon un ministre bosniaque, Hasan Muratovic, cet accord, qui ne lève pas le siège de Sarajevo mais vise seulement à faciliter le déplacement des personnes à l'intérieur de la ville, devrait être suivi de beaucoup de mesures du même type pour libérer définitivement la ville du carcan qui l'enserre depuis maintenant vingt-deux mois. Les avis divergent toutefois sur la portée pratique de cet accord : tandis que les autorités de Sarajevo estiment que peu d'habitants de la ville la quitteront définitivement, des responsables de l'ONU s'attendent, en revanche, à d'importants mouvements de population.

Si les différents cessez-le-feu semblent pour le moment respectés, on a noté cependant plusieurs incidents. Un soldat serbe a été tué et sept soldats bosniaques blessés au cours de plusieurs échanges de coups de feu, mercredi, sur les lignes de front situées à l'ouest de Sarajevo. Toujours dans la capitale bosniaque, un civil a été tué et trois autres blessés jeudi par des tireurs embusqués. Des Serbes bosniaques ont tiré, mercredi soir, sur une ambulance blindée de l'ONU dans le centre de la capitale. D'autre part, Serbes et Musulmans ont échangé des tirs d'artillerie aux abords de la ville musulmane de Bigojnoi, en Bosnie centrale.

L'accord sur les principes d'une confédération entre la Bosnie et la Croatie devait être paraphé vendredi à Washington par le président bosniaque Alija Izetbegovic et son homologue croate, Franjo Tudjman, en présence du président Bill Clinton. Un responsable américain a confirmé jeudi soir que Washington espérait toujours que les Serbes de Bosnie accepteront à terme de s'associer à cette fédération. Vœu partagé par le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, qui a estimé que cet accord devait être *«employé à un rapprochement avec la partie serbe, et non à l'affrontement»*.

Le premier ministre britannique devait effectuer vendredi sa première visite à Sarajevo, afin notamment de marquer son soutien au général britannique Michael Rose, responsable depuis deux mois des troupes de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. – *(Reuter, AFP.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bernard Volker sur les révélations de TF1

Bernard Volker, journaliste à TF 1, nous a adressé le courrier suivant, en réponse à l'article «Les pseudo-révélations de TF 1» paru dans nos éditions du 16 mars :

Le 18 février, nous avons annoncé que, selon un rapport de la FORPRONU, l'obus tiré le 5 février sur le marché de Sarajevo provenait des lignes bosniaques. Nous précisions que lord Owen, coprésident de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, avait fait état de ce rapport dans une correspondance aux ministres européens des affaires étrangères.

Le 11 mars, nous avons montré ce document classé «confidentiel défense» intitulé «Rapport confidentiel de lord Owen» qui a eu en France trente destinataires dans les milieux gouvernementaux.

Le 15 mars, le ministère des affaires étrangères a informé votre journal et le CSA des résultats d'une enquête internationale selon laquelle ce document, dont l'authenticité n'est pas contestée, contiendrait un passage manipulé, en l'occurrence le chapitre 7 que nous avons cité. En effet, selon le ministère français des affaires étrangères, qui nous a fait parvenir des photocopies, les guillemets mis par lord Owen lorsqu'il se réfère à une dépêche de l'agence Tanjug ont disparu lors de la diffusion du texte par la présidence grecque de l'Union européenne, qui en a assuré la transmission aux ministres de l'UE.

Etant donné que nous nous sommes limités à citer un document officiel confidentiel, nous sommes en droit de nous interroger sur les raisons de l'existence de deux rapports Owen différents et sur la manipulation subie par le texte qui a été remis aux ministres des affaires étrangères.

S'agit-il d'une erreur matérielle ou d'une opération maligne à objectif politique?

ALLEMAGNE

Démission du vice-président de la CSU bavaroise

L'Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise, parti-frère de la CDU du chancelier Helmut Kohl et partenaire de la coalition gouvernementale allemande, a subi un nouveau revers jeudi 17 mars, avec la démission de son vice-président, Gerold Tandler, impliqué dans l'affaire Zwick, du nom d'un homme d'affaires en fuite en Suisse pour fraude fiscale, auprès duquel il avait contracté un crédit privé en 1976. M. Tandler s'est défendu d'avoir eu *«une attitude incorrecte»*. Il a expliqué qu'en raison des rumeurs sur sa personne, il avait décidé de démissionner pour ne pas nuire à son parti. *«Jusqu'à maintenant, aucun manquement de ma part à mes fonctions au sein de l'Etat* [bavarois, en tant qu'ancien ministre des finances] *ou au sein du parti n'a jamais pu être prouvé»*, a-t-il ajouté. Avec cette démission, la CSU perd l'un de ses ténors et l'un des fils spirituels de l'ultraconservateur Franz Joseph Strauss, son chef charismatique mort en 1988. – *(AFP.)*

Mort de l'écrivain et éditeur Walter Janka

L'écrivain et éditeur allemand Walter Janka est mort, jeudi 17 mars, à Potsdam, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Militant communiste, il avait été arrêté par la Gestapo en 1933 et déporté avant de s'enfuir pour s'engager dans les Brigades internationales aux côtés des républicains espagnols. Exilé à Mexico, il fonda la maison d'édition El Libro Libre, puis regagna l'Allemagne de l'Est à la fin de la seconde guerre mondiale. En 1951, il fut nommé à la tête des Editions de la Reconstruction (Aufbau Verlag) qu'il dirigea jusqu'en 1956, date à laquelle il fut accusé de *«trahison contre-révolutionnaire»* et emprisonné durant cinq ans pour avoir soutenu György Lukacs, un écrivain hongrois arrêté après l'écrasement de l'insurrection de Budapest. Libéré en 1959, il devint conseiller littéraire aux studios de cinéma de Babelsberg, à Potsdam.

Sans avoir jamais renié ses convictions communistes, Walter Janka avait publié, en 1989, un ouvrage intitulé *Difficultés avec la vérité* dans lequel il dénonçait, à travers sa propre histoire, les méfaits du stalinisme et les hypocrisies allemandes à ce sujet. L'année suivante, il fit paraître *le Procès contre Walter Janka et d'autres*, suivi de *Traces d'une vie* en 1991, année où il fut officiellement réhabilité par la justice de l'ancienne RDA.

R. R.

EN BREF

MALTE : Ugo Mifsud Bonnici candidat du Parti nationaliste à la présidence de la République. – Ugo Mifsud Bonnici a été choisi, vendredi 18 mars, par le Parti nationaliste (conservateur) au pouvoir, pour succéder à Censu Tabone, dont le mandat présidentiel expire le 4 avril. Juriste chrétien-démocrate, parlementaire depuis 1966, ministre de l'éducation, M. Bonnici est l'un des dirigeants nationalistes les plus en vue. Selon la Constitution, le président est nommé pour cinq ans par la Chambre des représentants. Le Parti travailliste (opposition) a indiqué qu'il ne voterait pas pour M. Bonnici si le mandat du président n'est pas réduit de cinq à trois ans. – *(AFP.)*

SLOVAQUIE : élections le 30 septembre et le 1er octobre. – Le Parlement de Bratislava a adopté, jeudi 17 mars, à l'unanimité, un projet de loi prévoyant des élections législatives le 30 septembre et le 1er octobre prochains. Le texte présenté par le gouvernement formé la veille *(le Monde* du 18 mars) a obtenu le soutien des partisans de l'ex-premier ministre Vladimir Meciar. A l'approche de ce scrutin, les sondages montrent que près de la moitié des électeurs ne font confiance à aucun parti politique. – *(Corresp.)*

ASIE

CHINE

L'épouse d'un opposant chinois menacée d'être expulsée de France

Zhang Ge est chinoise. Ancienne étudiante, elle a épousé un personnage peu recommandable, un démocrate, Gheng Qin Hua, que ses idées dérangeantes ont rendu peu populaire à Taïwan comme à Pékin. Sa demande d'asile politique en France a été rejetée par l'OFPRA le 22 novembre dernier, et le préfet des Yvelines a vu dans cette demande *«une manœuvre dilatoire destinée à faire échec aux conséquences inévitables d'une invitation à quitter le territoire français»*.

Le recours qu'elle a déposé sera examiné début avril, alors même qu'Edouard Balladur s'envolera vers la Chine. Les arguments invoqués contre Mme Zhang sont classiques : migration économique dissimulée sous des prétextes politiques, le fait qu'elle ne risque pas grand-chose en Chine étant donné que c'est son mari, et non elle, qui s'est livré à des activités politiques... Or, ce qu'elle risque en cas d'expulsion, et étant donné que Taïwan ne lui accordera pas de visa de séjour, c'est d'être renvoyée vers la Chine, l'oubli, les vexations personnelles et professionnelles éventuelles dans un pays où le drame de Tiananmen a montré le cas qu'on y faisait des libertés et de l'opinion internationale. Y aurait-il deux France, celle qui tend la main aux politiques et aux commerçants de Pékin, et celle qui ferme les yeux sur le sort des opposants ?

P. de B.

VIETNAM

Visite du premier ministre thaïlandais à Hanoï

BANGKOK

de notre correspondant

Deux ans et demi après la visite à Bangkok de Vo Van Kiet, premier ministre vietnamien, qui avait scellé leur réconciliation, le Vietnam et la Thaïlande ont donné une véritable substance à leur coopération à l'occasion du séjour à Hanoï de Chuan Leekpai, chef du gouvernement thaïlandais. A cette occasion, des contrats pour un total de 480 millions de dollars ont été signés, jeudi 17 mars, entre les deux pays. La part thaïlandaise représente environ 300 millions d'investissements. Le projet le plus important est le développement d'un parc industriel à Bien-Hoa, près de Ho-Chi-Minh-Ville, d'un montant de 400 millions, dont près de 70 % des parts seront entre les mains de groupes thaïlandais. En outre, le ministère thaïlandais des finances a donné son accord à l'octroi de 100 millions de dollars de crédits au Vietnam. Enfin, les deux gouvernements se sont entendus sur un règlement pacifique des contentieux qui les opposent (délimitation des zones de pêche et d'exploration pétrolière, exploitation du Mékong).

J.-C. P.

THAÏLANDE

Découverte d'une bombe à proximité de l'ambassade d'Israël

BANGKOK

de notre correspondant

Un camion bourré d'explosifs, d'*«un pouvoir destructeur incalculable»*, selon la police, a été découvert par hasard, jeudi 17 mars, en plein centre de Bangkok. Les recherches s'orienteraient vers le Proche-Orient, des terroristes de cette région ayant déjà, notamment au moment de la guerre du Golfe, tenté d'utiliser la capitale de la Thaïlande. Un réservoir d'eau placé sur le camion contenait six barres de plastic C-4 pesant une tonne, du nitrate d'ammonium et de l'huile. Les explosifs et le système prévu seraient du même type que ceux utilisés dans l'attentat perpétré en février 1993 contre le World Trade Center de New-York.

En tournant pour emprunter l'avenue sur laquelle se trouve l'ambassade d'Israël, le camion a heurté une motocyclette. La police a découvert dans le camion la bombe ainsi que le corps du chauffeur.

J.-C. P.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

Comme la Ire République était belle sous la IIe !

Le régime qui s'en va n'avait pas que des mauvais côtés, mais il trouve peu de défenseurs. Peut-être parce que le changement n'est pas aussi profond qu'il y paraît



STEFANO DE LUIGI/EDITING

Cette *année*, le *carnaval de* Viareggio (Toscane) avait un thème tout trouvé : les élections *législatives du 27 et du 28 mars*, qui devraient mettre fin à plus de quarante ans de règne ininterrompu de la Démocratie chrétienne, la «baleine blanche» de la politique italienne *(photo ci-dessus)*.

Pour la première fois depuis 1946, les députés et les sénateurs seront élus avec un système essentiellement majoritaire (seul le quart d'entre eux sera désigné à la proportionnelle), ce qui devrait affaiblir l'influence des partis politiques et permettre un renouvellement des dirigeants, d'autant que les anciens sont souvent sous le coup d'enquêtes judiciaires.

Trois personnalités italiennes expliquent l'enjeu de ces élections *qui mettent* face à face la coalition «progressiste» menée par le PDS et l'alliance entre la Ligue du Nord et les clubs de Silvio Berlusconi.

par Sergio Romano

LA dissolution des Chambres dans le courant du mois de janvier et l'annonce des élections pour le 27 et le 28 mars ont été interprétées par la majeure partie des commentateurs politiques italiens comme le certificat de décès de la Ire République. Avec la onzième législature se termine le régime qui a gouverné l'Italie durant les quarante-cinq dernières années. Avec la douzième commence la IIe République.

Les faits semblent confirmer cette analyse. Les Italiens voteront avec une loi électorale nouvelle, à dominante majoritaire, et ils pourront choisir la plupart de leurs représentants, s'ils le désirent, parmi des *candidats qui n'ont aucune expérience politique*, surtout au niveau national. Ils ne trouveront sur les *listes électorales, en particulier*, aucun des hommes qui ont présidé les gouvernements italiens des dix dernières années. Arnaldo Forlani, Giovanni Goria, Giulio Andreotti et Bettino Craxi sont l'objet d'enquêtes judiciaires, Ciriaco De Mita a été touché par quelques enquêtes et vivement prié de ne pas embarrasser, avec sa candidature, les compagnons de la démocratie-chrétienne. Les vieux partis existent encore mais ils ont changé de nom, de statut, de programme et de leadership.

A deux exceptions près – la Ligue du Nord d'Umberto Bossi et le Mouvement social italien de Gianfranco Fini –, les forces politiques italiennes se sont divisées et rénovées. Le Parti communiste est divisé depuis 1991, la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti libéral, le Parti républicain et le Parti social-démocrate se sont divisés ou dispersés.

L'explosion la plus importante est celle qui a eu lieu dans le camp démocrate-chrétien. A la place du parti qui a contrôlé le gouvernement ou les principaux ministères sans interruption de la fin de la guerre à 1992, il y a aujourd'hui trois forces politiques : au centre le Parti populaire de Mino Martinnazzoli, à gauche les chrétiens sociaux, à droite le centre chrétien démocratique. L'épiscopat italien appuie le Parti populaire, héritier direct et *légitime de la vieille Démocratie* chrétienne, mais pourrait bien constater, au lendemain du vote, qu'il n'existe plus en Italie un «parti des catholiques» et que l'Eglise de Rome a perdu dans la péninsule son «autorité séculaire».

Comme le MRP en France à la fin de la IVe République, la DC risque elle aussi de devenir une force modeste et politiquement insignifiante. Au lendemain des élections, l'Italie sera donc entièrement remise à neuf : nouvelle loi électorale, nouveaux partis, nouveau personnel politique. Dans peu de jours naîtra, selon cette thèse, la IIe République.

Les nostalgiques devraient être nombreux

La thèse ne me convainc pas. Le *fait qui me frappe avant tout est* que le nouveau système politique italien n'ait pas d'adversaires contre qui se battre, des ennemis qui lui barreraient la route et qui l'empêcheraient de se réaliser. Quelqu'un, de temps en temps, énumère les mérites de la Ire République et rappelle tout bas l'extraordinaire développement économique italien des quarante dernières années. Mais personne, à l'exception de Bettino Craxi et d'une petite poignée de fidèles du vieux chef socialiste, n'a pris la défense de l'ancien régime. Le parti qui marque généralement les transitions politico-constitutionnelles est complètement absent de la scène politique : celui des nostalgiques.

Et pourtant les nostalgiques devraient être nombreux étant donné que la Ire République a été, surtout au cours des quinze dernières années de son existence, extraordinairement sage et bienfaisante. Ses salaires étaient modestes, mais ils étaient accordés avec générosité même à ceux qui n'y avaient pas droit. Son système de santé était médiocre et alourdi par une coûteuse structure bureaucratique, mais il garantissait gratuitement à toute la population *italienne* des services essentiels. Son régime fiscal était mécanique et oppressif, mais il *offrait à toutes les classes sociales* un large éventail d'évasions impunies.

La fonction publique était *inefficace*, mais les ministres fermaient les yeux quand leurs subordonnés *s'en allaient après une demi-journée* au bureau pour travailler au noir dans de petites fabriques qui ne *payaient ni impôts ni contributions* sociales. Les partis percevaient un pourcentage sur toutes les adjudications de l'Etat, mais permettaient aux entreprises de se répartir les marchés et d'augmenter leurs prix. Les services secrets étaient peu utiles, mais ils distribuaient gracieusement aux hommes politiques les fonds secrets de leur budget confidentiel. Les forces armées avaient un équipement insuffisant, mais elles garantissaient à leurs membres une carrière prestigieuse. La dette publique augmentait à vue d'œil, mais les créanciers étaient italiens et le Trésor payait de hauts intérêts avec lesquels ils pouvaient passer des vacances aux Caraïbes et aux Seychelles. Où sont donc passés les profiteurs de la Ire République et ses vastes appareils politico-administratifs? S'il est vrai que le pays est en train de renouveler profondément ses structures politiques et économiques, où sont ceux qui devraient s'opposer, pour des raisons de principe ou d'intérêt, à des changements aussi radicaux?

Il n'existe qu'une seule réponse possible. La mort de la Ire République est seulement le titre du dernier psychodrame italien. Les partis ont changé de nom et ont accepté de faire une place à des visages neufs, mais ils ont choisi leurs dirigeants, dans la meilleure des hypothèses, parmi les hommes les moins exposés et compromis de leur appareil. Le Parti démocratique de la gauche a abjuré son passé communiste; il propose aux électeurs un programme *social-démocrate raisonnable* et il réagit avec dédain chaque fois que ses adversaires lui rappellent ses fautes. Mais il défend vaillamment l'Etat-providence de la Ire République et il est aujourd'hui de fait le plus «conservateur» des partis politiques italiens.

Affronter les grands thèmes institutionnels

«Forza Italia» est un mouvement entièrement nouveau, construit durant ces dernières semaines; il est en fait la palingénésie politique d'un empire *publicitaire*, éditorial et télévisuel que son leader, Silvio Berlusconi, a édifié *suivant les règles du vieux régime* dans les années où l'Italie était gouvernée par Craxi, De Mita ou Andreotti. La seule réelle nouveauté de la vie politique italienne est représentée par la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. Mais la Ligue, à en juger par les sondages, est beaucoup moins forte qu'elle ne l'a été lors des triomphantes élections administratives de juin 1993 et son programme reste flou, imprécis, contradictoire.

Cela ne suffit pas. La nouvelle loi électorale a contraint les forces politiques à se regrouper et à présenter des candidats communs dans les collèges uninominaux pour éviter la dispersion des votes. Trois grands regroupements sont ainsi nés : droite, gauche et centre. Mais ces mêmes partis qui se sont mis d'accord pour présenter des candidats communs dans les collèges uninominaux se battent l'un contre l'autre pour arracher les votes des collèges proportionnels où seront élus un quart des députés et des sénateurs. Déconcerté et désorienté, l'électeur italien constate que les duels entre amis sont souvent plus âpres que ceux entre ennemis, et il se demande quel usage les partis feront de son vote dès qu'ils seront au Parlement. Comme pendant la Ire République, le citoyen italien est appelé à déposer dans l'urne *un* chèque en blanc. Après les élections, les ennemis d'hier deviendront les *alliés de demain* et *se mettront* d'accord derrière son dos pour une coalition de centre gauche ou de centre droit qui ressemblera comme une goutte d'eau aux compromis du passé. La IIe République risque d'être une version corrigée et mise au goût du jour de la Ire.

Il y a toutefois une possibilité : que le prochain Parlement soit encore plus fragmenté et ingouvernable que l'ancien, que les partis ne réussissent pas à se mettre d'accord pour constituer une majorité stable. Alors commencera la vraie crise, celle que la classe politique a réussi à éviter avec la fausse «révolution» des mois derniers. Il deviendra à ce moment évident que les problèmes italiens ne sont pas seulement politiques, mais aussi et surtout constitutionnels, que les vices de la République sont, comme dans la France de 1958, directement liés à son système politique. Il sera clair alors qu'il ne suffit pas, pour sortir de la crise, de changer la loi électorale et de dissoudre le Parlement.

Il est indispensable de refaire l'Etat en affrontant les grands thèmes institutionnels : élection du premier ministre ou du président de la République au suffrage universel, fédéralisme, pouvoirs et prérogatives des deux Chambres, réforme de la magistrature. Alors seulement, peut-être, pourra-t-on commencer à parler sérieusement de «IIe République».

► Ancien ambassadeur, Sergio Romano collabore à plusieurs publications italiennes.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

La difficile alliance de la Ligue et de Berlusconi

Umberto Bossi avait besoin d'alliés qu'il a trouvés avec le magnat de la télévision. Mais c'est autant un handicap qu'une aide

par Ilvo Diamanti

LA Ligue du Nord se trouve dans une étrange situation pour les élections politiques de fin mars. Les sondages attribuent 40 % environ des votes au Pôle des libertés (Polo delle Libertà), le rassemblement auquel elle participe avec Forza Italia (la formation de Berlusconi) et au CCD (parti issu de la composante la plus conservatrice de la démocratie chrétienne), ce qui en ferait le principal regroupement politique du nouveau Parlement. Après une longue et radicale opposition au système politique traditionnel, la Ligue entrevoit la *possibilité de gagner*.

Pourtant, paradoxalement, son image apparaît voilée, le consensus social qu'elle reflétait paraît en déclin. Pour la première fois depuis très longtemps, elle n'est plus capable d'imposer ses thèmes de *confrontation et de polémique* aux autres forces politiques. Dans cette nouvelle phase, en effet, on discute peu de fédéralisme mais beaucoup, en revanche, de réforme fiscale, d'emploi, d'organisation de la santé. Ces sujets, sans doute, appartiennent aux questions favorites de la Ligue mais, cette fois, ce n'est pas elle qui les a proposées. Comment expliquer ce paradoxe? Pour trouver la réponse, il faut remonter à la source des problèmes : ceux-ci naissent pour la Ligue non des milieux «ennemis», mais au contraire des forces politiques amies et à l'intérieur même de son organisation et de son électorat de base. Les élections administratives de novembre 1993, quand la Ligue, pour la première fois depuis sa création, obtient un résultat inférieur à ses attentes, illustrent parfaitement cette affirmation. La Ligue, en effet, tout en confirmant sa position de premier parti du Nord, ne réussit pas à atteindre les objectifs qui en l'occurrence comptent le plus, à savoir la conquête des grands centres urbains (ses *candidats* aux mairies de Gênes, Trieste et Venise ne sont pas élus) et l'augmentation de ses suffrages dans les zones du Centre et du Sud.

Une perte d'identité

Une analyse fouillée permet de faire remonter la cause de ce coup d'arrêt à trois facteurs qui dans le passé avaient assuré le succès de la Ligue, tandis qu'à présent, au contraire, ils agissent comme des freins. Le premier est son «langage», caractérisé par des tons et des contenus provocateurs, qui effraie les classes modérées et la bourgeoisie urbaine (techniciens, professions libérales, intellectuels). Ces couches sociales avaient soutenu la Ligue pendant toute l'année dernière, la considérant comme un *instrument de «modernisation»* du système plutôt que comme une formation «anti-système».

Le deuxième problème est constitué par son «identité nordiste», qui est une limite insurmontable à l'expansion électorale de la Ligue dans les autres régions du pays et à sa légitimation comme force politique nationale. Le troisième problème est créé par le système électoral majoritaire, qui favorise les partis ayant la capacité de créer des coalitions. Mais la Ligue, dès ses origines, avait agi en solitaire, pour souligner sa «différence» par rapport aux autres formations politiques. Elle avait même fait de cette différence sa force. Par rapport à l'aptitude à s'allier démontrée par les forces politiques de centre-gauche et de gauche, en particulier *le PDS (le principal héritier du* Parti communiste italien), l'orgueilleuse solitude de la Ligue devient une vertu embarrassante.

Sortir de ses limites

Pour avoir une légitimité à l'échelle nationale, pour sortir de ses limites territoriales, pour s'adapter aux exigences imposées par le système majoritaire, la Ligue est, par conséquent, contrainte de revoir sa stratégie traditionnelle et, en premier *lieu*, de chercher des *alliés*. Mais cela n'est pas facile pour une force politique ayant une forte identité, qui se définit par son opposition à tous les partis traditionnels. Pour faire face à ce problème, la Ligue préfère alors chercher des alliés *dans un «parti qui n'existe pas»* : avec le mouvement conduit par Segni, l'inspirateur des référendums pour les réformes institutionnelles, et avec les clubs de Forza Italia proposés par Berlusconi.

L'accord avec Segni, cependant, échoue *de par la volonté* du leader de la Ligue, Umberto Bossi. La Ligue craint d'être impliquée, à travers Segni, dans une alliance avec le Parti populaire, lequel, en tant qu'héritier de la DC, est considéré comme un adversaire irréductible, bien qu'étant en même temps un réservoir électoral où elle pourrait puiser des suffrages. L'accord avec Berlusconi, en revanche, est jugé moins risqué et plus avantageux, parce que sans bases concrètes de consensus, et parce que Berlusconi peut garantir une présence importante dans les médias en vue des élections. L'accord avec Forza Italia, cependant, produit sur la Ligue des effets imprévus et peu agréables : sans résoudre les problèmes apparus dans un passé récent, il en soulève de nouveaux, bien plus graves. Cet accord, en effet, fournit à Forza Italia une base sociale réelle tandis qu'il offre un point de référence nouveau et différent à l'électorat de la Ligue, qui mettent à mal les rapports de fidélité. De plus, *Berlusconi n'est pas un simple allié* «extérieur» de la Ligue. Il est également l'acteur qui interprète bien l'une des nombreuses identités qui coexistent à l'intérieur de la base de la Ligue : celle de celui qui cherche, à travers la «révolte électorale», la «normalisation sociale».



STEFANO DE LUIGI/EDITING

Au dernier carnaval de Viareggio, un char représentait le chef de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, terrassant le dragon de la République.

Pour de larges parties des classes sociales du nord de l'Italie, le vote à la Ligue est une manière de transmettre – entre autres messages – une demande de stabilité : stabilité *des niveaux de vie et des revenus*, stabilité de la position économique acquise, stabilité des intérêts présents sur le territoire. Il représente, également, la recherche de certitudes anciennes : la reprise des valeurs traditionnelles, la confiance en l'avenir, le désir de sécurité et de cohésion sociale.

Il s'agit donc d'une révolte qui ne peut pas durer trop longtemps, puisqu'elle risque elle-même de générer de l'inquiétude. Il n'est donc pas *surprenant qu'une large partie de* cet électorat ait commencé à préférer au visage ridé de Bossi celui souriant et optimiste de Berlusconi, lequel à travers la télévision promet la fin de l'état d'urgence et la reprise du «miracle» économique (sans avoir besoin de preuves, car, comme tout le monde le sait, ce que dit *la télévision* est la *réalité*).

Si la Ligue est la «révolte», Berlusconi représente pour les électeurs le «calme après la révolte» : la possibilité de se réconcilier avec son propre passé, réglant ses comptes avec les tensions du présent. Berlusconi, cependant, en plus de miner de l'intérieur les suffrages de la Ligue, peut en exporter les motifs d'adhésion à l'extérieur, arrivant ainsi à toucher des secteurs sociaux traditionnellement éloignés, dans le Midi avant tout. Il peut développer enfin des stratégies de coalition impossibles pour la Ligue.

La principale cible de la campagne

L'alliance avec les démocrates-chrétiens les plus conservateurs du CCD et avec l'Alliance nationale (formation de droite promue par le MSI, héritier de la tradition fasciste) constitue le résultat le plus évident. Cependant, de cette façon, la Ligue se trouve, indirectement, liée et contaminée par les formations politiques qui lui sont les plus hostiles : ce qui compromet ultérieurement son image et son identité. Tout cela explique comment, en quelques semaines, le poids électoral de Forza *Italia*, selon les sondages, passe de 8 % à 30 %, tandis que celui de la Ligue du Nord baisse, parallèlement, de 16 % à 8 %.

Certaines enquêtes locales faites en Italie du Nord soulignent l'étroite relation qui existe entre les deux orientations : elles mettent en lumière que plus d'un tiers de ceux qui ont voté pour la Ligue aux précédentes élections politiques de 1992 ont l'intention de voter le 28 mars pour Forza Italia. Pour la Ligue, *l'allié choisi pour vaincre* aux élections est devenu ainsi le véritable adversaire. Aujourd'hui, la cible principale de la campagne électorale de la Ligue est, par conséquent, constituée par Berlusconi lui-même, que Bossi définit comme un *«pan du vieux régime», «le restaurateur des vieilles forces de gouvernement»*, mais aussi *«le vampire»*; un vampire qui, malheureusement pour Bossi, a précisément enfoncé ses dents dans son cou.

▶ Ilvo Diamanti est sociologue à l'université de Padoue et d'Urbino. Auteur du livre *la Lega. Geografia, storia et sociologia di un nuovo soggetto politico*. Donzelli, éd. Roma, 1994.

Intégration régionale et organisations internationales

Le PDS , héritier du PCI, préconise une politique étrangère multipolaire appuyée à la fois sur l'Union européenne et l'ONU

par Gian Giacomo Migone

SERGIO FENOALTEA, ambassadeur d'Italie à Washington dans la seconde moitié des années 60, avait coutume de dire qu'il y avait deux moyens pour un représentant d'un pays d'Europe occidentale de laisser une trace dans la capitale des Etats-Unis : toujours dire non, mais c'était un rôle qui appartenait *à son collègue français*; ou bien toujours dire oui, et c'était là le rôle qu'il se réservait.

Evidemment, il s'agissait de la part de Fenoaltea d'une boutade; même s'il est vrai que, quelque temps plus tard, il fut contraint à abandonner la carrière par Amintore Fanfani qui, en tant que président du conseil et ministre des affaires étrangères démocrate-chrétien, mécontenta quelquefois le département d'Etat et les atlantistes plus orthodoxes, notamment par son habitude de se tourner aussi vers le Sud (le monde arabe) et quelquefois vers l'Est : une tendance qui, dans les années suivantes, fut reprise de façon moins improvisée par Aldo Moro et, après sa mort, par Giulio *Andreotti dont* les antennes ultra-sensibles avaient détecté le lent déclin du pouvoir relatif des Etats-Unis sur le reste du monde industrialisé.

Malgré tout cela, Fenoaltea avait saisi une constante de la politique extérieure italienne durant la guerre froide : concilier une attitude propre – qui était pourtant forte avec la construction européenne et la «citoyenneté mondiale» au sein de l'ONU – et *un rapport privilégié* avec les Etats-Unis, se subordonner à une sorte de *special relationship* au niveau méditerranéen. Le gouvernement de Rome était initialement poussé dans ce sens par trois considérations : son «statut» de puissance vaincue de la seconde guerre mondiale (et les Etats-Unis furent les vainqueurs les plus généreux, y compris au sens littéral, vis-à-vis des gouvernements italiens de l'époque); le besoin pour les gouvernants démocrates-chrétiens d'assurer en quelque sorte leur pouvoir (qui exigeait une continuelle confirmation, notamment internationale, de la *conventio ad excludendum* dans la confrontation avec le plus important Parti communiste de l'Occident); et, *last but not least*, l'obsession d'être présent, pour un pays qui depuis la fin de la Renaissance a cherché à défendre au moins l'apparence de sa position de plus petite des grandes puissances.

Cela a amené plus d'un ministre des affaires étrangères italien à regarder les choix de politique extérieure à travers le prisme déformant des conséquences intérieures, d'où la trop célèbre phrase de Kissinger selon laquelle on risquerait d'ennuyer le titulaire de la Farnesina en lui parlant de problèmes internationaux. Naturellement, la chute du mur de Berlin – et sa conséquence, la fin de l'anticommunisme comme revers de la fin du communisme – ne pouvait *qu'avoir des répercussions particulièrement* lourdes dans un pays qui semblait reproduire sur son territoire la classique opposition entre l'Est et l'Ouest. En réalité, si la coalition progressiste, guidée par le Parti démocrate de la gauche, en grande partie héritier du PCI, a aujourd'hui une chance sérieuse de former le gouvernement en Italie, c'est dû au fait que le bouleversement radical de la scène politique mondiale a moins surpris Achille Occhetto que ses adversaires modérés, commodément installés au pouvoir depuis pratiquement un demi-siècle.

Un paradoxe apparent

L'explication de cet apparent paradoxe ne réside pas seulement dans son adresse politique désormais reconnue, mais surtout dans ce qui aurait dû l'handicaper : l'histoire du parti dont il est issu. En fait, pour s'en tenir à la politique internationale, le choix européen remonte à l'engagement de Giorgio Amendola, dans la première moitié des années 60 (pour en comprendre la signification, il suffit de comparer cette décision avec les orientations de Georges Marchais) et la *première rupture* avec l'Union soviétique s'est produite dès l'invasion de la Tchécoslovaquie.

Cette rupture donna une dimension stratégique à la politique du PCI sous la direction d'Enrico Berlinguer, qui a été plus que l'émule des prudentes nuances introduites par Togliatti, plutôt l'héritier de la grande tradition diplomatique du royaume de Sardaigne.

Berlinguer a été fréquemment cité pour avoir formulé à l'époque des gouvernements de solidarité nationale un concept de politique internationale suivant lequel c'était la gauche elle-même qui avait besoin du parapluie de l'OTAN pour poursuivre sur la *voie des réformes démocratiques* – alors que sa critique ravageuse autant que prophétique du bipolarisme soviéto-américain a sans doute été plus importante, du point de vue stratégique. Ce n'est pas par hasard que la doctrine *Sonnenfeld (mais c'était en fait* Kissinger qui parlait par personne interposée) invitait à se méfier de l'eurocommunisme parce qu'il était susceptible de déstabiliser l'empire soviétique en aggravant ses tensions internes, et par conséquent le système bipolaire lui-même.

Ces orientations allant de soi, car fondées sur une évolution historique ne devant rien au hasard, permettent aux représentants du PDS – *et donc* à la coalition progressiste dans son ensemble de s'affirmer, en étant crédibles, comme les vrais garants de ce qu'il existe de meilleur dans la politique extérieure italienne : la conviction selon laquelle l'intérêt national coïncide avec *le complet* développement des processus d'intégration et d'autonomie des organisations supranationales et internationales dont fait partie l'Italie. Surtout à un moment où la disparition de la discipline bipolaire – *que la gauche italienne* critique depuis des décennies et pour laquelle elle n'a aucune nostalgie – risque de laisser la place au chaos et à la désagrégation liée non seulement à de vieilles rivalités ethniques mais aussi à des ambitions nationales rappelant la première partie du siècle.

La construction politique

Avec la conviction que l'engagement européen ne se nourrit pas seulement de l'impulsion apportée par l'intégration économique et financière, mais qu'il exige que la priorité soit donnée à la construction politique et institutionnelle, dont seule la gauche européenne peut être le moteur. De ce point de vue, le choix n'est pas entre approfondissement et élargissement, car ce dernier renforce politiquement le projet d'intégration européenne et doit être aussi capable d'assurer la stabilité démocra*tique de l'Europe centrale*. Après l'acceptation par l'administration Clinton d'une identité de défense européenne, l'OTAN elle-même – qui a fait son devoir de *containment* de l'Union soviétique et d'intégration de l'Allemagne – a encore un rôle essentiel dans la construction d'une nouvelle sécurité européenne.

Les développements récents en Bosnie, malgré leur précarité, démontrent – selon le PDS qui les a soutenus sur le coup à l'occasion d'une rencontre entre Occhetto et le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, le jour même où les avions serbes ont été abattus – que seule l'OTAN pouvait fournir l'indispensable signe de fermeté aux parties en conflit, *mais surtout à la Serbie*, même si Bruxelles a dû reconnaître l'autorité de l'ONU, le rôle des «casques bleus» sur le terrain et aussi la nécessité de la collaboration de la Russie pour la stabilisation d'une partie du monde où son influence est évidente.

Tout cela correspond au concept d'une autorité mondiale croissante, appuyée par un système non plus bipolaire mais pluricentrique, selon un point de vue cher au dirigeant du PDS, qui permet aux *forces progressistes* de revendiquer la direction d'une politique extérieure italienne, plus attentive aux orientations des petites et des moyennes puissances.

▶ Gian Giacomo Migone est vice-président de la commission des *affaires étrangères* du Sénat de la République italienne.

POLITIQUE

Signature de la convention foncière entre l'Etat et la Ville de Paris

M. Chirac demande à M. Balladur une loi-programme sur le logement

C'est avec une particulière solennité qu'a été signée, jeudi 17 mars, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris, le protocole prévoyant la libération de vingt et un hectares de terrains publics pour y construire des logements. Certes, Jacques Chirac avait révélé la teneur de cet accord il y a plus de deux semaines (*le Monde* du 25 février), mais la cérémonie du paraphe n'a pas été une banale formalité.

Entouré de huit de ses adjoints, le maire a reçu le premier ministre en son palais et, dans le salon des tapisseries réservé aux grandes occasions. Lui-même et M. Balladur ont publiquement témoigné d'une sorte d'accord parfait, multipliant les prévenances réciproques, le premier ministre ajoutant un *« Mon cher Jacques »* à son allocution. Enfin, le président du RPR en a profité pour exposer un plan de relance de la politique du logement.

« Faire droit à votre demande »

Selon le maire de la capitale, une loi-programme, se donnant pour objectif de résoudre le problème des mal-logés en cinq ans, devrait être soumise au parlement. A son financement, participeraient l'Etat, les collectivités et de grands établissements, comme la Caisse des dépôts et consignations. De leur côté, les opérations de réhabilitation urbaine trouveraient les fonds nécessaires dans les ressources apportées par les privatisations ou dans des concours de l'Union européenne. Pour compléter ce dispositif, M. Chirac propose de créer un fond pour aider les personnes en difficulté à payer leurs loyers, et de réformer le système des prêts d'accession à la propriété pour sécuriser les emprunteurs.

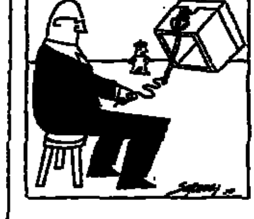
Ce plan a-t-il surpris le premier ministre et Hervé de Charette, ministre du logement, qui se trouvait à ses côtés ? En tout cas, il n'y était fait aucune allusion dans la réponse que les services de Matignon avaient distribuée à la presse. M. Balladur a improvisé, sur le ton le plus affable : *« Je suis favorable à vos propositions, monsieur le maire. Nous allons étudier les moyens de faire droit à votre demande, mais je doute qu'une loi puisse être présentée dès la session de printemps. De toutes façons, vous serez entendu. »* Sur le logement, l'entente cordiale semble régner entre l'Hôtel de Ville et Matignon.

M. A-R.

GUERRE D'ALGÉRIE : les socialistes parisiens souhaitent une stèle à la mémoire des soldats tués. – A l'occasion de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, demande, dans une lettre adressée au premier ministre, que soit érigée dans la capitale une stèle à la mémoire *« des trente mille jeunes militaires français »* qui sont morts au cours du conflit. *« Paris s'honorerait en faisant ce geste symbolique, attendu par tous les anciens combattants de la troisième génération du feu »*, écrit M. Delanoë.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars

Le Front national affiche des ambitions modestes



A la veille des élections cantonales, le Front national prépare ses militants et ses cadres. Il semble, même, les préparer psychologiquement, en faisant preuve d'une prudence inhabituelle, qui tranche singulièrement avec les communiqués de victoire que Jean-Marie Le Pen a l'habitude de publier avant même que les batailles électorales n'aient eu lieu. Dans son bulletin téléphoné, jeudi 17 mars, la « radio » du mouvement d'extrême droite n'a pas placé la barre trop haut, en affirmant que *« le Front national se doit d'améliorer son score des cantonales de 1988 »*. Afin que nul de l'ignore dans les rangs du parti, le « speaker » a rappelé que au précédent renouvellement de la série de 1994, le Front national avait recueilli 476 383 voix, soit 5,36 % des suffrages exprimés (1).

L'animateur de ce bulletin d'informations interne, Martial Bild, membre du bureau politique, a souligné que le résultat du premier tour de cette consultation, le 20 mars, ne devra pas être comparé à l'élection présidentielle de 1988 (où M. Le Pen avait obtenu 14,39 % des voix), aux législatives de 1993 (où le parti lepéniste avait recueilli 12,52 % des suffrages exprimés), ni même, a-t-il précisé dans un trait qui se voulait sans doute d'humour, au scrutin présidentiel de 1965. A cette époque, le candidat de l'extrême droite et de l'Algérie française réunies, Jean-Louis Tixier-Vignancourt, avait obtenu 5,3 % des voix, c'est-à-dire le même score que le Front national – vingt-trois ans plus tard – aux cantonales.

Avant M. Bild, Radio-Courtoisie, au cours de son émission hebdomadaire du mercredi, souvent consacrée à la promotion du Front national, avait mis en cause, par avance, les médias, qui ne manqueraient de comparer entre eux les résultats d'élections différentes dans le but, selon le commentateur lepéniste, de nuire aux intérêts du *« parti de la France française »*. Cet étrange tir de barrage préventif témoigne, de la part des amis de M. Le Pen, d'une crainte d'autant plus injustifiée que le Front national réalisera, à l'évidence, un score largement supérieur aux 5 % de 1988, ou bien à 7,55 %, si l'on ne tient compte que des cantons où le parti présentait un candidat.

Présent dans 96 % des cantons

Il sera mécaniquement supérieur car, cette fois-ci, le Front national figure, au premier tour, dans 96 % des cantons de métropole, soit 1 848 (et non pas 1 689 comme indiqué, par erreur, dans *le Monde* du 12 mars) sur 1 922, alors que sa présence était moindre en 1988. Il sera également supérieur car M. Le Pen, qui invite à ne pas comparer des élections non comparables, assure que la progression électorale du Front national est constante depuis 1972, année de création de ce parti. Cette crainte n'a pas lieu d'être si l'on se réfère aux démentis permanents que les dirigeants du Front national opposent aux analyses faisant état d'une stabilisation électorale, marquée par des baisses dans les partielles, et d'une moindre prise de la thématique lepéniste sur l'opinion publique, voire d'une désaffection ou d'un désenchantement de certains cadres et militants. L'échec, accompagné d'un recul au second tour, par rapport à mars 1993, de Jacques Peyrat dans la récente législative de Nice, et la rupture avec le Front national de Pierre Gerbal, candidat dans cette ville aux cantonales, ne sont que deux manifestations d'un malaise qui traverse le parti lepéniste. Défavorisé, comme les écologistes, par un scrutin qui profite aux formations pouvant conclure des alliances politiques et aux notables en place, le Front national espère augmenter, quand même, le nombre des cantons où il pourra se maintenir au second tour. Il y en avait treize en 1988. Détenteur de trois cantons dont deux sont renouvelables – Philippe Adam dans les Bouches-du-Rhône et Fernand Le Rachinel dans la Manche –, le Front national présente trois cent soixante-neuf femmes, soit le cinquième de son contingent de candidats, dix-neuf membres du bureau politique sur trente-neuf, quatre-vingt-six secrétaires départementaux et cinquante-cinq conseillers régionaux. Dominique Chaboche, vice-président chargé des affaires intérieures, est le seul membre du bureau exécutif (président, vice-présidents, délégués et secrétaire général) a se présenter à ces élections.

O. B.

(1) Les résultats communiqués par le ministère de l'intérieur donnaient au Front national 476 735 voix, soit 5,35 % des suffrages exprimés.

EN BREF

Un maire de la Drôme revient sur sa décision de ne pas organiser les élections. – Le maire du Grand-Serre (Drôme), Jean-Claude Roy (UDF-PR), est revenu, jeudi 17 mars, sur sa décision de ne pas organiser les élections cantonales dans sa commune pour protester contre la décision de l'inspection académique de fermer à la rentrée de septembre une classe maternelle de l'école rurale (*le Monde* du 16 mars). Le maire a précisé que cette décision *« concernait le premier tour du scrutin »* et que *« le conseil municipal se réunirait entre les deux tours pour décider de son attitude »* pour le second tour. Le préfet de la Drôme, Bernard Coquet, avait estimé qu'*« il ne fallait pas mélanger les consultations électorales et les problèmes scolaires »* ni *« priver les électeurs de s'exprimer à cause de la fermeture d'une classe maternelle »*. Il avait indiqué qu'il était *« prêt »* à se substituer à la mairie, ajoutant qu'il était en son pouvoir d'organiser le scrutin avec une délégation spéciale.

Le tribunal de Paris suspend l'exclusion du MRG d'un candidat. – Jérôme Bournazel, candidat aux élections cantonales en Haute-Vienne, reste MRG pour le moment. Le tribunal de grande instance de Paris, qui statuait le 17 mars en référé, a estimé qu'il n'était pas établi que M. Bournazel avait pu faire valoir ses moyens de défense et qu'il convenait donc d'ordonner la suspension de son exclusion, prononcée le 3 mars dernier, jusqu'à ce que la commission du contentieux du MRG se soit prononcée sur le recours qu'il a engagé. En revanche, le juge des référés a déclaré que le retrait de l'investiture de M. Bournazel pour l'élection cantonale de Mézières-sur-Issoire, également prononcé le 3 mars par la fédération MRG de la Haute-Vienne, présentait une difficulté sérieuse qu'il n'était pas dans ses pouvoirs de trancher. M. Bournazel avait intenté mercredi une procédure en référé contre son exclusion du MRG et le retrait de l'investiture MRG, qui lui avaient été signifiées par une lettre de la fédération de Haute-Vienne.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars

Le conseil général, pierre angulaire de la politique française

A côté de communes émiettées et de régions naissantes, le département est l'interlocuteur à la fois le plus solide et le plus docile de l'Etat

La plus solide des traditions de la démocratie à la française va se renouveler dimanche 20 mars : une bonne moitié des électeurs vont élire leur conseiller général, selon un mode de scrutin qui est le seul à n'avoir jamais changé depuis que la République est définitivement chez elle en France. Et ces élus cantonaux vont gérer une institution – le département – qui n'a connu que deux «constitutions» en plus d'un siècle : la loi de 1871, celle des pères fondateurs; la loi de 1982, celle bâtie par Gaston Defferre, l'homme de la décentralisation.

Cette double stabilité, dans un pays dont une des grandes spécialités est le chamboulement institutionnel, a fait du département – invention idéologique de la Révolution – la pierre angulaire, avec la commune – transformation des ancestrales paroisses – du système administratif et politique français. Mais le bâtiment qui a été construit au-dessus a tellement évolué au fil des décennies, l'environnement économique, social, sociologique a tant changé depuis 1789, que force est de se demander si les fondations, sans être vermoulues, correspondent encore à ce que doit être l'organisation territoriale d'un pays membre de l'Union européenne à la veille du vingt et unième siècle. Les électeurs de dimanche vont-ils vraiment élire les gestionnaires d'une collectivité territoriale indispensable au bon fonctionnement de la République, ou, simplement, respecter le rituel d'une république cantonale aussi traditionnelle que hors du temps?

Avoir survécu à trois révolutions, à deux empires, à deux monarchies et à trois républiques a habitué le département à surmonter les critiques de ses pourfendeurs. Car sa contestation est aussi vieille que sa création ; il n'est pas de réflexion sur l'organisation idéale d'une bonne administration territoriale de la France qui n'ait envisagée, si ce n'est sa disparition, au moins sa transformation. Enfant du jacobinisme de 1789, et du centralisme bonapartiste, il n'a cessé d'être attaqué par tous les girondins. Sa mort, ou du moins la perte de sa prédominance, aurait pu être le fruit de la «révolution» décentralisatrice préparée par la droite mais imposée par la gauche en 1981. Il n'en a rien été. Bien au contraire.

Le TGV contre le cheval

A quoi peut bien correspondre, pourtant, un découpage territorial dessiné pour permettre à chacun de faire, dans la journée, et à cheval l'aller et retour entre son village et la préfecture, quand l'avion et le TGV ont remplacé la calèche? Est-il démocratique de confier autant de pouvoir à une assemblée – le conseil général – dominée, du fait de la structure cantonale, par les ruraux, quand la majorité des Français vivent en ville? A l'heure où l'interlocuteur des collectivités locales est tout autant Bruxelles que Paris, la région n'est-elle pas plus adaptée à la réalité que le département?

L'élévation de la région au statut de collectivité locale de plein exercice, décidée en 1981 et effective en 1986 avec, pour la première fois, l'élection de son conseil au suffrage universel direct, aurait pu être la revanche des girondins sur les jacobins et programmer la disparition du département. Le résultat est, à l'évidence, pour l'instant, inverse. C'est que si les pères de la décentralisation – Pierre Mauroy et Gaston Defferre – étaient des régionalistes, ils étaient soumis à la tutelle de François Mitterrand, départementaliste dans l'âme. C'est aussi que les présidents des conseils généraux, en place depuis longtemps, ont pu immédiatement user – et pour certains abuser – des nouveaux pouvoirs accordés aux patrons des collectivités locales, alors que les présidents des conseils régionaux, à l'autorité encore dans les limbes, ont dû d'abord asseoir, non sans mal, celle-ci.

La solidité des uns, la fragilité des autres a tenu aussi – et tient encore – aux différences des modes de scrutin de leurs assemblées respectives. Celle du département élue au scrutin majoritaire de circonscription – en l'occurence le canton – à deux tours dispose, sauf exception, d'une majorité stable. Celle de la région, désignée à la *proportionnelle intégrale*, est, *dans la plupart* des cas, obligée de bâtir des coalitions, par nature difficilement gouvernables. La logique est donc respectée quand les régionalistes – du moins ceux qui sont en état de gérer les régions – plaident pour une réforme du mode de scrutin, et quand les départementalistes se satisfont pleinement de la situation actuelle.

Cette coupure-là est plus forte que les frontières partisanes. Certes Valéry Giscard d'Estaing a obtenu de Jacques Chirac son soutien pour la mise à l'étude d'une réforme du scrutin régional; certes l'UDF, héritière des girondins de province, se veut régionaliste, alors que le RPR, enfant du colbertisme, du jacobinisme et du bonapartisme, est plus proche des départementalistes. Mais le plus sévère pourfendeur des départements, celui qui réclame leur disparition, s'appelle Pierre Mazaud, député RPR, le président de la première région française, l'Ile-de-France, est un ministre RPR, Michel Giraud, qui a réussi à en faire une instance forte, alors même qu'elle regroupe les départements les plus riches de France. A



l'inverse l'Association des présidents de conseils généraux, redoutable groupe de pression en faveur des départements, est fermement tenu en mains par un ministre UDF, Jean Puech, qui ne cesse de réclamer la totalité des pouvoirs locaux pour sa collectivité.

La vraie exception française

Le résultat rend l'administration territoriale bien complexe. Les conseils généraux gèrent admirablement ces administrations de proximité que sont l'aide sociale et la santé, mais ils ne veulent pas laisser aux structures urbaines le monopole de la recherche d'entreprise créatrice d'emplois, et contestent aux conseils régionaux le droit de s'occuper seul de l'aménagement du territoire et de planifier les grands équipements structurants. Le pire est le système des financements croisés, qui peuvent amener une petite commune à recevoir, pour refaire la toiture d'une église, des subventions de l'Etat, de la région, du département.

L'exception française est bien là. Le nombre des échelons administratifs, si souvent mis en avant par ceux qui rêvent d'une organisation idéale, est aussi grand chez nombre de nos partenaires européens. Mais en Allemagne, par exemple, les Land ont pleine autorité sur le Kreise, équivalent de nos départements, et même sur les communes. En France, au contraire, la disparition de la tutelle de l'Etat, en 1981, a eu pour corrolaire, par souci égalitaire, l'interdiction de toute tutelle d'une collectivité locale sur une autre.

Cet *alpha et oméga* de la décentralisation à la française ne devrait pas disparaître par la grâce de la loi sur l'aménagement du territoire que prépare Charles Pasqua. Certes, celui-ci devrait s'efforcer de réussir là où Gaston Defferre avait échoué, en définissant des «blocs de compétences». Mais il n'ira probablement pas au-delà, tant ce défenseur des missions régaliennes de l'Etat ne tient pas à aider à l'émergence de puissantes régions capables de lui tenir tête. Paris a tout intérêt à disposer face à lui de 95 départements plutôt que de 22 régions. Pourtant une suggestion avancée au cours du brassage d'idées en cours aurait pu être retenue : les régions prendraient des «directives», comme le fait l'Union européenne, que les départements appliqueraient à l'image des Etats-nations. Mais quand on voit comment Paris supporte mal d'être un simple maître d'œuvre des volontés bruxelloises, on n'imagine mal Alain Carignon, président de l'Isère, accepter d'appliquer les consignes de Charles Millon, président de Rhône-Alpes!

L'allié de la république sénatoriale

Fonctionnaire d'Etat, Edouard Balladur ne peut être l'homme d'un coup d'accélérateur aux prérogatives des régions; le département ne pourra donc que survivre à la loi Pasqua. D'ailleurs, dans les consultations provinciales, ce sujet n'est que peu abordé. En revanche, émerge de plus en plus fort la nécessité de renforcer les structures de coopération intercommunales, comme quoi, en France, les idées peuvent être fort longues à mûrir. A terme, la menace pour le département peut venir de là : il ne peut être tué par le haut, la région; mais sa nécessité peut disparaître si le bas, la commune, est en état de remplir son rôle – celui d'une administration efficace de proximité. C'est déjà le cas lorsque la préfecture est une vraie métropole. Ce le serait de plus en plus, si disparaissait, enfin, cet éparpillement des communes, spécificité française.

Le conseiller général ne tient son *autorité que parce qu'il n'a à côté* de lui que des maires de communes sans moyens. Le département n'existe vraiment que parce que doit exister une administration proche des habitants mais apte à répondre à leurs besoins. Le président du conseil général n'est le patron chez lui – ce qui explique que tant d'hommes politiques importants ambitionnent de remplir cette fonction – que parce que ses maires sont par nature ses «obligés». Et ce pouvoir, acquis en province, lui permet d'être un homme qui compte à Paris, tout particulièrement au Sénat, grand conseil des communes de France.

République cantonale, république sénatoriale ne sont que les deux faces d'une même exception française. Chacune s'appuie sur l'autre. Toucher à l'une fait hurler l'autre; de Gaulle l'a mesuré en 1969 quand il s'en est pris au Sénat. Ceux qui voudraient faire des *départements de simples divisions* de régions le vérifieraient à leur tour. La modernisation des institutions françaises ne peut être qu'un tout.

THIERRY BRÉHIER

Lire en page 15 l'article de Jean-Louis Saux sur les cantonales en Ile-de-France.

Les « unionistes » s'opposent aux « départementalistes » en Alsace

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Daniel Hoeffel est, au choix, têtu ou persévérant. Sans crier gare, le ministre (UDF) délégué à l'aménagement du territoire et aux collectivités locales a relancé, au début de l'année, un débat, latent en Alsace depuis bien longtemps : la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Les partisans d'une telle démarche plaident pour la recherche d'une meilleure effica*cité de la décentralisation-régio*nalisation, et les opposants dénoncent une hérésie qui conduirait à supprimer un échelon de proximité avec le citoyen. Moins décentralisateur que son ministre délégué, Charles Pasqua (RPR), ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a classé cette idée dans la catégorie de l'humour alsacien. Fidèle à sa démarche prudente, le premier ministre, Edouard Balladur, s'est contenté de dire : *«C'est d'abord aux élus alsaciens qu'il appartient de se prononcer.»*

Président du conseil général du Bas-Rhin, M. Hoeffel confiait au journal *l'Alsace*, le 11 janvier dernier, que les Français devaient *«accepter que certaines expérimentations puissent précéder des généralisations»* et que ses compatriotes alsaciens devaient *«être prêts à une telle expérience»* de fusion départementale (*le Monde* du 12 janvier). L'histoire attribue la paternité de cette proposition à Henri Gœtschy, sénateur (Union centriste), qui *l'aurait lancée en 1983*, alors qu'il était encore président du conseil général du Haut-Rhin. En réalité, le véritable père de cette fusion alsacienne moderne est... M. Hoeffel lui-même, qui, vers 1973-1974, prit position en faveur de cette idée en sa qualité de rapporteur général du comité économique et social d'Alsace (CESA).

Alors que le grand débat national sur l'aménagement du territoire, animé par M. Pasqua, courait à travers la France, déjà, depuis plusieurs semaines, une question semblait totalement absente des préoccupations : celle des institutions. La proposition de M. Hoeffel, dont la formulation est jugée sommaire par certains de ses amis, a eu le mérite de lancer sur la place publique, au moins en Alsace, un débat sur la simplification administrative et sur la clarification des compétences des différentes collectivités. A vrai dire, cette réflexion avait déjà été formalisée dans des documents à caractère confidentiel élaborés par les élus régionaux et par leurs experts, *dans un cadre prospectif baptisé* «Alsace 2005». Hubert Haenel (RPR), sénateur et vice-président du conseil régional, qui en a fait un peu sa chose, évoque avec passion cette *«simplification du Meccano institutionnel alsacien»*.

Un scrutin mixte?

De cette fusion, Jean-Jacques Weber député (UDF-CDS), président du conseil général du Haut-Rhin, ne veut pas entendre parler. Bec et ongles, il défend cet *«échelon irremplaçable»* qu'est le département, et l'on raconte qu'il fut saisi d'une *«colère monumentale»* quand le président de son parti, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, proposa une simple réflexion sur la suppression de cette collectivité territoriale. M. Weber trouve le soutien de quelques socioprofessionnels, comme le président de la chambre de commerce de Colmar, Pierre Posth, qui dénonce *«ces grands théoriciens, qui se disent tous européens,* [mais] *raisonnent en parfaits jacobins»*.

Les communistes, dont le poids est très relatif dans cette région, sont aussi parmi les opposants. L'Alsacien Francis Wurtz, membre du bureau national du PCF et probable tête de liste aux élections européennes, est *«radicalement contre cette proposition»* qui, selon lui, favoriserait une centralisation vers *«les institutions non élues»* de l'Union européenne et vers les marchés financiers, *«par la mise en concurrence des régions pour attirer les grands groupes»*.

S'il considère que *«le débat sur la fusion paraît dérisoire»*, Claude Danner, le président de la chambre de commerce de Strasbourg, candidat «indépendant» aux cantonales, se classe, cependant, parmi les partisans de la simplification et de l'efficacité, qui se recrutent, précisément, chez les «unionistes». Promoteur de l'idée, M. Hoeffel aspire, selon le vœu de M. Danner, à démêler l'écheveau des compétences et à mettre un terme aux financements croisés. *«A chaque fois qu'on aborde les remèdes à une situation qui engendre des habitudes, l'on constate l'apparition de réticences»*, remarque, avec un certains fatalisme, le ministre délégué. Bien qu'il n'y ait pas de doctrine officielle claire au Front national, Yvan Blot, conseiller régional d'Alsace et membre du bureau politique du parti d'extrême droite, se range du même côté que les précédents, tout comme les dissidents lepénistes, qui ont créé le groupe Alsace d'abord avec Robert Spieler, lui aussi conseiller régional.

Dans ce concert, le maire de Strasbourg, Catherine Trautmann, plus régionaliste que départementaliste, développe un discours qui porte essentiellement sur la nécessité du développement des communautés de communes. Cependant, Mme Trautmann assure que *«l'Europe nous contraint d'avancer dans l'évolution de nos institutions»*. Sur ce terrain, un consensus transcende les clivages politiques pour suggérer l'élaboration d'un nouveau mode de scrutin afin de bâtir l'assemblée unique, qui pourrait voir le jour par la fusion des conseils généraux avec le conseil régional. Ce scrutin mixte combinerait le mode de scrutin cantonal, préservant la proximité chère aux «départementalistes», et le scrutin proportionnel, salut des «régionalistes» et des formations politiques de moindre importance. Le débat lancé par M. Hoeffel pouvait en cacher d'autres.

OLIVIER BIFFAUD

CLÉS/ *Similitudes et différences*

■ **Exécutifs** : la France compte 99 assemblées départementales : 95 en métropole (la ville de Paris n'élit pas de conseillers généraux) et 4 outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et la Réunion). Elle compte vingt-deux régions métropolitaines et quatre outre-mer, celles-ci étant monodépartementales. Les derniers départements créés l'ont été sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, le 1er janvier 1976, avec la division de la Corse en deux départements : la *Corse-du-Sud* et *la Haute-Corse*.

■ **Politique** : la droite est la championne incontestée des srcutins départementaux et régionaux. Elle détient en effet soixante-quinze conseils généraux métropolitains (45 pour l'UDF, 26 pour le RPR et 4 div.d.) contre seulement 20 pour la gauche (2 PC, 14 PS, 4 MRG et div. g.). De même, la droite occupe 20 présidences de région (12 pour l'UDF, 8 pour le RPR) contre une pour la gauche (le Limousin) et une pour les Verts, en association avec les socialistes (Nord-Pas-de-Calais).

■ **Elections** : l'élection des conseillers généraux se fait au scrutin uninominal à deux tours, dans le cadre du canton. Les élus du département, qui occupent leurs fonctions pour six ans, sont renouvelés par moitié tous les trois ans. Le président du conseil général est dési*gné par les conseillers le* vendredi de la semaine qui suit le second tour. Les élus régionaux sont désignés à la proportionnelle intégrale, *par* scrutin de liste dans le cadre du département. Ils sont eux aussi élus pour six ans. Le renouvellement est intégral. Le président du conseil régional est désigné dans les mêmes conditions que son homolgue départemental.

SITUATIONS

Tarn-et-Garonne : l'improbable basculement à droite

MONTAUBAN

de notre correspondant

Sur les vieilles terres radicales du Tarn-et-Garonne, personne ne croit sérieusement à un basculement à droite du conseil général où la gauche dispose encore d'une avance de quatre sièges (17 contre 13). Même si les législatives de 1993 ont balayé un député socialiste et un ministre MRG, par ailleurs président du conseil général, Jean-Michel Baylet.

Pour beaucoup de sortants de gauche – ils sont sept socialistes et trois radicaux dont deux ne se représentent pas –, il y a *«un certain décalage»* entre la mathématique froide des états-majors parisiens et les réalités sur le terrain. D'autant qu'ils se sentent requinqués par l'actuelle contestation contre le gouvernement. *«Balladur a fait deux grosses erreurs au bon moment. Il a sous-estimé la riposte de la «laïque», en demandant à l'école de la République de financer le privé, et il a puni les jeunes en voulant, coûte que coûte, leur imposer un SMIC au rabais malgré leurs diplômes»*, affirme un conseiller général socialiste, candidat à sa réélection. *«Il a coupé l'herbe sous les pieds de ses représentants,* dit-il. *C'est tout bonus pour nous.»*

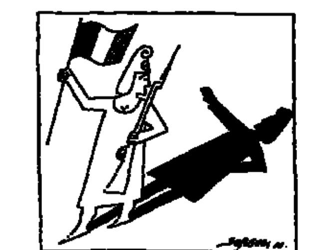
Sur les 16 cantons renouvelables, qui attirent 99 candidats, un seul apparaît réellement menacé : celui d'Auvillar où le doyen d'âge de l'assemblée départementale, André Vidalot (MRG) ne se représente pas. Mais la droite se présente désunie avec une candidature dissidente RPR face à celle du nouveau député, Jacques Briat (UDF-PR). Malgré sa volonté d'union affichée, pour partir à la conquête du département, la majorité, qui a donné son investiture à plusieurs candidats issus du syndicalisme agricole, n'a pas réussi à éviter les primaires dans tous les cantons, notamment à Montauban, où quatre sièges sur cinq sont soumis à renouvellement.

Dans le troisième canton, Jean-Pierre Quereilhac se lance en politique avec l'investiture RPR-UDF face à un RPR dissident, Jean-Jacques Récizac pour affronter le socialiste sortant, Pierre Blanc, et dans le cinquième canton, José Poujet, sortant RPR, se voit opposé un ancien conseiller général UDF, président du club de rugby local, André Garrigue.

GUY REVELLAT

Le procès de l'ancien milicien devant la cour d'assises des Yvelines

Paul Touvier, un fantôme dans la lumière



Le procès du chef du service de renseignement de la Milice pour la région de Lyon sous le régime de Vichy, Paul Touvier, âgé de soixante-dix-huit ans, a commencé jeudi 17 mars devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles présidée par Henri Boulard, premier président de la cour d'appel. Il est le premier Français à être jugé pour complicité de crime contre l'humanité. La justice lui reproche d'avoir ordonné le massacre de sept juifs en juin 1944 à Rillieux-la-Pape (Rhône).

■ PARTIES CIVILES. La cour a rejeté les conclusions du défenseur de Paul Touvier, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, qui estimait irrecevable la constitution des parties civiles, à l'exception de celle de Georges Glaeser, le fils aîné de l'un des sept juifs fusillés à Rillieux.

■ ÉDOUARD BALLADUR. Dans une lettre à la cour, Edouard Balladur estime que son témoignage ne sera pas *«utile»*. Le premier ministre est cité comme témoin par la défense en raison de sa qualité de secrétaire général adjoint de l'Elysée en 1971, l'année de la grâce partielle accordée à Paul Touvier par le président Georges Pompidou. La cour décidera ou non de l'entendre après avoir recueilli le témoignage d'Anne-Marie Dupuy, à l'époque chef du cabinet du président Pompidou.

Paul Touvier est entré à pas comptés dans son procès. Avec l'allure modeste et sereine d'un retraité qui disputerait une partie de boules sur la place de son village. Sans un regard autour de lui, comme indifférent à la rumeur environnante, puis au silence plombé du public.

Il est 14 heures. En une seconde, un garde le délivre de sa paire de menottes. L'ancien chef milicien, légèrement soutenu par les policiers, s'asseoit précautionneusement dans le fauteuil qui occupe la place centrale de sa cabine de verre. Alors seulement les photographes reçoivent l'autorisation de regagner le milieu du prétoire, de récupérer leur matériel posé à terre et d'immortaliser le visage lisse et plein du premier Français jugé pour complicité de crime contre l'humanité.

Devant les caméras, son avocat, Mᵉ Jacques Trémolet de Villers, décroche le combiné du téléphone blanc posé devant lui et entre en communication avec son client dont il est séparé par une solide épaisseur de verre. Histoire de souligner jusqu'où le pointilleux sécuritaire a entraîné les organisateurs de ce procès...

Mais déjà, la cour fait son entrée. Touvier se lève docilement. Le président Henri Boulard procède rapidement à l'interrogatoire d'identité.

On n'entendra plus guère l'accusé durant l'audience. Son filet de voix, comme filtré par l'interphone qui lui permet de parler à la cour, chante légèrement. Le voilà, pour quelques heures, spectateur de débats qui s'annoncent juridiques. Les mains détendues, posées sur le ventre, il attend et boit régulièrement une gorgée d'eau minérale.

Le président constitue son jury. Dans l'urne traditionnelle, il puise un à un les noms des neuf jurés réglementaires, puis des six jurés supplémentaires destinés à remplacer les membres du jury qui seraient défaillants. A 14 h 30, huit hommes et une femme, d'une moyenne d'âge d'une quarantaine d'années *(lire l'encadré)*, siègent aux côtés du président Boulard et de ses assesseurs, en l'occurrence deux jeunes femmes, Marie-Thérèse Lesueur de Givry et Sylvie Petit-Leclair. Debout, les jurés prêtent serment de *«n'écouter ni la haine ou la méchanceté»* et de juger *«avec l'impartialitéqui convient à un homme ou une femme probe et libre»*.

Les débats sont ouverts. A la gauche de la cour, Mᵉˢ Trémolet de Villers et Françoise Besson forment un modeste rempart devant un Touvier en apparence impassible. A sa droite, s'entassent les conseils des parties civiles parmi lesquels Mᵉˢ Joë Nordmann, Alain Lévy, Ugo Iannucci, Henri Leclerc, Roland Dumas, Michael Zaoui et Arno Klarsfeld, le fils de Serge. Au total, trente-cinq robes noires dont on verra si elles sauront faire bloc devant la défense de l'accusé.

Le droit et le souvenir

D'entrée, Mᵉ Trémolet prend l'offensive en demandant à la cour de déclarer irrecevable la constitution des parties civiles, à l'exception de celle de Georges Glaeser – le fils aîné de Léon Glaeser, l'un des sept juifs fusillés à Rillieux au matin du 29 juin 1944 sur ordre de Touvier – qui a déposé plainte en novembre 1973. Le code civil à portée de main, l'avocat s'appuie sur l'article 10, qui prévoit que *«l'action civile se prescrit selon les règles du code civil»*. Autrement dit, après un délai de trente ans.

Ainsi, le défenseur de Touvier considère-t-il que passé la date du 30 juin 1974, trois décennies après le massacre de Rillieux, les descendants des victimes ne peuvent plus légitimement demander réparation. *«L'action civile suit les règles du code civil,* plaide Mᵉ Trémolet. *La loi ne dit pas que lorsque l'action pénale est imprescriptible, l'action civile le devient. C'est bien qu'on estime qu'il n'y a pas de fait dommageable qui mérite d'être pris en considération après le délai fixé sur ce plan. Il n'est pas possible de déroger à cette règle.»*

Le droit ferait-il barrage au devoir de mémoire des fils et filles des fusillés? Mᵉ Alain Lévy riposte à l'adresse des jurés : *«Le combat de Touvier continue devant vous et traduit ce qu'il fait depuis cinquante ans : se cacher, tenter de retarder l'action de la justice.»* D'une phrase, Mᵉ Charles Libman ajoute : *«L'argument pseudo-juridique de Touvier se résume aisément : les victimes ont disparu, que la voix de leurs défenseurs se taisent!»*

Mᵉ Nordmann, qui fut le premier avocat à déposer plainte contre l'ancien chef milicien en 1973, se lève : *«Voilà votre défense : je me suis caché pendant cinquante ans et je refuse de comparaître devant mes victimes. Aucune règle de droit interne ne peut cependant être soulevée pour faire échec à l'imprescriptibilité.»*

D'une voix ferme, l'avocat général Hubert de Touzalin demande alors à la cour d'examiner sur le champ le problème juridique posé et de rendre son arrêt. *«Si vous répondez par l'affirmative, cela revient en pratique à demander à la quasi-totalité des parties civiles de quitter la salle et de rejoindre leurs foyers»*, prévient-il.

Aussi fait-il valoir que le raisonnement de la défense est *«particulièrement rapide et dangereux»*. Il rappelle qu'en droit français l'action civile est seconde par rapport à la poursuite pénale, donc que la prescription trentenaire s'efface devant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, notion qui fait partie intégrante du droit français depuis décembre 1964.

Mᵉ Trémolet tire alors ses dernières cartouches : *«Je n'ai vu nulle part, dans aucune jurisprudence, qu'il ait été question d'action civile devant le tribunal militaire international de Nuremberg. Au terme de la charte signée par le maréchal Staline et les autres chefs d'Etat, il n'est pas question, un seul instant, d'action civile de particuliers et moins encore d'associations. Même au nom de la rhétorique la plus émouvante, vous ne pouvez pas ne pas avoir l'attitude la plus scrupuleuse à l'égard du code civil. Vous suivrez le législateur!»*

«Merci d'être venu!»

Le président Boulard et ses deux assesseurs se retirent pour délibérer, non sans avoir prévenu que la suspension d'audience risquait d'être longue. Dans le prétoire, les avocats prolongent entre eux la dispute juridique. Deux heures et vingt minutes plus tard, la cour revient et rejette les conclusions de la défense de Touvier au motif que l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité est un principe d'ordre public et que la Cour de cassation, en l'espèce, n'a jamais écarté dans sa jurisprudence les parties civiles.

Isolé dans sa cabine, Paul Touvier ne réagit pas à l'annonce de cette défaite. Ses mains reposent toujours sur son polo rouge fermé au col par un lacet de fils tressés. Il ne réagira pas plus durant l'appel des témoins. La lettre que l'ancien premier ministre Jacques Chaban-Delmas a fait parvenir à la cour d'assises est pourtant terrible.

L'ancien délégué militaire national de la France libre, tout en s'excusant de ne pouvoir venir témoigner durant le procès en raison de son état de santé, brosse un tableau cinglant des miliciens, *«encore plus dangereux»* que les nazis parce que connaissant bien la France. *«La persécution des juifs n'aurait pas pu aboutir sans le concours de la Milice,* ajoute-t-il. *Aux yeux des Français (...), les faits ne peuvent tomber dans l'oubli à la faveur du temps écoulé.»*

Le Père dominicain Roland Ducret, pour sa part, est valide, présent, mais ne souhaite pas témoigner. Le président Boulard, qui ignore sa présence dans le prétoire, donne lecture de sa lettre. Le Père Ducret, qui a connu l'ancien milicien en 1955, explique qu'il ne possède *«aucune information directe sur les faits dont Paul Touvier est accusé»* et ne peut, de toute manière, transgresser la *«confidentialité du ministère sacerdotal»*.

Mais soudain, l'avocat général repère le dominicain dans la cour d'assises. Le président, irrité, l'invite à se rapprocher. *«Jouons loyalement, c'est un appel des témoins»*, lance-t-il. Penaud, le Père Ducret finit par accepter de revenir devant la cour début avril. *«Vous direz ce que vous pouvez dire»*, conclut le président. *«Et merci d'être venu!»*, ponctue l'avocat général à l'œil vif.

Le premier ministre Edouard Balladur, cité comme témoin par la défense en raison de sa fonction de secrétaire général adjoint de l'Elysée en 1971 lors de la grâce accordée à Touvier, a, lui aussi, adressé un courrier à l'usage de la cour estimant que son témoignage n'est pas utile, courrier dont le président Boulard donne lecture intégralement *(lire l'encadré)*.

D'un coup, la défense et les parties civiles s'unissent exceptionnellement pour demander que le premier ministre apporte son éclairage à la cour. *«Je crois qu'il n'est pas juge de l'utilité de son témoignage dans cette enceinte, quelle que soit sa qualité*, relève Mᵉ Trémolet. *Je souhaite savoir s'il a eu connaissance du dossier de grâce. J'ai la certitude que le dossier qui a été saisi par le juge d'instruction n'est pas complet.»*

Mᵉ Alain Jakubowicz, pour les parties civiles, insiste : *«Tout le monde parle d'un procès historique. Nous avons tous besoin de savoir. La vérité ne se saucissonne pas.»* L'avocat général, nettement en retrait, indique que les *«motifs du premier ministre apparaissent justifiés et pertinents»*, en évoquant la discrétion et la confidentialité qu'impliquent les fonctions autrefois occupées par Edouard Balladur.

Le président Boulard, embarrassé, laisse filer les minutes et se rallie en définitive à la demande de Mᵉ Patrick Quentin, conseil de la LICRA, qui souhaite qu'Anne-Marie Dupuy, ancienne chef du cabinet du président Pompidou, soit aussi citée comme témoin. Ainsi, ce n'est qu'après avoir entendu ce très proche collaborateur du président de la République qui suivit personnellement le dossier de grâce de Paul Touvier que la cour statuera sur la requête de Mᵉ Trémolet relative à Edouard Balladur.

Il est près de 19 heures. L'audience est suspendue. Chacun s'est déjà habitué à la présence discrète du vieux fantôme lyonnais dans sa cabine de verre au point de ne plus trop lui prêter attention. Le voilà pourtant épinglé comme un papillon sur une planche de liège, après un demi-siècle d'une liberté angoissée.

LAURENT GREILSAMER

Lire également page 23 la chronique «Images» de Daniel Schneidermann.

Edouard Balladur : «Mon témoignage ne me semble pas utile»

Voici le texte de la lettre du premier ministre, Edouard Balladur, lue jeudi 17 mars par le président de la cour d'assises des Yvelines lors de la première audience du procès de Paul Touvier :

«Monsieur le Premier Président,

» Par acte d'huissier signifié le 14 mars 1994, j'ai été cité à comparaître en qualité de témoin par Paul Touvier lors de son procès devant la cour d'assises des Yvelines que vous présidez.

» Cette initiative ne me paraît pas dictée par le souci de la manifestation de la vérité.

» Je n'ai pas eu, à l'évidence, à connaître des faits qui sont reprochés à Paul Touvier.

» Je ne saurais, par ailleurs, apporter à la cour quelque éclaircissement que ce soit sur la personnalité de l'accusé. En effet, s'il est question de la grâce qui lui fut accordée, je n'ai pris aucune part dans l'aboutissement favorable de sa demande. C'est dire que mon témoignage ne me semble pas utile.

» Toutefois, soucieux de ne pas faire obstacle au cours de la justice, je souhaite avant toute mise en œuvre de la procédure prévue par l'article 652 du code de procédure pénale (1) *que la cour délibère sur ce point.*

» Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Président, l'expression de ma considération distinguée.

» Edouard Balladur.»

(1) NDLR. – L'article 652 du code de procédure pénale dispose que *«le premier ministre et les autres membres du gouvernement ne peuvent comparaître comme témoins qu'après autorisation du conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux.»* (*Le Monde* du 16 mars.)

Huit hommes et une femme

La moyenne d'âge des neuf jurés composant le jury de jugement est de 41 ans. La seule jurée, 31 ans, est secrétaire médicale. Voici successivement la profession et l'âge des autres jurés : régleur usine auto (61 ans), chef de cabine à Air Inter (42 ans), comptable (33 ans), ingénieur (32 ans), contrôleur aéronautique (56 ans), retraité (63 ans), ingénieur (27 ans), ingénieur (29 ans). Ainsi le plus âgé n'avait-il que treize ans au moment de la Libération.

La moyenne d'âge des six jurés supplémentaires, qui assistent à la totalité des débats et remplacent les jurés en cas de défaillance, est nettement plus élevée : 50 ans. Voici respectivement leur profession et leur âge : chef de garage (53 ans), retraité (65 ans), agent de surveillance (49 ans), sans profession (38 ans), ingénieur (32 ans), sans profession (63 ans).

Les militants de la mémoire

Ils sont là derrière les barrières métalliques et ils attendent sous les giboulées. Les caméras, les radios, les photographes les interpellent et, eux, ils ne peuvent entrer. A l'intérieur, de jeunes secrétaires prennent l'ascenseur avec le fou rire : les regards insistants des CRS, ces badges qu'il faut présenter, la foule...

Gérard Avran, soixante-six ans, a installé une chaise de camping devant un cordon de CRS. Assis, il porte d'une main une pancarte sur laquelle il a écrit : *«Touvier, tu as envoyé toute ma famille dans les chambres à gaz, tu dois payer.»* Parisien, Gérard Avran précise que s'il avait *«habité à 2 000 kilomètres, cela n'aurait rien changé»*, il serait ici, aujourd'hui. Souffrant du dos, il a bien essayé de prendre un raccourci mais devant la rue bouclée par les policiers, *«un CRS a dit : quand on est handicapé, on reste à la maison»*. Gérard Avran montre son bras, un numéro tatoué : *«Voilà ce que les nazis m'ont fait.»* Deux femmes, des passantes, ont essayé de parler. Lui : *«Je suis un rescapé d'Auschwitz. Vous savez où se trouve Auschwitz?»* Elles : *«En Alsace?»* Assis sur son pliant, Gérard Avran parle à voix basse dans les bourrasques : *«Mon père, ma mère, mon frère Pierre, ma sœur Mireille, je les ai vus entrer. J'avais quinze ans, j'en ai échappé. Une succession de hasards, de chances. Un matin, il sélectionne mon frère et moi, il ne me sélectionne pas, je ne sais pas pourquoi. Je les ai vus entrer...»* Gérard Avran explique que c'est la Milice qui les a livrés en 1943 à Marseille : *«Nous avons été arrêtés par la Gestapo sur une liste établie par la Milice. A la prison de Marseille, plein de gens avaient été arrêtés directement par la Milice. La milice de Touvier.»*

«Nous étions nés juifs nous étions traqués»

Lou Helwaser explique, elle aussi, que ses parents ont été arrêtés par la Milice à Lyon. *«J'avais sept ans. La traque, la chasse. Notre cachette avait été dénoncée. Des femmes, des jeunes hurlaient, ils couraient dans tous les sens dans les cours d'immeubles, dans les rues. Les bébés pleuraient. Les consentants partaient avec une petite valise. Les miliciens, les policiers français, je m'en souviens : ils ouvraient grand leur cape pour essayer d'intercepter les fuyards. Jusqu'au dernier moment, des gamins de dix-sept ans essayaient de s'échapper des bus et les flics français les rattrapaient. Nous étions nés juifs, certains sans le savoir, nous étions traqués...»*

Après la Libération, Lou Helwaser apprend que les Britanniques ont hésité à rapatrier sa mère du camp de Bergen-Belsen parce qu'ils la *«croyaient morte»* : *«J'en ai voulu aux gens de l'hôpital de m'avoir autorisée à venir la voir. Jamais plus je n'ai pu la regarder sans cette vision. Trente-cinq ans, aveugle, atteinte de typhus, le crâne fracassé par la matraque d'un SS lorsqu'un jour de pluie, elle avait voulu se mettre à l'abri. Nous étions des proscrits autant que des victimes, j'avais honte. Honte d'avoir porté une étoile jaune, honte de tout ce qui s'était passé.»*

Lou a entendu certains commentaires sur le procès : *«Procès inique»*, *«il faudrait pardonner»*, *«Touvier martyr»*. *«Cinquante ans après, quelle impuissance... C'est comme si on traînait encore cette fatalité. Qu'ils aient honte! C'est à leur tour – c'est à son tour – d'avoir honte. Ces hauts fonctionnaires français qui se cooptaient, se protégeaient.»* Sur son badge de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France, il est inscrit en grosses lettres : *«Militants de la mémoire»*.

Des membres de l'Union des étudiants juifs de France distribuent des tracts citant des extraits du serment du milicien lors de sa prise de fonction *«contre la lèpre juive et pour la pureté française»*.

Esther, une étudiante de vingt ans, dit que *«c'est à la deuxième, troisième génération d'en parler. On aborde le sujet avec les anciens et c'est le silence gêné, les yeux détournés»*. Hélène, soixante-trois ans, dit seulement : *«Mon père, la famille de mon mari, sa mère, ses sœurs dont un bébé de quatre mois ont été déportés. Sans commentaires.»* Sarah, soixante-quatre ans, explique que pendant des années, elle a regardé les personnes âgées dans les rues de Paris en se disant : *«Je suis peut-être passée à côté. Elle a perdu la mémoire, elle ne peut plus me reconnaître»*. Sa mère, malade à l'hôpital Rothschild, avait été internée à Drancy pour rejoindre Auschwitz *«sur ordre des policiers français»*.

Michel, soixante ans, lui, se souvient d'un inspecteur de police, également français, entrer dans l'unique pièce où il vivait *«à quatre, avec mes parents et mon frère Jacques»*. *«Ma mère était souffrante, on pensait qu'il n'allait pas l'arrêter. Il a dit :* «Et les enfants, on les emmène?» *Ma mère a eu la présence d'esprit de dire qu'elle avait une belle-sœur* «française» *qui pouvait nous héberger. Je me souviens, j'avais huit ans et je pleurais, je pleurais. Pendant des années, je la revoyais dans mes rêves qui revenait à la maison.»* Son père, vivant dans la clandestinité a été arrêté quelques jours avant la Libération, en mars 1944, alors qu'il faisait la queue à une soupe populaire.

«On a fait le chemin inverse»

«Après la guerre, dans les orphelinats, on nous a fait oublier. Il fallait réapprendre à vivre. Ensuite, on nous a dit : il faut se souvenir. Et on a fait le chemin inverse. On s'est rendu compte que les prescriptions concernant les criminels de guerre s'éteignaient les unes après les autres. Nous avons eu des enfants. En même temps, on ne voulait pas tout leur jeter à la figure, les traumatiser. Comment dire ce qui s'est passé?»

«Ce n'est pas possible, dit Sarah. *Il n'y a pas de mots. On a souvent peur de ne pas être compris parce qu'on imagine que les autres ne peuvent pas imaginer.»* Michel s'excuse presque, ne veut pas parler des Français mais du *«gouvernement de l'époque : il a commis des erreurs, il faut qu'il le reconnaisse, c'est une question d'honnêteté»*. Touvier, pourtant, est un Français ordinaire, *«un minable,* dit Sarah, *à qui l'époque a donné une puissance criminelle»*. Ils sont là sous la pluie et le soleil, retranchés derrière les barrières, presque seuls, alors que les autres manifestants se sont déjà dispersés, regrettant que le procès Bousquet, *«beaucoup plus significatif»* (1), n'ait pas eu lieu, se racontant des anecdotes – *«C'est terrible quand les médecins vous demandent si vous connaissez vos antécédents médicaux»* –, précisant encore, comme si c'était utile, que *«des atrocités, il y en a encore aujourd'hui dans le monde et que l'horreur, il faut la condamner* partout, *y compris le massacre d'Hébron»*. Et ils finissent par s'en aller, fatigués *«de ressasser, de se justifier»*. A l'intérieur du palais de justice, les magistrats délibèrent sur la question de savoir si la constitution des parties civiles est juridiquement acceptable.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

(1) Secrétaire général de la police du régime de Vichy (1942-1943), René Bousquet a été l'organisateur de la rafle des juifs du Vél'd'Hiv. Il a été assassiné il y a neuf mois à Paris par un illuminé.



Dix ans après la création de la nouvelle peine

La chancellerie souhaite développer le travail d'intérêt général

Votée à l'unanimité par le Parlement il y a dix ans, le travail d'intérêt général (TIG) est parvenu à se faire une place dans le système pénal français : aujourd'hui, pour 100 peines d'emprisonnement ferme, les tribunaux prononcent 14 TIG. Si l'on met de côté les îles britanniques, qui ont créé le *Community Service* en 1972, la France, avec 13 267 TIG prononcés en 1992, est le seul pays européen où le travail d'intérêt général occupe une place significative.

■ COLLOQUE. Au cours d'un colloque sur les dix ans du TIG, jeudi 17 mars à Paris, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a déclaré qu'il souhaitait *« développer les peines alternatives à la détention »*. La chancellerie espère que cette priorité en faveur des TIG pourra limiter le recours à l'emprisonnement et diminuer la population carcérale, qui a augmenté de plus de 60 % en un peu plus de vingt ans.

Il y a dix ans, Robert Badinter, *alors garde des sceaux, créait* le travail d'intérêt général (TIG) (1). Inspiré du *Community service* en vigueur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le TIG devait à la fois éviter les ravages provoqués par les courtes incarcérations et offrir au condamné une chance de se réinsérer. Dix ans plus tard, le discours n'a guère varié. *« Le TIG est une peine qui allie les idées de sanction et de réparation*, notait le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, en ouvrant un colloque sur le sujet, jeudi 17 mars à Paris. *Il évite les effets pervers de la détention (...) et offre au condamné une chance de se réinsérer en participant bénévolement à un travail au profit de la collectivité à laquelle il appartient et dont il a enfreint les règles. »*

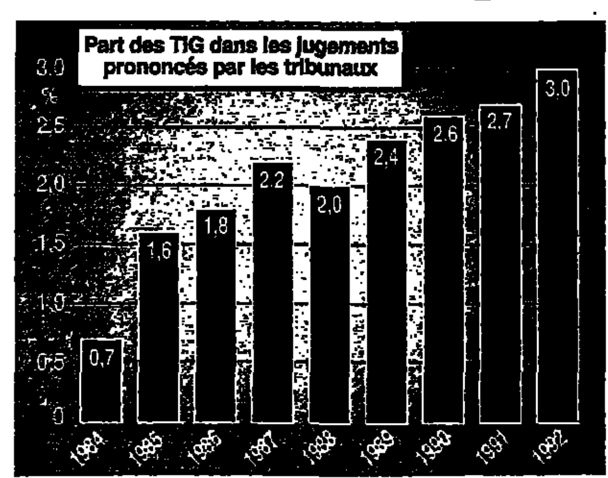
Au fil des ans, le TIG est peu à peu entré dans les mœurs judiciaires : aujourd'hui, pour 100 peines d'emprisonnement ferme, les tribunaux prononcent 14 peines de TIG, ce qui représente environ 3 % de l'ensemble des jugements rendus par les tribunaux (*voir graphique*). Avec plus de 13 000 condamnations en 1992, la France est parvenue à se forger une situation unique en Europe : si l'on met de côté les Iles britanniques, qui ont instauré le *Community service* en 1972, la France est, selon Pierre Tournier, chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales et expert auprès du Conseil de l'Europe, *« le seul Etat européen où le TIG existe de façon significative parmi les sanctions prononcées par les tribunaux »*. Le nouveau code pénal est venu couronner cette évolution : alors que l'ancien considérait l'emprisonnement comme la peine de référence – les TIG étaient alors des peines *« de substitution »* –, le nouveau considère le travail d'intérêt général comme une peine à part entière, symboliquement citée aux côtés de l'emprisonnement ou de l'amende dans le chapitre sur les peines correctionnelles (2).

Confrontation avec les victimes de la route

Plutôt jeunes, plutôt chômeurs, les condamnés pour vol et recel forment aujourd'hui les plus gros bataillons des « tigistes » : en 1992, ils représentaient 53,3 % des personnes astreintes à un travail d'intérêt général. En plus des postes *« classiques »* d'entretien *ou de petit travail administratif*, certaines juridictions tentent d'inventer de nouvelles formules : à Nice, certains tigistes partent ainsi dans une association de réfection de vieux gréements, Les Voiles d'or, qui propose à la fin du TIG une promenade en mer sur le bateau réhabilité, tandis que d'autres – c'est le cas à Clermont-Ferrand – travaillent sur des chantiers du patrimoine.

Depuis quelques années, les TIG servent également à sanctionner les conducteurs imprudents : en dix ans, de 1984 à 1994, la part des infractions à la circulation routière dans les TIG est passée de 12,9 % à 23,8 %. Le pionnier français du « TIG-routier » est le tribunal de Bordeaux : depuis 1988, les magistrats girondins envoient ces délinquants qui n'ont pas toujours leur place en prison au centre de rééducation fonctionnelle de la Tour de Gassies, qui accueille les grands accidentés de la route. *« Plutôt que de leur faire faire des travaux dont la seule vertu est de les occuper, nous voulons leur faire prendre conscience de la gravité de leurs actes*, explique le procureur de la République, Patrice Davost. *La confrontation avec les victimes de la route est difficile, mais elle a une grande utilité. »*

Le TIG a malgré tout ses limites. Cette peine qui mêle plus que toute autre l'éducation et la répression exige un suivi que les Comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) et les lieux d'accueil ne peuvent pas toujours assurer. Les postes sont en outre difficiles à trouver : depuis 1990, les CPAL doivent dénicher tous les ans 13 000 TIG pour leurs condamnés.



La surpopulation carcérale

Beaucoup s'interrogent enfin sur le « public » des TIG : faut-il limiter cette peine aux conducteurs imprudents et aux jeunes chômeurs condamnés pour vol, comme c'est majoritairement le cas actuellement, ou l'étendre plus largement aux toxicomanes et aux exclus, même lorsqu'ils n'ont pas de domicile fixe ?

« Les salariés nous posent également un gros problème, concluait Christiane Chelle, directrice de probation à Grasse. *Il est difficile de trouver des associations ou des collectivités qui acceptent d'accueillir les « tigistes » pendant le week-end ou le soir. »*

Les TIG ne peuvent bien sûr pas lutter à eux seuls contre l'augmentation de la population carcérale, qui est fortement liée à l'allongement des peines, mais ils ont permis depuis leur création de limiter le recours à l'emprisonnement. Le développement, au début des années 80, des mesures alternatives à la détention, a ainsi stabilisé le nombre des incarcérations, qui avait pourtant énormément progressé au cours de la décennie précédente. *« En dix ans, de 1970 à 1980, le nombre d'incarcérations annuelles est passé de 71 800 à 97 000*, soulignait Pierre Tournier. *Si cette tendance s'était prolongée, l'administration pénitentiaire aurait enregistré près de 140 000 incarcérations en 1990. Le chiffre réel, un peu plus de 78 000, lui est inférieur de moitié. Les efforts réalisés dans le développement des politiques alternatives ne sont donc pas vains. »*

Inquiète face à l'augmentation continue de la population carcérale, la chancellerie suit ces débats avec attention. *« Faudra-t-il construire 12 000 à 15 000 nouvelles places de prison dans les années qui viennent ?* demandait Pierre Méhaignerie. *Je ne le souhaite pas. J'espère que le développement des peines alternatives pourra constituer une voie plus modérée. »* L'avant-projet de loi quinquennale sur la justice qui devrait être soumis au Parlement au printemps propose de remplacer les courtes peines d'emprisonnement infligées aux insoumis qui refusent le service national et aux simples usagers de stupéfiants par des TIG assortis, pour ces derniers, d'injonctions thérapeutiques *(le Monde* du 15 mars). Dans ce texte, le ministère estime que 50 % des peines de moins de six mois de prison pourraient être *« converties »* en TIG.

ANNE CHEMIN

(1) Le TIG, qui sanctionne un délit ou une contravention, consiste à effectuer un travail non rémunéré d'une durée de 40 à 240 heures au profit de la collectivité. Cette peine peut avoir lieu dans une collectivité publique (63,9 % des organismes d'accueil), un établissement public (12 %) ou une association habilitée (24 %).

(2) Contrairement à l'emprisonnement ou à l'amende, le TIG reste cependant à la discrétion des juges dans les limites autorisées par la loi : quand il énumère les délits, le code, qui prévoit une peine évaluée en emprisonnement et en amende, ne l'évalue pas en heures de TIG.

► Une exposition sur le TIG organisée par la direction régionale des services pénitentiaires de Paris aura lieu à la galerie Belvédère, toit de la Grande Arche, du 24 au 31 mars.

« Un moment positif »

Sur la porte, une simple plaque dorée indique *« Antenne du comité de probation, service du travail d'intérêt général »*. Tous les jours, ce service situé au cœur du palais de justice de Paris accueille les « tigistes » qui viennent accomplir leur peine dans la capitale. *« En 1993, nous avons suivi 810 dossiers*, précise Pierre Pélissier, le juge de l'application des peines qui dirige l'antenne. *Les postes que nous proposons aux condamnés sont extrêmement variés : cela va du petit travail administratif au balayage en passant par le jardinage ou l'enregistrement de cassettes pour les aveugles. »*

Il y a quatre mois, Patrice, qui s'était installé quelques jours dans la propriété d'un colonel sans y être invité, a été condamné à 240 heures de TIG par le tribunal de Dôle. Depuis le début du mois de mars, il travaille huit heures par jour à l'imprimerie du palais de justice de Paris. Michel, qui a *« volé une voiture, cassé un magasin et tapé un flic »*, lave les murs de la cour d'honneur tandis que Tony, qui a eu une altercation avec des policiers, travaille au service des photocopies. *« J'ai soixante heures à faire*, raconte-t-il. *Je fais des photocopies de jugements ou de décisions sur les divorces. »*

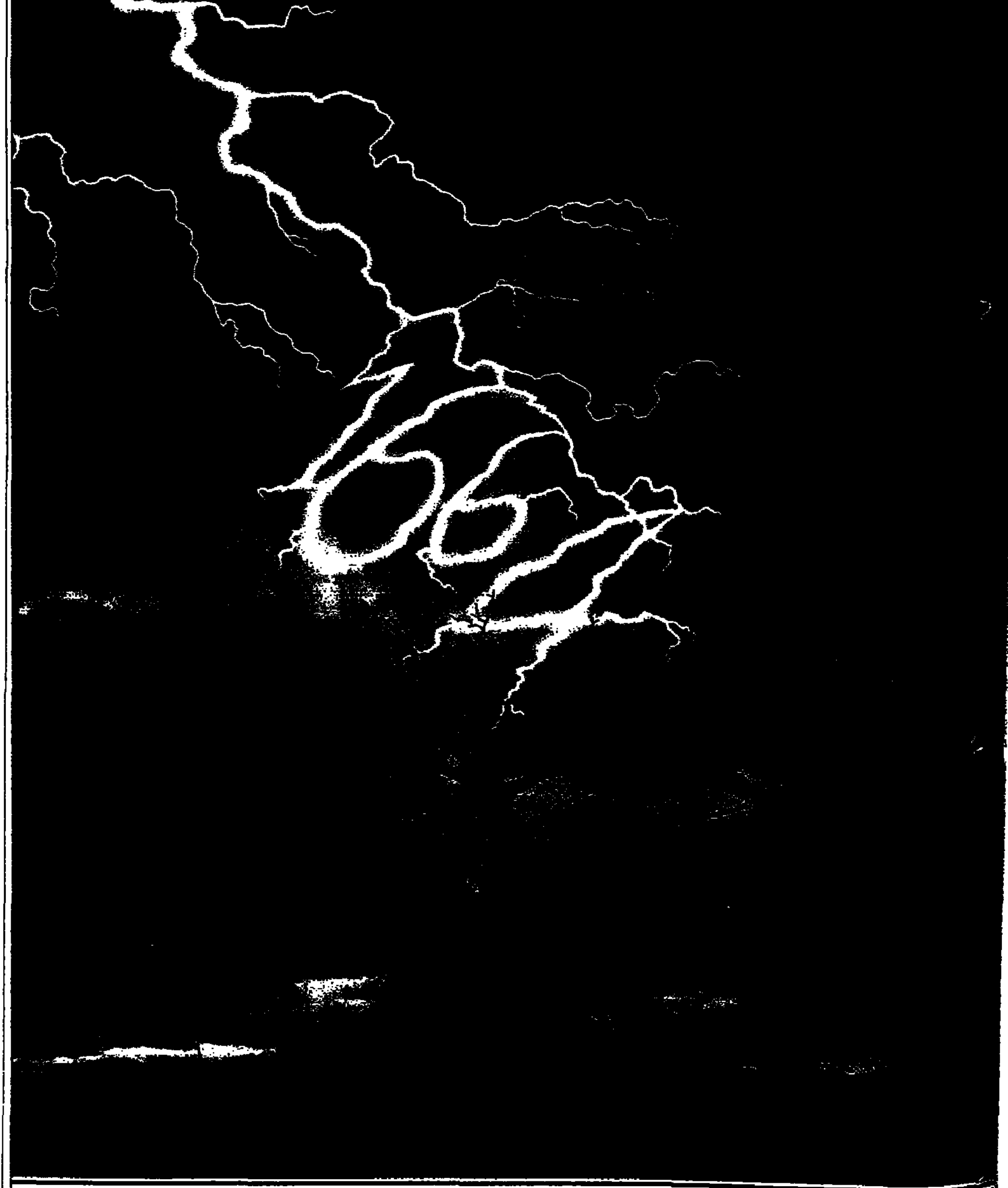
Tous en conviennent : ils préfèrent travailler pour la collectivité qu'aller en prison. *« La prison, ça rend soucieux*, soupire Max, qui a vidé une réserve d'électronique avec des copains. *Je me sens honteux de voir ma mère dans un parloir. Ça me travaille la tête d'être enfermé là-dedans. »* Le TIG n'est cependant pas toujours la solution de facilité. *« J'ai été condamné à cent vingt heures de TIG à cause d'un cambriolage dans une caravane*, raconte Thierry. *J'aurais pu me la couler douce en prison. Tu attends, tu dors et tu regardes la télé. Là, j'ai fait mon TIG chez Emmaüs, à Neuilly-Plaisance. Ça évite les barreaux et ça sert à quelque chose. »*

Avec ces peines, certains découvrent pour la première fois de leur vie les rythmes du monde du travail. *Il faut être là tous les matins à 9 heures et travailler jusqu'à 17 heures*, note Max, vingt-cinq ans, qui n'a presque jamais travaillé. *Honnêtement, ça faisait longtemps que je ne m'étais pas levé à 8 heures du matin... »* Le temps de travail est soigneusement décompté : tous les jours, le responsable de l'association ou du service note les heures d'arrivée et de départ des tigistes. Les absences et les retards sont immédiatement signalés à l'antenne du comité de probation.

Malgré l'augmentation du nombre de dossiers – le service suivait 474 TIG en 1990 contre 810 en 1993 –, le service parvient à trouver suffisamment de travaux. Le succès n'est pas total – quand ils ne respectent pas les obligations du TIG, les condamnés sont parfois incarcérés –, mais l'effort est loin d'être inutile. *« Les TIG ne sont pas la panacée*, conclut M. Pélissier, *mais il s'agit malgré tout d'un moment positif où les condamnés font quelque chose. »*

A. C.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION



RELIGIONS

Un déjeuner sans cérémonie

François Mitterrand chez les protestants

« Simplicité », *« franchise »*, *« amitié »*. Les responsables du protestantisme français ne cachaient pas leur satisfaction au moment de prendre congé de François Mitterrand, leur hôte à déjeuner, jeudi 17 mars, à la Maison du protestantisme, 47, rue de Clichy, à Paris. Après Michel Rocard, alors premier ministre (qui fait partie de la famille), le 27 janvier 1989, après Jacques Chirac le 3 juillet 1992, le bureau du conseil de la Fédération protestante de France avait invité le chef de l'Etat pour une conversation à bâtons rompus. Transmise par le pasteur Jacques Stewart, son président, au cours de la dernière cérémonie de vœux à l'Elysée, l'invitation avait été presque aussitôt acceptée.

Comme les apôtres, ils étaient douze autour du chef de l'État, présidents des grandes Eglises, œuvres et mouvements du protestantisme : Michel Bertrand pour l'Eglise réformée de France, Jean-Michel Sturm pour l'Eglise évangélique luthérienne, Michel Hoeffel pour l'Eglise de la confession d'Augsburg d'Alsace et de Lorraine (ECAAL), Robert Sommerville pour les baptistes, Christian Seitre pour l'Eglise apostolique, etc. A l'heure où les manifestations contre le CIP grondaient dans Paris, le président de la République ne s'est pas fait prier pour encourager des Eglises, hier cibles de Charles Pasqua, dans leur rôle de *« dénonciation »* de toutes les discriminations et de toutes les formes d'exclusion.

Tous les sujets d'actualité – l'angoisse des jeunes, le malaise des banlieues, le sort des immigrés – ont été passés en revue, le temps pour François Mitterrand *d'exprimer le souhait d'une politique de la ville « plus entreprenante », « plus audacieuse »*. La situation extérieure ne fut pas écartée, notamment les drames de l'Afrique, où le président de la Fédération protestante de France vient de faire un voyage (Burundi), et ses hôtes n'ont pas manqué d'approuver le chef de l'Etat invitant les Eglises, en substance, à ne pas se contenter de *« propos bénisseurs »*, à s'attacher à tout ce qui est *« à la racine »* des injustices économiques, d'un sous-développement qui perdure, des menaces constantes qui pèsent contre la démocratie.

Ils avaient toutefois quelque chose d'encore plus gros sur le cœur. Forts de leurs liens avec la puissante Eglise évangélique allemande, les responsables du protestantisme français ont regretté, devant M. Mitterrand, que l'Allemagne ne soit pas présente aux cérémonies commémoratives du débarquement. *« Tout n'est pas joué »*, a répondu François Mitterrand, tentant de les rassurer et expliquant, en substance, que la commémoration du débarquement n'est peut-être *pas la meilleure occasion de célébrer la réconciliation entre les anciens alliés et le peuple allemand*. En toute hypothèse, les protestants ont décidé de ne pas attendre et de multiplier les rencontres avec les autres Eglises pour favoriser un climat de réconciliation, de *reconnaissance et de pardon mutuels*.

A l'heure du dessert, le président a élevé son propos, évoquant *la responsabilité des Eglises dans la société d'aujourd'hui*, regrettant qu'elles n'aient pas toujours su tenir leur rôle et assumer davantage les risques d'une parole *« porteuse de transcendance »*. Les Français n'ont-ils pas trop attendu du politique, pas assez des Eglises? Ce défi n'était *pas pour déplaire aux protestants* français. Dans le strict respect de la laïcité, ont-ils précisé, cette autre valeur commune aujourd'hui menacée et qu'ils partagent avec le président.

H. T.

Les crispations du judaïsme français

Suite de la première page

Sans doute, la laïcité à la française exige-t-elle beaucoup de souplesse et de doigté. Mais ces polémiques à répétition illustrent les risques de dérive liés à la « re-judaïsation » de la communauté, qui est manifeste depuis l'arrivée massive des sépharades de retour d'Afrique du Nord au début des années 60. Elles tranchent avec la *gestion tranquille héritée de* l'Emancipation et de Napoléon, qui ne tolérait aucune atteinte aux institutions laïques et républicaines et aménageait des espaces disponibles pour toutes les conceptions séculières, politiques, culturelles, mais également religieuses, de l'identité juive.

Cette tradition d'équilibre et de modération a été rompue en quelques années. Le judaïsme bon teint d'hier (*« On mange* casher *chez soi, mais on va manger des moules dehors »*) n'a plus le vent en poupe. C'est un judaïsme de stricte observance qui aujourd'hui donne le ton, au point de laisser s'ouvrir ce débat, inimaginable il y a quelques années, sur le droit de voter un jour de Pâque. Certains y voient des comptes mal réglés avec la France au sein d'une communauté désormais majoritairement composée de sépharades rapatriés d'Afrique du Nord. Mais c'est prendre le problème par le petit bout de la lorgnette. En fait, n'hésite pas à dire le rabbin Josy Eisenberg, *« on assiste, aujourd'hui en France, au développement d'une néo-orthodoxie ou d'une hyper-orthodoxie qui, à l'exception de quelques sectes répertoriées, est unique dans notre histoire »* (1).

La sociologue Martine Cohen (2) attribue cette évolution à trois séries de facteurs : la mémoire du génocide, Israël et le regain de la pratique religieuse. La mémoire du génocide, d'abord : elle est devenue obsédante, régulièrement ravivée par les campagnes révisionnistes et par la succession des « affaires », aujourd'hui Touvier, après Barbie ou le carmel d'Auschwitz. Israël : les *événements sur une terre qui* occupe une place centrale dans la théologie juive ont développé une sorte d'identité de substitution, qui fait dire aujourd'hui que tout juif français ne peut être que pro-israélien. Enfin, le renouveau religieux : les lieux de culte et d'études (*yeshivots, talmud-torah*) se multiplient (le nombre des écoles juives a doublé de 1976 à 1986), de même que les bains rituels ou les commerces *casher*. La pratique du *shabat* touche de plus en plus de jeunes ou d'intellectuels laïcs qui n'avaient pas été élevés dans le judaïsme ou y avaient renoncé.

Les signes d'un néo-cléricalisme

Mais c'est une hyperreligiosité qui se limite le plus souvent à son aspect disciplinaire, à une stricte observance de règles qu'on appelle ici les *mitsvot*. Elle prédispose peu, par exemple, au dialogue avec les autres confessions, moins florissant aujourd'hui que dans les années 70, sauf peut-être avec les musulmans au nom des solidarités d'hier avec l'Afrique du Nord. Elle s'ouvre peu, dans les écoles juives, aux sciences profanes. Il n'existe pratiquement plus de filière littéraire dans les lycées juifs, constate un observateur. Comment concilier, en effet, la philosophie et l'histoire juives, l'exégèse biblique, la kabbale et la mystique, avec l'enseignement de Spinoza, de Nietzsche, de Heidegger, sans parler de Montherlant ou de Céline?

Ce néo-cléricalisme s'exhibe dans le vêtement, s'affiche dans les rues à l'exemple des Loubavitch. Il explique l'intransigeance de plus en plus grande des autorités rabbiniques vis-à-vis des *demandes* de conversion issues de mariages mixtes : elles sont mille cinq cents adressées chaque année au Consistoire et au tribunal rabbinique. Quelques-unes seulement sont acceptées au prix d'années de formation qui tiennent plus du parcours du combattant que d'un légitime noviciat.

Discours « exclusiviste » voire « ghettoïque »

Depuis cinq mille ans, le judaïsme vit traditionnellement sous les deux espèces : *le particularisme et l'universalisme*. C'est le premier qui semble aujourd'hui l'emporter. Inquiètes par la montée de ce discours religieux monocolore perçu comme *« exclusiviste »*, voire *« ghettoïque »*, des associations laïques, principalement composées d'intellectuels, tentent de réagir depuis la fin des années 80.

Mais désormais c'est au sein du judaïsme religieux lui-même qu'éclatent les divergences. Au Consistoire de Paris, pour battre Benny Cohen, réputé ultra-orthodoxe, les défenseurs d'un judaïsme plus traditionnel et modéré, derrière Moïse Cohen, ont dû réviser leurs positions sur la religion. La controverse a éclaté au sein des instances consistoriales elles-mêmes après le mot d'ordre d'abstention du grand rabbin de France pour le deuxième tour des cantonales. Et on a vu Jean-Pierre Bansard, *président* du Consistoire central, désavouer Joseph Sitruk : *« Aucune institution ne saurait se substituer à la décision individuelle des électeurs, ni les soustraire aux lois de la République »* (*le Monde* du 18 mars).

Enfin, autour d'intellectuels religieux juifs récemment réunis dans le GESHER (Groupe d'études, de suggestions et de recherche), se développe un courant qui a pour ambition de servir de pont au sein d'un judaïsme de plus en plus fragmenté, tenté de se rétracter et de s'isoler (3). Mais à vouloir réconcilier l'identité religieuse juive avec la modernité, il aura fort à faire.

HENRI TINCQ

(1) *Dans le mensuel l'Arche, février* 1994.

(2) Dans la revue *le Débat*. Mai-août 1993 (n° 75).

(3) Le groupe GESHER a été fondé le 21 novembre dernier à l'initiative d'Armand Abecassis, de Gilles Bernheim, Raphaël Draï, Josy Eisenberg, Gérard Haddad, Georges Hansel, Shmuel Trigano. Il vient de tenir un colloque sur les conversions. 1, rue des Maraîchers, 93240 Stains.

La polémique autour de la participation aux élections cantonales

« Je n'appelle pas à l'abstention » affirme le grand rabbin Joseph Sitruk

Dans une interview à *l'Express* (17-23 mars) et *par un communiqué* du grand rabbinat de France, diffusé jeudi 17 mars, Joseph Sitruk se défend d'avoir donné aux électeurs *juifs une consigne* d'abstention pour motif religieux le 27 mars, jour de la Pâque. *« Je n'appelle pas à l'abstention. Je n'ai jamais donné de mot d'ordre politique*, dit à *l'Express* le grand rabbin de France. *J'estime que la communauté est neutre et constituée de gens majeurs. J'ai voulu simplement apporter une précision sur un plan exclusivement religieux. » « Le grand rabbin est convaincu que chaque électeur juif a un devoir en tant que citoyen français, celui de voter »*, précise encore le communiqué. Cette *mise au point* est destinée, selon le grand rabbinat, à lever les *« incompréhensions »* qui avaient suivi les déclarations de M. Sitruk dans *Tribune juive* du 10 mars. Il déclarait alors qu'*« il était de son devoir d'appeler les juifs à ne pas voter le 27 mars »*, si un report du deuxième tour, comme il l'avait demandé, n'était pas accepté par le ministère de l'intérieur.

« Que chacun de nous vive son judaïsme comme il l'entend et que chacun se détermine selon sa seule conscience », avait affirmé de son côté, mercredi 16 mars, le président du Consistoire central de France, Jean-Pierre Bansard.

Vendredi saint...

Les deux élus régionalistes du conseil régional d'Alsace, Robert Spieler et Jacques Cordonnier (ex-Front national), ont appelé, jeudi 17 mars, les conseillers généraux des deux départements alsaciens à *« refuser de siéger »* le Vendredi saint, jour férié légal en Alsace et en Moselle.

« Nous considérons (...) qu'au-delà des convictions religieuses, le caractère férié du Vendredi saint en Alsace-Moselle fait partie de notre patrimoine rhénan », affirment les élus du mouvement Alsace d'abord. Après les élections cantonales des 20 et 27 mars, les conseillers généraux doivent se réunir le vendredi 1er avril pour élire leurs présidents. L'absence des conseillers généraux le Vendredi saint permettra de constater que *« le quorum n'est pas atteint »* et de *« reporter l'élection du président à un autre jour »*, expliquent les deux régionalistes.



DÉFENSE

Pour la première fois

Des Mirage F1 marocains participent à un exercice allié au-dessus de la France

Pour la première fois, les avions de six armées de l'air étrangères – notamment des Mirage F1 marocains – viendront appuyer la défense aérienne, en France, lors d'un important exercice aérien, qui est baptisé «DATEX-94» et qui est destiné à tester la capacité de l'armée de l'air française à défendre le ciel national. Cet exercice de grande ampleur aura lieu les 22 et 23 mars et il concerne un espace aérien au sud d'une ligne qui va de Vannes à Strasbourg, *via* Metz.

Le camp attaquant – près de mille quatre cents «sorties» offensives en deux jours – mobilise, outre des avions de l'armée de l'air française et de la marine nationale, des appareils en provenance de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne et de l'armée de l'air et de l'aéronavale américaines. Les raids seront exécutés sur la quasi-totalité des bases françaises dans la zone.

De son côté, la défense aérienne, outre des batteries de missiles sol-air de toutes catégories, déploiera au total cent cinq avions d'interception français, notamment des Mirage 2000 DA et des Mirage F1. Elle sera renforcée, pour la première fois, par des unités venant de six pays étrangers.

C'est ainsi que des avions allemands stationneront à Dijon; des avions belges, à Luxeuil; des avions américains à Orange; des avions néerlandais et espagnols, à Mont-de-Marsan; et des avions marocains (il s'agit de cinq Mirage F1) à Cognac.

Deux généraux français, le général de corps aérien Bernard Norlain et le général de corps aérien François Vallat, ont été chargés de coordonner, respectivement, l'attaque (depuis le PC de Metz-Guise) et la défense (depuis le PC de Taverny). Les précédents exercices «DATEX» faisaient appel aux alliés américains et européens de la France pour la partie offensive. C'est la première fois, en revanche, que des avions alliés participent à la défensive de la France et que, de surcroît, l'armée de l'air marocaine vient s'agréger au dispositif.

Avec l'arrêt de ses trois derniers réacteurs

La Russie met fin à sa production de plutonium militaire

Dernière des cinq grandes nations nucléaires à produire encore du plutonium pour la fabrication d'armes, la Russie va stopper l'activité de ses trois derniers réacteurs destinés à cet usage. Annoncée à Washington à l'issue de trois jours de négociations entre Russes et Américains, cette décision marque une nouvelle étape dans le processus de désarmement mondial amorcé dans les années 80. Aux plus belles heures de la «guerre froide», quatorze réacteurs répartis sur trois sites produisaient en Russie du plutonium (sous-produit de l'irradiation de l'uranium) *et du tritium destinés aux armes* nucléaires.

Six de ces réacteurs – cinq à Kychtym et un à Tomsk – avaient déjà été fermés entre 1987 et octobre 1990. *«La production de ces réacteurs n'a plus grand sens aujourd'hui»*, et ces installations constituent *«une menace pour le monde entier»*, a déclaré Mme O'Leary, secrétaire d'Etat américain à l'énergie. *«Il y a huit ans, même dans mes rêves les plus fous, je n'aurais pas pu imaginer que nous en arriverions là»*, a renchéri Viktor Mikhaïlov, ministre russe de l'énergie atomique. Pour produire de nouvelles armes nucléaires, les Russes, comme les Américains, gardent toutefois la possibilité d'utiliser leurs capacités d'enrichissement d'uranium, ou encore de récupérer le plutonium issu du démantèlement de leurs armes obsolètes.

ESPACE

Plus de 11 milliards de francs pour l'espace français

Le CNES recentre ses activités sur ses programmes nationaux

Le budget en légère hausse – un peu plus de 11 milliards de francs pour 1994 – que le gouvernement français consacre aux activités spatiales témoigne que l'espace est encore une priorité. Mais, signe des temps, les efforts se feront en faveur des programmes nationaux, la France envisageant désormais de plafonner sa contribution aux programmes européens.

«Malgré des circonstances économiques difficiles, nous avons un bon budget pour 1994. Ce n'est pas le cas pour tous.» Avec une dotation de 11 039 millions de francs, le *Centre national d'études spatiales* (CNES) s'en tire bien, et son président, René Pellat, peut se féliciter de cette progression apparemment modeste (0,9 %) du budget de l'Agence spatiale française qui montre que *«l'espace reste une priorité pour le gouvernement français»*.

Priorité donc, mais priorité raisonnée. Les temps sont révolus où le budget du CNES connaissait des taux de croissance de 7 % comme en 1992 ou de 4 % comme en 1993. Les résultats mitigés de la conférence de Grenade sur l'avenir de l'Europe spatiale, fin 1992, la crise économique mondiale et les atermoiements, ces derniers mois, des Européens sur la suite à donner aux programmes de vols habités sont passés par là.

Déjà, à Grenade, un expert français avait donné le ton en expliquant que les ambitions françaises allaient au-delà des programmes de l'Agence spatiale européenne (ESA) et que si on voulait *«conserver nos capacités, il faut,* disait-il, *garder un équilibre entre les activités européennes d'une part, et, de l'autre, nos propres programmes civils et militaires et nos coopérations bilatérales»*.

Le budget 1994 commence à traduire dans les faits ces tendances. Certes, cet exercice n'est pas encore très différent de l'exercice 1993, mais il marque, comme l'a souligné le directeur général du CNES, Jean-Daniel Lévi, l'apparition d'*«une relation plus institutionnalisée avec la défense»* rendue nécessaire par le programme militaire d'observation optique (Hélios) et ceux à venir d'écoute des émissions radar (Cerise et Zenon) et d'observation radar (Osiris).

Dans ce domaine où le CNES gère environ 1 milliard de francs, *«la dynamique de ce rapprochement entre civil et militaire, malgré quelques difficultés de mise en place, est* [selon M. Levi], *forte et pleine de promesses»*. Mais, comparativement, celle qui se dessine en faveur de l'Europe tend plutôt vers... un plafonnement de la contribution française autour de *5,1 milliards* de francs *pour* les années à venir.

L'Europe à budget constant

«Nous nous conduirons comme de bons Européens», affirme M. Pellat, *«mais nous serons désormais moins tirés par les programmes de l'Agence,* complète M. Levi. *Nos engagements vis-à-vis de l'ESA représentent 55,3 % de nos autorisations de programme. Ce n'est pas un secret, nous n'irons pas plus loin. Ce n'est pas un mouvement anti-ESA, mais cela nous permettra, à partir de 1997, avec la baisse des besoins pour le développement du lanceur Ariane-5, de dégager des moyens pour l'avenir et nos programmes nationaux»*.

Le budget de 1994, dont les autorisations de programme (8 400 millions de francs) sont en hausse de 3,4 % et les dépenses ordinaires (875 MF) le sont de 2,9 % (1), ne traduit pas encore toutes ces orientations :

– **L'accès à l'espace**, avec 4 148 MF (3,8 %), consomme la majeure partie des crédits dont l'essentiel va au programme Ariane-5 (2 720 MF) et au Centre spatial guyanais (612 MF), les préprogrammes d'infrastructure orbitale récemment lancés – Colombus, Transport spatial (MSTP) et satellite de télécommunications DRS – recevant 624 MF (28,7 %).

– **Les sciences et les applications**, qui représentent respectivement 20 % et 13 % des activités du CNES, reçoivent 1 704 MF (6,4 %) et 1 087 MF (7,9 %) et sont appelées *«à croître substantiellement dans le futur»*. En particulier dans le domaine de l'environnement en forte hausse (896 MF contre 793 MF l'an dernier) et celui des applications où un effort devrait être fait pour ce qui concerne les télécommunications de demain, conformément aux conclusions du rapport Sillard et aux vœux du ministère de l'industrie en faveur d'*«un espace utile»*.

– **La préparation du futur** enfin, dont le budget, avec 485 MF (3 %), est en hausse sensible. Sur ces crédits, 450 MF sont réservés aux programmes nationaux et *«c'est un secteur,* affirme M. Levi, *que nous voulons remonter petit à petit, comme la NASA le fait, car c'est là que doit se préparer l'avenir et que doivent se mener les actions intelligentes»*.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Les ressources propres du CNES sont en revanche en baisse, avec 1 764 MF (– 10,3 %), mais les crédits de paiement, en passant de 7 500 MF en 1993 à 8 200 MF en 1994, permettent d'éponger certains retards de paiement, en particulier à l'égard de l'ESA.

Cinq lancements prévus d'ici à 1997 pour la fusée japonaise H-2. – La première fusée commerciale entièrement japonaise, H-2, devrait effectuer cinq lancements de satellites d'ici à 1997, a annoncé, vendredi 18 mars, l'agence spatiale japonaise (Nasda). Un mois après le premier tir réussi de cette fusée à deux étages (*le Monde* du 5 février), le Japon confirme ainsi son entrée sur le marché des lanceurs de satellites. Prévu pour l'été prochain, le premier lancement devrait permettre de placer sur orbite géostationnaire un engin expérimental de 2 tonnes, ETS-6. – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Renonçant aux manifestations de rue

Les chasseurs vont privilégier les pressions politiques

Les chasseurs ne manifesteront pas dans les rues de Paris. Ce n'est pas l'envie qui leur en manque, mais le président de l'Union des fédérations départementales, Pierre Daillant, a mis ses troupes en garde : *«Nous ne pouvons pas prendre le risque de ternir l'image de la chasse par des violences de rue, alors même que beaucoup associent déjà le fusil au goût de la violence.»* Réunis à la Mutualité à Paris, jeudi 17 mars, jour de la grande manifestation intersyndicale, les six cents représentants élus des fédérations et des associations de chasse spécialisées en sont donc restés à une plate-forme minimale : modification de la directive de 1979 sur les oiseaux migrateurs, d'une part, et adoption par le Parlement français, d'autre part, d'une loi qui fixe une fois pour toutes les dates d'ouverture (14 juillet) et de fermeture (15 février pour le colvert, 28 février pour les autres oiseaux).

Pour obtenir satisfaction sur ces deux points, les chasseurs vont donc continuer à faire pression sur les élus et sur le gouvernement français. Le gouvernement, pour qu'il vote et fasse voter par les onze autres la proposition de modification de la commission de Bruxelles lors du prochain conseil des ministres de l'environnement, le 24 mars. Les élus, pour qu'ils soutiennent la loi proposée par les chasseurs.

Beaucoup, à la Mutualité, ont souhaité que l'Union lance un appel à voter CPNT (Chasse, pêche, nature et tradition) aux prochaines élections européennes. Mais le président Daillant a rejeté cette proposition, estimant qu'il ne pouvait pas en même temps faire pression sur les élus de tous les partis politiques et appeler à voter pour une liste concurrente. *«Si nous échouons à Bruxelles, à Strasbourg et à Paris, alors nous n'aurons plus que la solution CPNT»*, a-t-il conclu.

R. C.

EN BREF

BASKET-BALL : Limoges ne défendra pas son titre de champion d'Europe à Tel-Aviv. – Le Panathinaïkos Athènes s'est qualifié, jeudi 17 mars, pour la finale à quatre du championnat d'Europe des clubs. Les Grecs ont battu le Limoges CSP, tenant du titre, en match d'appui des quarts de finale (87-73). Asphyxiés dès le coup d'envoi de la rencontre – ils étaient menés de 20 points à la huitième minute, – les Français n'ont jamais pu rejoindre le Panathinaïkos au score. A Tel-Aviv, le Panathinaïkos retrouvera ses compatriotes de l'Olympiakos Le Pirée, vainqueurs de Bologne (65-62), les Espagnols de Barcelone qui ont battu l'Efes Pilsen Istanbul (76-62) et de Badalone qui avaient dominé le Real Madrid mardi (71-67). – *(AFP.)*

SKI ALPIN : Vreni Schneider et Kjetil-André Aamodt sont assurés de remporter la Coupe du monde de ski. – L'Américaine Diann Roffe, championne olympique de la spécialité, a terminé sa carrière en remportant, jeudi 17 mars, le super-G de la finale de la Coupe du monde, à Vail (Colorado). L'Allemande Katja Seizinger, qui a terminé deuxième, s'attribue la Coupe du monde de super-G. Grâce à sa huitième place, la Suissesse Vreni Schneider est assurée de remporter la Coupe du monde toutes disciplines confondues. Chez les messieurs, le super-G a été remporté par le Norvégien Jan Einar Thorsen. En terminant quatrième, son compatriote Kjetil-André Aamodt a glané suffisamment de points pour devenir le premier Norvégien à gagner la Coupe du monde. – *(AFP.)*

VIOLENCES : un gendarme mobile percuté par une voiture lors des incidents de Saint-Florentin. – Participant au dispositif mis en place après des incidents, mercredi 16 mars à Saint-Florentin (Yonne), un gendarme mobile a été grièvement blessé, le lendemain en fin d'après-midi, par une voiture dont le conducteur a pris la fuite. Le véhicule aurait foncé sur les gendarmes qui se déployaient près d'un centre commercial, où une cinquantaine de jeunes se rassemblaient. Les jeunes habitants de la cité *HLM de Saint-Florentin* protestaient contre le verdict, trop clément à leurs yeux, condamnant à six ans de prison un cuisinier qui avait tué en 1990 un jeune Marocain (*le Monde* du 18 mars). Le conducteur du véhicule s'est constitué prisonnier, jeudi soir, auprès du procureur de la République et de la gendarmerie d'Auxerre.

***ECOUTES TÉLÉPHONIQUES :* le général Esquivié entendu par le juge Valat.** – Ancien collaborateur de Chrisitan Prouteau à la cellule antiterroriste de l'Elysée, le général de gendarmerie Jean-Louis Esquivié, a été entendu jeudi 17 mars pendant trois heures par le juge Jean-Paul Valat, chargé au tribunal de Paris de l'instruction de l'af*faires des écoutes téléphoniques* dont ont été victimes des personnalités, des journalistes, des avocats et des responsables politiques au milieu des années 80. Cette audition intervient après que le premier ministre ait indiqué par lettres au juge (*le Monde* du 16 mars) que les activités de la cellule antiterroriste ne relevaient pas du «secret-défense».

JUSTICE : nouvelles mises en examen au conseil général de Seine-Maritime. – L'affaire de corruption découverte dans les services du conseil général de la Seine-Maritime a conduit à la mise en examen d'un cinquième responsable de l'administration départementale ainsi qu'à celle du directeur d'une entreprise de travaux publics, a-t-on appris *jeudi 17 mars* (*le Monde daté* 6-7 mars). Yves Leherpeur, chef de l'agence départementale d'architecture, et Jean Rossi, directeur de la SOGEA Nord-Ouest, sont accusés de corruption à l'occasion de la passation de marchés publics. Ils ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire. Trois chefs d'entreprise et quatre hauts fonctionnaires du département ont déjà été mis en examen et restent sous mandat de dépôt.

FAITS DIVERS

L'enquête sur l'assassinat de Yann Piat

Six auditions infructueuses

TOULON

de notre correspondant régional

Les policiers qui ont entendu six personnes, jeudi 17 mars, dans le cours de l'enquête sur l'assassinat de Yann Piat, souhaitaient, surtout, recueillir de nouveaux renseignements leur permettant de mieux cerner le paysage politico-économique varois.

Il ne s'agissait pas de l'interpellation de suspects, comme nous l'avions écrit dans nos éditions d'hier par erreur, mais d'auditions de témoins. Celles-ci, confie-t-on dans les milieux proches de l'enquête, n'ont pas été *«aussi fructueuses qu'espéré»*.

Le maire et conseiller général (RPR) de La Valette-du-Var, Jacques Roux, figurait, comme nous l'avait indiqué une source sûre, sur la liste de ces témoins. Il devait être entendu en sa qualité d'ancien suppléant de Joseph Sercia, vice-président (UDF-PR) du conseil général du Var, aux dernières élections législatives dans la troisième circonscription du Var (Hyères-La Valette).

Lorsque les policiers se sont présenté, jeudi, dans la matinée, à la mairie de La Valette, ils ont appris que M. Roux était parti en vacances, la veille au soir et jusqu'au mardi 22 mars. L'audition de l'intéressé a donc été reportée à une date ultérieure. Nous avons eu connaissance de ce contretemps à une heure trop tardive pourrectifier notre information.

Les personnes entendues par les policiers étaient, pour la plupart, de petits entrepreneurs ou artisans locaux, dont un imprimeur hyérois ainsi qu'Armand Da Silva, ancien entrepreneur en bâtiment et ancien vice-président de la chambre de commerce de Toulon. Le nom de M. Da Silva avait été cité, en 1989, dans l'affaire de fausses factures de la SORMAE. Les enquêteurs ont également recueilli le témoignage de Guy de Courson, un homme d'affaires qui présida, un temps, le club de football professionnel de Toulon (*le Monde* du 18 mars).

G. P.

Les élections cantonales des 20 et 27 mars

Le RPR espère conquérir les présidences des conseils généraux des Yvelines et de Seine-et-Marne

Si les Parisiens, du fait du statut particulier de la capitale (*le Monde* du 15 mars), sont exemptés de leur devoir de citoyens, les habitants des sept autres départements de l'Ile-de-France sont appelés à voter, les dimanches 20 et 27 mars, lors des élections cantonales. Ils auront à choisir, au premier tour, entre 898 candidats dans les 146 cantons soumis à renouvellement, soit une *moyenne de six candidats par* canton, légèrement supérieure à celle du reste de la France.

En dépit de la latitude que peuvent laisser des élections locales, un seul parti, le Front national – qui s'en étonnera? –, se présente en parfait ordre de marche pour les cantonales, en Ile-de-France. Cent quarante-six candidats du parti de M. Le Pen se présentent dans les cent quarante-six *cantons soumis* à renouvellement en Ile-de-France. Le Parti communiste qui, longtemps, put se targuer d'appliquer une semblable discipline, aligne, cette fois, un candidat de plus qu'il ne faudrait, en raison d'une «primaire» entre orthodoxes et refondateurs, la seule en France, à Saint-Denis.

Avec 139 candidats, le Parti socialiste laisse la place, en de *rares endroits*, à des représentants du Mouvement des citoyens (en Seine-et-Marne) ou des mouvements écologistes (dans le Val-d'Oise). A droite, avec près d'une centaine de porte-drapeaux, le RPR confirme par avance sa suprématie sur les candidats patentés de l'UDF et sur ceux de la mouvance, mouvante, des notables modérés, étiquetés «divers droite». Au total, il y a très exactement deux fois plus de candidats se réclamant de la gauche et de l'écologie (478) que de candidats de la droite parlementaire (239).

La majorité part, pourtant, avec un indéniable avantage : elle n'a que 79 sièges renouvelables sur un total de 190 élus départementaux. La gauche en a, en revanche, 67 sur 107, parmi lesquels 16 conseillers sortants ne se *représentent pas : elle n'en est* que plus fragile.

Déjà largement majoritaire *dans la région, où elle compte* cinq présidences de conseils généraux sur sept, la droite n'a guère d'autre souci que de gérer au mieux ses propres rivalités internes. Sûre d'elle-même, elle se livre ainsi à treize vraies ou vraies-fausses primaires dans les dix-neuf cantons renouvelables des Yvelines.

L'enjeu n'est autre que la succession éventuelle de Paul-Louis Tenaillon, député (UDF-CDS), adjoint au maire de Versailles, qui ne dut son élection, en 1992, à la présidence du conseil général, qu'à *l'appoint* de voix socialistes, face à Franck Borotra, député RPR. Par candidats interposés, ce dernier fait en sorte que pareille mésaventure ne se reproduise pas. En Seine-et-Marne, où le président du conseil général, le sénateur Jacques Larché (UDF-PR), est minoritaire, au sein de la majorité, la compétition entre UDF et RPR joue pareillement dans sept cantons où, à une exception près, le conseiller sortant est de gauche.

Les socialistes en situation difficile

En revanche, dans les Hauts-de-Seine, le «patron» a fait le ménage. Les candidats récusés par le mouvement néo-gaulliste, y compris deux conseillers sortants, Georges Duhamel à Boulogne-Sud et Pierre Marino à Fontenay-aux-Roses, ont été exclus du RPR. Charles Pasqua, président du conseil général et ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, n'a pu éviter, dans son département, qu'une seule *véritable primaire*, à Courbevoie-Nord, entre le conseiller sortant RPR, Lucien Maroteau, et le député (UDF-PR) Jean-Yves Haby. Dans les autres départements de la petite couronne, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, gérés par le Parti communiste, les conflits, de ce côté-là, ont été évités.

A gauche, le retrait de certains conseillers sortants provoque parfois une multiplicité de candidatures : du Parti communiste au Mouvement des radicaux de *gauche, en passant par le Parti* socialiste et le Mouvement des citoyens (MDC), au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Le même éventail est proposé à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). En Seine-et-Marne un accord de non-agression a été passé entre le PS et le MDC, qui revendique deux conseillers sortants dans ce département. Dans le Val-d'Oise, la même tactique est appliquée dans quatre cantons, Enghien-les-Bains, Ermont, Pontoise et Vigny, mais, cette fois, avec les Verts et Génération Ecologie.

Plus que tout autre, le Parti socialiste est en situation difficile, lors de ces élections. Il remet en jeu 27 sièges sur les 37 qu'il détient dans la région. Plus précisément, cinq conseillers généraux socialistes, sur neuf, sont soumis à renouvellement dans le Val-de-Marne, cinq sur six en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, quatre *sur six en* Seine-Saint-Denis, quatre sur cinq dans les Yvelines, deux sur trois dans l'Essonne, *deux sur deux dans les Hauts-de-*Seine. Or, par surcroît, huit élus sortants ne se représentent pas, *parmi lesquels le sénateur Louis* Perrein à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise), Alfred-Marcel Vincent à *Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis)*, et Paul Picard, le maire de Mantes-la-Jolie (Yvelines).

Alors que le RPR accentue sa pression, et que le PCF gère, sans trop de risques pour lui, des successions aussi symboliques que celles de Georges Valbon, ancien président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, ou de Léo Figuières à Malakoff (Hauts-de-Seine), le Parti socialiste est en passe d'être durablement rangé au magasin des accessoires, dans les départements de la «région-capitale».

JEAN-LOUIS SAUX

Les fausses références gaulliennes de M. Girard

A chaque élection, Louis Girard réapparaît. Sa dernière prestation remonte au premier tour de l'élection législative partielle de Paris qui a vu la victoire, dimanche 6 février, de Daniel Vaillant (PS). Pour les élections cantonales, M. Girard, mercenaire invisible, qui ferraille sur la droite du Front national, en approuvant *«totalement»* l'action de Charles Pasqua, sera présent dans deux cantons du Val-d'Oise (Argenteuil-est et Enghien-les-Bains).

M. Girard, qui se présente, invariablement, sous l'étiquette «Trop d'Immigrés, la France aux Français», a déjà eu maille à partir avec la justice, en raison des propos qu'il développe sur la question. Sa prose destinée aux électeurs – *la commission officielle* de propagande électorale n'a qu'un *«contrôle restreint et technique»*, souligne le MRAP – reprend exclusivement le thème de l'immigration dans des termes qui peuvent, pour le moins, surprendre.

Ce «privé» de l'extrême droite y dénonce *«l'immigration clandestine, incontrôlée, délinquante»* et y livre des statistiques sur le Val-d'Oise qui font état de *«deux assassinats crapuleux par mois ainsi qu'une centaine de viols, cinq cents cambriolages ou vols par jour, mille agressions par heure». «Une tonne de drogue est saisie chaque mois»,* affirme M. Girard qui n'hésite pas à faire dire au général de Gaulle, en 1962 : *«Je ne veux pas que Colombey-les-Deux-Eglises devienne Colombey-les-Deux-Mosquées.»* Très éloignée du style gaullien, cette phrase ne figure dans aucun texte ou discours, ni aucune lettre du fondateur de la V[e] République. La propagande électorale n'implique pas forcément la publicité mensongère.

O. B.

L'anniversaire de la libération de Paris

Douze mille enfants vont défiler sur les Champs-Elysées le 26 août

A la fin de l'été, le 26 août 1994 marquera le cinquantième *anniversaire de la descente des* Champs-Elysées par le général de Gaulle, au milieu de flots de Parisiens. *Un moment fortement* symbolique sur lequel le général est revenu longuement, dans le *deuxième tome de ses Mémoires de guerre*, encore émerveillé par son ampleur et sa ferveur. *«Ah! C'est la mer!* s'enthousiasme-t-il. *Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée... Peut-être deux millions d'âmes... Des grappes humaines sont accrochées à des échelles, des mâts, des réverbères. Si loin que porte ma vue, ce n'est qu'une foule vivante, dans le soleil, sous le tricolore.»*

C'est un peu de cette foule que l'Institut Charles-de-Gaulle, présidé par Pierre Messmer, espère retrouver, le 26 août, sur la prestigieuse avenue transformée en une gigantesque scène destinée à faire revivre l'esprit de la Libération. Douze mille enfants, venus de toute la France, en seront les figurants, porteurs d'une œuvre de tissu qu'ils déploieront sur l'avenue, et sur laquelle seront *inscrits divers messages évoquant* la Libération.

Des messages que l'institut souhaite être l'émanation des Français. Des messages constitués d'un mot, d'une phrase, d'une image, d'une signature qu'il espère recevoir par milliers er incitant dès aujourd'hui la population à lui écrire, ou à l'assaillir d'appels Minitel pour exprimer la notion qu'ils accolent à l'idée de Libération. Organisé par l'équipe de WM Production, l'agence à laquelle on doit déjà la récolte de blé sur l'avenue, cet anniversaire se voudra avant tout populaire et festif. *«Ce n'est pas le jour de passer une revue où brillent les armes et sonnent les fanfares»*, écrivait déjà le général de Gaulle.

A. Co.

► **Ecrire à l'Institut Charles-de-Gaulle, «Libération, j'écris ton nom», 5, rue de Solferino, 75007 Paris, ou appeler 3615 ESPOIR.**

Samedi 19 mars sous la tour Eiffel

Nouvelle manifestation de motards

Le samedi 20 novembre les motards manifestaient dans la capitale. Avec des milliers d'autres venus de toute l'Europe, ils seront dans les rues de Paris le 18 juin pour l'*«Euro-Démo»*, une protestation contre *«l'esprit motophobe»* et une *«concentration»* de trois jours. Mais avant, ils se retrouveront, samedi 19 mars à 14 heures sous la tour Eiffel, à l'appel de la Fédération française des motards en colère (FFMC). Celle-ci regroupe depuis 1980, année des grandes protestations contre la vignette-moto, la plupart des associations de défense de cette *«confrérie»*.

Les militants de la FFMC demandent à être reçus par le président de la République. Ils dénoncent la *«voie de la répression accrue»* et les mesures annoncées par le premier ministre et le ministre des transports en décembre 1993 (*le Monde* du 8 mars). Ils s'en prennent au décret annoncé sur la responsabilisation des propriétaires de véhicules, en cas d'infraction sans interpellation du conducteur. Ils jugent cette mesure *«contestable»*, mais reconnaissent que c'est la seule qui puisse mettre un terme à l'immunité des motards devant les appareils de contrôle des excès de vitesse.

Les motards de la FFMC comparent les 15 000 francs d'amende pour gros excès de vitesse à un *«racket»*, tout en jugeant *«dangereux sinon absurde»* de rouler à 200 kilomètres heure sur autoroute. Ils trouvent ridicule le retrait d'un point pour non-port du casque, tout en estimant insuffisante la répression dans ce domaine. Ils *voudraient participer à la mise au* point d'un enseignement plus utile, mais n'ont pas répondu à l'invita*tion du ministère des transports* lors d'une réunion sur la formation des motocyclistes. Enfin, les responsables de la FFMC *sont incapables* d'expliquer la baisse de près de 10 % du nombre d'accidents et de *tués chez les motocyclistes* en 1993, après six années de hausse. Ils laissent ainsi les responsables de la *sécurité routière mettre cette amé*lioration sur le compte d'une prise de conscience de leur vulnérabilité *par les autres usagers. Il n'est pas* certain que la manifestation du 19 mars contribue à conforter cette *salutaire évolution.*

C. de C.

REPÈRES

VAL-DE-MARNE
La piste criminelle retenue dans l'incendie de Créteil

L'incendie du 8 février à Créteil (Val-de-Marne), dans lequel sept personnes avaient trouvé la mort, aurait des origines criminelles. *Le procureur, Michel Barrau*, a en effet décidé de saisir le juge chargé du dossier de *«réquisitions supplétives afin qu'il soit informé contre X... du chef de destruction volontaire d'un bien immobilier appartenant à autrui par l'effet d'un incendie ayant entraîné la mort de personnes».*

Cette réquisition du procureur de Créteil, s'appuie sur le rapport final des experts du laboratoire de la préfecture de police et des éléments du dossier de l'enquête. Les spécialistes auraient notamment trouvé des traces de white-spirit, un liquide inflammable, sur la porte de l'appartement de la famille Amsellem dont les trois enfants sont morts dans l'incendie (*le Monde du 19 février*).

CONSTRUCTION
Rénovation de logements sociaux dans le vingtième

On ne connaissait *jusqu'ici que* deux manières de moderniser le parc des logements sociaux. Soit *réhabiliter* les immeubles, sans bouger les locataires, soit vider les tours avant de les faire sauter et de reconstruire sur le terrain ainsi dégagé. Une troisième a été imaginée par l'Office d'HLM de Paris : la reconstruction *in situ* avant démolition (*le Monde* du 18 janvier 1993). Le site de ce difficile exercice est celui de la *cité des Fougères dans le vingtième* arrondissement, quatre barres de béton gris, d'une architecture *indigente*, fissurées, dépourvues d'isolation thermique et phonique, irrécupérables, mais plantées autour d'un espace vert recouvrant le périphérique.

A leur pied, l'Office a entamé la construction d'une série d'immeubles plus petits et plus avenants. Dès qu'ils seront achevés, en 1995, les six cents locataires des barres y déménageront sans douleur et en ne subissant qu'une faible augmentation de loyer. Alors, et alors seulement, commencera la démolition de bâtisses devenues inutiles.

CULTURE
La Forge ne s'éteint pas

Pour les artistes du monde *entier* l'attrait de la *capitale reste* si fort qu'ils y accourent en nombre. La conséquence en est une pénurie d'ateliers équivalente à celle des logements financièrement accessibles, et donc l'occupation sauvage de friches industrielles. Tel est le cas de la Forge, une ancienne fabrique de clés située rue Ramponneau, à Belleville. Vingt cinq plasticiens de dix nationalités différentes y travaillent depuis plusieurs années, toujours sous la menace d'une expulsion. Loin d'être découragés par cette situation ils ont transformé *le lieu en un* mini-centre culturel.

Chaque semaine les enfants du quartier y participent à des ateliers d'initiation. Sous la verrière s'organisent des soirées de musique contemporaine et de poésie. La dernière en date a permis d'entendre André Laude dire *lui-même ses poèmes*. Demain des étudiants en architecture et les élèves d'une école *d'arts plastiques exposeront* leurs projets. En mai on visitera la Forge au cours de quatre jour*nées portes ouvertes*. Les artistes voudraient dialoguer avec les autorités municipales et leur expliquer le sens de leurs actions. Seront-ils entendus?

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFAIRE PÉLICAN. Film américain d'Alan J. Pakula, v.o. : Forum Horizon, 1[er] (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6[e] (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8[e] (36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9[e] (36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins bis, 13[e] (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2[e] (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14[e] (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14[e] (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15[e] (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18[e] (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ANTOINE VITEZ S'AMUSE AVEC CLAUDEL ET BRECHT. Film français de Maria Koleva : Cinoche Vidéo, 5[e] (47-00-61-31).

LE CLUB DE LA CHANCE. Film américain de Wayne Wang, v.o. : Gaumont Les Halles, 1[er] (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2[e] (36-68-75-55) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6[e] (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13[e] (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55).

D'UNE FEMME A L'AUTRE. Film franco-britannique de Charlotte Brandström, v.o. : Ciné Beaubourg, 3[e] (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8[e] (36-68-75-55) ; George V, 8[e] (36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14[e] (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2[e] (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13[e] (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14[e] (36-68-75-55).

ELLES NE PENSENT QU'A ÇA. Film français de Charlotte Dubreuil : Forum Horizon, 1[er] (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2[e] (36-68-75-55) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8[e] (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-65-70-84) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15[e] (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HOMME REGARDANT AU SUD-EST. Film argentin d'Eliseo Subiela, v.o. : Latina, 4[e] (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14[e] (45-43-41-63).

LA NATURE ET SES SECRETS. Film canadien de Christopher Parsons : La Géode, 19[e] (36-68-29-30).

PUSHING THE LIMITS. Film français de Thierry Donard : Rex (le Grand Rex), 2[e] (36-65-70-23).

MUSIQUES

BILLY BUDD au Grand Théâtre de Genève

L'oiseau qui bégayait

GENÈVE

de notre envoyée spéciale

Un grand texte : Hermann Melville adapté, après bien des tâtonnements et des réajustements, par E. M. Forster et Eric Crozier. Un thème dont chacun mesure l'importance universelle, mais que chaque auditeur associe en même temps, et différemment, à son histoire personnelle. Des personnages, tous masculins, qui gardent leur mystère à l'issue du roman et, ce qui est plus rare, à la fin d'un opéra que Benjamin Britten, par un coup de génie décisif, devait ramener de quatre à deux actes entre 1951 (création de la version originale) et 1960 (première audition de la partition remaniée).

A l'arrivée, un livret d'une totale efficacité, une construction dramatique d'une absolue symétrie, sans un temps mort, sans une scorie, un effet de distillation, de raffinage des matériaux sonores, d'épuration des mots. Mots simples et rudes des chansons de marins, onomatopées, cris, commandements hurlés, *« oh hisse »* des gabiers, ballades chantées à la lune, bribes de phrases enfantines murmurées dans le sommeil.

Et puis d'autres mots, philosophiques, métaphysiques, lourds de culpabilité et de douleur, tirades sur la vertu et le vice, sur la malédiction, la rédemption... Soit cette façon propre à Melville, et reprise à leur compte par Britten et ses librettistes, de laisser entendre le pire et le meilleur de l'aventure humaine dans le langage et derrière les situations de l'aventure tout court.

L'action se passe en 1797, sur un bateau britannique, *l'Indomptable*, commandé par Edward Fairfax Vere, figure d'aristocrate épris de culture grecque, personnage solitaire, perdu dans ses pensées, revenu de tout : le prologue le surprend dans une méditation qui se prolongera dans l'épilogue. Tout l'opéra se déroule en flash-back, sort de sa mémoire.

L'art de Melville, de Forster, de Britten – décidément indissociables – est de braquer la lumière sur trois personnages, trois caractères, trois entités symboliquement claires, trois éthiques, trois morales, sur un fond réaliste, animé, peuplé d'une multitude de personnages secondaires, les officiers sanglés dans leur obsession de discipline et d'autorité, le vieux marin perspicace, le novice froussard, les hommes de peine maltraités et fouettés, les mousses.

Toute cette vie réglée, compliquée d'un navire de guerre britannique en chasse d'un galion français à envoyer par le fond. Toutes les relations explosives qui amènent à s'affronter, bloqués sur cette géhenne, dominants et dominés.

C'est l'enfer, en effet, sur ce grand radeau *« perdu sur la mer infinie »*, se rappellera Vere quand tout sera consommé. Car un autre bâtiment, baptisé du beau nom des *Droits de l'homme*, est arraisonné au premier acte. Des hommes montent à bord, enrôlés de force. Parmi eux, Billy Budd, l'innocent vêtu de blanc, enfant trouvé comme Parsifal, incarnation de l'idéal platonicien : *« beauté de l'âme, beauté du corps, bonté »*.

La tête près du soleil

D'emblée, John Claggart, noir et tortueux maître d'armes, flic à bord, *« en aura après lui »*. Pour des raisons qu'il ne s'avouera jamais. Mais la vérité sort de ses lèvres sans ambiguïté : Billy Budd est, voyez-vous, *« Un merle blanc. Une beauté. Un bijou. La perle d'entre les perles. »* De Vere à Budd, et de Budd à Claggart se noue un réseau de regards, d'espoirs, un curieux combat du Bien contre le Mal, dans lequel le beau jeune homme n'est que catalyseur, miroir, victime expiatoire. Il finira pendu, près du grand mât en forme de croix.

« Roi des oiseaux », Billy Budd guettait l'ennemi du haut de la grande vergue. Il avait la tête près du soleil, les yeux dans les étoiles. Il était aimé, heureux, parfait. Il bégayait. Et ce bégaiement, ou plus précisément cette impossibilité de parler aux moments-clés du drame, est ce qui donne épaisseur, mystère, modernité à ce héros immaculé. Les commentaires, plus ou moins psychanalytiques, sont évidemment allés bon train sur cette *« infirmité »*. *« Ver dans le fruit »* qui signalerait quelque singularité sexuelle cachée ? Marque de l'innocent qui, *« semblable à une brebis muette devant ceux qui la tondent, n'a point ouvert la bouche »* ? A chacun son intuition, ses sensations, son interprétation.



MARC VAN APPELGHEM

Rodney Gilfry interprète le rôle de Billy Budd.

L'ultime subtilité de cet opéra, collaboration de grands créateurs intellectuels, reste ce silence, cette non-parole, ce non-chant, qui incarnent peut-être tout simplement l'indicible, là où d'autres seraient tombés dans le piège du bel canto, des vocalises, du pathos, de l'impuissance avouée.

On croyait avoir découvert *Billy Budd* quand Antoine Bourseiller avait monté pour la première fois en France la version en deux actes de l'opéra. C'était il y a un an, à Nancy (*le Monde* du 31 mars 1993). La production était chaleureuse, plutôt bien chantée, dans des décors de films de corsaires. On s'y croyait, on s'amusait.

De la comédie américaine à la tragédie

La production entrée depuis le mardi 15 mars au Grand Théâtre de Genève est d'une autre gravité. Les décors sont abstraits : un pont, une croix, les cordages, où Billy vient se coller sur une toile d'araignée ; l'éclat des flots figuré tout autour par un tube de néon bleu ; entre un double plancher ouvert telle une mâchoire apparaissent les soutes, les cabines, lieux des affrontements et du jugement dernier. Les costumes (signés par Alison Chitty ainsi que les décors) différencient à peine les marins des forces de l'ordre : tous ne sont que des hommes, embarqués dans la même galère.

Dans le rôle de Claggart fut un temps annoncé Samuel Ramey. C'est Willard White, baryton-basse américain, qui incarne le garde-chiourme démoniaque. Il est noir, comme son nom ne l'indique pas. Noir aussi dans la voix. Cruel et presque touchant. Pathologique.

Robert Tear est Edward Fairfax Vere : très célèbre ténor gallois, possible réincarnation de Peter Pears (qui fut le compagnon de Britten et le créateur du rôle), voix sans âge, toute d'intelligence et d'émotion. Rodney Gilfry est un très jeune baryton américain. C'est peu de dire qu'il est beau. Il n'a pas l'expérience, ni peut-être la maîtrise de soi d'un Thomas Hampson, mais il fait irrésistiblement penser à son aîné par son aisance en scène, par la musicalité qu'il met dans chaque note, par sa présence éclatante lors même qu'il chante dans les nuances piano. Angélique, animal, bien dans sa peau, Gilfry est Billy Budd, et le restera probablement dans d'autres productions (celle-ci est coproduite par l'Opéra de Los Angeles).

Harther Carson règle les lumières. Francesca Zamballo réussit à faire évoluer presque avec naturel une escouade de choristes – le Chœur de chambre de Prague s'est mêlé aux choristes genevois –, une armée de rôles secondaires, chacun s'affairant à sa tâche, chacun avec ses attitudes, ses tics, son quant-à-soi. On passe sans transition de la comédie américaine (la fête des marins au premier acte) à des huis clos de tragédie (le passage de Billy Budd devant ses juges, temps fort de la seconde partie). La jeune artiste a suivi des études de philosophie avant de devenir metteur en scène ; elle a fait ses premières armes à Genève dans Benvenuto Cellini. Elle mène ses hommes.

Au pupitre d'un Orchestre de la Suisse romande sans défaillance d'intonation dans les subtiles dissonances, dans la fausse simplicité d'une orchestration extraordinairement raffinée, Roderick Brydon, chef écossais, semble avoir mille fois dirigé cette rareté. Il a beaucoup d'opéras de Britten à son palmarès, il est vrai. Il est « la perle d'entre les perles » de cette production, montée pièce par pièce par Hugues Gall (patron de l'Opéra genevois) pour approcher de très près la perfection.

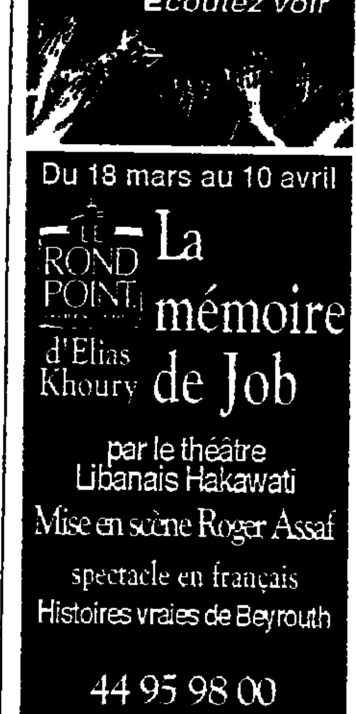
ANNE REY

► Prochaines représentations : les 18, 21, 23, 26 et 29 mars, 20 heures, au Grand Théâtre de Genève, tél. : 19-41-22-311-22-18. Pour tout savoir sur *Billy Budd*, lire le nº 158 de *l'Avant-Scène Opéra*, 120 F (130 F pour l'étranger), renseignements à Paris au 42-33-51-51.

PAVEMENT à l'Elysée-Montmartre

Sous les gros pulls, le rock

Sur la scène de l'Elysée-Montmartre, ce 17 mars, Pavement présente tous les attributs des *slackers* (glandeurs), cette tribu américaine qui a donné au rock – entre autres – Dinosaur Junior. Vêtus de pulls informes et de chemisettes trop grandes, les quatre musiciens voient leurs effectifs augmentés d'un cinquième larron, figure connue dans le rock'n'roll : le copain qui n'a jamais réussi à apprendre un instrument, qui partage son temps entre une caisse claire sur laquelle il double le batteur, un pipeau dont il arrache quelques stridences, un micro dans lequel il hurle et un paquet de cigarettes. Entre les morceaux, les musiciens à plein temps passent un temps infini à plaisanter à mi-voix entre eux, à régler de graves problèmes de baudriers de guitares qui se décrochent. C'est que Pavement enregistre pour un petit label américain, et que la modestie de leurs ressources leur interdit le recours aux batteries de guitares qui sont l'apanage des groupes qui ont déjà perçu l'avance d'une major.



Mais tout cela ne suffit pas à dissimuler la vérité : Pavement est une réunion de musiciens, un commando d'aventuriers soniques prêts à toutes les audaces d'écriture. Pis encore, ces Californiens savent jouer, avec une liberté, une assurance assez peu répandues dans le jeune rock américain. *Crooked Rain, Crooked Rain*, leur second album publié en France il y a quelques semaines (*le Monde* du 3 mars), témoignait déjà de cette maturation. La référence constante au Velvet Underground qui guidait leurs premiers pas cédait la place à un autre rapport à leurs modèles – une compréhension plus fine de ce qui fut la liberté du Velvet, sa manière de remodeler les structures des chansons rock. Là-dessus, Steve Malkmus, guitariste, chanteur et auteur principal du groupe, greffe un esprit ludique, une ironie adolescente, qui sont la marque de Pavement.

Cette stratégie ressort bien dans la manière qu'a le groupe d'entamer un morceau. C'est à dessein, qu'on a évité le mot « attaquer ». Pavement refuse catégoriquement les brusques poussées d'adrénaline qui – de *Johnny B. Gode* en *Smells Like Teen Spirit* – marquent l'entrée d'un classique du rock. Le groupe pose, au hasard, sans souci de construction dramatique ou de crescendo, des éléments dont on se demande ce qu'ils ont à faire entre eux. Et puis, sans que l'on ait l'impression d'avoir franchi un seuil, on se retrouve au cœur d'un édifice curieux, instable mais gracieux, fait de figures de guitares anguleuses, de changements d'accords hétérodoxes (le groupe doit aussi beaucoup à Sonic Youth dont il reprend *Generation Terrorist*). Aux deux tiers du concert, un instrumental un peu jazzy (*5 4 Unity*) parasité par des effets sonores puérils, achève la démonstration : Pavement n'existe pas pour les motifs habituels aux groupes de rock (les filles, les voyages, le *fun*) mais pour faire de la musique. Il se trouve en plus qu'elle est passionnante.

En première partie, Stereolab, groupe britannique à chanteuse française, avait patrouillé la frontière entre dépouillement et indigence, pas toujours du bon côté. Dans ses meilleurs moments, Stereolab construit un muret sonore fait de répétitions de figures ultra-simples, coloré d'une touche mélancolique par la voix incertaine de la chanteuse.

THOMAS SOTINEL

► Discographie de Pavement : *Slanted and Enchanted*, 1 CD Big Cat ABB34CD ; *Crooked Rain, Crooked Rain*, 1 CD Big Cat ABB56CD distribution Sémantic.

CINÉMA/FESTIVALS

Films de femmes à Créteil

Cinquante-quatre films inédits sont inscrits en compétition : hommage est rendu aux pionnières d'hier (Alice Guy, Mary Pickford, Alla Nazimova, Lillian Gish, etc.) et d'aujourd'hui (Ghislaine Gohard, Françoise Petiot et autres spécialistes des images de synthèse) et Catherine Deneuve compose son autoportrait. Le programme est complété par un hommage à Mireille Dumas (présentatrice de l'émission *« Bas les masques »*, mais aussi réalisatrice) et la présentation des films des réalisatrices de sept pays européens.

► 16e Festival international de Créteil et du Val-de-Marne, du 18 au 27 mars, à la Maison des arts, place Salvador-Allende à Créteil (94). Tél. : 49-80-38-98.

Manoel de Oliveira à Strasbourg

Découvrir l'intégrale de l'œuvre de Manoel de Oliveira, qui réalisa son premier film en 1927, signifie parcourir près de soixante-dix années de l'histoire du cinéma. C'est ce que propose les Rencontres européennes de Strasbourg, en présence du cinéaste. Avec également sept films de fiction et sept films documentaires en provenance, notamment, d'Europe de l'Est, et un cycle « Xénophobie et racisme » plus spécialement destiné au jeune public.

► Passages, Rencontres européennes du cinéma, du 18 au 27 mars au cinéma Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois à Strasbourg (67). Tél. : 88-75-06-95.

CULTURE

THÉATRE

TÊTE D'OR au Théâtre du Port de Lune

Le plus pathétique adversaire

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Dans cette haute remise d'autrefois, au bord du fleuve, dont Jean-Louis Thamin a fait leur théâtre, les spectateurs de Bordeaux, muets et immobiles, écoutent. Ils écoutent ces grandes pages dramatiques que Claudel, en état presque second, écrivit à vingt et un ans, *Tête d'or*. Le premier jet, celui que Claudel ne voulait plus entendre : *«J'ai trop fourré de moi là-dedans, sans l'ombre de pudeur.»*

L'an 1889. Nous avions été vaincus. Il y avait, dans les poitrines, des vents de revanche. Un désarroi partagé, comme à l'approche des fins de siècle, comme aujourd'hui. Paul Claudel, entre son Dieu et le monde, entre la guerre et une retraite, ne sentait pas, sous ses chaussures, un sol ferme. *« Je me soucie peu de cet Après qui constitue toute la chanson »*, écrit-il dans *Tête d'or*, mais là, il ment. Deux hommes, très jeunes, s'approchent l'un de l'autre, à la lisière d'un champ, il ne fait pas tout à fait jour. Cébès et Tête d'or. *«Deux arbres, et toute la nuit derrière»*, dit Claudel. Ils sont, à eux deux, un seul homme.

Un seul homme, qui sait ce qu'il veut. *«Dans un pays dont il m'a paru inutile de préciser le nom*, dit Claudel, *un aventurier s'empare du pouvoir. Il dompte l'émeute, et réunit autour de lui toutes les forces ardentes et conquérantes de la jeunesse.»* Ils prennent les armes. Ils s'en iront jusqu'aux *«déserts qui avoisinent le Caucase»*. Mais la terre de son village colle à jamais aux pieds de Claudel, aux pieds de ses émissaires. Les paroles de *Tête d'or* sont claires. Il y a la terre des grêles et des sécheresses, *«cette vieille vie, ce qu'elle vaut, une merde de chien»*. Il y a la terre des enfants, l'été : *«Quand les cerises sont rouges, un chant universel emplit l'air, et les enfants se baignent au-dessous des moulins et mangent tout nus leur goûter.»*

Et ces jeunes Claudel déguisés en guerriers, qui tirent leurs sabres contre *«leur plus pathétique adversaire, eux-mêmes»*, courent vers l'est, jouant *«des histoires sans raison, des contes qui coulent comme le sang...»* Claudel, le seul grand poète dramatique du siècle, n'allait jamais écrire quelque chose de plus à lui, de plus lui, et de plus beau, que ce premier *Tête d'or*. Sa présentation, à Bordeaux, a cloué la salle.

Qu'ils soient vêtus du lin et du chanvre des laboureurs ou des soies et velours de conquérants imaginaires, les acteurs, conduits par Jean-Louis Thamin, traversent surtout des lumières, il n'y a rien autour d'eux, *«un décor qu'on regarde ou non»*, comme dit Tête d'or. Ils se dressent, ils prennent la parole, ils prennent les rayons du soir. Ils atteignent les marches de l'Asie. *«L'obstacle des choses dissipé»*, ils font demi-tour, droit vers l'ouest. Cébès, l'un des deux «Claudel d'or», a été tué, l'autre, devenu le roi, a disparu aussi, *« comme un voyageur isolé, par un très grand froid, se retire dans les entrailles de son cheval»*.

Ces représentations de *Tête d'or* sont autre chose que des soirs de théâtre habituels. La voix de Claudel, donnée telle quelle, est trop élevée. Les spectateurs participent à une aventure de l'esprit, une envolée de l'être. C'est un moment de la vie, qui a sa gravité. Raphaël Sikorski, Renaud Danner, Ghaouti Faraoun, Muriel Solvay, Eric Bougnon, tous leurs camarades, jouent magnifiquement *Tête d'or*.

MICHEL COURNOT

► Théâtre du Port de Lune, 3, place Renaudel, Bordeaux. Jusqu'au 19 mars. Tél. : 56-91-98-00.

EXPOSITIONS

LE SALON DE MARS, place Joffre, Paris-7e

Au vrai chic parisien

Art contemporain, antiquités et arts primitifs sont les trois mamelles du Salon de mars. La *métaphore bucolique se justifie* d'autant mieux cette année que le centre du chapiteau blanc qui accueille les stands est occupé par un jardin, avec plantes vertes, jet d'eau, bancs publics et bronzes obligeamment prêtés par le Musée Zadkine, et qu'il règne dans la foire une atmosphère plaisante de pique-nique au château.

On est là dans les beaux quartiers, *entre gens de bonne compagnie* et de bonne fortune. Les marchands ne s'en cachent pas : ils ne vendent pas plus ici qu'ailleurs – et plutôt moins qu'à la FIAC – mais ils ont l'occasion de voir et revoir leurs collectionneurs qui passent et repassent, en voisins, en habitués, en promeneurs. Ils ne risquent pas de se perdre – il n'y a que quatre-vingts stands répartis sur 7 000 mètres carrés – ni d'être dépaysé – la grande majorité des galeries sont parisiennes. *«Je couvre mes frais, pas davantage*, constate le directeur d'une grande galerie d'art contemporain. *Mais venir ici ne me coûte pas plus cher que trois pages de publicité dans les magazines et, en matière de relations publiques et professionnelles, l'effet est beaucoup plus sûr.»*

Peut-être est-ce pour cette raison que l'art contemporain *semble* plus présent cette année au Champ-de-Mars et qu'il se délivre de la position subalterne à laquelle l'omnipotence voyante des antiquaires le contraignait jusqu'ici. S'il reste quelques *tableaux au-dessus des commodes* Louis XV, la plupart des œuvres d'art sont désormais exposées pour elles-mêmes, par des galeristes spécialisés. La fermeture provisoire du Grand Palais en a sans doute incité quelques-unes à rallier le chapiteau blanc. Si Michel Durand-Dessert et Daniel Templon étaient déjà là l'an dernier, Nathalie Obadia, Baumgarte, Xippas et Marwan Hoss figurent parmi les nouveaux venus.

Ainsi trouve-t-on Ben dénonçant la société de consommation chez Catherine Issert, deux vanités de Jean-Michel Alberola chez Templon, Boltanski, Lavier et Garouste chez Durand-Dessert, et les tubes fluorescents de Gerhard Merz chez Xippas. Nathalie Obadia a pris le parti des jeunes artistes, Carole Benzaken et Pascal Pinaud par exemple. Parmi les classiques du siècle, il faut aller voir les Valmier post-cubistes de la galerie Aittouares, les Brauner et les Hartung de Natalie Seroussi, *les Torres-Garcia*, les Hélion et les Gaudier-Brzeska de Marwan Hoss, les gravures de Bonnard et de Picasso chez Huguette Béres. Face à son stand, sobres, trois grands bronzes de Maillol proposés par Dina Vierny.

Autres bronzes, chinois ceux-ci, dans la très belle présentation de Michael Goedhuis, qui rivalise dans le domaine asiatique avec A. J. Spillman, lui aussi venu de Londres. Mais, plus que l'Extrême-Orient, l'Afrique et l'*Océanie triomphent*. Le *Salon* de mars est devenu l'un des hauts lieux de l'art dit primitif. Chez Alain de Monbrison, il est permis d'hésiter entre un byeri fang et une grande figure mumuye très géométrique.

«Calme, luxe et volupté»

Philippe Guimot présente un couple de statues ngbandi, une figure masculine hemba et des crânes surmodelés de Micronésie. Autre sanctuaire pour les arts *océaniens : le stand de la galerie* Meyer, avec, en particulier, un petit personnage de pierre incrusté de coquillages fossiles, venu de Nouvelle-Bretagne. Des céramiques précolombiennes sont exposées par la galerie belge Deletaille.

La clientèle plus traditionnelle de la Biennale des antiquaires, qui a maintenant ses quartiers au Carrousel du Louvre, ne sera pas non plus déçue. Elle trouvera, pêle-mêle, des manuscrits médiévaux enluminés chez Sam Fogg, des dessins anciens des écoles françaises et *italiennes* chez Cailleux, chez De Bayser et chez Prouté, où ils côtoient des estampes de Rembrandt et de Dürer. *Les meubles ont* cependant leur place, avec une forte dominante art déco qui ne contribue pas peu au côté *«calme, luxe et volupté»* du Salon. Il faut cependant distinguer un bureau en bois de palmier dessiné par Eugène Printz (galerie Vallois) et de très curieux « caissons-bibliothèques » en chêne, de Ruhlmann, à la galerie Doria.

La mairie de Paris accompagne la foire de toutes ses attentions. Elle a aménagé un stand dans lequel sont réunies des pièces africaines tirées du legs Girardin, un très beau bureau métallique conçu par Michel Dufet en 1929 et un monumental tondo de Lavier. C'est à nouveau la trilogie de mars – primitif, mobilier, contemporain – que l'on célèbre.

PHILIPPE DAGEN
et EMMANUEL DE ROUX

► Place Joffre, 75007 Paris. Du 18 au 27 mars, t.l.j. de 12 heures à 21 heures, samedi *et dimanche de 10 heures à* 21 heures; nocturne le 24 mars jusqu'à 23 heures. Prix d'entrée : 50 F.

EN BREF

NOMINATION : Monique Barbaroux directeur général du Centre Georges-Pompidou. – Monique Barbaroux a été nommée jeudi 17 mars directeur général du Centre Georges-Pompidou, par le président de cette institution, François Barré. Elle entrera en fonctions le 1er avril 1994. *Elle remplace à ce poste* Dominique Alduy, désormais directeur général de la SARL le Monde.

[Née à Laval (Mayenne) le 27 septembre 1952, énarque, administrateur civil, Mme Barbaroux est entrée en 1977 au ministère de la culture, où elle a appartenu à la direction de la musique, puis à celle du théâtre, jusqu'en 1982. Détachée jusqu'en 1984 au ministère des affaires culturelles du Québec, elle a ensuite été nommée à la délégation aux arts plastiques jusqu'à l'été 1988. Directeur général de la Comédie-Française de 1988 à 1993, elle était depuis septembre 1993 directeur général de l'Union des arts décoratifs.]

DISSOLUTION : la répartition des tâches du CENAM. – Au terme de la dissolution du Centre national de la musique (CENAM), association dont il assurait la *tutelle, le ministère* de la Culture a présenté ainsi la répartition des tâches jusqu'ici assurées par le CENAM : le Centre d'information du rock (CIR) assurera l'information en ce qui concerne le jazz et les musiques traditionnelles; les serveurs Minitel 3615 MUSIQUE et 3615 DANSE pourront être consultés *«en préfiguration»* de la future base de données de la Cité de la musique. Les informations relatives aux formations seront dispensées par l'Institut de de pédagogie musicale et chorégraphique; enfin la Fête de la musique restera coordonnée par Domi*nique Delord – qui assurait déjà* cette tâche au sein du CENAM – cette fois dans le cadre de l'association ADCEP.

COMMUNICATION

Un entretien avec le PDG de RTL

Jacques Rigaud : «Le CSA est devenu une fausse instance de régulation»

PDG de RTL et administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), Jacques Rigaud, qui s'apprête à profiter le premier des possibilités de la «loi Carignon» pour lancer M40, son «troisième réseau» de format «adulte» (1), réaffirme, dans un entretien au « Monde », son opposition aux règles des quotas, qu'il juge «inapplicables d'ici à 1996», et constate que l'«affaire» qui vient d'opposer Fun Radio, «second réseau» de RTL, au CSA, «confirme la tendance de ce dernier à confondre grille et format». Commentant l'arrêt du Conseil d'Etat constatant «l'excès de pouvoir» du CSA qui a accordé des autorisations de diffusion radiophoniques dans des conditions «illégales» (« le Monde » du 10 mars), l'ancien conseiller d'Etat remarque que, privé de tout pouvoir réglementaire et normatif, le CSA devient «une fausse instance de régulation».

«RTL diffuse aujourd'hui 70,2 % de chanson française. Pourtant, vous demeurez opposé à l'application d'un minimum de 40 % de chanson francophone et de 20 % de nouveaux talents, obligatoire le 1er janvier 1996?

– L'amendement Pelchat est une mauvaise réponse à un problème réel. Voté dans des conditions troubles, il constitue un rare mélange de machiavélisme, d'incompétence *et de démagogie. Outre ses effets* pervers – les réseaux, comme Fun, vont consacrer plus de temps d'antenne aux «programmes parlés», et donc moins à la musique – cette loi est perverse et dangereuse : elle impose à toutes les radios un pourcentage uniforme. Cette obligation est une monstruosité sur le plan juridique. J'aimerais en effet voir le législateur définir la *« nouvelle production »* ou les *« nouveaux talents »*... Pour ces derniers, on parle de retenir le critère du disque d'or. Mais y a-t-il un mètre-étalon pour le disque d'or? Comment pourra-t-on poser ces définitions *strictement professionnelles*, fondées sur l'attribution de récompenses qui échappent à notre contrôle, en termes législatifs et réglementaires? J'attends de savoir comment le CSA va se dépêtrer de ce monstre.

– Cette difficile mission renforce-t-elle les pouvoirs de l'instance de régulation?

– Au contraire. L'arrêt que vient de rendre le Conseil d'Etat le prouve : *la loi Tasca avait déjà* retiré tout pouvoir normatif au CSA. Tout ce qui s'impose aux radios comme aux télévisions, disait-elle, doit figurer dans des décrets, des cahiers des charges, des conventions. On a peu à peu dénié au Conseil tout pouvoir réglementaire et normatif. Le Conseil d'Etat *vient de le rappeler. La loi dit : «Le CSA définira les catégories de radios»* et elle ne dit rien d'autre. Quand le CSA demande aux radios de faire acte de candidature dans ces catégories et réglemente l'accès à la publicité locale, le Conseil d'Etat déclare les conditions de l'appel d'offres illégales, parce que manquant de fondement, et invalide les fréquences octroyées. On s'aperçoit ainsi que tout ce qui n'est pas expressément signifié au CSA n'est pas de son pouvoir. Cet arrêt confirme l'impasse sur les quotas. Leurs conditions d'application, les définitions des mots employés dans l'article de loi ne sont pas renvoyés à un décret d'application. Or, la loi elle-même est insuffisante.

«Des gardiens de square»

– Les quotas ne seront pas appliqués?

– Le CSA est devenu une fausse instance de régulation, et les «sages» ont été transformés en gardiens de square! On va revenir à une voix conventionnelle et contractuelle. Le CSA discutera avec chaque diffuseur, lors de l'attribution des licences et des *conventions. Imposer* les quotas, d'ici à 1996, à plus de 1500 radios, c'est inapplicable.

– Pensez-vous que le CSA ait tenté de censurer «Love in fun»?

– Je ne conteste pas le droit du CSA de faire appliquer la loi et de *mettre en garde les médias, comme* il vient de le faire avec TF 1, après le démenti opposé aux informations de cette chaîne sur la provenance de l'obus du marché de Sarajevo. Je comprends tout à fait que, dans une émission interactive avec des jeunes, il y ait place pour des mises en garde et des avertissements. Il reste que la façon dont le CSA a mené cette affaire m'a paru maladroite, inopportune et mal comprise. D'abord, le CSA a tendance à confondre grille et format. Ensuite, je pense qu'il n'y a aucun mot de la langue française qui soit pornographique. La pornographie n'existe que par un contexte, que dans des rapports des mots aux autres. A ce titre, il est dommage que le CSA ait cru bon de se fon*der sur des extraits tronqués*, dont chacun sait qu'ils lui ont été fournis par le réseau concurrent de Fun, Skyrock. Enfin, quel que soit le caractère légitime de cette intervention, ce qui a été demandé à la radio en question (la mise à l'écart de l'animateur Difool, le différé) ne me paraît pas de sa compétence. C'est comme si le CSA jugeait notre Philippe Bouvard vulgaire...

– Et Didier Derlich, qui prédit l'avenir chaque après-midi dans «Intuitions» sur RTL, n'est-ce pas indécent ?

– Nous avons décidé que son émission ne serait plus diffusée en direct.

– L'heure est à la formation de grands groupes radiophoniques. Avec Europe 1, vous avez fait du «lobbying» pour que RMC ne tombe pas dans l'escarcelle d'Havas ou de NRJ. Vous êtes donc satisfait du «capotage» de la privatisation?

– Je n'aurais pas souhaité, c'est vrai, que RMC tombe dans les mains d'un concurrent. Et, pour être honnête, je me suis réjoui, dans un premier temps, que l'opération n'ait pas abouti. Mais je ne suis pas comme M. Le Lay, le PDG de TF 1. Je *crois* au pluralisme, et à un certain niveau de solidarité entre les médias qui appartiennent à la même famille. Dans une situation de concurrence très vive, les radios généralistes privées doivent agir en partenaires.»

Propos recueillis par
ARIANE CHEMIN

(1) La CLT (RTL, RTL-TV, etc.) a demandé au CSA d'examiner sa demande de reprise de 100 % du réseau FM national M 40 (70 fréquences en France). Avec 48,05 % des parts, la CLT partage actuellement le contrôle avec le groupe de communication espagnol Prisa (35,73 %) et Sony. M40 a été créée en janvier 1992 après la fusion de Maximum (qui appartenait à la CLT) et de Métropolys.

Le Livre vert et la directive «Télévision sans frontières»

La France propose des solutions alternatives aux quotas de diffusion

Le processus qui devrait amener les Etats membres de l'Union européenne à renégocier la directive «Télévision sans frontières» a déjà commencé. Les propositions françaises visent à donner aux Etats une plus grande autonomie dans l'application de la directive.

La réglementation sera déterminante dans le développement de l'audiovisuel en Europe. La Commission prépare un Livre vert dont les *propositions serviront de* base à la réforme de la directive «Télévision sans frontières» (TSF). La France ayant, par tradition, des intérêts précis à défendre, a commencé à peaufiner son dossier, avec l'aide des professionnels de l'audiovisuel. Ses propositions se préoccupent de l'émergence des nouvelles technologies. Pour éviter un déferlement américain sur les nouveaux canaux que la révolution numérique va créer, la France propose d'instaurer *sur chacun* d'eux un quota de diffusion de 50 % d'œuvres européennes. Sur l'obligation faite aux chaînes de diffuser au moins 50 % d'œuvres européennes, la France propose de supprimer les termes *«chaque fois que cela est réalisable»* qui atténuaient la portée des quotas. Elle souhaite aussi que les nouveaux diffuseurs respectent la moyenne des quotas observés par les diffuseurs actuels.

Conscient des réticences européennes sur les quotas, une position de repli est toutefois prévue : établir des quotas de production. Un diffuseur exploitant des catalogues américains en Europe pour*rait être* contraint de réinvestir dans la production européenne 10 % de son chiffre d'affaire, ou de consacrer 30 % de son budget à des achats de droits d'œuvres européennes.

La France souhaite aussi éviter la désorganisation des marchés publicitaires nationaux. Si un Etat ne peut s'opposer à la circulation des images au sein de l'Union européenne, il doit pouvoir s'opposer, s'il le souhaite, à la diffusion de spots sur plusieurs marchés simultanément, afin d'éviter que les groupes les plus puissants n'accaparent les marchés publicitaires de l'Union européenne.

Toujours dans le souci d'instaurer un droit de regard des Etats, la France propose qu'un gouvernement puisse s'opposer à la retransmission de programmes en provenance d'un autre territoire de l'Union s'il estime que ce diffuseur contrevient à la directive TSF. Mais cette suspension, provisoire, pourra être cassée par la Cour de justice européenne.

Enfin, pour le soutien communautaire aux industries de programmes, la France veut mettre fin à l'émiettement des crédits du programme Media (dix-neuf actions en cours) et souhaite concentrer cet argent (des dizaines de millions d'écus) à l'amélioration de la distribution des œuvres audiovisuelles et cinématographiques en Europe. Bien que les circuits soient différents (des marchés pour les œuvres audiovisuelles, des entreprises de distribution pour les films), la France souhaite que les distributeurs de films puissent retrouver une force de frappe financière qui les mette en position de préfinancer des œuvres de cinéma. Ils pourraient rentabiliser leurs capitaux sur plusieurs marchés.

Pour les œuvres audiovisuelles, *un système de soutien, soit à la* production, soit à la diffusion, à l'étude, favoriserait la circulation des téléfilms et des séries au sein *de l'Union européenne*. La France souhaite enfin protéger les pays de l'ancienne Europe de l'Est des producteurs hollywoodiens et jeter des passerelles financières avec eux. La discussion entre Etats membres s'annonce âpre.

YVES MAMOU

La journée de protestation contre le contrat d'insertion

Lycéens et étudiants ont largement contribué au succès de la journée de mobilisation décentralisée contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) organisée jeudi 17 mars par les centrales syndicales et marquée par de multiples incidents. La mobilisation est, proportionnellement, apparue plus forte dans les grandes villes (entre 180 000 et 200 000 manifestants au total selon le ministère de l'intérieur) que dans la capitale (30 000 personnes selon la police, 50 000 selon la CFDT).

■ AFFRONTEMENTS. En fin d'après-midi et dans la soirée, des affrontements ont été provoqués par des « casseurs », souvent très jeunes et issus de quartiers défavorisés. A Paris, des véhicules ont été icendiés et des vitrines brisées autour du Champs-de-Mars, alors que des incidents assez violents ont été signalés à Nantes, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Bastia ou Strasbourg. Les forces de l'ordre, dont plusieurs représentants ont été légèrement blessés, ont procédé à des interpellations.

■ DÉCRET COMPLÉMENTAIRE. Michel Giraud, ministre du travail, a annoncé, vendredi 18 mars, son intention de transmettre aux partenaires sociaux un projet de décret complémentaire sur le CIP. Patronat et syndicats seront reçus séparément le 21 mars par M. Giraud.

A Paris : deux cortèges entremêlés, deux cultures

Un patchwork unitaire, deux cortèges entremêlés mais curieusement imperméables l'un à l'autre, deux cultures enfin. C'est sans doute ce qui restera de cette manifestation parisienne du jeudi 17 mars de Denfert-Rochereau aux Invalides, contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP), la quatrième en trois semaines. La rencontre est presque incongrue, quasi surréaliste. Deux mondes, deux, voire trois générations occupent ensemble le pavé parisien et défilent pour la même cause, mais en gardant leurs distances et presque sans se parler.

Slogans sur le chômage et sur l'unité, grands drapeaux et porte-voix, camionnettes-bars et allure paisible des militants bien rangés, la tradition syndicale, CFDT en tête et CGT fermant la marche, tient les deux extrémités du cortège. Au centre, les cavalcades spontanées, imprévisibles des étudiants et des lycéens, avec leurs banderoles taguées, leurs slogans a minima ; certains, portant gentiment badges ou petits drapeaux « offerts » par les confédérations, occupent la rue en vagues successives. Instantanés cocasses : les accents d'un *Autre monde* rêvé par le groupe Téléphone et proposés par l'UNEF-ID rivalisent avec les incunables phonographiques des centrales syndicales, chants révolutionnaires d'Amérique du Sud et Internationale poussés *a capella* par les salariés de la SNECMA de Gennevilliers, sans oublier les classiques de Guy Béart diffusés par FO. Pour les syndicalistes, c'est un choc. Celui de la confrontation directe, presque physique, avec la violence des petits groupes de « casseurs » et qu'ils n'ont, jusque-là, jamais vus à l'œuvre sur le pavé parisien. Tout au long du parcours, qui a pourtant soigneusement évité les zones sensibles du quartier Montparnasse, le carré de dirigeants syndicaux qui conduit le défilé est régulièrement harcelé par quelques « éléments incontrôlés ». S'infiltrant le long des trottoirs, bondissant comme des sauterelles sur les toits de voitures en stationnement, souvent très jeunes, ils n'ont pas grand-chose à voir avec les gauchistes ou les « autonomes » d'antan, dont le souvenir revient à l'esprit des militants.

Dans le quarteron de leaders syndicaux, on sent monter une incompréhension douloureuse devant cette agressivité qui ne se cherche aucune motivation particulière. Pas de slogans hostiles, mais des pierres ou des débris de pancartes lancés par des adolescents en direction de personnalités dont ils doivent, probablement, ignorer le nom et la fonction. A quelques mètres de Louis Viannet (CGT), Nicole Notat (CFDT), Alain Deleu (CFTC) et quelques autres, une jeune femme est évacuée, le visage en sang.

Organisée en semaine mais, finalement, plutôt bien suivie par les troupes syndicales, le caractère historique de cette manifestation unitaire (la première depuis 1962 et le drame de Charonne) passe au second plan. A vrai dire, les seuls à se tenir bras-dessus, bras-dessous sont les membres CGT, CFDT, FO et CFTC du service d'ordre. Les dirigeants confédéraux, eux, se contentent de marcher côte à côte entre Denfert-Rochereau et les Invalides, ce qui, en soi, représente déja un événement. Considérant avec une belle humilité que sa place est *« avec ses camarades de FO »*, Marc Blondel a renoncé à figurer en tête de cortège, fuyant des collègues qu'il ne juge pas encore tout à fait fréquentables.

« C'est la misère... »

A quelque distance des syndicats « réformistes », qui ont pris soin de ne pas mêler leurs troupes, le cortège étudiant et lycéen fait la fête, indifférent à ses alliés d'un jour, loin des lanceurs de pierres. Les étudiants de l'IUT de Villetaneuse n'ont qu'un seul mot, le *« retrait »*, qu'ils martellent avec rage. *« Parce que techniciens, parce que étudiants »*, clament sobrement deux pancartes qui avancent en parallèle. Le *« Balladur si tu savais... »*, désormais un classique, fait place, ici et là, à quelques rengaines nouvelles priant Michel Giraud, le ministre du travail, de rempocher son *« Smic-allégé »*. Devant un bâtiment de l'éducation nationale, boulevard Pasteur, hurlements et sifflets fusent. Mais un *« Bayrou avec nous »* lancé par un jeune est repris pendant plusieurs minutes par le cortège sous les yeux ahuris de quelques profs badgés SNES venus accompagner leurs élèves. Les enseignants sont peu présents dans le cortège. La Fédération syndicale unitaire (FSU) n'a réussi à mobiliser que quelques centaines de ses militants, tout comme la FEN, dont les troupes sont plus maigres encore.

A quelques pas de la bannière bleu et blanc de la fédération enseignante, Virginie, en IUT de commerce à Cergy, s'époumone. Absente à la dernière manif, le 12 mars, elle se rattrape aujourd'hui. *« Je travaille à Carrefour comme caissière*, explique t-elle. *La semaine dernière, j'ai pas pu venir, mais, cette fois-ci, j'ai pris une après-midi de congé pour manifester. » « Balladur, tu vis bien, nous aussi on aimerait bien »*, réclame simplement une banderole. Quelques drapeaux noirs et rouges flottent. *« Etudes de tarés, pour une existence d'attardés, ca va péter »*, *« le CIP c'est la misère, soyons révoltés »* : les mots sont plus durs, les groupes de jeunes plus tendus, les bons élèves des IUT et des BTS qui formaient l'essentiel des premiers défilés contre le CIP ont visiblement été rejoints par d'autres jeunes, plus désespérés, plus amers encore.

A l'arrivée, des grappes de syndicalistes contempleront, incrédules et dépités, l'épaisse fumée noire qui s'élève au-dessus du boulevard des Invalides, où plusieurs véhicules sont incendiés. Des accrochages se produisent aux abords du Champ-de-Mars. Ignorant les appels à quitter les lieux au plus vite, quelques militants s'interrogent à haute voix. *« Je sais bien, dans les banlieues, personne n'est là pour les écouter. Mais pourquoi cette violence aveugle, pourquoi s'en prendre à nous ? »*

« Ca nous fait quand même beaucoup de cartes syndicales à placer... », tente un adhérent de Force ouvrière en contemplant le flot de lycéens pacifiques et rieurs qui s'écoule devant lui. Sourire poli de ses collègues.

Fermant la marche, la CGT, descendue des bastions – il en reste – du Val-de-Marne, de Seine-Saint-Denis et de quelques entreprises publiques, a parfaitement rempli sa mission. Progressant en rangs compacts, égrenant un répertoire de slogans inoxydables, les cégétistes ont « encadré » étudiants et lycéens. Apparemment, ces derniers ne l'ont guère remarqué.

CHRISTINE GARIN, HERVÉ MORIN et JEAN-MICHEL NORMAND

Incidents dans la capitale et dans plusieurs grandes villes

Des incidents assez violents ont émaillé, à Paris et dans plusieurs grandes villes, la fin des manifestations organisées, jeudi 17 mars, contre le « SMIC-jeunes ». Dans la capitale, plusieurs véhicules – notamment ceux des journalistes – ont été dégradés, certains ayant été incendiés non loin de l'esplanade du Champs-de-Mars. A proximité des Invalides, des vitrines ont été brisées et des heurts ont opposé manifestants et policiers. Selon la préfecture, trente-deux blessés légers ont été dénombrés parmi les forces de l'ordre et deux cents individus ont été interpellés, parfois frappés alors qu'ils étaient maîtrisés. A Nantes, des affrontements se sont produits dans la soirée, faisant douze blessés chez les policiers, qui ont procédé à plusieurs interpellations. A Strasbourg, sept jeunes gens ont également été interpellés, une dizaine l'ont été à Bordeaux et vingt-deux à Lyon. Des représentants des forces de l'ordre ont, aussi, été légèrement atteints. A Toulouse, Montpellier et Lille, des accrochages se sont produits alors qu'à Bastia sept jeunes manifestants ont été placés en garde à vue et devaient être présentés au parquet dans la matinée de vendredi.

Forte mobilisation en province

De nombreuses villes de province ont connu, jeudi 17 mars, les manifestations les plus importantes de ces dernières années. Plus encore que dans la capitale, ce sont les lycéens et les étudiants qui ont constitué les plus gros bataillons d'opposants au CIP. Sans attendre les défilés unitaires prévus dans l'après-midi, les jeunes ont parfois entrepris de protester spontanément, comme à Bastia où à Lyon, dès les premières heures de la matinée. Et ils ont souvent continué à affronter les forces de l'ordre bien après la dispersion des cortèges : à Nantes, par exemple, les affrontements ne se sont terminés que vers minuit.

Au total, le ministère de l'intérieur dénombrait entre 180 000 et 200 000 manifestants, en plus des 30 000 comptabilisés dans la capitale. Dans les grandes villes, le nombre des manifestants a parfois dépassé les 10 000, selon la police elle-même : 15 000 à Lille, 11 000 à Toulouse, 10 000 à Lyon, autant à Bordeaux. Ils étaient aussi 7 500 à Grenoble, de 5 000 à 7 000 à Marseille, 5 000 à Strasbourg, toujours selon la police. Les organisateurs ont, de leur côté, avancé des chiffres beaucoup plus importants (près de 20 000 à Lyon, par exemple).

Dans l'Ouest de la France, les manifestants (plus de 8 000 à Tours, 6 000 à Angers, 3 000 à Vannes) ont occupé plusieurs routes nationales et des péages autoroutiers. A Montbéliard, 2 500 lycéens et collégiens ont barré l'autoroute Beaune-Mulhouse pendant près d'une heure. Dans les principales villes du Nord-Pas-de-Calais, les manifestations ont rassemblé, selon la police, quelque 14 000 personnes. Outre des villes moyennes comme Avignon (1 000 manifestants), Bar-le-Duc (2 000), Montauban (un millier), Belfort (1 500), des manifestations ont également eu lieu à Auray (Morbihan), Cholet (Maine-et-Loire), Saint-Lô (Manche), Auch (Gers), Albi (Tarn), Vesoul et Lure, dans la Haute-Saône, Vienne (Isère), ou encore Sélestat (Bas-Rhin), Thann (Haut-Rhin), etc.

Après leurs défilés, les jeunes ont généralement rejoint leurs aînés à l'appel des syndicats de salariés. Les lycéens clermontois ont retrouvé un fort contingent d'ouvriers de Michelin (4 000 personnes en tout). A Montpellier, le défilé à réuni de 1 500 à 3 000 personnes, et à Metz, 3 000. A Poitiers, où 10 000 personnes manifestaient, les étudiants ont reçu le soutien de Mgr Albert Rouet, président de la commission sociale de l'épiscopat, qui estime que *« la révolte des jeunes est juste »*.

Des incidents, parfois violents, ont marqué la fin des rassemblements. A Toulouse comme à Bordeaux, Montpellier, Lyon ou Strasbourg, les affrontements se sont soldés par plusieurs interpellations. A Bordeaux, sur les six trublions placés en garde à vue, aucun n'était étudiant. A Bastia, huit jeunes gens ont également été placés en garde à vue, et douze à Lille. Mais c'est à Nantes que les affrontements, qui ont duré près de cinq heures, ont été les plus violents. Les forces de l'ordre, qui ont reçu des renforts au fil des heures, ne sont parvenues que peu avant minuit à disperser la centaine de manifestants qui continuaient à les harceler dans le centre-ville. Selon la préfecture de Loire-Atlantique, ces affrontements se sont soldés par une quinzaine d'interpellations, tandis qu'on dénombrait 15 blessés parmi les forces de police et une dizaine environ chez les manifestants. Enfin, à Angers, deux lycéens de Saumur ont été blessés accidentellement en voulant monter dans le train Nantes-Bourges pour rejoindre leur domicile après la manifestation.

Enquête de nos correspondants

Négocier sans reculer

Suite de la première page

Le mot d'ordre qui faisait défaut auparavant a été clairement affirmé jeudi : *« Retrait du décret Giraud. »* Même si la parade à l'intention des dirigeants du mouvement – UNEF-ID et autres FIDL –, consistant à leur demander ce qu'ils ont à proposer pour lutter contre le chômage des jeunes, n'est pas sans pertinence ni efficacité, l'enclenchement d'une dynamique d'épreuve de force, fusionnant les malaises et les impatiences d'une génération, n'est pas à exclure.

Elle l'est d'autant moins que, la violence des petits groupes qui étaient à nouveau aux rendez-vous des « manifs », jeudi, les forces de l'ordre dirigées par Charles Pasqua, revenu bien malgré lui dans son rôle de chef de la police, ont réagi avec, parfois, une brutalité – enregistrée par les caméras et dont les téléspectateurs de France 2 ont pu être témoins –, qui est de mauvais augure. Le ministre de l'intérieur n'a certainement pas oublié la mort d'un jeune homme, Malik Oussekine, en décembre 1986, lors des manifestations contre la loi Devaquet, et il ne peut se contenter de faire porter sur les organisateurs de cortèges la responsabilité de leur débordement.

Les forces de l'ordre ont pour mission de contrôler la violence, non de l'augmenter. Edouard Balladur cherche le dialogue avec les jeunes. Alain Carignon a montré, jeudi, en organisant dans son ministère une émission de radio avec un des animateurs-vedettes des « nouvelles tribus hertziennes » (*le Monde* du 9 mars), que le gouvernement peut établir le contact. La stratégie syndicale n'ayant pas embrayé autant que le souhaitaient les confédérations sur la protestation étudiante et lycéenne, un champ est ouvert pour organiser le débat sur un autre terrain. Le défi, pour le premier ministre et ses partisans, est à la mesure de celui que Jacques Chirac n'était pas parvenu à relever il y a six ans, malgré la mise à contribution de Madonna.

L'essentiel, pour Edouard Balladur, est de ne pas reculer. Après le retrait du plan de restructuration d'Air France de l'automne dernier, après la révision manquée de la loi Falloux à l'hiver, l'abandon du CIP ferait figure d'aveu d'échec du gouvernement dans son ensemble, c'est-à-dire du pari fait par son chef il y aura bientôt un an. Edouard Balladur, en panne, serait alors réduit à la gestion des affaires courantes.

PATRICK JARREAU

M. Léotard : « On a caricaturé le CIP »

Fortes de l'ampleur de la contestation, plusieurs personnalités politiques de gauche et les responsables des mouvements syndicaux et étudiants ont de nouveau réclamé l'abrogation des décrets instituant le CIP. Ainsi, selon notre correspondant, Michel Rocard a estimé, jeudi 17 mars à Grenoble, qu'*« il n'y a aucun déshonneur à reconnaître qu'on a fait une faute. S'entêter serait une faute politique grave »*. *« L'intention de porter remède au chômage des jeunes n'est pas critiquable en soi*, a encore ajouté le premier secrétaire du PS. *Mais la modalité est terrible. Le gouvernement n'a visiblement pas pensé qu'il prenait une mesure qui allait dévaloriser, d'un seul coup, tout le travail de l'éducation nationale, notamment en matière d'enseignement technique et professionnel, alors qu'il a fallu une quinzaine d'années pour le revaloriser. »* De même, Marcel Rigout, ancien ministre communiste de la formation professionnelle, estime, dans un télégramme adressé à M. Balladur, que le CIP *« porte atteinte aux acquis et à la modernisation de la formation professionnelle »*. De leur côté, tous les responsables des syndicats et des organisations étudiantes ont de nouveau réclamé le retrait de ces mesures *« extrêmement impopulaires »*.

François Léotard a, quant à lui, dénoncé sur TV5 *« la manipulation d'un certain nombre de jeunes par une gauche tout à fait cynique »*. Selon le ministre de la défense, *« on a caricaturé »* le CIP, qui *« ne concerne que des gens qui sont au chômage depuis un certain temps et pas du tout les diplômés »*.

Près de deux cents « casseurs » interpellés à Paris

M. Pasqua appelle les organisateurs de manifestations « à la responsabilité »

Annulant in extremis sa présence à une réunion électorale en Avignon, Charles Pasqua a réagi, jeudi soir 17 mars, à la préfecture de police de Paris, aux incidents qui ont marqué la journée de protestation. Le ministre de l'intérieur a estimé que près de 200 000 personnes avaient défilé en province, tandis que 30 000 à 35 000 manifestants s'étaient retrouvés dans la capitale.

« Un millier d'éléments incontrôlés venus pour casser et piller » étaient présents dans les rues de la capitale, a noté M. Pasqua, évitant l'amalgame avec le gros des troupes d'une manifestation composée *« pour deux tiers de lycéens et étudiants, et de militants syndicaux pour le dernier tiers. »* Le ministre a précisé que *« des heurts violents se sont produits dès le début de la manifestation entre casseurs et les services d'ordre de la CGT et de la CFDT »*. Qualifiés de *« voyous* et de *délinquants »*, ces trublions s'en sont aussi pris *« aux gens qui manifestaient pacifiquement et qui ont été victimes de vols »*, a ajouté M. Pasqua.

Près de deux cents personnes ont été interpellées par les forces de police, a annoncé le ministre. L'ampleur de ces interpellations s'explique non seulement par la nature des troubles qui ont éclaté, mais aussi par les consignes d'extrême fermeté données aux forces de l'ordre. Des policiers se sont d'ailleurs laissés aller à des brutalités physiques injustifiées – des coups de pied sur des personnes maîtrisées notamment.

De douze à vingt ans

Brossé par les renseignements généraux parisiens, le portrait des *« casseurs »* évoque des jeunes venus de diverses communes de banlieue – et parfois de très grande banlieue – en transports en commun, et âgés de douze à vingt ans. Un profil bien éloigné de celui des autonomes des années passées. Les policiers ont été sidérés par *« leur professionnalisme et leur rapidité d'action, pour casser et voler, comme pour échapper aux interpellations »*. Ces jeunes « venus faire leurs courses à Paris » ont brisé des vitrines et pillé leurs marchandises, en ayant, par exemple, la présence d'esprit de retourner leur veste ou de l'échanger avec un voisin pour ne pas être reconnus par les policiers. Ils ont aussi brisé des vitres de voitures – dont une centaine ont été endommagée – pour voler les autoradios, y compris sur des véhicules occupés dont les occupants étaient délestés de leur sac à main. Ils ont aussi *« dépouillé »* de leurs vêtements des manifestants de leur âge. Les policiers, qui ont entendu certains *« casseurs »* affirmer *« une envie folle de détruire »*, constatent chez eux *« une absence totale de peur de l'uniforme »*.

« Il faudra tirer les leçons et nous les tirerons, a ponctué le ministre, sans retenir l'idée d'un rétablissement de la loi « anti-casseurs » abrogée en 1981. *Les manifestations sont légitimes. On a le droit de manifester. Je voudrais simplement dire que ceux qui les organisent doivent prendre conscience de leurs responsabilités. »* Parmi les mesures envisagées, M. Pasqua a évoqué le projet d'*« interdire totalement la circulation dans le centre de Paris, ou de fermer le métro »*. Sur un ton nettement plus politique, le ministre a enfin fait preuve de solidarité gouvernementale : *« Pourquoi manifeste-t-on ?* s'est-il interrogé à haute voix. *Actuellement, 800 000 jeunes sont au chômage. Le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour essayer de donner à chacun une chance. Ce n'est pas en organisant ces manifestations que l'on résoudra quoi que ce soit... »*

ERICH INCIYAN

professionnelle (CIP)

M. Giraud propose un nouveau texte aux partenaires sociaux

Michel Giraud, *ministre du* travail, a annoncé, vendredi 18 mars sur RTL, qu'il allait *prendre une nouvelle initiative* pour sortir du piège du CIP (contrat d'insertion professionnelle), dont le principe avait été arrêté la veille au soir à Matignon. Un projet de décret complémentaire, en cours de rédaction au début de la matinée, devait être transmis au milieu de la journée aux partenaires sociaux, pour consultation. Ceux-ci seront reçus lundi 21 mars, individuellement, par M. Giraud, qui procédera alors à *« une consultation complémentaire »*.

Quatre autres *projets* de décrets, liés à la loi quinquennale, auront été joints à cet *envoi. Il* s'agit de deux textes concernant l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, d'un autre définissant le travail à temps partiel dans le cadre de plans sociaux, et de celui qui fixe les conditions du recours à la préretraite progressive. Mais c'*est la nouvelle mouture pour* le CIP qui retiendra l'attention.

Ainsi que l'avait déjà *laissé* entendre Edouard Balladur dans sa « Lettre aux jeunes », et surtout dans sa déclaration aux assises nationales « Jeunes-industrie » de l'UIMM (*le Monde* du 18 mars), le contenu de ce que ses détracteurs appellent le *« SMIC-jeunes »* serait modifié. Le décret complémentaire préciserait que, *« pour tous les jeunes ayant au moins le CAP »*, la *rémunération à 80 % du salaire* conventionnel correspondrait à 80 % du temps passé au travail effectif dans l'entreprise. L'abattement de 20 %, dans ce cas, viendrait compenser le temps de suivi par le tutorat qui serait à la charge de l'entreprise. Ainsi, au moins formellement, le principe de l'heure de travail intégralement payé au minimum au SMIC *serait maintenu*. Ce qui vaudrait également pour les jeunes sans diplôme, ou d'une qualification inférieure au CAP, qui seraient toujours payés à 80 % du SMIC.

Renforcer le tutorat

Pour réussir cette opération, le ministre du travail a été amené à renforcer le tutorat, désormais défini comme étant un *« tutorat-formation »*. Obligatoire, contrôlé par les pouvoirs publics, pouvant donner lieu à des sanctions s'il n'était pas res*pecté, ce tutorat serait considéré* comme de la formation et donnerait lieu, à l'issue du contrat, à un *« certificat de fin d'expérience »*, signé par le jeune, le tuteur, et le chef d'entreprise. Toutefois, ainsi remodelé, le tutorat continuerait de se distin*guer de l'autre formule*, payée de 30 à 65 % du SMIC, et pour laquelle l'entreprise doit prévoir 15 % de temps de formation, interne ou externe.

A. Le.

CLÉS/ *Définitions*

■ **CIP première version.** Deux décrets, publiés au *Journal officiel* du 24 février définissent le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Pour des contrats de travail de six mois à douze mois renouvelables une fois, les jeunes sont accueillis en entreprise par un tuteur et payés à 80 % du SMIC. La mesure s'applique aux jeunes diplômés (bac + 2 et au-delà) s'ils sont au chômage depuis au moins six mois. En cas de renouvellement, la formation devient obligatoire et doit représenter 15 % du temps. Quand il y a formation, *le jeune en CIP est* rémunéré en fonction de son âge, de 30 % à 65 % du SMIC.

■ **CIP deuxième version.** Accusé d'avoir instauré un « SMIC-jeunes », le gouvernement modifie son dispositif lors de sa rencontre du 3 mars avec les partenaires sociaux. Le tutorat doit faire l'objet d'un *« engagement contractuel »* et sera soumis à des conditions de contrôle. Un décret complémentaire sera rédigé à cet effet et publié avant le 31 mars, après consultation des partenaires sociaux. Pour les jeunes diplômés, le montant de la rémunération devrait être égal à 80 % du salaire conventionnel, et jamais inférieur au SMIC, à charge, *pour les partenaires* sociaux de définir le champ des diplômes assimilables à cette modification.

■ **CIP troisième version.** Les protestations continuant de se développer, Michel Giraud, ministre du travail, a annoncé que le sort réservé aux jeunes *diplômés pourrait être étendu* jusqu'aux titulaires d'un CAP, dès lors que la qualification de leur poste de travail correspond à leur diplôme.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Prix de détail : +0,3 % en février.** – L'indice des *prix de détail a augmenté de* 0,3 % en février après être resté inchangé en janvier. Cette première hausse en trois mois est conforme aux attentes des analystes de Wall Street, qui tablaient sur une hausse de 0,3 %.

● ***Production industrielle* : + 0,4 % en février.** – La production industrielle a augmenté de 0,4 % en février du fait d'un hiver particulièrement rigoureux et du tremblement de terre en Californie. En janvier, la production industrielle avait progressé de 0,5 %.

JAPON

■ **Commerce extérieur : 10,9 milliards de dollars d'excédent en février.** – Le Japon a dégagé en février un excédent commercial record à 10,9 milliard de dollars (63 milliards de francs), en *hausse de 3,3 % par rapport* à celui de février 1993. Exprimé en yens, le mouve*ment s'inverse avec un excé*dent commercial en recul de 9,1 % du fait de la forte poussée de la monnaie japonaise.

Un entretien avec le président du Comité national des pêches

Alain Parrès : « Les conditions d'adhésion de la Norvège à l'Union européenne sauvegardent les intérêts des pêcheurs français »

Alain Parrès préside depuis un an le nouveau Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMEM), qui regroupe l'ensemble des familles professionnelles de la pêche. Interlocuteur essentiel des pouvoirs publics pendant la crise de février, il nous livre ses sentiments.

« Un mois après la grave crise de la pêche qu'on a connue, quels enseignements tirez-vous de ces événements ?

– Cette crise était terrible – nous avions alerté le gouvernement en temps utile – et, aujourd'hui elle est loin d'être enrayée. Les cours restent désespérément bas. Les mareyeurs ne constatent *pas de demande. Alors pourquoi* achèteraient-ils ? La demande, non seulement en France mais au Royaume-Uni, en Espagne, au Danemark, est molle. L'offre est excédentaire partout. Les échanges dans la CEE ne respectent souvent pas les règles de l'organisation commune des marchés. En période de crise économique, la consommation de poisson souffre particulièrement. Les viandes blanches à bon marché, objet de prix et de campagnes promotionnels (poulet, porcs), concurrencent le lieu et les filets panés. Ne mettons *pas tout sur le dos des importations* ! Elles sont nécessaires pour nos industries et des milliers de salariés.

Poisson croate à Barcelone

– Cette surabondance de l'offre est-elle due à une concentration des ventes les mêmes jours dans les criées ?

– C'est vrai. Les chalutiers ne rééchelonnent pas toujours bien leurs retours au port. Les gars ont fait un effort dans certains ports. Mais il y a des bons jours de vente, d'autres plus creux. Que voulez-faire quand il y a quinze gros bateaux à la criée en même temps à Concarneau ou à *Lorient ! C'est la catastrophe* : le quart des apports envoyé au trou pour faire de la farine... ! Signe encourageant : on recommence à pêcher des gros et magnifiques poissons. Les scientifiques, qui affirmaient qu'on avait malmené la ressource, devraient être moins péremptoires.

– Les mesures du gouvernement sont-elles à la hauteur ?

– Il y a des bonnes mesures, comme l'allègement des charges sociales. Nous demandions cette avancée depuis vingt ans. Autre disposition judicieuse : le réamé*nagement et la baisse du* taux des prêts bonifiés, même si l'effet sera théorique puisque très *peu d'armateurs investissent* en bateaux neufs, sauf dans le secteur de la pêche thonière tropicale où il pourrait y avoir une certaine reprise. Quant aux 50 millions versés aux organisations de producteurs, bravo ! Sauf que cette somme sert d'abord à faciliter les retraits du marché, ce qui n'a aucun impact sur le revenu des équipages. *Cette enveloppe doit être utilisée* souplement. On réfléchit à une organisation s'inspirant des *offices agricoles*, pour le stockage, des prix de campagne, des contrats avec les transformateurs.

– Faut-il redemander à Bruxelles une clause de sauvegarde ?

– Non, je crois que c'est irréaliste. Les Anglais, les Allemands et les Danois n'en veulent pour rien au monde. Cette clause aboutit à des contingentements, ce qui est en totale contradiction avec les règles de l'Union européenne et du GATT. Mais cela ne dispense pas d'un contrôle plus strict des flux d'importation. Tout le monde sait que les détournements de trafic existent et que du poisson balte ou russe arrive *via* la Norvège ou le Danemark dans la CEE. On m'a *cité le cas de poisson croate* surgelé en plaques qui, transitant par l'Italie, se retrouve sur le marché de Barcelone !

– On a eu le sentiment que le Comité que vous présidez n'était pas parfaitement représentatif du monde complexe de la pêche. Vous l'avez dit au ministre de la pêche dans un courrier du 11 février, en parlant à propos des comités de survie de « groupes divers » et de « comités Théodule ». Pourquoi ?

– Le Comité que je préside est le fruit de la loi du 2 mai 1991. Les élections qui ont mobilisé 10 000 marins en octobre 1992 me confèrent, je crois, une légitimité. Et puis a éclaté la crise de l'hiver 1993. A l'époque, le comité n'était pas encore installé puisque je n'ai été élu que le 2 avril. Le Comité de survie de Bretagne avait déja émergé.

» Il est vrai que la structure du CNPMEM est lourde et pyramidale. On est loin de la base et de ses revendications spontanées. La communication de haut en bas a souvent été défaillante. Mais les principaux leaders des *comités de survie sont aussi* des responsables de nos très officiels comités locaux des pêches. Ils ont une double casquette. Je voudrais qu'ils jouent vis-à-vis du Comité central un rôle de conseiller, d'alerte, d'aiguillon, de relai d'information. Mais si tel ou tel conteste notre légitimité, je suis prêt à retourner devant les urnes.

– Quelle suggestion faites-vous pour la mise en place de la Caisse de garantie mutuelle des salaires ?

– Cette affaire, très délicate, ne concerne que les pêcheurs artisans, non couverts par des conventions collectives. Nous ne demanderons ni aux pêches industrielles, ni aux mareyeurs, ni aux grossistes de s'intégrer au système. Un groupe de travail se *réunit régulièrement sur* le sujet. Aucun système de ce genre n'existe dans les autres pays. Il *faut aboutir absolument avant* le 1er juin, sinon le gouvernement imposera une solution par décret.

» Je préfère une solution *négociée entre partenaires économiques* et sociaux. Mais plusieurs questions sont posées : sera-ce un système volontaire, quelle dose de mutualisme y aura-t-il ? Les pouvoirs publics accepteront-ils d'amorcer la pompe ? Faut-il prévoir un vrai SMIC ou seulement un complément versé aux marins en plus de ce qu'ils gagnent ? Le minimum garanti dans la pêche industrielle est, selon les ports, de 7 000 à 10 000 francs par *mois. Il faut mettre un terme* à ce système aberrant qui fait que, lorsque ça va mal, certains marins non seulement ne gagnent rien mais doivent de l'argent pour payer les frais du bateau.

– Bruxelles vient de prolonger les prix minimaux.

– Très bien. Mais deux mois *me paraissent trop courts*. Ce n'est pas la panacée mais une bonne mesure pour créer un *choc psychologique*. Il faut renforcer et appliquer avec vigueur les contrôles sanitaires et douaniers. Un tel « cadeau » doit être replacé dans l'accord sur l'adhésion de la Norvège.

– Etes-vous satisfait de cet accord avec Oslo ?

– Edouard Balladur avait donné des instructions très *fermes pour qu'en aucun cas* la pêche française ne soit sacrifiée à l'élargissement. Sous réserve d'une lecture plus attentive des accords, les principes de la politique communautaire sur l'accès total aux eaux norvégiennes (après une période de transition de trois ans) sont respectés. Sur les échanges commerciaux, un dispositif de sauvegarde est mis au point qui sera déclenché si la Norvège dépasse, de façon significative, le niveau « historique » de ses exportations ou en cas de perturbations sur le marché européen. On a donc un *« double verrouillage »* et nos intérêts sont sauvegardés. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

Les criées de l'amertume

QUIMPER

de notre correspondant

Un mois après la fin du plus violent conflit qu'ait connu la profession, la plupart des pêcheurs bigoudens sont amers et pessimistes. Amers parce qu'ils ont l'impression que rien n'est réglé. Les cours des différentes espèces flirtent avec les prix de retrait, c'est-à-*dire une misère, et la semaine* dernière à Concarneau, Lorient, Douarnenez, des dizaines de *tonnes de lieu noir et de merlan* se sont transformées en farine de poisson ou en aliments pour chiens et chats.

Certes, l'appareillage simultané de tous les bateaux à l'issue de la grève s'est traduit certains jours par des apports *considérables, mais cela ne* suffit pas à expliquer une situation particulièrement préoccupante. Les allègements de charges sociales sur la part salariale, dont personne ne conteste l'intérêt, prendront fin le 1er juin. A cette date, l'endettement des propriétaires de navires n'aura guère diminué, les importations se poursuivront au même rythme, la filière sera toujours aussi incohérente et rien n'indique que les cours auront sensiblement remonté.

Les grévistes de février espéraient, par leur détermination, convaincre les pouvoirs publics de l'urgence d'un plan solidement charpenté pour développer la pêche française. Ils admettaient que la tâche était ardue et exigeait du temps. *Aucun ne réclamait une* – impossible – fermeture totale des frontières, sachant bien, *comme le souligne Pierre-René* Chever, l'un des leaders du comité des pêches de Guilvinec, que *« la mondialisation des flux est une réalité incontournable »*. A leur immense désappointement, ils ne voient rien venir. Pis, ils ne perçoivent pas une volonté réelle d'aller au-delà de mesures temporaires et fragmentaires. Pas de véritable *dessein, pas de perspectives à* long terme. La Norvège frappe à la porte de l'Europe. Qu'en sera-t-il lorsqu'elle déversera par millions de tonnes sur les étals de l'Hexagone du cabillaud, espèce qui pullule en mer de Barentz ?

Même si les marins fustigent certains intermédiaires qui ne répercutent que mollement les variations de prix quand les cours sont à la baisse, tous *s'accordent à reconnaître qu' « il n'est pas possible de lutter contre les pays du Sud-Est asiatique ou de l'Amérique du Sud où les salaires sont vingt fois moins élevés qu'en France »*. D'où leur impatience désabusée. Sur les côtes finistériennes, la mer est à présent calme, mais l'horizon est bouché.

JEAN LE NAOUR

La Thaïlande menace de saisir les instances du GATT contre la politique douanière française. – Le ministre thaïlandais du commerce, Uthai Pimchaichon, a indiqué, lundi 14 mars, que son pays saisirait les instances du GATT (Accord général *sur les tarifs douaniers et le commerce*) si la France refusait de baisser les barrières douanières sur les produits de la mer qui ont occasionné de lourdes pertes à la Thaïlande. La France a pris des mesures douanières et sanitaires pour renforcer les contrôles sur *les importations de produits de* la mer en provenance des pays tiers. La Thaïlande, un des principaux exportateurs mondiaux de crevettes, a vendu à la France pour 35 millions de dollars (202 millions de francs) de produits de mer en 1992. – *(AFP.)*



VIE DES ENTREPRISES

Un profit net de 3,57 milliards de francs en 1993

LVMH bénéficie du retour en grâce du luxe

Le purgatoire aura duré trois ans. A peine. En présentant ses résultats, jeudi 17 mars, Bernard Arnault, PDG de LVMH (Moët-Hennessy-Louis Vuitton), avait retrouvé ses marques. Non que les performances de 1993 aient été réellement « historiques » : le résultat net a bien progressé de 19 % à 3,57 milliards de francs, mais grâce à la plus-value de 600 millions réalisée lors de la vente de Roc au groupe américain Johnson & Johnson. Hors éléments exceptionnels, le résultat a, en réalité, reculé de 1 % à 2,97 milliards. Mais, en janvier et février, le groupe a vu son chiffre d'affaires augmenter de 28 % (20 % à changes constants).

Les ventes de cognac ont cessé de reculer, celles de Louis Vuitton bondissent (+ 33 % en janvier et février), contraignant le groupe à construire une nouvelle usine et à embaucher de 300 à 400 personnes à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier). Le champagne lui-même, où le groupe a vu annuler sept procédures de licenciements collectifs (« le Monde Initiatives » du 16 mars), les ventes ont crû de 7 % en volume, progression sensible surtout au quatrième trimestre de l'an dernier. Tout cela fait espérer à M. Arnault une hausse de son résultat net d'*« au moins 20 % cette année »*. Sans même prendre en compte les retombées de l'entrée de Guinness dans Moët-Hennessy qui permet au groupe de se désendetter (*le Monde* du 22 janvier).

« LVMH dispose donc d'un potentiel de croissance important », a souligné son PDG en confirmant son intérêt pour le luxe, après la reprise de Kenzo l'an dernier. Pour Guerlain, par exemple (dont le groupe détient 15 %), si certains actionnaires familiaux décidaient de se désengager. En revanche, le groupe qui vient de céder l'usufruit de la marque de champagne Henriot à la famille pour 130 millions de francs (mais qui demeure propriétaire des vignobles), ne développera pas son pôle presse (*la Tribune Desfossés, l'AGEFI* et *Investir*). Pas plus qu'il ne s'intéresserait aux produits grand public de L'Oréal pour le cas, peu probable, où ses actionnaires souhaiteraient vendre.

Enfin, le PDG de LVMH a confirmé son désir de simplifier les structures du groupe, en proposant, à l'assemblée générale des actionnaires du 17 juin, la fusion de la holding Jacques Robert avec LVMH. La Bourse a salué le retour en forme du premier groupe mondial de luxe et le titre, à 4 389 francs, a dépassé, jeudi, son cours record de l'année 1993. Les actions des multiples holdings de contrôle de LVMH étaient également recherchées, le pétrolier Total en a profité pour se désengager totalement de la Financière Agache.

P.-A. G.

Les résultats de l'industrie automobile allemande

BMW et Daimler-Benz restent bénéficiaires et Volkswagen affiche des pertes

FRANCFORT

de notre correspondant

Des résultats en baisse pour 1993 mais des dividendes inchangés : les trois grands constructeurs automobiles allemands, Daimler-Benz, Volkswagen et BMW, ont souffert en 1993, mais ils tiennent à rassurer leurs actionnaires et à leur signifier que leur situation devrait s'améliorer dès cette année. Le marché allemand, après une chute brutale de 18,8 % des ventes de véhicules particuliers, ne devrait pas trop les aider puisque l'Association des constructeurs (VDA) s'attend pour 1994 à des ventes autour de trois millions d'unités, soit une nouvelle *petite diminution. C'est l'exporta*tion qui devrait permettre donc, de redresser les comptes.

Le groupe Daimler-Benz a réalisé un bénéfice d'environ 600 millions de deutschemarks (DM) (1) en 1993 (2 milliards de francs), d'après des déclarations faites à Berlin jeudi 17 mars par son président, Edzard Reuter.

En 1992, le bénéfice avait été encore de 1,45 milliard de DM. M. Reuter a annoncé qu'il proposerait un dividende inchangé de 13 DM par action.

Volkswagen a fait savoir le même jour que ses pertes se monteraient finalement à 1,9 milliard de DM pour 1993 (environ 6,5 milliards de francs). Un résultat meilleur que l'estimation de 2,3 milliards de DM faite en décembre 1993 mais qui reste bien loin de l'équilibre prédit pourtant il y a un an par son président, Ferdinand Piech. La firme VW reste bénéficiaire de 71 millions de DM (132 millions en 1992) mais le groupe subit les déficits inattendus de la filiale espagnole Seat (dont l'usine de Pampelune va être finalement vendue pour 1,2 milliard de DM à Volkswagen) et d'Audi.

Le chiffre d'affaires du groupe recule de 9,8 % à 76,6 milliards de DM. Les investissements ont été réduits de moitié, passant de 9,25 milliards à 4,8 milliards de DM. Malgré ces pertes, M. Piech devrait proposer un dividende de 2 DM comme pour 1992.

BMW s'est sorti beaucoup mieux de la récession générale. En dépit d'un chiffre d'affaires en régression de 7,5 % à 28,9 milliards de DM, le constructeur munichois a réussi à maintenir son bénéfice à 516 millions de DM en 1993 contre 726 millions en 1992.

Le dividende devrait être inchangé à 12,5 DM pour chaque action principale. BMW réaffirme qu'il peut payer facilement les 2 milliards de DM dépensés pour acquérir le britannique Rover, mais il entend néanmoins lancer une augmentation de capital de 800 millions de DM.

ERIC LE BOUCHER

(1) 1 deutschemark = 3,39 francs.

Selon une note interne de la banque publique

Le Crédit lyonnais pourrait perdre 4,5 milliards de francs en 1993

Selon *le Nouvel Economiste* daté du 18 mars qui s'appuie sur une note interne du Crédit lyonnais, les pertes de la banque publique devraient atteindre 4,5 milliards de francs en 1993. Elles auraient pu en théorie atteindre 26 milliards de francs si la banque du boulevard des Italiens avait décidé de nettoyer totalement ses comptes et de prendre en une seule fois l'ensemble des provisions pour y parvenir. La banque devrait tout de même au titre de 1993 réaliser 16 milliards de francs de provisions, un niveau record.

Mais le Crédit lyonnais va obtenir le soutien de l'Etat sous la forme d'une augmentation de capital de 4 milliards de francs et plus encore avec la garantie apportée à la création d'une société foncière qui servira de réceptacle à près de 40 milliards de créances à risques dans l'immobilier. Par ailleurs, à l'automne 1994, le Lyonnais, débarrassé d'une perte potentielle sur l'immobilier de l'ordre de 15 milliards de francs, pourrait procéder à un appel au marché d'environ 6 milliards de francs.

La banque publique devrait retrouver ainsi d'ici à la fin de l'année un niveau de fonds propres relativement satisfaisant au regard notamment des normes internationales. Le « nettoyage » notamment des participations industrielles et des affaires liées au cinéma (MGM) devrait se poursuivre en 1995 et permettre une privatisation de la banque en 1996.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

GUINNESS en baisse. – Le groupe britannique de bières et spiritueux Guinness a vu son bénéfice imposable baisser de 12 % en 1993, en raison notamment de la réorganisation de ses relations avec LVMH, où il devient actionnaire à 34 % de Moët-Hennessy (*voir ci-dessus*). Guinness a annoncé jeudi 17 mars un bénéfice imposable de 702 millions de livres en 1993 (6 milliards de francs). Ce résultat a été amputé par des frais exceptionnels de 173 millions de livres liés à la restructuration des liens avec LVMH. Le bénéfice net a reculé de 17 % à 433 millions de livres (3,7 milliards de francs) alors que le chiffre d'affaires a progressé de 7 % à 4,663 milliards de livres (40 milliards de francs). Tony Greener, président de Guinness, s'attend à *« une modeste progression des bénéfices en 1994 »*. Pour l'instant, les conditions restent *« très concurrentielles »* et *« à ce stade de l'année il n'y a pas de signe d'amélioration du marché, comparé à l'an dernier »*.

CRÉDIT DU NORD : pertes consolidées de 594 millions de francs en 1993. – Le résultat brut d'exploitation du Crédit du Nord a diminué de 6,4 % en 1993, à 1,3 milliard de francs, en raison de la baisse des encours de crédits et de l'évolution des taux, malgré une hausse de 10 % des commissions, notamment financières. Les provisions sont passées de 1,61 milliard de francs à 1,84 milliard de francs, dont l'essentiel a été consacré au désengagement progressif des activités périphériques : 750 millions de francs pour l'immobilier (6,3 milliards de francs d'encours), 180 millions de francs pour l'international, concentré sur Londres, et 370 millions de francs pour la liquidation de la filiale Union bancaire du Nord, qui sera achevée à la fin 1994. La filiale Banque Rhône-Alpes a été déficitaire de 125 millions de francs, après 450 millions de francs de provisions. La perte consolidée du groupe passe à 594 millions de francs en 1993. Selon le président, Bernard Auberger, l'établissement devrait restaurer ses équilibres en 1994, revenir à une rentabilité normale en 1995, et retrouver les vrais profits en 1996. La Compagnie financière de Paribas, actionnaire à 100 % du Crédit du Nord, va augmenter de 618 millions de francs les fonds propres de sa filiale et souscrire à une émission d'obligations convertibles subordonnées de 1,5 milliard de francs.

CRISE

BULL pourrait supprimer 1 500 à 2 000 emplois supplémentaires. – Le groupe informatique public Bull pourrait supprimer 1 500 à 2 000 emplois supplémentaires d'ici, 1995, principalement hors de France, a indiqué aux administrateurs du groupe le PDG Jean-Marie Descarpentries, a-t-on appris, jeudi 17 mars, de source syndicale. M. Descarpentries a précisé aux administrateurs que la provision de 1,65 milliard de francs inscrite dans les comptes 1993 pour couvrir les restructurations de 1994 et 1995 comprenait *« environ 800 millions de francs »* destinés à financer entre 1 500 et 2 000 suppressions d'emplois. La direction a indiqué, à plusieurs reprises, qu'elle avait placé toutes les divisions du groupe *« sous tension »* jusqu'en juin. En attendant, priorité est donnée à la croissance du chiffre d'affaires et à la réduction des coûts non salariaux.

TRANSFERTS

CEMAGREF : sérénité à Clermont-Ferrand après la décision du Conseil d'Etat. – La décision du Conseil d'Etat d'annuler la délocalisation du CEMAGREF (Centre d'études du machinisme agricole et du génie rural) d'Anthony (Hauts-de-Seine), à Clermont-Ferrand (*le Monde* daté 13-14 mars), risque de renforcer la crédulité des Clermontois. Le sénateur maire Roger Quilliot a défendu le transfert du CEMAGREF, en assurant que *« la décision de la haute juridiction était purement formelle et qu'elle ne remettait nullement en cause l'ensemble du projet. Une décision identique concernant l'ENA ne l'a pas empêchée d'aller à Strasbourg »*. Cet optimisme mesuré repose aussi sur l'approbation, en décembre 1993, du projet scientifique du nouvel établissement clermontois par le conseil d'administration du CEMAGREF. Cette première tranche concernerait une centaine d'emplois. Le débat entre le préfet de région et les collectivités locales porte sur le choix du site d'implantation, des hésitations subsistant entre le campus universitaire et le parc technologique de la ville. Les partisans de la délocalisation font surtout valoir que les 100 millions de francs de crédits inscrits par Michel Charasse, alors ministre du budget, n'ont pas été consommés et sont toujours réservés par le gouvernement. – (*Corresp.*)

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 mars ↓ Net affaiblissement

La dégradation sur les marchés obligataires contribuait nettement vendredi 18 mars à l'affaiblissement de la Bourse de Paris. En repli de 0,41 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,73 %. Aux alentours de 13 heures, le mouvement de baisse s'amplifiait et les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,94 % à 2 226,81 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1 milliard de francs.

Jeudi, deux banques américaines ont relevé d'un demi-point leur taux de base, le portant à 6 %. Harris Trust et Morgan Guaranty Trust avaient, il est vrai, diminué cet automne leur taux à 5,5 % sans que leur initiative soit suivie par d'autres établissements financiers.

Le taux à long terme des bons du Trésor à 30 ans est passé de 6,79 % à 6,82 % jeudi en fin de séance.

En Europe une fois de plus le statu quo a été observé en matière monétaire, la Banque de France n'ayant pas modifié jeudi son taux d'appel d'offres. La Bundesbank lors de sa dernière réunion a également laissé en l'état sa politique monétaire, bien que mercredi elle ait quelque peu diminué son taux des prises en pension.

Une fois de plus déçu, le MATIF enregistrait une baisse sensible vendredi en début de journée, le contrat mars abandonnant 0,58 %.

Le Bund allemand était en repli de 0,46 %. La Bourse de Londres est également faible vendredi après la chute de 4 % de Hong-Kong.

Du côté des valeurs, on notait à mi-séance, parmi les quinze plus fortes baisses, celles de Dassault Aviation (2,5 %), Crédit local de France 2,5 % et BNP (2,1 %).

NEW-YORK, 17 mars, ↑ Petite hausse

Wall Street est repartie de l'avant, jeudi 17 mars, grâce à des opérations de mise à jour avant la journée « des trois sorcières », et alors que les opérateurs ont ignoré une nouvelle remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 865,14 points, en hausse de 16,99 points, soit une progression de 0,44 %. Quelque 305 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 1 148 contre 1 004 alors que 807 actions restaient inchangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,82 % contre 6,79 % mercredi soir.

Wall Street est restée très proche de son niveau de clôture de la veille durant une grande partie de la séance, avant de progresser rapidement dans l'après-midi grâce à une vague d'achats informatiques. De nombreux opérateurs se sont tenus à l'écart du marché avant l'expiration mensuelle vendredi d'options et de contrats à terme liés aux indices boursiers.

Du côté des valeurs, Caterpillar, qui a indiqué que ses ventes pour le premier trimestre et l'ensemble de 1994 dépasseraient les prévisions, a progressé de 3 1/4 à 119 1/2.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
Alcoa	73 3/4	75 1/2
Allied Signal Inc.	38 1/4	38 1/2
American Express	30 3/8	30 1/8
ATT	52 3/4	53 1/2
Bethlehem Steel	21 1/2	21 7/8
Boeing	46 1/8	45 3/4
Caterpillar Inc.	116 1/4	119 1/2
Chevron	89 3/4	91 1/2
Coca-Cola	41 1/8	41 1/2
Disney Corp.	45 3/4	45 3/4
Du Pont de Nemours	57	58 7/8
Eastman Kodak	45	46
Exxon	65	65 1/2
General Electric	103 3/4	108
General Motors	61 3/4	60 1/2
Goodyear Tyre	45	45 5/8
IBM	58 1/4	57 7/8
International Paper	68 1/4	69 1/8
McDonnell Douglas	114 1/2	117 3/4
Merck and Co	31 3/8	31 1/2
Minnesota Mining	102 1/2	101 7/8
Morgan (J.P.)	66	65
Philip Morris	55 1/2	55
Procter Gamble	56 1/4	55 7/8
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	48 7/8
Texaco	65 3/8	66
Union Carbide	25 1/4	25 5/8
United Tech.	68	68 3/8
Westinghouse El.	13 1/4	13 3/8
Woolworth	18 1/4	18 7/8

LONDRES, 17 mars, ↑ Progression

L'ouverture en hausse de Wall Street a aidé le Stock Exchange à surmonter la déception provoquée par le maintien des taux directeurs de la Bundesbank, jeudi 17 mars. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 12,8 points, soit 0,4 %, à 3 255,7 points. Environ 653,2 millions de titres ont été échangés contre 614,7 millions, la veille.

Du côté des valeurs, Guinness a perdu 18 pence à 484 après l'annonce d'une baisse de 12 % de son bénéfice imposable 1993 et des prévisions plutôt prudentes de son président. Mais United Biscuits, dont le bénéfice imposable a reculé de 28 % en 1993 pour cause de restructurations, a gagné 11 pence à 349. Legal and General, qui a annoncé une hausse de 56 % de son bénéfice à 181 millions de livres, est monté de 8 pence à 510, entraînant dans son sillage les autres assurances telles que *Prudential qui a gagné 8 pence à 332.*

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
Allied-Lyons	6,22	6,17
BP	3,80	3,88
BTR	3,86	3,88
Cadbury	4,98	5,02
Glaxo	6,76	6,88
GUS	5,73	5,78
ICI	7,73	7,88
Reuters	20,05	20,15
RTZ	8,60	8,83
Shell	6,78	6,82
Unilever	10,73	10,78

TOKYO, 18 mars ↓ Repli

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse vendredi 18 mars, le Nikkei perdant 122,71 points, soit 0,6 %. Elle a terminé la séance à 20 469,45 points dans un marché calme avant un week-end prolongé, puisque lundi est un jour férié au Japon (équinoxe de printemps). La TOPIX était également en baisse, de 1,29 point à 1 647,24 points. Le volume des transactions s'est élevé à environ 450 millions de titres contre 571,78 millions la veille.

Les investisseurs sont restés sur leurs positions en l'absence de nouvelles incitatives tandis que les marchés obligataire et monétaire n'enregistraient pas de mouvements significatifs.

VALEURS	Cours du 17 mars	Cours du 18 mars
Bridgestone	1 590	1 590
Canon	1 700	1 700
Fuji Bank	2 270	2 280
Honda Motors	1 780	1 760
Matsushita Electric	1 820	1 800
Mitsubishi Heavy	705	695
Sony Corp.	6 390	6 280
Toyota Motors	2 100	2 080

CHANGES

Dollar : 5,7635 F ↑

Vendredi 18 mars, le deutschemark s'échangeait à 3,4057 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4020 francs la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se redressait nettement à 5,7635 francs, contre 5,7205 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	17 mars	18 mars
Dollar (en DM)	1,6954	1,6955
TOKYO	17 mars	18 mars
Dollar (en yens)	105,76	106,08

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (18 mars)	6 3/16 % - 6 5/16 %
New-York (17 mars)	3 3/16 %

BOURSES

PARIS	16 mars	17 mars
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 242,71	2 247,84
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 555,62	1 558,41
Indice SBF 250	1 591,47	1 594,40

NEW-YORK (indice Dow Jones)	16 mars	17 mars
Industrielles	3 848,15	3 865,14

LONDRES (indice « Financial Times »)	16 mars	17 mars
100 valeurs	3 242,90	3 255,70
30 valeurs	2 552	2 565,70

FRANCFORT	16 mars	17 mars
Dax	2 172,73	2 175,86

TOKYO	17 mars	18 mars
Nikkei Dow Jones	20 592,16	20 469,45
Indice général	1 648,53	1 647,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7710	5,7730	5,8045	5,8085
Yen (100)	5,4417	5,4463	5,4934	5,5003
Ecu	6,5720	6,5772	6,5692	6,5779
Deutschemark	3,4045	3,4055	3,4071	3,4098
Franc suisse	4,0062	4,0185	4,0262	4,0331
Lire italienne (1000)	3,4433	3,4466	3,4245	3,4296
Livre sterling	8,6028	8,6087	8,6245	8,6341
Peseta (100)	4,1443	4,1473	4,1227	4,1286

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 7/16	3 9/16	3 11/16	3 13/16	4	4 1/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8
Ecu	6 1/4	6 5/8	6 1/8	6 1/4	6	6 1/8
Deutschemark	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 5/8	5 1/4
Peseta (100)	8 1/8	8 3/8	7 15/16	8 3/16	7 7/8	8 1/8
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 18 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 6,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : –1,22 % (2220,44)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	5810	5810	—
10	B.N.P. (T.P)	1100	1095	– 0,45
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1100	1090	– 0,91
10	Renault (T.P.)	2625	2630	+ 0,19
10	Rhone Poulenc(T.P)	2550	2500	– 1,96
10	Saint Gobain(T.P.)	1255	1255	—
10	Thomson S.A (T.P)	1141	1142	+ 0,09
25	Accor 1	726	718	– 1,10
10	Air Liquide 1	870	854	– 1,84
10	Alcatel Alsthom 1	730	722	– 1,10
10	Alcatel Cable 1	674	674	—
50	Alspi 1	395,20	396	+ 0,20
10	AGF-Ass.Gen.France	595	594	– 0,17
5	Axa 1	1430	1402	– 1,96
25	Bail Invest. 1	1080	1084	+ 0,37
25	Bancaire (Cie) 1	615	610	– 0,81
25	Bque Colbert C2#	182	181	– 0,55
50	Bazar Hot. Ville 2	712	715	+ 0,42
10	Berger (M) 2	1335	—	—
25	Bertrand Faure 2	628	—	—
25	BIC 1	1293	1290	– 0,23
25	BIS 1	244,50	245	+ 0,20
10	B.N.P. 1	262,40	256	– 2,44
25	Bollore Techno.1	379,70	375	– 1,24
10	Bongrain 1	3388	3395	+ 0,21
25	Bon Marche (Au) 1	809	822	+ 1,61
25	Bouygues 1	712	713	+ 0,14
10	BSN 1	910	895	– 1,65
5	Canal + 1	1030	1026	– 0,39
10	Cap Gemini Sogeti1	205,70	208,10	+ 1,17
50	Carnaudmetalbox 1	193	191,10	– 0,98
5	Carrefour 1	4241	4200	– 0,97
50	Casino Guichard 1	190,50	188	– 1,31
50	Casino Guich.ADP 1	147,30	147	– 0,20
10	Castorama Dl (Li)1	869	849	– 2,30
10	Caumartin Part(M)2	431	—	—
10	C.C.F. 1	255,50	253	– 0,98
100	CCMC-Manegoz(Ly) 2	87,40	87	– 0,46
10	Cegid (Ly) 1	578	576	– 0,35
50	Centrest (Ny) 2	39,50	39	– 1,27
50	CEP Communication1	456	455	– 0,22
50	Cerus Europ.Reun 1	142,80	141,10	– 1,19
10	Cetelem 1	1350	1331	– 1,41
25	CGIP 1	1284	1257	– 2,10
25	Chargeurs 1	1560	1535	– 1,60
25	Christian Dior 1	389,90	402,90	+ 3,33
25	Ciments Fr.Priv.B2	387	384	– 0,78
10	Clarins 1	580	590	+ 1,72
50	Club Mediterranee1	408	408	—
25	Colas 1	1130	1110	– 1,77
25	CSF (Papiers)(Ly)2	722	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1642	1643	+ 0,06
25	CPR Paris.Reesc. 1	535	535	—
10	Cred.Fon.France 1	1294	1240	– 4,17
10	Credit Local Fce 1	444	432,50	– 2,59
25	Credit Lyon.CIP 1	732	748	+ 2,19
10	Credit National 1	637	627	– 1,57
25	CSEE 1	669	670	+ 0,15
10	Damart 1	5600	5620	+ 0,36

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Dassault-Aviation1	569	555	– 2,46
25	Dassault Electro 1	441,10	439,60	– 0,34
10	De Dietrich 1	2094	2079	– 0,71
10	Degremont 1	555	562	+ 1,26
50	Dev.R.N-P De Cal 2	74,90	70,50	– 5,87
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	112	115	+ 2,68
50	DMC (Dollfus Mi)1	407,80	407	– 0,20
25	Docks France 1	758	751	– 0,92
25	Dynaction 1	144	142	– 1,39
10	Eaux (Gle Des) 1	2753	2725	– 1,02
25	E.B.F 1	925	920	– 0,54
25	Ecco 1	671	675	+ 0,60
10	Eiffage 1	1336	1285	– 3,82
1	Elf Aquitaine 1	412,70	410,50	– 0,53
25	Elf Sanofi 1	1093	1090	– 0,27
50	Eridania Beghin 1	940	928	– 1,28
25	Essilor Intl 1	776	781	+ 0,64
25	Essilor Intl ADP 1	552	556	+ 0,72
50	Esso 1	1030	1030	—
5	Eurafrance 1	2200	2200	—
100	Euro Disney 1	35,40	35,30	– 0,28
10	Euro RSCG W.W 1	630	639	+ 1,43
25	Europe 1- 1	1980	1965	– 0,76
100	Eurotunnel 1	46,20	46,10	– 0,22
10	Filipacchi Medias1	940	931	– 0,96
100	Finextel 1	171	167	– 2,34
50	Fives-Lille 1	550	540	– 1,82
5	Fromageries Bel 1	5460	5540	+ 1,47
10	Galeries Lafayet.1	2030	2000	– 1,52
10	GAN 1	519	525	+ 1,16
50	Gascogne (B) 1	584	575	– 1,54
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2130	2130	—
50	Geophysique 1	574	583	+ 1,57
10	Groupe Andre S.A 1	692	686	– 0,87
10	Groupe De La Cite1	835	825	– 1,20
50	GTM-Entrepose 1	489,90	480	– 2,02
5	Guilbert 1	580	580	—
25	Guyenne Gascogne 1	1675	1670	– 0,30
25	Havas 1	484,20	479,80	– 0,91
50	IDIA 1	249	251	+ 0,80
25	Imetal 1	628	629	+ 0,16
10	Immobl.France 2	645	645	—
100	Immob.Phenix 1	107,50	105,80	– 1,58
25	Ingenico 1	152	152	—
5	Ins.Merieux Inc. 1	2157	2160	+ 0,14
25	Interbail 1	522	525	+ 0,57
10	Intertechnique 1	640	650	+ 1,56
25	Jean Lefebvre 1	1335	1330	– 0,37
25	Klepierre 1	804	814	+ 1,24
25	Labinal 1	892	883	– 1,01
10	Lafarge Coppee 1	470	466,60	– 0,72
25	Lagardere (MMB) C1	161,70	159	– 1,67
25	Lapeyre C1	348	343	– 1,44
25	Lebon 2	372,50	362	– 2,82
5	Legrand 1	6170	6120	– 0,81
5	Legrand ADP 1	4700	4610	– 1,91
50	Legris indust. 1	284	283	– 0,35

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25	Locindus 1	1065	1053	– 1,13
10	LVMH Moet Vuitton1	4389	4374	– 0,34
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	610	603	– 1,15
50	Marine Wendel 1	444	438	– 1,35
50	Matra-Hachette 1	153	150,50	– 1,63
100	Metaleurop 1	91	91,35	+ 0,38
25	Metrologie Intl 1	14,35	14,50	+ 1,05
50	Michelin 1	260,80	261	+ 0,08
100	Moulinex 1	145,70	145,60	– 0,07
25	Navigation Mixte 1	1252	1240	– 0,96
100	Nord-Est 1	166	167,60	+ 0,96
25	Nordon (Ny) 1	632	—	—
100	Olipar 1	28,50	28,50	—
10	Oreal 1	1303	1284	– 1,46
25	Paribas 1	490	484,10	– 1,20
50	Pechiney CIP 1	425	425	—
100	Pechiney Intl 1	192,50	194,90	+ 1,25
25	Pernod-Ricard 1	411	409,20	– 0,44
25	Peugeot 1	878	872	– 0,68
25	Pinault-Printemps1	935	929	– 0,64
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	822	817	– 0,61
25	Poliet.	460	458	– 0,43
25	Primagaz 1	1028	1018	– 0,97
10	Promodes 1	1115	1105	– 0,90
10	Publicis 1	513	506	– 1,36
25	Radiotechnique 1	555	545	– 1,80
5	Redoute(S.A.La)1	875	867	– 0,90
25	Remy Cointreau 1	238,50	238,50	—
25	Rexel 1	685	678	– 1,02
10	Rhone Poulenc A 1	148,80	147	– 1,21
100	Rochette (La) 1	36,60	37	+ 1,09
25	Roussel Uclaf 1	678	677	– 0,15
5	Rue Imperiale(Ly)1	4560	4560	—
50	Sade (Ny) 1	195,50	194	– 0,77
5	Sagem 1	2930	2925	– 0,17
10	Saint-Gobain 1	628	624	– 0,53
25	Saint-Louis 1	1744	1751	+ 0,40
10	Salomon (Ly) 1	2131	2130	– 0,05
25	Salvepar (Ny) 2	505	505	—
10	Sat 2	3000	3000	—
25	Saupiquet (Ns) 1	1352	1345	– 0,52
25	Schneider 1	440	432,50	– 1,70
1	SCOA act.regroup.	141,60	143,90	+ 1,62
10	SCOR S.A 1	598	588	– 1,67
10	S.E.B.1	577	587	– 1,73
25	Sefimeg 1	533	533	—
100	Selectibanque 1	194	193	– 0,52
10	SFIM 2	1310	1320	+ 0,76
100	SGE 1	256	258	+ 0,78
25	Simco 1	625	618	– 1,12
10	S.I.T.A 1	785	790	+ 0,64
10	Skis Rossignol 1	2281	2261	– 0,88
25	Sligos 1	606	—	—
10	Societe Gale A 1	674	659	– 2,23
50	Sodecco (B) 2	60	64,50	+ 7,50
50	Sodero (Ns) 2	70,85	68,50	– 3,32
10	Sodexho 1	1087	1088	+ 0,09

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
25	Sogenal (Ny) 2	151	153	+ 1,32
10	Sommer-Allibert 1	2370	2360	– 0,42
25	Sophia 1	545	545	—
10	Sovac 1	1830	1810	– 1,09
25	Spie Batignolles 1	494	494,60	+ 0,12
10	Strafor Facom 1	673	660	– 1,93
25	Suez 1	339,20	334,20	– 1,47
25	Synthelabo 1	215	210,50	– 2,09
100	Thomson-CSF 1	199,40	197	– 1,20
25	Total 1	332,70	326	– 2,01
25	UAP 1	194	190,30	– 1,91
10	UFB Locabail 1	465	453	– 2,58
25	UGC DA M1	283	285	+ 0,71
10	UIC 1	539	535	– 0,74
25	UIF 1	675	674	– 0,15
25	UIS 2	1150	1150	—
25	Unibail 1	592	584	– 1,35
10	Valeo 1	1407	1393	– 1
100	Vallourec 1	293,50	288	– 1,87
25	Via Banque 1	448	451,50	+ 0,78
10	Worms & Cie 1	320	320	—
10	Zodiac 1	2270	2272	+ 0,09
25	Elf Gabon 1	1127	1132	+ 0,44
100	American Barrick 1	138,30	143,10	+ 3,47
50	American Express 1	168,10	172,80	+ 2,80
100	A.T.T. 1	304,40	312,10	+ 2,53
50	Anglo American 1	276,70	279	+ 0,83
50	Amgold 1	499,90	509	+ 1,82
50	Banco Santander 1	283,10	285,30	+ 0,78
25	B.A.S.F. 1	1058	1061	+ 0,28
25	Bayer 1	1272	1285	+ 1,02
100	Blenheim Group 1	30,30	30,30	—
100	Buffelsfontein 1 ■	61,10	62,80	+ 2,78
50	Chase Manhattan 1	192,10	191,50	– 0,31
10	Daimler Benz 1	2890	2807	– 10
100	De Beers 1	140	139,60	– 0,29
10	Deutsche Bank 1	2790	2750	– 1,43
10	Dresdner Bank 1	1393	—	—
100	Driefontein 1	65,50	69,50	+ 6,11
50	Du Pont Nemours 1	325	338	+ 4
50	Eastman Kodak 1	258,50	259,80	+ 0,50
500	East Rand 1	7,30	7,45	+ 2,05
100	Echo Bay Mines 1	70	72,50	+ 3,57
100	Electrolux 1	295	—	—
100	Ericsson 1	271	269,80	– 0,44
100	Exxon Corp. 1	374,90	377,50	+ 0,69
100	Ford Motor 1	365	362,50	– 0,68
100	Freegold 1	76,20	81,30	+ 6,69
500	Gencor Limited 1	12,45	12,80	+ 2,81
50	General Electric 1	599	597	– 0,33
50	General Motors 1	359,90	350	– 2,75
50	Generale Belgique1	450	450,10	+ 0,02
100	Grd Metropolitan 1	41	41,50	+ 1,22
100	Guinness Plc 1	42	42	—
500	Hanson Plc 1	24,55	24,70	+ 0,61
100	Harmony Gold 1	32	32,90	+ 2,81
50	Hewlett-Packard 1	518	—	—

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
500	Hitachi 1	52,30	52,50	+ 0,38
25	Hoechst 1	1105	1100	– 0,45
25	I.B.M 1	331,50	333,20	+ 0,51
100	I.C.I 1	69	69	—
50	I.T.T. 1	501	502	+ 0,20
100	Ito Yokado 1	310	315	+ 1,61
500	Matsushita 1	98,50	97,35	– 1,17
100	Mc Donald's 1 ■	344,50	345	+ 0,15
25	Merck and Co 1	180,40	183,20	+ 1,55
50	Minnesota Mining 1	590	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	61,95	61,80	– 0,24
100	Mobil Corporat. 1	450,80	456,70	+ 1,31
25	Morgan J.P. 1	384	380	– 1,04
5	Nestle SA Nom.1	5040	5010	– 0,60
100	Nippon MeatPacker1	83,10	—	—
100	Norsk Hydro 1	199	198	– 0,50
25	Petrofina 1	1709	1709	—
50	Philip Morris 1	319	321,40	+ 0,75
100	Philips N.V 1	185,10	186,40	+ 0,70
100	Placer Dome Inc 1	134,10	137	+ 2,16
25	Procter Gamble 1	321	—	—
50	Quilmes 1	315,50	320	+ 1,43
100	Randfontein 1	53,90	56,10	+ 4,08
50	Rhone Poul Rorer 1	198	199	+ 0,51
25	Royal Dutch 1	606	602	– 0,66
100	R T Z 1	74,10	74	– 0,13
100	Saatchi & Saatchi1	12,30	12,40	+ 0,81
10	Sega Enterprises 1	420	428	—
100	Saint-Helena 1 ■	55,45	57,50	+ 3,70
100	Schlumberger 1	335	338,50	+ 1,04
500	Shell Transport 1	59,60	59,50	– 0,17
10	Siemens 1	2372	2355	– 0,72
100	Sony Corporation 1	345	342,50	– 0,72
100	Sumitomo Bank 1	117,60	120,70	+ 2,64
100	T.D.K 1	243	241	– 0,82
100	Telefonica 1	80	79,90	– 0,13
500	Toshiba 1	43,40	43,90	+ 1,15
50	Unilever 1	640	633	– 1,09
50	Uni.Technologie 1	382,10	392,70	+ 2,77
50	Vaal Reefs 1 ■	561	574	+ 2,32
10	Volkswagen A.G 1	1650	1675	+ 1,52
50	Volvo (act.B) 1	483	485	+ 0,41
100	Western Deep 1 ■	231,60	242,80	+ 4,84
50	Xerox Corp. 1	572	—	—
100	Yamanouchi 1	112	112,10	+ 0,09
500	Zambia Copper 1	4,98	4,98	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116,30	3,304
CEPME 8,5% 88 CB	107,10	6,055
CEPME 9% 89 CA#	112,93	5,203
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,600
CFD (CCCE)9,7%90CB	120,05	1,090
CFD exCCCE8,6%92CB	115,15	0,946
CFF 10% 88-98 CA#	115,03	4,027
CFF 9% 88-97 CA#	108,10	4,083
CFF 10,25% 90 CA#	121,02	0,084
CLF 8,9% 88 CA#	113,52	7,169
CLF 9%88-93/98 CA#	109,77	1,110
CNA 9% 4/92 CB	—	7,041
CRH 8,6% 92-93 CB	112,40	6,173
CRH 8,5% 87-88 CA#	110,01	0,303
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,55	0,730
EDF 8,6% 92 CA#	115,02	8,032
Emp.Etat 10,8%79	102	5,770
Em.Etat10,26%86 CA	108,12	0,168
Emp.Etat 8%7/93-97	100,35	4,027
Finansder 9%91CB#	119	2,762
Finansd.8,6%92 #CB	113,10	1,178
Floral9,75% 90 CA#	116,30	6,331
OAT 9,90%12/97 CA#	113,40	2,577
OAT TMB 01/99 CA	99,43	0,887
OAT 10% 5/00 CA#	119,60	8,082
OAT 81 TME CA	100,80	0,761
OAT 8,5%11/02 CA#	114,50	2,632
OAT 8,50% 19 CA#	119,33	3,353
OAT 8,50%92-23 CA#	120,40	7,615
PTT 11,2% 85 CB#	108,10	3,121
SNCF 8,8% 87-94CA	110,35	1,061
Lyon.Eaux 6,5%90CV	915	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	541	527
Bains C.Monaco 2	950	950
Bque Hypoth.Europ.	80,35	—
B.N.P.Intercont.2	392,30	399
Bidermann Intl	168	—
B T P (la cie) 2	30,90	31,05
Cambodge	970	—
Carbone Lorraine 2	658	658
Case Poclain 2	2,75	—
CBC 1	398,40	395,10
Centenaire Blanzy	373	373
Ceragen Holding	19,90	—
Champex (Ny)	10,90	10,60
CIC Un.Euro.CIP 1	416	415
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	416,20	415
Concorde-Ass Risq2	1250	1270
Constr.Met.Prov.	14	13,80
Credit Gen.Ind.	83,70	83,70
Darblay	630	—
Didot Bottin	710	712

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2784	—
Ecia 1	780	780
Ent.Mag. Paris	4613	—
Eridania Beghin CI	845	—
[illegible]2	353	353
[illegible]	430	430
F.I.P.P.	250	250
ENAC 2	3100	3100
Fonciere (Cie)	758	764
Foncina	521	539
France I.A.R.D	541	541
France S.A 1	2521	2521
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	980	980
Genefim	389	390
Gevelot	930	—
G.F.C. 1	526	530
G.T.I (Transport)	537	535
Immobail 2	550	555
Immobanque 2	979	979
Im.Marseillaise 2	7510	7810
Invest.(Ste Cle.)	1900	—
Lille Bonnieres	1535	1535
Locafinanciere	500	500
Louvre 1	245	245
Lucia	165	—
Machines Bull 2	28	—
Mag.Uniprix	179	—
Metal Deploye	340	340
Mors 2	39	38,20
Navigation (Nle)	145	—
Optorg 2	325	—
Orcal (Cl)	1016	1070
Origny-Desvroise	1170	1180
Monoprix	1602	1600
Paluel-Marmont	460	—
Parfinance	242	242
Paris Orleans	275	279,80
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	388	388
Promodes (CI)	851	—
Rochefortaise Com.	192	195
Rosario 2	206	211
Rougier	515	524
S.A.F.I.C Alcan	228	230
Saga	810	809
Salins du Midi 2	520	520
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	895	895
S.I.P.H.	150,10	150,10
Sofal	450	—
Soffo	287	289,50
Softlam	78,50	78,50
Sofragi	3705	3873
Soudure Autogene	835	838
Sovabail	500	—
Taittinger 1	2950	2950
Tour Eiffel	325	—
Ufiner Cofreth	1730	1745
Vicat 2	528	535
Virax	160	160

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	532	—
Akzo NV	670	—
Alcan Aluminium	142	—
American Brands	181	—
Arbed	567	—
Asturienne Mines	142,20	—
Banco Pop. Espanol	675	—
Banque Regl.Inter.	39000	39000
Chrysler Corp.	368	368
C.I.R SPA	7,90	—
Commerzbank AG	1220	1250
Dow Chemical Co. 1	375	375,10
Fiat Ord.	22,20	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	760	760
Gevaert	1551	1551
Glaxo Holdings Plc	62	62
Goodyear T.& R.Cy	270	—
Honeywell Inc.	382	—
Johannesburg Cons.	108	—
Kubota Corp.	37,30	38
Noranda Mines	101,30	—
Olivetti Priv.	8,05	9
Pfizer Inc.	323	331
Ricoh Cy	40	—
Robeco	388	383,10
Rodamco N.V.	189,50	182,10
Rolinco	385,60	385,10
Saipem SPA	8,10	—
Sema Group Plc	38	38
SKF Aktiebolaget	185,50	185
Tenneco Inc.	376	373
Toray Ind.	35,50	—
West Rand Cons.	5,20	5,10

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	336	—
Benedictine*	6000	—
Blanzy-Ouest*	2220	—
Brasseries Maroc	275,10	—
Calciphos*	84,80	—
Canadien Pacifique	98,90	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Cie Industrielle*	7480	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	236,10	—
CEAC.*	78	—
Fiat Fce nom.	150	—
Grace and Co	225	—
Groupe Victoire*	1401	—
Guintoli	725	—
Table France*	268	—
Konink. Pakhoed	132,10	—
Lecteurs Monde+ *	181	—
Molex	144	—
Off.Com.Pharm. *	800	—
Partic.Perrier *	202	—
Rorento	287,80	—
Salins	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1864	—
Schlumberger Ind.*	478	—
SEPR *	1082	—
SPR "B" nom.	301	—
Testut-Aequitas *	160,10	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	700	700
Boisset (Ly)	281	282
C.A. Paris IDF 1	1074	1065
Calberson	456	458
Cardif SA 1	1219	1217
CEGEP #	155,80	—
CFPI	227	228
C.N.I.M 1	1454	1474
Codetour	293	293
Creeks	240	240
Dauphin OTA	309	310
Devanlay 2	1448	1449
Labor.Dolisos	148	—
Editions Belfond	125	—
Europ Propulsion 2	400	399
Finabail	192,10	192,10
Finacor	260	260
G.I.M. S.A.	1170	1170
Gravograph	218,90	218,80
I.C.C. 2	248,50	246
Idianova	63	63,20
Immob.Hotel. 2 #	308	302
Int. Computer	158	158
IPBM	77,90	78
N.S.C Schlum.Ny	1180	1141
Sanbo	478	495
Sopra	305,20	305,10
TF1-1	517	508
Thermador Hold(Ly)	590	590
Unilog	320	315
Viel et Compagnie#	294,20	291
Vilmorin et Cie#2	455	451,90

Sicav (sélection) 17 mars

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33033,31	33033,31
Actimonetaire D	31492,31	31492,31
Amén-gan	9126,89	8775,88
Amplia	309837,46	309837,46 ◇
Amplitude	865,02	839,83
Antigone Trésorerie	758981	758981
Arbitr. Court Terme	8405,51	8405,51
Associa Première	34460,76	34460,76
Associc	1149,59	1149,59
Atout Amérique	118,47	115,58
Atout Asie	116,35	113,51
Atout Futur C	627,43	612,13
Atout Futur D	617,94	602,87
Aurecic	1813,24	1769,43
Avenir Alizes	2046,14	2006,02 ◆
Axa Capital	215,65	209,37
Axa Court Terme	9296,84	9296,84
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1237,12	1201,09
Axa.Ep.Fr.Ex Agepar	1007,96	978,60
Axa Europe	144,67	140,46
Axa Investissements	143,21	139,04
Axa NPI	171,52	166,52
Axa Ob.Fr.Extrans	169,89	164,94
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	153,27	148,81
Axa Prem.Ex.Agepre	134,18	130,27
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	170,72	165,75
Axa Valeurs PER	172,42	167,40
Cadence 1	1128,32	1106,20
Cadence 2	1112,37	1090,56
Cadence 3	1107,86	1086,14
Capimonetaire	7232,12	7224,90
Capioblig	7930,70	7775,20
Capitacic	1640,65	1616,48
Cicamonde	1348,19	1308,92
Coexis	1591,97	1562,29
Comptavalor	4077,39	4071,28
Credit Mutuel Capital	1525,31	1495,40
Cred.Mut.Ep.Cour.T	785,22	785,22
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	120,07	116,86 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	117,95	114,79 ◆
Cred.Mut.Ep.J	20122,25	20122,25
Cred.Mut.Ep.long.T	236,87	230,53 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1421,25	1383,21 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1148,26	1117,53
Dieze	1747,60	1715,01
Drouot France	1133,95	1100,92
Drouot Sécurité	256,37	248,90
Ecocic	1309,68	1271,53 ◆
Ecupar	142,81	138,65
Ecur. Actions futur	219,12	212,74
Ecur. Capicourt	203,97	203,46
Ecur. Capitalisation	3113,04	3082,22
Ecur. Expansion	561853,53	561012,01
Ecur. Géovaleurs	2931,41	2846,03
Ecur. Investissement	181,29	176,01
Ecur. Monepremière	78012,96	78012,96
Ecur. Monétaire	22802,88	22802,88
Ecur. Trésorerie	2807,20	2807,20
Ecur. Trimestriel	2097,59	2076,62
Elancel	144,02	139,83
Elicash	1631530,34	1631530,34 ◇
Emergence Poste	117,45	114,03
Energia	401,73	383,51
Eparcic	4203,80	4203,68
Eparcourt-Sicav	4465,19	4454,05
Epargne-Unie	1669	1628,29
Eurl Cash capi	9132,49	9132,49 ◆
Eurco Solidarité	1232,79	1220,59
Eurocic Leaders	1384,20	1343,88
Eurodyn	1536,21	1488,74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8779,34	8441,67
Fonsicav	16873,07	16839,39
France-gan	15384,55	14792,84
France Garantie	291,99	291,41 ◆
France Obligations	510,02	504,97
Francic	603,99	586,31
Francic Pierre	146,16	141,90
Francic-Régions	1553,77	1508,51
Fructi-Associations	40,49	40,49
Fructi-Capi	51,02	50,27
Fructidor	253,76	250,01
Fructifrance action C	251,93	245,79
Fructifrance action D	241,09	235,21
GAN Rendement	5819,44	5733,44
Gestilion	17784,36	17784,36
Horizon	1703,23	1653,62
HLM Monétaire	16236,77	16236,77
Indicia	1324,16	1291,63 ◆
Indust.Fse Court.T	1719,33	1719,33
Intensys	109,08	108,81
Interoper	119952,43	116458,67
Interoblig	17858,75	17508,58
Intersélection Fce	621,12	608,94
Japacic	206,99	200,96
Jeunepargne	345,63	340,52
Latitude	2600,89	2586,79
Lion Association	11475,85	11475,85
Lion Institution	37338,26	37243,15
Lionplus	1236,58	1212,33
Lion Trésor	2493,33	2468,64
Livret Bourse Inv.	716,03	695,17
Livret Portefeuil.	888,12	862,25
Méditerranée	235,25	228,40
Mensuel CIC	10380,97	10278,89
Monaden	79437,64	79437,64
Mone.J.	41787,65	41787,65 ◇
Monévalor	47687,03	47687,03
Mutualité dépôts	16048,88	16018,85
Natio Court Terme	36736	36626
Natio Court Terme2	332004	332004
Natio Epargne	21214,48	21084,44
Natio Ep. Capital	13430,17	13297,28
Natio Ep. Croissance	2204,53	2145,53
Natio Ep. Obligations	233,42	227,17
Natio Epargne Retraite	154,23	150,10
Natio Epargne Tresor	9379,93	9361,21
Natio Epargne Valeur	550,94	536,19
Natio France Index	1236,06	1202,98
Natio Immobilier	1538,79	1497,61
Natio Inter	1787,27	1739,44
Natio Monétaire	9670,98	9670,98
Natio Opportunités	163,37	159
Natio Patrimoine	1632,72	1589,02
Natio Perspectives	1487,68	1378
Natio Placements	68520,74	68520,74
Natio Revenus	1111	1100
Natio Sécurité	11779,25	11779,25
Natio Valeurs	1890,47	1881,28
Nippon-Gan	7913,91	7609,53
Nord Sud Dévelop.	1985,51	1961,59 ◆
Oblicic-Mondial	3202,58	3155,26
Oblicic-Régions	1187,46	1169,91
Oblifutur	3488,68	3421,67
Oblig. tres cate.	213,73	210,57
Obliton	1728,75	1711,64
Oblisécurité Sicav	15049,23	15049,23
Oblitys	536,38	528,45
Oraction	1721,63	1679,64
Patrimoine Retraite	263,78	258,61
Pervalor	705,19	691,35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1610,79	1571,50
Plénitude	179,65	174,42
Poste Croissance	3168,54	3163,38
Poste Gestion	76688,76	76688,76
Première Oblig	11455,99	11450,28
Prévoy. Ecureuil	115,83	113,89
Priv Associations	34055,85	34055,85
Proficus	1059,23	1038,50
Rentacic	177,79	175,16
Revenus Trimestr.	5588,10	5532,77
Revenu-Vert	1228,92	1206,01
St Honoré Vie & Santé	1247,39	1190,83
St Honoré Bons du Tr.	12974,74	12910,19
St Honoré Invest.	1066,88	1017,74
St Honoré Pacifique	911,96	870,61
St Honoré Real	17375,76	17308,53
Sécuricic	2802,64	2802,64
Sécuri-Gan	12848,84	12596,71 ◆
Sécuritaux	1605,80	1605,80
Sensivalor	31091,88	31091,88
SEVEA	108,36	105,72 ◆
SFI-CNP Assur	834,19	809,89
S.G. France opport. C	1717,80	1683,92
S.G. France opport. D	1701,95	1668,58
Sicav Associations	2127,84	2127,84
Sicav 5.000	561,34	546,32
S.I. Est	1717,81	1667,78
Slivafrance	879,77	858,22
Slivam	501,85	488,42
Slivarente	245,86	240,25
Slivinter	580,81	565,27
Sogenfrance C	1500,87	1471,44
Sogenfrance D	1427,07	1399,09
Sogépargne	342,38	335,67
Soginter	1741,95	1707,79
Soleil Investissements	760,32	731,08
Solstice	2308,25	2302,49
State Street Act. Eur	13369,49	12936,71 ◆
State Street Act. Frce	13985,04	13500,04
St. Str. Act.Japon	16090,98	15545,97
State Street Emer. Mts	19622,69	18679,29 ◆
St.Street OAT Plus	13277,42	13017,08
Stratégie Actions	1108,76	1068,12
Stratégie Rendement	1692,80	1639,52
Synthesis	14026,08	13751,06
Techno-Gan	7370,67	7087,18
Thesora	803,43	795,48
Trésor Plus	1561,69	1546,14
Trésor Trimestriel	1077,61	1068,94
Trésoricic	151907,04	151907,04
Trilion	5456,75	5388,72
Uni-Associations	121,81	121,81 ○
Uni-Foncier	1656,95	1615,54
Unifrance	740,02	721,97
Uni-Garantie C	1483,54	1455,88
Uni-Garantie D	78168,80	78168,80
Uni Régions	1748,14	1705,50
Univar	269,71	269,71 ◇
Univers Actions	1723,71	1681,67
Univers Obligations	2075,54	2036,84
Valorg	2362,54	2360,18
Valreal	61794,07	61763,19
Winterthur St-Honoré	272,42	260,07

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 15/03	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7355	5,7685	5,50	6
Ecu	6,5685	6,5710	—	—
Allemagne (100 dm)	339,9800	339,9900	328	351
Belgique (100 F)	16,4880	16,5050	16	17
Pays-Bas (100 fl)	302,4400	302,6000	292	313
Italie (1000 lires)	3,4385	3,4445	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,1400	87,1000	83	91
Irlande (1 iep)	8,2540	8,2680	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,5930	8,6020	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,3365	2,3365	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,3400	400,3100	391	413
Suède (100 krs)	73,0600	73,1500	68	77
Norvège (100 k)	78,4800	78,4700	74	83
Autriche (100 sch)	48,3270	48,3250	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1485	4,1455	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3150	3,3100	2,97	3,72
Canada (1 $ can)	4,2133	4,2298	4	4,45
Japon (100 yens)	5,4262	5,4266	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 15/03
Or fin (kilo en barre)	71300	71500
Or fin (en lingot)	71550	71750
Napoléon (20f)	409	412
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	406	415
Pièce Latine (20 f)	410	410
Souverain	518	517
Pièce 20 dollars	2580	2690
Pièce 10 dollars	1330	1310
Pièce 5 dollars	830	—
Pièce 50 pesos	2640	2665
Pièce 10 florins	425	425

Matif (Marché à terme international de France)

15 mars 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 277 334

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	126,24	125,78	124,84
Précédent	125,56	125,10	124,38

CAC 40 A TERME
Volume : 28 133

Cours	Mars 94	Avril 94	Mai 94
Dernier	2265	2278	2266
Précédent	2227	2238	2241,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

PRESSE

Afin de doubler sa diffusion d'ici trois mois

« Le Quotidien de Paris » change de formule, de titre et réduit son prix

InfoMatin fait école : le nouveau *Quotidien de Paris* qui doit paraître mardi 22 mars va réduire son prix de vente – de 6 francs à 4 francs –, la longueur de ses articles, et va introduire de la couleur en « une ». Le titre lui-même se raccourcit en devenant *le Quotidien*, signe de défiance envers *« le parisianisme »*. *« Je structure complètement mon journal »*, nous a déclaré Philippe Tesson, directeur et fondateur du titre créé le 4 avril 1974, qui célébrera ses vingt ans par un numéro spécial mis en vente le 26 avril. En plus de pages « culture » et « télévision » enrichies, d'une double page centrale consacrée aux enquêtes et aux reportages, le journal va éditer, le samedi, un supplément de 12 pages baptisé « Vivre » ainsi que des suppléments gratuits thématiques.

La rédaction va être structurée par services. Elle sera renforcée par une vingtaine de jeunes journalistes, ainsi que par le retour, déjà effectif dans les colonnes, de Dominique Jamet, licencié « à l'amiable » en 1987 lorsqu'il avait appelé à voter pour François Mitterrand dans *Globe (le Monde* du 16 décembre 1987). L'ancien président de la Grande Bibliothèque est grand reporter au *Quotidien*. Une autre ancienne « grande plume » du journal, Stéphane Denis, actuellement à *l'Evénement du jeudi*, est en discussion pour y revenir. Les services commerciaux du *Quotidien de Paris* ont été restructurés sous la direction de Philippe Ramond, directeur général, et une cellule publicité – qui n'existait pas – a été créée.

Le journal restera *« résolument ancré à droite mais ne lui fera pas de cadeau et s'ouvrira volontiers à ses adversaires »*, selon Philippe Tesson, qui assumera la fonction de directeur de la rédaction. Le but est de *« doubler la diffusion dans les trois mois »* (43 000 exemplaires aujourd'hui selon la direction). La nouvelle *formule a été financée grâce* à l'augmentation de capital récente de 73 millions de francs et un prêt de 25 millions du Fonds de développement économique et social (FDES). A la faveur des résultats, M. Tesson envisage *« de recourir à une partie de son actionnariat ou de l'élargir »*, lors d'une seconde augmentation de capital qui le porterait à 100 millions de francs.

Y.-M. L.

Albert du Roy directeur général de « l'Evénement du jeudi »

Albert du Roy, président du directoire et directeur de la publication de *l'Evénement du jeudi*, a été nommé directeur général de l'hebdomadaire et devient ainsi le numéro 1 du journal, après le départ de Jean-François Kahn, directeur et fondateur du titre.

Cette réorganisation des structures de *l'Evénement*, qui touche aussi la rédaction, a été annoncée jeudi 17 mars lors d'une assemblée de la rédaction. Jérôme Garcin, nommé récemment directeur en remplacement de Jean-François Kahn (*le Monde* daté 16-17 janvier), éprouvait, semble-t-il, des difficultés à endosser cette fonction. *« Il n'y était pas préparé et cela pouvait engendrer une crise »*, fait remarquer un journaliste. Jérôme Garcin va toutefois continuer à diriger et à animer la rédaction, dont le directeur adjoint est Michel Labro.

Un « comité de préparation » pour le lancement d'une nouvelle formule de l'hebdomadaire en fin d'année a été mis en place. Cette nouvelle formule devrait coïncider avec la célébration du 10e anniversaire du titre.

PRESSE ÉCRITE : André Rousselet a un « projet ». – André Rousselet, l'ancien président de Canal Plus, a annoncé, vendredi matin 18 mars, sur Europe 1, qu'il avait un *« projet de presse »*. Faisant allusion à la phrase du premier ministre, Edouard Balladur, qui avait déclaré avoir appris par les journaux son départ de Canal Plus, M. Rousselet a déclaré : *« Comme il ne répondait pas à mes lettres, peut-être qu'il lira mes journaux. » « Je cherche, je vais essayer de m'intéresser à la presse écrite. Parce que c'est très complémentaire des activités que j'ai eues, même si tout ce que j'ai fait jusqu'à maintenant dans la presse écrite a été un « bide » total »*, a expliqué M. Rousselet.

ÉDITION

Refonte du « Dictionnaire des termes officiels de la langue française »

Mots légitimés

Les étourdis qui diront encore « jingle » pour « sonal », ou « marketing » pour « mercantique » n'auront plus d'excuses. Le *Dictionnaire des termes officiels de la langue française* a été rendu public, mercredi 16 mars, par Bernard Sarazin, directeur des Journaux officiels de la République française et Anne Magnant, déléguée générale à la langue française. L'ouvrage regroupe 3 500 termes nouveaux proposés par les commissions ministérielles de terminologie et rendus officiels par arrêtés. Pour la première fois, ces locutions sont organisées par ordre alphabétique, contrairement aux éditions précédentes qui se contentaient d'aligner des arrêtés de façon chronologique.

Voici donc légitimés, redressés, rendu à leur sens véritable, des mots créés à la faveur de nouvelles techniques ou de changements de mode de vie – mais concurrencés par les anglicismes triomphants –, des termes qui avaient été remplacés par des locutions déformées ou impropres, des néologismes. Il s'agit de nommer, mais aussi de *« mettre en conformité avec le génie de la langue française »*, explique Gina Mamavi, terminologue à la délégation générale à la langue française.

L'affaire n'est pas seulement question de purisme, mais de pragmatisme et de lutte contre la « babelisation » qui menace certaines professions. Car la création de termes français se fait parfois de manière dispersée, en fonction des besoins de chacun, de sorte qu'il devient difficile de savoir quelles sont, par exemple, les différences entre « puce », « plaquette » et « microplaquette » dans le domaine informatique.

RAPHAËLLE RÉROLLE

► **Dictionnaire des termes officiels de la langue française. 466 p., 180 F. Direction des journaux officiels. 26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15. Tél. : 40-58-76-00.**

CARNET

Naissances

Nathalie SAINT-CRICQ
et
Patrice DUHAMEL
et leurs parents,
Mireille et Jacques SAINT-CRICQ
Yvonne et Michel DUHAMEL

ont la joie d'annoncer la naissance, le 15 mars 1994, de

Benjamin.

75007 Paris.
74, boulevard Béranger,
37000 Tours.

Ida

est née le 15 mars 1994,

chez
Adrienne RESSAYRE
et
Emmanuel FERRAND,
pour la plus grande joie de ses parents.

Mireille PAICHARD, Philippe SOLER et Eloïse,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Timothé,

à Nantes, le 2 mars 1994.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. René AURIC,
magistrat honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

De la part
De son épouse,
née Veyrin-Forrer,
Et de la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Opio (Alpes-Maritimes).

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michael David COCKER,

survenu le 15 mars 1994, à Paris, à l'âge de trente-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 22 mars, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 55, boulevard de Ménilmontant, Paris-11e, à 10 h 30.

– Le département des marchés de la Caisse des dépôts et consignations a la tristesse de faire part du décès de

Michael COCKER,

survenu le 15 mars 1994.

– Geneviève Laroque,
présidente,
Et les membres du conseil d'administration,
Françoise Forette,
directeur,
Et tout le personnel
de la Fondation nationale de gérontologie,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne FONTAINE,
secrétaire générale
de la Fondation nationale
de gérontologie,

survenu le 15 mars 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 22 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

– Christine Gottlieb,
Dominique et Patrick Mandrilly,
Clélia Mandrilly,
font part du décès de leur père, beau-père et grand-père, le

docteur Maximilien GOTTLIEB,

survenu le 16 mars 1994.

L'Olivaie,
52, chemin de la Colle,
06160 Juan-les-Pins.

– Catherine Bideau,
Et Juliette Campos-Oriola,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Magdeleine MICHEL,
née Le Goff,

survenu à Paris, le 27 février 1994.

– L'ingénieur général de l'armement Maurice Natta,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Natta
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Louis Douliery
et leurs enfants,
M. Olivier Natta,
M. et Mme Gilbert Natta
et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Jozan
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Cassard
et leurs enfants,
M. et Mme Grégoire Natta
et leur fils,
M. et Mme Jean-Louis Natta,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice NATTA,
née Nicole Sézary,

survenu le 16 mars 1994, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 21 mars, à 10 h 30, en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Tourniac (Cantal).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Peter, Fleurent, Bucherer, Barthelme, Draber, Fletcher font part du rappel à Dieu de

Marie PETER,
née Fleurent,

dans sa quatre-vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 15 mars 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 19 mars, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, à Versailles.

– Mme Roger Degouet,
sa mère,
Mlles Géraldine et Olivia Puvilland,
ses filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Bernard PUVILLAND,
née Françoise Degouet,

survenu à Paris, le 12 mars 1994.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Etretat (Seine-Maritime), dans l'intimité familiale.

– Madeleine Sauve,
Marie, Anne et Catherine,
son épouse, ses enfants,
Les familles Sauve, Guillaume,
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Jean SAUVE,
ingénieur des Mines,

survenu le 19 février 1994, dans sa soixantième année.

3, impasse de la Grande-Coudraie,
91190 Gif-sur-Yvette.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
(Comité de direction)
Jean-Marie Colombani, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Robert Solé
(adjoint au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre,
Jacques-François Simon, Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Remerciements

Francis

nous a quittés le 14 février 1994.

Muguette GREEN,
sa mère,
remercie vivement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de cette douloureuse épreuve.

Anniversaires

– Pour

Léon CELLIER,

18 mars 1976.

– Que tous ceux qui l'aimaient s'unissent à nous dans le lumineux souvenir de

Valérie QUENNESSEN,

disparue le 19 mars 1989, à l'âge de trente et un ans.

Marie, Jean-Louis, Stéphanie, Antoine, Elsa-Louise, François.

– Nancy.

En ce huitième anniversaire de sa disparition, pensons à

François-Frédéric

et à son père,

Claude SOURDIVE.

Souvenirs

Paul AUBIGNAT,
19 mars 1993.

Toujours à l'écoute des autres.

Amis et collègues ne t'oublient pas.

A demain. Ginette Aubignat.

Conférences

– Chrétiens en Europe centrale, changements et permanences, samedi 26 mars 1994, à 17 heures. Entrée libre.

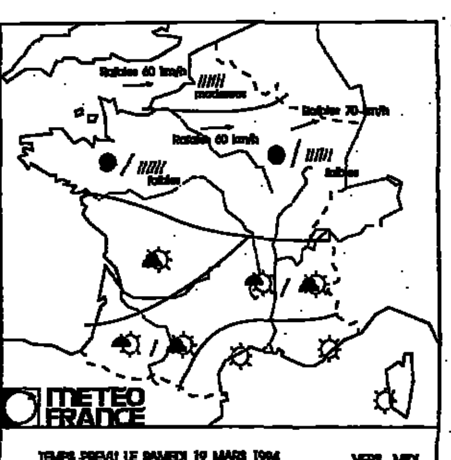
Entre la tentation du pouvoir et la fidélité à l'Eglise universelle, ils cherchent leur mission dans une situation entièrement nouvelle.

Par le pasteur Yo Ludwig, membre du COE.

Association ERF 113 : 113, rue du Général-Leclerc, 94000 Créteil. 42-07-17-58.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 19 MARS 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DÉPLACEMENT

Samedi : nuages et pluies au Nord. – Au nord de la Loire, le ciel sera couvert toute la journée. Des petites pluies tomberont sur la majorité de ces régions ; en revanche, ces pluies seront plus soutenues, et pourront prendre un caractère instable sur les régions les plus au nord, de la Haute-Normandie à la Picardie. Le vent d'ouest y soufflera fort, atteignant 70 km/h dans les terres, mais 90 km/h sur les côtes. En fin de journée, les pluies se renforceront également plus au sud, du Bassin parisien à l'Alsace.

Au sud de la Loire, la matinée sera assez agréable dans l'ensemble, avec quelques bancs de brouillards çà et là, et un voile de nuages élevés sans conséquence. Au fil des heures, le ciel se chargera un peu plus, surtout en bordure des côtes atlantiques, s'étendant jusqu'au Limousin, puis le nord de la région Rhône-Alpes, où le ciel sera finalement couvert en soirée. En revanche, les régions méditerranéennes conserveront un ciel bien dégagé, la journée sera très agréable.

Les températures matinales seront proches de 5 degrés à l'Est, ainsi que dans le Sud-Ouest. Partout ailleurs, elles avoisineront 7 degrés, mais elles pourront parfois s'abaisser à 2 degrés dans certaines vallées. En cours d'après-midi, il fera entre 9 et 13 degrés au nord de la Loire, et entre 14 et 16 degrés au sud ; il fera plus doux près de la Méditerranée, avec 18 à 20 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

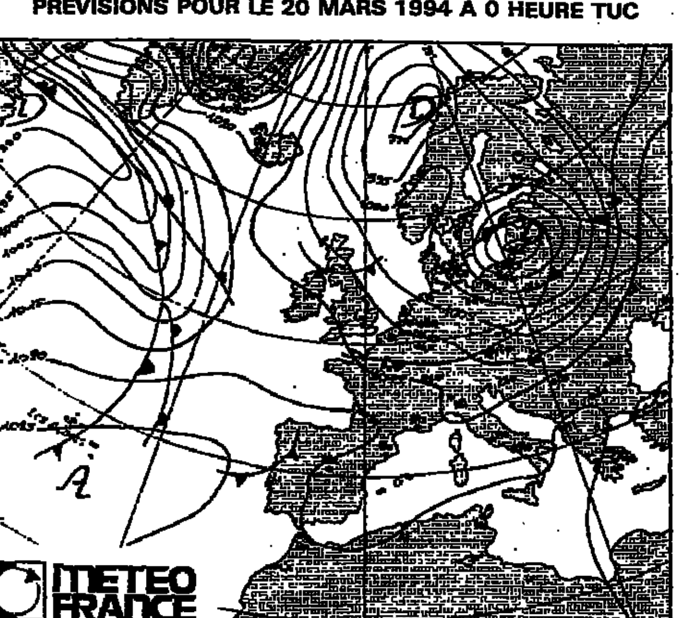
FRANCE	
AJACCIO	17/ 4
BIARRITZ	14/ 3
BORDEAUX	13/ 1
BOURGES	11/ 5
BREST	11/ 8
CAEN	10/ 7
CHERBOURG	9/8
CLERMONT-FERR.	11/ 4
DIJON	9/ 3
GRENOBLE	13/ 4
LILLE	9/ 3
LIMOGES	9/ 2
LYON, BRON	11/ 1
MARSEILLE	15/ 9
NANCY, ESSEY	8/ 2
NANTES	13/ 6
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS.	10/ 6
PAU	12/ 2
PERPIGNAN	15/ 5
POINTE-A-PITRE	31/21
RENNES	11/ 7
ST-ETIENNE	9/–1
STRASBOURG	10/ 2
TOULOUSE	12/ 2
TOURS	11/ 5

ÉTRANGER	
ALGER	28/ 4
AMSTERDAM	7/ 4
ATHÈNES	19/13
BANGKOK	35/23
BARCELONE	17/10
BELGRADE	13/ 1
BERLIN	6/ 2
BRUXELLES	7/ 3
COPENHAGUE	6/ 0
DAKAR	25/16
GENÈVE	6/ 3
ISTANBUL	17/ 8
JÉRUSALEM	18/ 7
LE CAIRE	23/12
LISBONNE	23/ 8
LONDRES	10/ 3
LOS ANGELES	19/13
LUXEMBOURG	6/ 0
MADRID	22/ 6
MARRAKECH	21/14
MEXICO	21/10
MILAN	19/–4
MONTRÉAL	–8/–13
MOSCOU	4/–1
NAIROBI	28/16
NEW-DELHI	32/21
NEW-YORK	1/–6
PALMA-DE-MAJ.	18/ 8
PÉKIN	15/ 3
RIO-DE-JANEIRO	30/24
ROME	17/ 6
HONGKONG	19/15
SÉVILLE	26/10
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	5/–6
SYDNEY	19/15
TOKYO	16/ 4
TUNIS	18/12
VARSOVIE	5/ 0
VENISE	16/ 5
VIENNE	9/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-03-1994 à 6 heures TUC et le 18-03-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 18 MARS

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : *Les Filles* d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 Divertissement : Le Bébête *Show* (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.25 Sport : Football. *Coupe de France, huitième de* finale : Nantes-Bordeaux, en direct de Nantes ; à 21.15, Mi-temps ; à 21.30, 2e mi-temps.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Au Mexique (1re partie). Les marches de Bahubali, de Christian Chaudet ; Les stromatolites, de Jean-Albert Lièvre ; L'île aux orchidées, de Bernard Guerrini ; Aguateca, de Jean-Albert Lièvre.
23.30 Série : Aventures à l'aéroport. L'Homme de Mogadiscio.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Jeu : Millionnaire.
1.05 TF 1 nuit.

FRANCE 2

15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Fans de Stéphane.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 *Magazine : C'est tout Coffe.*
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Les Cinq Dernières Minutes. Fin de bail, de Jean-Jacques Kahn, avec Pierre Santini, Pierre Hoden.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Thème : le parfum des années 50 et 60. Invités : Patrice Lecomte, Patrick Modiano, Hippolyte Girardot, Sandra Majani, à propos du film *le Parfum d'Yvonne*, de Patrice Lecomte, d'après le roman *Villa triste*, de Patrick Modiano ; Eddy Mitchell, Françoise Arnoul.
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Cinéma : Chaînes conjugales. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1948) (v.o.).

FRANCE 3

16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pagnol*, de Jacques Bens.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Mémoires d'Amoco, de Yannick Charles, Denis Bassompierre et Yves Gladu.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Claude Nougaro. Cuba : la vieille dame et le sucre, de Gonzalo Arijon et José Maldavsky ; Etats-Unis : *la ferraille du ciel*, de Frédéric Andrei et Philippe Bigot ; Portugal : les frissons du fado, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Du côté de Zanzi bar. Le Menu, de Frédéric Laffont. *Promenade gourmande dans les provinces françaises : truffe de Carpentras, veau du Cantal, asperges du Vaucluse, fromages du Nord, vin du Jura, etc.*
0.15 Court métrage : Libre court. Des vies séparées, de Pascal Bonnelle.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.40 Magazine : Courants d'airs. Estelle Hallyday à Madrid, de Mathias Ledoux.
16.05 Surprises (et à 17.54).
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Les Petites Canailles. □ Film italien de Ruggero Deodato (1992). Avec Christopher Masterson, Elizabeth Kemp, John Rothman.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Jusqu'à ce que le meurtre nous sépare. De Dick Lowry.
22.05 Documentaire : Les Arts martiaux. *De Marc Huraux.*
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Basic Instinct. ■ Film américain de Paul Verhoeven (1991). Avec Michael Douglas, Sharon Stone, George Dzundza.
1.05 Présentation de Paul Verhoeven.
1.10 Cinéma : *Le Quatrième Homme.* ■■ Film hollandais de Paul Verhoeven (1983). Avec Jeroen Krabbe, Renée Soutendijk, Thom Hoffman.

ARTE

19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. *De Vico von Bülow (v.o.).*
19.30 Documentaire : Chronique de Sireniki. D'Iho Arvo. *Dans un petit village côtier du détroit de Behring.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Bonjour, camarade. *De Manfred Stelzer, avec Jürgen Schmidt, Renate Kröbner.*
22.10 ▶ Courts métrages : Premières vues. Filmer le travail. Uniforme, de Robert Letts ; Metallica, de Photini Papadodima ; Le travail libère-t-il ?, d'Edgar Pera ; Scènes de ménage avec Clémentine, de Stéphane Mercurio.
23.10 Cinéma : Le Dernier Cri. ■■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1975). Avec Delphine Seyrig, Barry Foster, Peter Hall (v.o., 92 min.).

M 6

14.20 *Variétés : Musikado.*
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Flash.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Madame est servie.*
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 Téléfilm : Cauchemar. De John Pasquin, avec Victoria Principal, Paul Sorvino.
22.30 Série : Mission impossible.
23.25 Les Enquêtes de Capital.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.25 Informations : *Six minutes première heure.*
0.35 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Le Paris de Toulouse-Lautrec.
21.32 Musique : Black and Blue. Ornette Coleman (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Danièle Sallenave.
0.50 Musique : Coda. Le Boogie-Woogie (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 4 mars à Sarrebruck) : Cantus in memoriam *Benjamin Britten*, de Part ; Concerto pour piano et orochestre nº 14 en mi bémol majeur, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut mineur op. 35, de Chostakovitch ; Symphonie nº 82 en ut majeur, de Haydn, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Petit Journal Montparnasse à Paris : Houston Person, saxophone ; Rhoda Scott, orgue ; Steve Philipps, batterie.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Claude Bartolone (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Affaire Touvier : de l'amnésie collective au devoir de mémoire », avec Philippe Tesson, Jean-Marie Pontaut, Jacques Julliard, Claude Cabanes, Fabien Roland-Lévy et Ivan Levaï (« Objections »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Roulette

UN vieillard immobile dans une cage s'adressant à son avocat par téléphone : telle est donc désormais, fixée au premier jour du procès Touvier, l'image qui subsistera. *« Un homme vieilli »*, annonce d'emblée Jean-Pierre Berthet, sur TF 1, avant même de nous entretenir des rebondissements judiciaires du premier jour – la tentative de la défense d'exclure les parties civiles. *« Vieilli »*, donc forcément pitoyable. La belle découverte ! On aurait aussi bien pu lui découvrir deux bras et deux jambes. Et pourtant, ces rides sont aussi une information. Que contemplons-nous en effet derrière les parois de cette cage de verre ? Le visage impénétrable de la nauséabonde « zone grise » de Vichy, avec ses horreurs, ses compromissions, ses travestissements, ses alibis ? Ou bien un demi-siècle d'évitements, de volonté d'oubli ? Un demi-siècle soigneusement utilisé à ne pas capturer ni juger Paul Touvier ?

Emissions spéciales, directs, interviews, mise en scène : de la grande machine ainsi lancée et qui va modeler un mois durant l'imaginaire national, comme une bille rebondit sur la roulette, nul ne peut prévoir le résultat. Qui l'emportera ? Le souvenir ? La dérision ? L'effroi ? L'indifférence ? Faites vos jeux ! Quelques instants avant qu'apparaisse le vieillard minéral dans sa cage, le « Bébête show » s'inquiétait du coût de toute l'opération. Voilà en effet un aspect des choses insuffisamment souligné. Des centaines de policiers, l'agrandissement de la salle des assises, des lignes téléphoniques, des heures supplémentaires pour les greffiers, quoi encore ? Toujours la fête au contribuable ! On ne saurait assez suggérer à TF 1 de préparer sur le sujet un numéro spécial de « Combien ça coûte ? ». Et le « Bébête show » de poursuivre. Pasqua : *« Sans compter le cachet de Touvier ! »* Kermitterrand, étonné : *« Le cachet ? »* Pasqua : *« Ben, oui. Pendant son procès, on va moins parler du chômage. Il faudrait lui donner 80 % de ce qu'avait touché Barbie. Il est tout de même moins professionnel. »*

Que les hommes politiques, de mèche avec la télé, aient mis en scène cette coûteuse diversion pour chasser le chômage de la une des médias : combien de gens de bonne foi, à qui *« on ne la fait pas »*, le croient-ils, plus ou moins confusément ?

Il ne s'agit, objectera-t-on, que du « Bébête show ». Certes. Changeons donc de chaîne. Au même instant, sur Canal Plus, « Nulle part ailleurs » reçoit le couturier Christian Lacroix. On cause chiffons. Tout ronronne. Et soudain, *intervention du faux standar*diste et vrai comique, Jacky – habituellement irrésistible : *« ... Et Touvier, lui, est habillé en Lacroix gammée »*. Rires pincés dans le studio. Mais rires tout de même. Ces plaisanteries, ces commentaires, ces invisibles métastases sur le corps de l'événement sont aussi le risque du procès.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 19 MARS

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 *Club mini Zig-Zag.*
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 *Magazine : A vrai dire.*
12.55 Météo et Journal.
13.15 *Magazine* : Reportages. Personne ne m'aime, de Pierre-Marie Bernoux et Christophe Weber.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Divertissement : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien et Fabrice.
22.55 Téléfilm : Justice à mains nues. De Stephen Smoke, avec Dennis Farina, Michael Worth. *Des bandes rivales s'entretuent dans les rues de la ville.*
0.40 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.15 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.10, 4.10, 4.40).

1.20 Documentaire : Noblesse oblige. Adieu noblesse.
2.20 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Au pays des mille rivières.
3.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
4.15 Série : Intrigues.
4.45 Musique.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.05 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.05 *Magazine : Sur les pistes* (et à 3.25). Avec Pierrette Brès ; A 9.10, Grands galops.
9.25 Magazine : Samedi aventure. Les royaumes de l'ours russe. 1. Mer Caspienne, mer d'émeraude, de John Sparks.
10.30 Le Magazine de l'emploi. Dossier : les vendeurs à la commission ; Dix métiers à découvrir : technicien en productique.
11.25 La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.

13.25 ▶ *Magazine : Géopolis.* Présenté par Claude Sérillon. Tunisie : on ne copie pas sur les voisins, de Maryse Mano, Christian Leroux et Michel Boudinet.
14.15 Magazine : Animalia. Tokyo : une nature vert-de-gris.
15.00 Magazine : Samedi sport. Rugby (Tournoi des Cinq Nations) : Angleterre-pays de Galles (extraits), suivi, à 16.00, par Ecosse-France ; A 17.05, Tiercé en différé de Saint-Cloud ; A 17.20, Cyclisme : Milan-San Remo ; A 17.45, Football (8e de finale de la Coupe de France) : Monaco-Marseille.
19.50 INC.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Eclats de rire. Présenté par Yves Lecoq et Sandrine Alexi. Au Théâtre Bobino.
22.40 Variétés : Taratata (et à 4.30). Emission présentée par Nagui. Invitée : Liane Foly.
0.15 Journal et Météo.
0.35 ▶ Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. 100e émission.
2.10 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.50 24 heures d'info.
4.00 Documentaire : L'Oiseau rare.

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : L'Open d'Abidjan (Côte-d'Ivoire).
8.00 Espace entreprises : L'Homme du jour.
9.00 *Magazine :* Terres francophones. Reportages sur la célébration de la Journée de la francophonie dans les écoles en France et en Afrique francophone.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 *Magazine :* Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.40 Magazine : Montagne. Reportage : Deye mon, gen mon (Derrière les montagnes, il y a la montagne), de François Landesman ; Rencontre avec Edgar Grospiron. *Dans les vallées des Cahos, à Haïti.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *La Mitteleuropa, de Jacques* Le Rider.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Divertissement : Yacapa. Invités : Caroline Grimm, Bernard Minet, Pierrette Brès.
20.50 Série : Ferbac. *Bains de jouvence.*
22.20 Journal et Météo.
22.50 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : Angleterre-pays de Galles, en différé de Twickenham.
0.15 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Invités : Ella Maillard *(Croisières et Caravanes)* ; Patrick Leigh Fermor *(Vents alizés)* ; Françoise Huguier *(En route pour Behring).*
1.10 Continentales Club.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.20 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 1. Monstres et dinosaures.
8.45 Téléfilm : Chien et Chat 2, l'embrouille. De Marc Simenon.
10.25 Le Journal du cinéma.
10.30 Cinéma : The Player. ■■■ Film américain de Robert Altman (1991).

En clair jusqu'à 14.00

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert. 24 heures de la vie du XV de France.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Série : Le Juge de la nuit.
14.50 Sport : Volley-ball. PSG-Le PUC. Finale de la Coupe de France, en direct.
16.40 Surprises.

En clair jusqu'à 20.30

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket : Chicago-Orlando. 19.10 : le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Téléfilm : Angle mort. De Michael Toshiyuki Uno.
22.05 Documentaire : National Geographic. 5. Les Vagabonds de l'océan, de Rodger Jackman.
22.55 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Body Parts. □ Film canadien d'Eric Red (1991).
0.30 Cinéma : L'Arbre, le Maire et la Médiathèque. ■ Film français d'Eric Rohmer (1992).
2.15 Cinéma : Loin de Berlin. ■■ Film franco-allemand de Keith McNally (1992) (v.o.).
3.45 Cinéma : La Ferme de la terreur. ■ Film américain de Wes Craven (1981).
5.25 Cinéma : Le Nouveau Testament. ■■ Film français de Sacha Guitry (1936).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Le Siècle Stanislavski. 1. Les Bâtisseurs de l'utopie, de Peter Hercombe (rediff.).
18.05 Magazine : Mégamix. Lucky Peterson ; Dread Zone ; Peter Gabriel ; Link Wray ; Farafina ; Les filles du vaudou ; Rita Mitsouko (rediff.).
19.00 Série : Les Root en Europe.
19.25 Le Dessous des cartes. L'empire était-il russe ou soviétique ?
19.30 Histoire parallèle. Actualités françaises et américaines de la semaine du 19 mars 1944, commentées par Marc Ferro et Alphonse Metral.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo. Carte blanche à Sonia Soran.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Sacré Week-end. De Jacques Malaterre. *Les Français le week-end, portrait en six tableaux.*
22.05 Téléfilm : Il y a d'autres fruits que les oranges (2e partie). De Beeban Kidron.
23.25 Magazine : Snark. Les Aventures secrètes de Tom Pouce, de Dave Borthwick ; De 17 h 10 à minuit, de Daphna Blancherie ; L'homme qui lèche ; Comment pouvons-nous le supporter ? ; La Course à l'abîme ; Mr. Bojangles'Memory.
23.55 Documentaire : Don Cherry. De Kriss Rusmanis.
0.25 Court métrage : Les Rues mortes. De Christophe Lambert.

M 6

8.05 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.20 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 *La Saga des séries.* Invitée : Love Moore.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Berlin antigang.
15.55 Série : Thunderbirds.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Afrique du Sud : apartheid économique ?
19.15 Magazine : Turbo. Nouveauté 1994 : la petite BMW ; L'Alfa 164 Q4 avec Jacques Laffite ; Le championnat de France des rallyes ; Les champions au volant de l'espoir ; L'enfer dans la mine.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 0.55).
20.45 Téléfilm : Le meurtre que je n'ai pas commis. De Sandor Stern.
23.50 Série : Soko, brigade des stups.
0.45 Six minutes première heure.
1.00 Boulevard des clips (et à 6.25).
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Christian Tortu, fleuriste.
20.45 Fiction. Le Rescapé, de Bernadette Labarge ; à 21.54, l'Homme qui dit oui, de Griselda Gambaro.
22.35 Musique : Opus.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Nina Karine, chanteuse.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 7 janvier 1986, salle Pleyel) : La Jeune Fille des neiges, de Rimski-Korsakov, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France dir. Vladimir Fedosseiev ; sol. : Irina Arkhipova, Nelli Li, Lydia *Tchernik*, Tamara *Siniavskaia*, Alexandre Vedernikov, Youri Mazurok, Constantin Plejnikov.
23.00 Ainsi la nuit. Variations sur un thème du Moïse de Rossini pour violoncelle et orchestre en fa mineur, de Paganini ; Sonate pour violoncelle et piano en la mineur op. 36, de Grieg ; Ronde des lutins, de Bazzini ; Caprice nº 17, de Paganini.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi, le studio de musique électronique de la WDR, avec Konrad Boehmer. Œuvres de Fritsh, Stockhausen, Boehmer.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Phases

Les guerres, souvent, mettent autant de temps à se terminer qu'elles en ont mis à commencer. Elles ne se déclarent pas soudainement ni ne s'achèvent un jour précis : elles germent silencieusement, cheminent masquées dans l'ombre des haines. L'horreur se met en place. Puis l'on constate, toujours trop tard, qu'elle est là, irréductible.

Elles fauchent, le temps nécessaire, leur comptant de vies, suscitent leur lot d'héroïsmes, de lâchetés, de destructions, de réfugiés et de commerce des armes. Elles se ressemblent dans l'alternance des périodes d'intérêt et d'oubli qu'elles provoquent chez ceux qui n'en souffrent pas. Il y a des moments et des villes-symboles, mais beaucoup de massacres inaperçus.

Finalement, elles paraissent se lasser et commencent à s'éteindre. Leurs phases terminales rappellent leurs débuts. Car la paix, elle aussi, prend son temps. En Bosnie ravagée, on commence à la deviner.

PROCYON

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : « la Disparition », de Geneviève Jurgensen *(page 2)*.

INTERNATIONAL

La France est militairement impliquée dans le différend entre le Cameroun et le Nigéria

Depuis trois semaines, la France est impliquée militairement dans une querelle frontalière entre son vieil allié camerounais et le « géant nigérian ». Une situation rendue complexe par les nationalismes aussi vulnérables que sourcilleux du Nigéria et du Cameroun, mais également par deux logiques difficilement conciliables de la politique africaine de la France *(page 5)*.

ESPACE EUROPÉEN

Les élections législatives en Italie

Les élections législatives italiennes des 27 et 28 mars devraient mettre fin à plus de quarante ans de règne de la Démocratie chrétienne. Pour la première fois depuis 1946, les députés et les sénateurs seront élus avec un système essentiellement majoritaire *(page 7)*.

POLITIQUE

Le conseil général avant les élections cantonales

Les conseillers généraux issus du renouvellement des 20 et 27 mars vont gérer une institution, le département, l'interlocuteur à la fois le plus solide et le plus docile de l'Etat *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Le procès de Paul Touvier

Le procès du chef du service de renseignement de la Milice pour la région de Lyon sous le régime de Vichy, Paul Touvier, âgé de soixante-dix-huit ans, a commencé jeudi 17 mars devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles *(page 11)*.

CULTURE

« Billy Budd » au Grand Théâtre de Genève

Billy Budd, l'opéra de Benjamin Britten inspiré du roman d'Hermann Melville est présenté depuis le mardi 15 mars au Grand Théâtre de Genève *(page 16)*.

COMMUNICATION

Un entretien avec Jacques Rigaud, PDG de RTL

Jacques Rigaud, PDG de RTL et administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, considère, dans un entretien accordé au *Monde*, que, privé de tout pouvoir réglementaire et normatif, le CSA devient *« une fausse instance de régulation »* *(page 17)*.

ÉCONOMIE

La Norvège entre dans l'Europe de la pêche

Alain Parrès, président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, a été un interlocuteur essentiel des pouvoirs publics pendant la crise de février. Dans un entretien accordé au *Monde*, il revient sur ces événements et se montre satisfait des conditions d'adhésion de la Norvège à l'Union européenne qui, selon lui, *« sauvegardent les intérêts des pêcheurs français »* *(page 19)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain
L'Economie

Les créanciers et les pays en développement endettés ont mis au point une méthode de négociation désormais bien rodée : réaménagement de la dette contre « bonne conduite » économique. Sous le haut patronage du Fonds monétaire international.

Ce numéro comporte deux cahiers :
« Temps libre » folioté 25 à 32
« Le Monde des livres » folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 18 mars 1994 a été tiré à 500 077 exemplaires

L'application de l'accord salarial 1994-1995

Le gouvernement relance le temps partiel dans la fonction publique

André Rossinot, ministre de la fonction publique, a présenté, mardi 15 mars, aux cinq syndicats signataires du dernier accord salarial (CFDT, CFE-CGC, CFTC, FEN et FGAF), des mesures destinées à encourager les fonctionnaires à recourir aux dispositifs de temps partiel et de préretraite progressive. Parallèlement, le ministre de la fonction publique a convié les signataires *« à une nouvelle réunion, avant l'été, pour faire le point sur le volet emploi »* du protocole salarial.

« Les choses avancent de façon satisfaisante », s'est félicité André Rossinot, en présentant, mardi 15 mars, aux syndicats, les propositions gouvernementales d'amélioration des dispositifs de temps partiel et de préretraite progressive dans les trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière). Première concrétisation du volet « emploi » de l'accord salarial 1994-1995, le détail de ces mesures a, dans une large mesure, rassuré des syndicats quelque peu inquiets quant à la bonne volonté gouvernementale (*le Monde* du 2 mars). Pour les fédérations, les arbitrages rendus par M. Rossinot constituent des *« avancées non négligeables »* par rapport aux dispositifs existants, et traduisent aussi, selon la FEN, *« une nouvelle approche de la gestion des emplois publics »*.

Les divers assouplissements au régime de temps partiel tendent, selon M. Rossinot, à transformer *« ce régime d'exception toléré, si ce n'est découragé, en un mode de travail normal et accepté »*. Les agents se voient en outre proposer la création d'un mi-temps de droit pour s'occuper d'un proche en état de dépendance. Une expérience d'annualisation de la gestion du temps partiel sera parallèlement lancée pendant trois ans. Les fonctionnaires qui choisiront de travailler à temps partiel ne pourront pas être pénalisés dans leur déroulement de carrière. Afin d'assurer le remplacement des agents à temps partiel, le gouvernement prévoit d'accorder une plus grande souplesse dans l'affectation des emplois ainsi libérés. Les fractions d'emplois disponibles seront – conformément au souhait des syndicats – comptabilisées en temps, mais dans la limite des emplois budgétaires vacants.

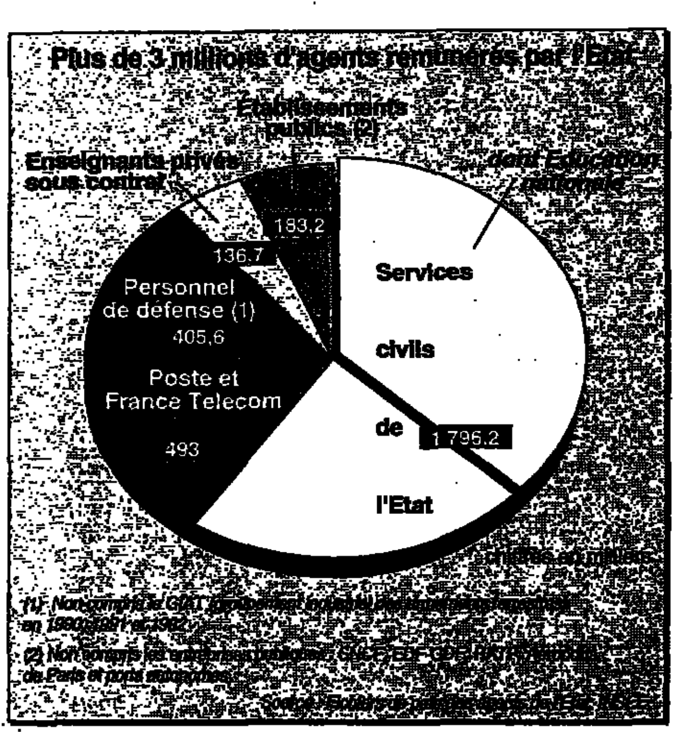
En matière de préretraite progressive, le gouvernement est, à la grande déception des syndicats, resté ferme sur le principe d'une ouverture de ce dispositif aux seuls fonctionnaires justifiant de vingt-cinq années de services. Mais il l'a étendu aux non-titulaires et contractuels de droit public et a admis deux dérogations, concernant les mères de famille ayant bénéficié de congé parental et certains handicapés.

En ce qui concerne la fonction publique de l'Etat, ces mesures seront, a précisé M. Rossinot, rassemblées dans un projet de loi qui sera examiné au Parlement à la session de printemps. Pour les agents territoriaux et hospitaliers, le surcoût de ces mesures devra être assuré par la création de fonds de mutualisation entre les collectivités territoriales et les établissements hospitaliers. Or, observe la CFDT, la création de ces fonds n'est pas encore acquise.

Ces mesures qui répondent à l'aspiration des fonctionnaires de travailler à temps partiel faciliteront-elles des recrutements à la hauteur des ambitions gouvernementales et syndicales affichées ? Ces deux objectifs ne vont pas forcément de pair, comme en témoigne l'accueil très mitigé réservé à une autre piste de réflexion de M. Rossinot, prévoyant d'attribuer une bonification financière au seul mi-temps, formule la plus « productive » en emplois (1). Si les syndicats se veulent très scrupuleux quant à la mise en œuvre du volet « emploi » de l'accord salarial, ils se refusent à favoriser des recrutements se traduisant, pour les agents en place, par des sacrifices autres que la *« modération salariale »* déjà acceptée. Sans doute le gouvernement a-t-il atteint là les limites de la *« mutation culturelle »* inscrite dans l'accord salarial...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Le système actuel favorise les formules de temps partiel à 80 % et 90 %. Une enquête du CREDOC a révélé que les trois quarts des fonctionnaires ne souhaitaient pas diminuer leur temps de travail en deçà de 70 %.



Alors qu'une grève est suivie à près de 40 %

M. Lagayette plaide contre le démantèlement de la Caisse des dépôts

Scène un peu surréaliste, jeudi 17 mars, peu avant la présentation des comptes 1993 de la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Alors que les syndicats de la CDC avaient appelé ce même jour à une grève nationale, un cortège est venu scander sous les fenêtres de la salle de conférences son refus de la réforme et du démantèlement de l'institution. Dans l'heure qui a suivi, Philipe Lagayette, le directeur général de la Caisse, s'est lancé dans un véritable plaidoyer contre un *« démantèlement »* ou une *« étatisation »*. La réforme ne doit pas empêcher la Caisse de poursuivre ses activités actuelles et *« ne doit pas détruire les synergies »* entre les métiers publics et les missions concurrentielles, a expliqué le directeur général. En affaiblissant le poids financier de la Caisse, *« l'Etat se nuirait à lui-même »*, a-t-il ajouté. Des arguments identiques à ceux de Jean-Pierre Delalande, député RPR et président de la commission de surveillance de la Caisse (*le Monde* du 17 mars).

Pour démontrer l'efficacité de cette grande maison, M. Lagayette a annoncé un résultat net consolidé de 4,3 milliards de francs, en progression de 65 %. C'est la première fois que la CDC a publié des comptes consolidés. M. Lagayette a mis en avant les contributions que verse la CDC à l'Etat : elles devraient progresser d'une année sur l'autre de 80 %, pour atteindre 3,5 milliards de francs. Il a aussi souligné l'importance de l'établissement sur les marchés financiers, où il joue un rôle de régulateur, mais également dans les activités de services aux collectivités locales et dans sa contribution à la politique de la ville. La Caisse a augmenté en 1993, dans des proportions importantes, sa contribution au financement du logement social. Au total, 36,6 milliard de francs de prêts ont été concédés contre 29 milliards en 1992. En 1994, ces concours devraient s'élever à plus de 41 milliards francs.

M. Lagayette a tout de même manifesté une certaine impatience : *« Il est souhaitable que, après l'annonce d'une réforme il y a un an, des décisions soient prises par les pouvoirs publics pour que l'avenir du groupe soit clairement établi dans ses fonctions et dans ses structures. »* Le projet de réforme devrait être présenté au Parlement à la session de printemps mais serait bloqué notamment par le problème du statut de la catégorie fonctionnaire du personnel. C'est cette catégorie qui a le plus suivi la grève lancée par tous les syndicats, à l'exception de la CFE-CGC. La direction a dénombré 35 % à 40 % de grévistes, la plus forte mobilisation depuis vingt ans.

E. L.

Accords salariaux en Allemagne dans les banques et la chimie

Les syndicats et les employeurs du secteur bancaire allemand sont parvenus à un accord salarial, dans la nuit du jeudi 17 au vendredi 18 mars. Cet accord prévoit une hausse de 2 % des rémunérations à partir du 1er avril. Pour les 450 000 salariés de la branche viendra s'ajouter, au titre de février et de mars, une prime fixe de 300 marks (environ 1 000 francs). Par ailleurs, au terme d'un autre accord conclu mercredi, les salaires dans l'industrie chimique est-allemande atteindront 75 % du niveau de ceux en vigueur à l'ouest du pays d'ici à mars 1995, contre 66 % actuellement.

FOOTBALL : Paris SG-Arsenal en Coupe des coupes. – Le Paris SG rencontrera le club anglais d'Arsenal en demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Le match aller aura lieu mardi 29 ou jeudi 31 mars au Parc des Princes et le match retour les 12 ou 14 avril au stade de Highbury, à Londres. Arsenal a gagné la Coupe de l'UEFA en 1970 et a été finaliste de la Coupe des coupes en 1980. Il occupe actuellement la quatrième place du championnat d'Angleterre. L'autre demi-finale opposera Benfica Lisbonne à Parme, détenteur du trophée.

Le Monde

temps libre

EXPOSITION

Des califes chez le doge

Si une ville méritait de rassembler ce qui a pu être conservé d'art musulman dans les collections des musées d'Italie, c'est bien Venise. Capitale maritime, principale pourvoyeuse pour l'Occident des épices et des soies, lors d'échanges incessants où le fracas des armes le disputait aux palabres des marchands, la Sérénissime a toujours eu un faible pour l'Orient.

(Lire page 32.)



LUIGI GHIRRI

EN VILLE

Palerme morale urbaine

La reconquête des quartiers historiques de Palerme est une des composantes, et non des moindres, de la politique de rénovation morale *lancée par les nouveaux responsables de la ville.* Comme beaucoup, la cité avait laissé dépérir anciens palais et nobles demeures, victimes des bombardements de 1943. Tout un patrimoine tombait en ruine. Plus que d'autres, elle devait cette disgrâce à une spéculation immobilière sous l'emprise de la mafia, qui accélérait la fuite des habitants. Dans la via Alloro, voie centrale de la Kalsa, le quartier de l'antique citadelle arabe, les premiers travaux de réhabilitation devraient commencer avant l'été.

(Lire page 27.)

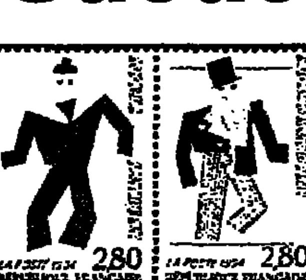
DENNIS STOCK/MAGNUM

PHILATÉLIE

France-Suède







Saison nordique à Paris pour célébrer la vivacité des liens culturels entre la Suède et la France : à cette occasion, La Poste édite une planche spéciale où l'on retrouve les esquisses de Fernand Léger pour les ballets suédois des années 20.

(Lire page 31.)

PATRIMOINE

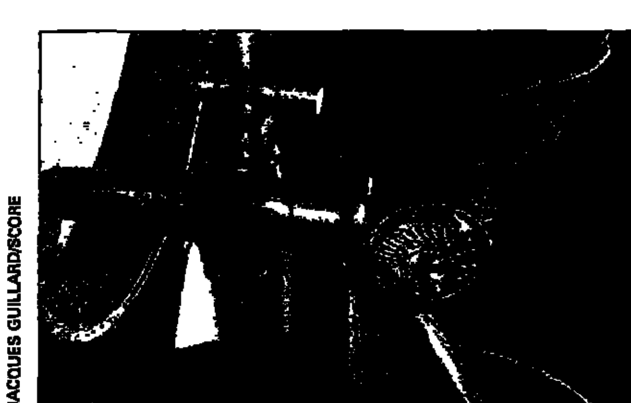
Deux vins une France

Crus de Bordeaux ou climats de Bourgogne ? Les deux nous proposent un art de vivre, où l'un n'a rien à prouver à l'autre, sinon la passion de leurs amateurs. C'est peut-être le sens de la culture anglaise du vin. Nous l'avons retrouvé à la lecture d'Evelyn Waugh (1). Car en Bordelais, les vins furent dès le quatorzième siècle destinés au marché anglais. Comptoirs de l'Angleterre, les Chartrons n'envoyaient que le meilleur, malgré la perfidie balzacienne : *« Le vin de Bordeaux était inconnu il y a cent ans. Le maréchal de Richelieu est nommé gouverneur de Guyenne ; il avait la poitrine délabrée. Le vin du pays le restaure, le rétablit... »*

Le pays toujours coupé en deux : les partisans du bordeaux, les partisans du bourgogne.

« Le bordeaux, c'est bon lorsque l'on est malade », dira le parti bourguignon. Mais l'effort considérable de maints châteaux prouve le contraire, la bonne santé du bordelais. Depuis un siècle, Yquem a produit quatre-vingt-treize cuvées, en éliminant sept jugées imparfaites. Le bordeaux devient-il le produit d'années fastes pour occasions exceptionnelles ? La pourriture noble a donné ce qu'on peut nommer « l'extravagance du parfait ». Soit une complexité aromatique portée par une exceptionnelle constitution. Suprématie affirmée du bordeaux, selon certains ? Elle tient autant à la culture matérielle et à l'échange, disent les historiens, qui minorent ainsi les qualités des limons et des gravats fluviaux, des terroirs, au profit du savoir-faire.

« Le bourgogne fit ma joie. Comment dire ? », nous raconte Evelyn Waugh. Le paradoxe est que son éloge le plus sensé du vin concerne le bourgogne ; c'est l'hommage d'un anglais amateur de bordeaux : *« une main de fer dans un gant de velours »*, ouverte aux arômes rares et floraux. *« Le hasard a voulu que je retrouve ce même vin plus tard, au cours du premier automne de cette guerre ; il avait molli et passé dans l'intervalle, mais*



JACQUES GUILLARD/SCOPE

son langage avait conservé l'accent pur et authentique de sa maturité... Il chuchotait les mêmes paroles d'espoir. » Les mêmes notes distinctes que donne aujourd'hui la dégustation d'une romanée-conti 1956 au nez de rose accomplie.

Louis XIV adopte la romanée pour son grand ordinaire, et le prince de Conti achète le domaine aux moines de Cîteaux. Vin de prince pour la table des rois, tel est le destin, unique, de ce vignoble prestigieux établi aux marches du royaume. Ici est la clé de tous les mystères du vin. Elle est, pour Aubert de Villaine qui dirige le domaine, l'expression de sensations, d'arômes et de bouquets associés à une ferveur faite de souvenirs et d'accords gustatifs. Et l'historien de conclure cette « légende dorée » que la capitale des ducs de Bourgogne a fait autant pour ces crus prestigieux que la nature des sols.

Issu d'un pays de palombes, de pins et de chaleur, le château-d'yquem porte les mille beautés d'un paysage ouvragé et de l'art consommé du vigneron. C'est un ensemble inégalable qui a toujours inspiré la verve des écrivains, de Montaigne à François Mauriac. Parler de ces vins désigne un art de vivre, qui inclut les pleins et les déliés, la jouissance et le manque, la fleur et le « gras » d'un yquem ; art perfectible, comme le vin qui marque par touches, vives et puissantes, puis éteintes, le souvenir du parfum d'une rose dans une romanée-conti des années 50. Cet art, dit Evelyn Wangh, où *« le pathétique de l'illusion résonne dans les louanges du vin que nous chantons »*.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Retour au Château* (Brideshead revisited). Evelyn Waugh. Robert Laffont, 1989.

Lire, pages 28 et 29, les reportages de Michel Braudeau et de Régis Guyotat.

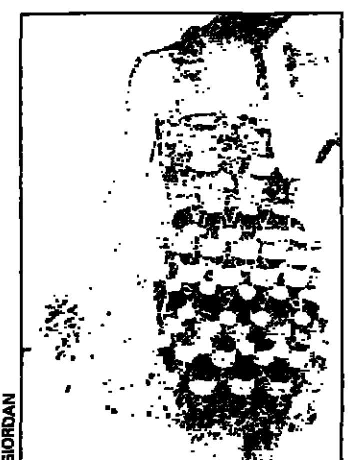
▶ ***Un ensemble d'articles consacrés au vignoble bordelais sera publié dans « le Monde - Temps libre » du 26 mars.***

Les rendez-vous

Ile-de-France

Histoires d'eau

En demandant à quarante artistes de créer une œuvre sur le thème de l'eau, Contrex voulait célébrer les quarante ans de sa « communication minceur ». L'exposition s'intitule « Arts et formes ou quarante variations pour une histoire d'eau ». Elle est accueillie par le Musée des arts décoratifs, à Paris (du 23 mars au 20 avril, sauf le mardi, 107, rue de Rivoli), avant un retour à la source, à Contrexéville, à la fin du mois de mai. Photographes, peintres, sculpteurs, couturiers (Paco Rabanne, bien sûr, avec une robe faite de bouteilles vides), se sont livrés avec ivresse aux délices de l'eau pure, tandis que *Kristian Gavoille créait une* carafe-anniversaire.



A. GIORDAN

La France invite la Suède

Le Grand Palais ouvre à nouveau sa galerie pour accueillir, jusqu'au 15 juin, une exposition célébrant les liens privilégiés qui unirent la France et la Suède au XVIIIe siècle. « Le Soleil et l'étoile du Nord » sera entourée d'une nuée de manifestations satellites éclatées.

A l'Espace Commines (17, rue Commines, 75003 Paris), jusqu'au 16 avril, « Futurniture », exposition d'une centaine d'objets représentatifs de la création suédoise contemporaine en matière de mobilier, de design d'intérieur et de design industriel. Au Centre culturel suédois (11, rue Payenne, 75003 Paris), jusqu'au 12 juin, « Skärva, mise en scène d'une demeure de campagne », présentant dessins d'architecture et maquettes du manoir de Skärva conçus par Fredrik Henrik af Chapman, architecte et amiral surintendant des chantiers navals Karlskrona, et le comte Carl August Ehrenswärd, un des beaux esprits suédois du siècle des Lumières.

Au palais Garnier (Musée de l'Opéra), du 28 mars au 19 juin, les Ballets suédois à Paris (1920-1925). Programme complet des concerts, films, séminaires et renseignements au 44-18-88-43.

Grèce et Orient

Quelle est la part de l'Orient ancien dans ce qu'on a appelé le « miracle grec » ? Le cycle de conférences consacré à « l'Orient ancien et nous », organisé par l'Institut du monde arabe, sera conclu le mardi 29 mars par Jean-Pierre Vernant, professeur au Collège de France, auteur notamment de *Mythes et religion en Grèce ancienne*, sur le thème de « La cité : le pouvoir partagé, la religion civique, le politique ». A noter par ailleurs : l'exposition « Syrie, mémoire et civilisation » est prolongée jusqu'au 30 avril (tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 19 heures, le jeudi jusqu'à 20 heures, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 40-51-38-38).

Gallimard au Louvre

Jusqu'au 30 avril, les illustrateurs, cartographes et photographes qui ont participé à la réussite des guides Gallimard, de Venise à New-York (qui vient de paraître) en passant par Londres, Prague, le Maroc, la Corse et le Val de Loire, sont à l'honneur dans une exposition au Carrousel du Louvre, près de la pyramide inversée du centre commercial souterrain, de 9 heures à 19 heures, sauf le mardi.

Bois et architecture

Conférence de Roland Schweitzer sur « Le bois dans l'architecture, de la préhistoire à nos jours », le jeudi 24 mars à 18 h 30, au pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, 75004 Paris (tél. : 42-76-33-97), dans le cadre de l'exposition « Bois, essences et sens » présentée au même endroit.

Loisirs franciliens

Chacun ses goûts. Certains sont fous de jardins et de châteaux, d'autres de villages médiévaux, d'autres encore dérivent au fil des rivières. Des préférences légitimes. Pour permettre à tous des choix éclairés, le quatrième *Salon francilien du tourisme et des loisirs* en Ile-de-France réunit en une présentation éclectique les monuments et centres d'intérêt des départements concernés : Hauts-de-Seine, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne, Val-d'Oise et Val-de-Marne.

Une région dense en monuments de toutes sortes. Quelque 150 exposants, un kiosque des bonnes affaires, des animations, des circuits privilégiés. Les 26 et 27 mars, de 9 heures à 18 heures à l'hippodrome d'Enghien (Val d'Oise). On peut s'y rendre en train (gare du Nord, direction Ermont-Eaubonne, arrêt Champ-de-Course-d'Enghien) ou par la route (porte de la Chapelle, sortie Saint-Denis puis N 328 ; porte Maillot, direction Cergy-Pontoise, sortie Enghien).

L'X et Paris

Entre le Palais-Bourbon, à ses débuts, et Palaiseau, depuis 1975, l'École polytechnique avait surtout établi ses quartiers sur la montagne Sainte-Geneviève, au cœur du Quartier latin. L'exposition présentée à la mairie du sixième arrondissement (78, rue Bonaparte, tous les jours de 11 h 30 à 18 heures, jusqu'au 17 avril) par la délégation à l'action artistique de la Ville de Paris illustre plusieurs aspects des relations entre la capitale et les polytechniciens. Aussi bien l'attitude des étudiants pendant les périodes agitées de l'histoire que le rôle des ingénieurs dans l'aménagement urbain, des fortifications aux aéroports, *du métro de Fulgence Bienvenüe* à la création de la Défense. Le tout illustré par quelques personnalités de grands entrepreneurs issus de l' « X » qui ont marqué le paysage parisien.



Régions

Patrimoine français à Montmajour

Monastère bénédictin fondé au Xe siècle sur un site impressionnant – un rocher au cœur de la plaine marécageuse d'Arles –, remanié au XVIIIe siècle, remembré et préservé par les Monuments historiques et inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'abbaye de Montmajour est un cadre approprié s'il en est pour l'exposition « Patrimoine mondial, les monuments et sites français ». Réalisée par la direction du patrimoine et la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, elle présente, jusqu'au 1er juillet prochain, des photographies anciennes des vingt monuments et sites français inscrits au patrimoine mondial. Excellente occasion d'admirer dans le même temps l'ancien cimetière rupestre, l'abbatiale avec sa tour médiévale fortifiée à merlons et mâchicoulis, le cloître à colonnettes et le monumental monastère du XVIIIe siècle. L'abbaye (route de Fontvieille, 13200 Arles, tél. : (16) 90-54-64-17) est ouverte tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée, 26 F.

Concours de mathématiques

Un grand jeu concours de mathématiques et de logique est organisé par les magasins FNAC à l'intention des matheux – et des autres – avec la vocation de devenir *« une grande fête annuelle du calcul et du raisonnement »*. L'idée vient d'Australie. Reprise par l'association le Kangourou des mathématiques, soutenue par l'Académie des sciences, elle se décline en deux étapes : inscriptions jusqu'au 15 avril par Minitel (3615 FNAC, rubrique Kangourou Fnac) ou par courrier avec un questionnaire disponible dans les magasins ; grande épreuve le 10 mai de 18 heures à 19 h 30 dans les magasins, à Paris et en province. Résultats publiés en juin. Deux voyages (la Réunion, les îles Eoliennes) seront offerts par tirage au sort parmi les lauréats nationaux.

La Pacific 231 K 8 reprend du rail

Depuis dix ans, l'International Ferroviaire Club (IFC) s'attache à remettre en marche quelques-unes de ces vénérables locomotives noires et brillantes qui crachaient des *nuages de fumée* noire dans un chuintement rythmé. Le 17 avril, un train à vapeur se rendra de Paris-gare de l'Est à Boulogne-sur-Mer *via* Amiens, Abbeville et Etaples. Ce trajet rappellera celui de la Flèche d'or, qui, jadis, reliait Paris à Calais en traction à vapeur. C'est précisément une survivante de cette grande série de locomotives aujourd'hui disparues, une Pacific 231 K 8 – immortalisée par Arthur Honegger dans son *Mouvement symphonique Pacific 231*, mais les *musicologues lui préfèrent le Petit train de Caipira*, d'Heitor Villa-Lobos, plus poétique et évocateur – qui reprendra du service, remorquant six voitures à compartiments des années 60. Sont prévus des arrêts photographies et une escale de trois heures à Boulogne. Par personne, 310 F (membres de l'IFC, 310 F). Renseignements auprès de l'IFC, tél. : 43-84-78-17.



Apollinaire et Montpellier

Jusqu'au 29 mars, le Théâtre quotidien de Montpellier et la ville célèbrent Apollinaire, par le texte, la musique et la mise en scène. Huit représentations d'une « action poétique » conçue par Michel Touraille autour d'*Alcools* et de *Calligrammes*, sont données à la Bibliothèque municipale (37, boulevard Bonne-Nouvelle, 34000 Montpellier, tél. : 67-60-16-16), tandis que des manuscrits et des livres illustrés par Derain, Dufy, Braque ou Prassinos, sont exposés, en même temps que le dernier texte paru chez Fata Morgana, *un inédit, l'Automne. Le 29 mars*, à 20 h 45, le conservatoire national de région mettra Apollinaire en musique.

Fécamp en liesse

Joli thème pour une cité maritime. Du 7 au 10 avril, les « Déferlantes » éclaboussent Fécamp de leur gaieté printanière. Des comiques, du jazz, des cascadeurs, du théâtre (*Roméo et Juliette*, de Shakespeare), des chansons et de nombreux spectacles de rue mettront en liesse la ville des Terre-Neuvas. Au palais Bénédictine, du 7 au 17 avril, exposition des œuvres du dessinateur Moebius et présence de l'éditeur les Humanoïdes associés durant le festival. Renseignements : Maison du tourisme de Fécamp, 113, rue Alexandre-le-Grand, 76400 Fécamp, tél. : 35-28-51-01.

Etranger

A la rencontre de l'Arménie

Organisé par une association culturelle et humanitaire, ce voyage d'une semaine en Arménie (du 14 au 21 avril) permettra à ses participants de visiter Erevan et Gumri (cinq ans après le tremblement de terre), certains sites architecturaux et des églises médiévales, mais aussi de rencontrer les habitants et des étudiants francophones en relation avec l'association tout en partageant momentanément leurs conditions de vie (manque d'électricité, notamment). Vol direct Paris-Erevan, hébergement à l'hôtel, transports, repas compris : 5 000 F (plus les frais de visa). Renseignements : Pasteur Samuel Sahagian, Solidarité protestante France-Arménie, 58, rue Madame, 75006 Paris. Tél. : 45-48-13-50. Un second voyage (du 14 au *28 juillet, 7 000 F) est prévu en été.*

Héritage coréen

Corée, tradition et modernité. Les deux cohabitent à Séoul avec, notamment, le palais royal Kyongbok, qui abrite la collection nationale des beaux-arts et la galerie privée du magnat de l'industrie coréenne (Lee Byung Chull, fondateur du groupe Samsung) ou le Musée d'art contemporain. Etapes principales : dans le parc du mont Kaya, au centre de la péninsule, le monastère Haein, qui possède le Tripitaka Koreana – quatre-vingt mille planches de bois gravées de textes sacrés il y a plus de huit siècles –, les anciennes capitales Kongju et Kyongju, cette dernière appelée « le *musée sans murs* », l'*Observatoire* Chomsondae, qui date du VIIe siècle, et deux sites bouddhiques, Andong, qui a préservé l'héritage confucéen. Rizières descendant en terrasses jusqu'à l'eau, le long de la côte de la Mer de l'Est. Montée au mont Korak parmi les floraisons de printemps, les cascades, et les ermitages. Fête du Bouddha dans un temple en liesse à Séoul. En fin de voyage, Hongkong et la collection d'art chinois de l'armateur T. T. Tsui. Du 5 au 21 mai, 27 900 F, tout compris. Température agréable : 24°. Précision : Pamela Kosciusko-Morizet, qui accompagne ce voyage, a vécu en Corée. Auprès de l'Association française des amis de l'Orient (19, avenue d'Iéna, 75116 *Paris, tél. : 47-23-64-85).*

Pistes birmanes

Pays peu visité (moins de trente mille touristes par an), la Birmanie (Myanmar depuis 1989) souhaite, devises obligent, s'ouvrir davantage aux étrangers. Faute de pouvoir accueillir les avions gros porteurs, l'aéroport de la capitale, Rangoun (aujourd'hui Yangoun) est délaissé au profit de celui de Bangkok, où 60 % des touristes se rendant en Birmanie font escale. Les principaux sites birmans, Pagan (« le Monde-Temps libre » du 5 mars) et Mandalay, au nord de Rangoun, sur le fleuve Irrawaddy, sont desservies par la compagnie *nationale* Mayanma Airways. Mais emprunter ces lignes relève souvent de l'exploit... Une situation qui explique pourquoi la compagnie thaïlandaise Bangkok Airways propose, depuis novembre 1993, un vol pour Mandalay, trois fois par semaine, à partir de Bangkok, *via* Chiang-Mai, où il est possible de faire escale. On part le matin à 9 heures et on arrive à Mandalay à 13 h 10, le vol retour parteant à 13 h 40 pour atterrir à Bangkok à 17 h 50. L'aller/retour coûte 1 650 F (le vol Chiang-Mai/Mandalay, 800 F). Dernière capitale du royaume birman avant l'arrivée des Britanniques, en 1885, Mandalay abritait un palais royal dont seuls subsistent les murs et les douves. Construit en teck et entièrement détruit, en mars 1945, il est en cours de reconstruction. Bangkok Airways : 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 42-89-55-45.

Trans-Atlas

Les montagnards de First Aventure aiment les défis. Une façon franche de se mesurer avec soi-même et de repousser ses limites. Sans trompettes. Première traversée, en 1986, l'Himalaya, puis le Mont-Blanc et, depuis 1987 et régulièrement, le Haut-Atlas. A pied ou en VTT, ce qui donne le temps de voir les paysages, ne pollue pas, est moins dispendieux et ne traumatise pas les populations rencontrées. Au contraire, à l'étape, on les rencontre. Cette sixième Trans-Atlas se courra du 30 avril au 7 mai : 200 kilomètres en cinq étapes, 300 pour les vététistes, une demi-journée et une nuit à Marrakech, cinq nuits sous la tente, dans des villages berbères à 2 000 mètres d'altitude. Participation de *Montagnes Magazine* et d'étudiants de l'Institut de gestion sociale. Dotation : 10 000 F en espèces et, ce qui est rare, récompenses de valeur pour chaque participant.

L'encadrement comprend notamment des médecins, des podologues et des kinésithérapeutes ainsi que des chauffeurs et cuisiniers marocains. Ce qui explique les 6 500 F demandés aux coureurs ou marcheurs (étudiants, 5 900 F), tout compris, au départ de Paris ou de Lyon. Vététistes : ajouter 300 F (transport de l'engin) ou 800 F (location sur place). Renseignements : IGS-First Aventure, 107 rue de Marseille, 69007 Lyon, tél. : 72-73-47-83 (mercredi matin et jeudi après-midi sinon répondeur). Dans le même esprit, la deuxième Trans-Cappadoce aura lieu du 9 au 7 juillet.

Ventes

Pots d'apothicaire

Les pots à pharmacie font partie des bons placements du marché de l'art. Collectionnés par des professionnels attachés aux témoignages de leur métier, ils n'ont pas souffert du tassement général des antiquités.

Dans le cadre du Salon Pharmagora, où les laboratoires exposent leurs produits, une vente réunira le 27 mars environ deux cents lots illustrant l'histoire de cette profession, du XVIe au XXe siècle.

Les pièces les plus prestigieuses demeurent les pots d'apothicaire dont les formes, imposées par des nécessités fonctionnelles, sont parées de superbes décors polychromes.

Provenant, au XVIe siècle, des faïenceries réputées d'Italie ou de France, on retrouve sur leur émail le répertoire décoratif de la Renaissance, appliqué selon la technique du « grand feu » (en une seule cuisson), dans des couleurs vigoureusement tranchées. Les formes varient selon la destination du pot. Les albarelles, destinés aux pommades et onguents, possèdent des flancs légèrement concaves pour faciliter leur préhension. Environ 35 000 francs malgré une restauration. Egalement décoré d'un portrait, un exemplaire de la fin du XVIe siècle, provenant de Nîmes ou de Montpellier, réparé, obtiendra autour de 25 000 *francs*. Dotées d'une panse arrondie et d'un bec verseur, les chèvrettes servaient à conserver les liquides. On attend 35 000 francs d'un modèle lyonnais, à motifs d'entrelacs et de feuilles de vigne, daté vers 1530.

Les prix de ces pièces très anciennes sont liés à la qualité du décor et à la beauté des couleurs, à la rareté et à l'état de conservation. Ils baissent avec les productions des XVIIe et XVIIIe siècles : un albarelle italien du XVIIe siècle est donné autour de 7 000 francs, même prix pour une paire de chevrettes lyonnaises ou nivernaises du XVIIIe.

Les prix descendent encore avec les pots en porcelaine, pour la plupart du XIXe siècle, *et dont les décors sont aussi* plus succincts, en général une inscription latine entourée d'une guirlande de couleur. De nombreux pots couverts, en porcelaine de Paris, sont proposés entre 2 000 et 4 500 francs.

Mais les pharmaciens ne s'intéressent pas seulement aux céramiques : une trentaine de « mache-bouchons », estimés entre 800 et 12 000 francs, figurent au catalogue de la vente. Utilisés à partir du XIXe siècle pour assouplir les *bouchons et les adapter aux* goulots des flacons, ces petits objets en fonte, très courants, se présentent comme une pince crocodile, où les dents se referment sur différents calibres. Leur intérêt réside dans l'étonnante diversité des modèles, du simple outil à de charmantes petites statuettes zoomorphes.

Catherine Bedel

▶ Pharmagora, dimanche 27 mars, 16 h 30, porte de Versailles. Exposition la veille, sur place, de 9 h 30 à 19 heures, et le matin de la vente de 9 h 30 à 15 h 30. Etude de Ricqlès, 46, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 48-74-38-93.



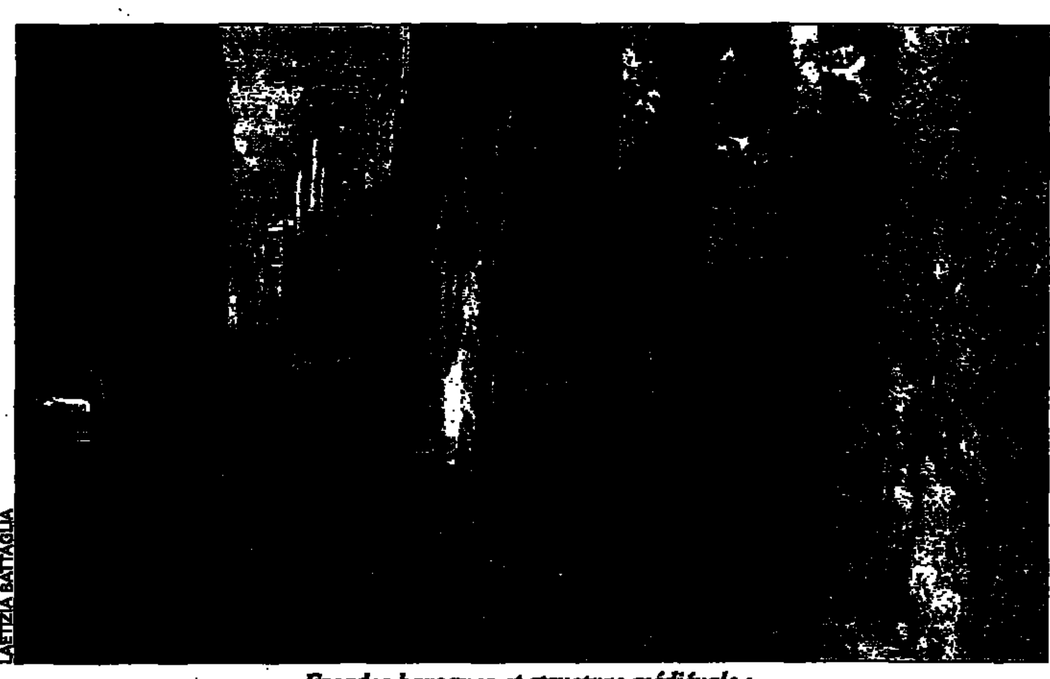
Via Alloro

Rue de la noblesse au XVIIIe siècle la via Alloro a été mise à mal par les bombardements de 1943 puis par la Mafia. Sa réhabilitation est au cœur du désir de renouveau palermitain.

« *Parce que ces rues, ces places, ces palais dont survivent les portails, les coulisses et les décors étaient le cœur d'une cité ancienne et noble et que personne, depuis près de quatre décennies, n'a mis la main à leur restauration, à leur reconstruction, à leur assainissement, laissant l'endroit tel, Palerme détient un record peu enviable : celui d'être l'unique ville au monde à conserver en son centre historique les ruines des bombardements de 1943* », écrivait Leonardo Sciascia en 1981.

Plus longue rue de ce quartier nommé la Kalsa (le quart est du centre historique), la via Alloro le traverse de part en part, tout comme son histoire. Tirée d'une seule droite sur les cartes, mais toute d'étroites perspectives brisées dans la réalité, elle pourrait constituer à elle seule ce « *labyrinthe de désagrégation, de dégradation, de ruines, dont le centre est un palais magiquement survivant ou absurdement restauré* [le palais Abatellis], *avec, à l'intérieur – intacte, mystérieuse, lumineuse – une sculpture.* » Un labyrinthe, où comme nous, et quoi qu'il en ait, ne détestait pas se perdre prudemment l'auteur de *Candido, ou un rêve fait en Sicile.*

Un demi-siècle après les bombardements libérateurs, une incurie décidée a ajouté sa signature à celles des armes. Le visiteur peu perspicace qui ne verrait dans la via Alloro qu'un organisme entre la vie et la mort, hésitant tout juste entre une tentative d'absorption par un terrain vague et la disparition derrière un mur d'agglo, ne pourrait cependant pas manquer ses éblouissants moments de conscience et s'interroger. Sous la livrée baroque parfois élimée jusqu'à l'os, nombre de palais continuent de porter beau. A qui sait l'entendre, chacun tiendra cent discours, cent ruptures de *l'omertà*. Seule la misère de ses habitants restera indicible, à peine déchiffrable sur la peau transparente d'une vieille femme qui s'expose brièvement à l'entresol, comme dans le regard trop étincelant des jeunes gens en attente sur les marches de la Pietà.



LAETIZIA BATTAGLIA

Façades baroques et structure médiévale : la via Alloro détient les secrets de plusieurs époques de Palerme.

En cinquante ans, soixante-cinq mille personnes ont quitté le centre historique. Palerme a fui Palerme. Les nouvelles autorités, incarnées par Leoluca Orlando, promettent de célébrer les retrouvailles de la « *ville perdue* » et de ses habitants, de les réconcilier avec une histoire dont les avait dévoyés la sanglante logique mafieuse. La via Alloro et les rues qui y conduisent sont appelées à devenir le symbole de cet affranchissement collectif. La renaissance passe par la reconnaissance de son passé, sa réhabilitation, sa réinvention. Un défi de plus à la pieuvre qui avait fait de la Kalsa l'une de ses forteresses. C'est d'ailleurs ainsi que commence l'histoire du quartier : dans l'enclos d'une citadelle. En 937 les Fatimides entreprennent la construction de fortifications qui les protégeraient à la fois des menées aghlabides venues de la mer et des risques d'une agitation citadine. Disposée entre l'antique Panormo (la cité originelle enceinte) et la Tyrrhénienne, la forteresse nommée Halisah (qui deviendra Kalsa) est le siège du palais de l'émir, de l'arsenal, de cantonnements, de mosquées et de deux bains publics. S'y affirme ce « *rôle de résidence de la classe dominante, qui va se perpétuer dans les siècles suivants* » (1), mais aussi une forme d'insularité dont témoigne aujourd'hui le dialecte de ses habitants, différent de celui qui est parlé dans la ville.

En 1072, les Normands vont conquérir Palerme par la Kalsa. Mais Roger Ier installe son pouvoir à l'autre extrémité de la ville, sur les hauteurs. La citadelle perd alors sa fonction. Ses murailles vont se fondre aux siècles suivants avec celles de la cité, circonscrivant le périmètre, encore imparfaitement défini, du « centre historique ». L'ancienne Halisah, située au bord de mer, à proximité de la cale, bouillonne d'activité. Palerme a été propulsée par les Arabes au cœur du commerce méditerranéen, et aucun de leurs successeurs n'a démenti cette vocation. Elle est une capitale de plus de cent mille habitants. La deuxième ville d'Europe après Constantinople.

Via Alloro – Kalsa – Eglise de la Gancia – Palais Abatellis – Cala – Mer Tyrrhénienne – 300 m

Des Pisans, des Florentins, des Génois, des Vénitiens, des Catalans, des Anglais, des Français immigrent. Banquiers ou commerçants, ils amassent rapidement des fortunes considérables. Les Alliata, les Abatellis, les Bonanno sont des noms avec lesquels il faut compter. Le pouvoir devient leur obligé. Ces nouveaux patriciens pourront acheter leurs titres. Mais nulle manifestation de leur condition nouvelle ne leur importe plus que l'érection de leur *domus magna*. Ils font appel aux meilleurs architectes de la Péninsule. S'élèvent le palais Chiaromonte (quatorzième siècle) les palais Ajutamicristo et Abatellis (quinzième). S'esquisse une structure urbaine, et, avec l'église de la Gancia, les premiers alignements qui donneront naissance à la via Alloro, bientôt la plus convoitée d'entre toutes.

Son appellation hésite entre les époques. Provient-elle du nom d'un bain maure, ou de la présence de ce laurier géant dans la cour du palais San Gabriele dont l'auteur d'un *Dictionnaire des rues de Palerme* paru en 1875, Carmelo Piola, note étrangement, comme s'il s'agissait d'une personne, qu'il est « *mort de vieillesse le 4 décembre 1704* » ? Déjà, la via Alloro est la rue de la noblesse palermitaine. Les féodaux s'y sont réfugiés pour fuir les taxes ; elles étaient ici de 90 % moins élevées qu'ailleurs. Pour les autres, la planche à titres s'est emballée : « *A la fin du XVIe siècle, il n'y avait qu'un prince, deux ducs, un marquis et vingt et un comtes,* relève Dominique Fernandez. *Deux siècles plus tard, à la fin de l'ère baroque, le nombre des princes était monté à 142, celui des marquis à 788 et celui des ducs à 1 500.* » (2).

La spéculation immobilière fait rage, et les constructions illégales constituent déjà un problème. Le goût de la magnificence se manifeste dans la monumentalité des façades, dans la richesse des églises et dans des fêtes sans fin. Celles du prince de Butera s'enorgueillissaient d'épuiser en une soirée les revenus d'un fief entier en parures, en décors et en cadeaux (émeraudes et brillants pour les dames). Lorsque, après Swinburne et avant Goethe, Vivant Denon séjourne à Palerme en 1778, il y découvre « *tous les plaisirs d'une ville où on les connoît et où on sait en jouir... Des hommes spirituels, nobles et fastueux... des femmes jolies, mais plus agréables encore... accueillantes pour les étrangers qui savent leur parler et bientôt les intéresser* » (3).

Le temps des dépenses somptuaires va s'interrompre lorsque le terreau qui les alimentait, celui de campagnes demeurées dans un autre temps, va s'épuiser. Le siècle suivant commencera d'exhiber les traites de cette *dolce vita*, conduisant les latifundistes à la ruine. Et à leur impuissance à entretenir leurs palais et leurs villas, quand ils ne seront pas purement et simplement confisqués par l'Etat aussi soucieux de ses impayés qu'il le sera peu de leur conservation. Notre siècle voit alors la texture immobilière du quartier commencer à se dégrader. Les édifices sont compartimentés pour être loués à des étudiants, ou à des familles chassées par l'exode rural, auxquelles ont succédé, ces dernières années, leurs homologues du tiers-monde : des familles tunisiennes, marocaines ou ghanéennes.

L'après-guerre appartient essentiellement à la Mafia, qui s'arroge le monopole du bâtiment, contrôlant la croissance de Palerme. « *La plupart des assassinats des années 60 et 70 sont directement liés aux rivalités pour s'approprier le territoire,* rappelle Emilio Arcuri, le nouvel adjoint au maire chargé du centre historique. *Nous avons été victimes de la croissance la plus sauvage d'Italie. Elle consistait à acheter des terrains à bas prix à la périphérie pour y édifier des immeubles entassant la population pauvre sur quinze étages, sans services, sans écoles (la ville est encore aujourd'hui contrainte de louer des appartements à cet usage), en laissant aux collectivités publiques la charge de viabiliser l'espace séparant de la ville, où pourraient s'installer les classes moyennes. La stratégie, d'implacable logique, consistait à vider progressivement le centre historique, pour y revenir et le raser à terme lorsque tous les terrains périphériques auraient été remplis.*

» *Mais c'était sans compter sur trois changements décisifs. Le premier, politique, dans ces bouleversements dont nous participons. Le second, culturel, la prise de conscience que le patrimoine n'est pas reproductible, qu'il faut le sauvegarder, tout comme l'espace écologique. Le troisième, enfin, lorsqu'ils se sont rendu compte que, pour construire au centre-ville, il faudrait excaver. Qu'ils allaient buter sur toute l'histoire de Palerme et qu'on les contraindrait d'arrêter les travaux.* »

Elaboré avec les professeurs Benevolo (Bergame) et Cervelatti (Bologne), le plan d'urbanisme est maintenant arrêté qui définit les orientations générales de la réhabilitation du centre historique, avec le maintien des habitants actuels dans les édifices, et la préservation des petits métiers artisanaux. Une dotation d'environ 60 milliards de lires par an (région, Etat et Communauté européenne) devrait permettre aux premiers travaux de commencer, via Alloro et alentour, avant l'été.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Cesare de Seta et Leonardo di Mauro, *in Palermo*, (Laterza).

(2) *Le Radeau de la Gorgone* 1988, Grasset.

(3) *Voyage en Sicile,* Le Promeneur, 1993.



RIVERAINE

La mémoire de l'architecte

Maria Giovanna Tornabene, l'architecte du palais Abatellis, travaille actuellement à la restauration de l'oratoire de la compagnie des Bianchi qui se trouve derrière le palais, et dans lequel seront rassemblées ses « activités didactiques ».

« Lorsque nous sommes arrivés, l'oratoire était le rendez-vous des trafiquants de drogue, et les arcades le siège de leur commerce. Les revendeurs s'y estimaient chez eux et nous considéraient comme des intrus. Ils nous ont harcelés de manière incessante, jusqu'à ce qu'en 1987, la région achète l'édifice abandonné, et que les travaux puissent commencer.

» L'oratoire englobe une partie des vestiges fortifiés de la citadelle arabe, épais de plus de deux mètres. En consultant les sources les plus anciennes, nous nous sommes convaincus que la porte de la Victoire, par laquelle les Normands avaient pénétré dans la Kalsa et vaincu les Arabes, pouvait être en cet emplacement précis des fortifications. Lorsque nous avons commencé les travaux de restauration, j'ai fait faire quelques sondages dans les murs, et à un moment donné, derrière une paroi de vingt centimètres environ, est apparue cette porte. Vous imaginez l'émotion !

» La reconquête du centre historique est importante parce qu'elle est une réappropriation de son identité, elle doit nous permettre de découvrir notre propre histoire. Les bâtiments palermitains sont un palimpseste fascinant, dont chaque écriture recouvre celle qui la précède, puis d'autres plus anciennes. La chronologie de l'oratoire des Bianchi par exemple couvre un arc de dix siècles, de l'islam au XIXe siècle.

» L'image fondamentale que l'on a de Palerme est celle d'une cité baroque, parce que les façades sont baroques, comme via Alloro. Mais au-dessous, chaque édifice est dépositaire d'une histoire largement plus ancienne, une structure qui remonte au XVe siècle et plus avant, au Moyen Age. Et il faudra bien plonger dans le secret de ces sédimentations si l'on se préoccupe d'identité et de mémoire.

» J'espère que les opérations de rénovation vont être l'occasion de commencer cette fameuse recherche archéologique que nous n'avons pu mener jusqu'à présent et qui devrait nous permettre de comprendre notamment, comment une cité qui avait trois cents mosquées n'en a pas conservé les traces. Le sous-sol nous le dira forcément. La littérature islamique médiévale, elle, en témoigne largement : on y trouve de poignantes descriptions de Palerme et l'immense nostalgie des Arabes qui en furent chassés. Comme ceux qui vivaient à Cordoue, et qui ne se sont jamais remis de quitter les terres de leurs pères. »

J.-L. P.

PIGNON SUR RUE

La via Alloro prend sa source au bord de la mer sur le Foro italico, siège d'une foire fort populaire, où les Palermitains viennent se restaurer le dimanche en famille.

Eglise de la Pietà

Bâtie par Giacomo Amato entre 1689 et 1723 sur le modèle de son œuvre la plus importante, l'église (voisine) Sainte-Thérèse de la Kalsa (1688-1706). Sa voûte est ornée de stucs sculptés en 1708 par Giacomo Serpotta, complétés par des fresques d'Antonino Grano.

4 Palais Abatellis

De style gothique-catalan, c'est l'un des plus nobles monuments de la ville et le siège de la galerie nationale de Sicile. Il a été restauré et aménagé par l'architecte Carlo Scarpa en 1953-1954 avec un tact exemplaire, une inventivité discrète au service tant de l'histoire du lieu que des œuvres rares qui désormais l'habitent, comme le guerniquesque *Triomphe de la mort*, ou la « lumineuse » *Eleanora d'Aragona.*

6 Eglise de la Gancia

Edifiée au XVe siècle. Mais le double portail gothique ouvre sur le baroque. Installation en 1681 de la statue *Saint-Pierre-et-Saint-Paul* de Serpotta. On ne manquera pas d'aller voir, à moins de 500 cents mètres, l'oratoire Saint-Lorenzo de l'église Saint-François-d'Assise, où ce stucateur considérable livre, tous appâts dehors, d'ambiguës bigotes à l'allégorie (la Charité, la Constance, l'Hospitalité...)

Palais Palagonia

A l'angle de la via Alloro et de la via IV-Aprile, le bâtiment doit être repris par la commune pour y créer des logements. Pour l'instant, les travaux semblent être suspendus après la réalisation du gros œuvre. Ceux qui auront visité auparavant la fameuse villégiature « hantée » des Palagonia à Bagheria ne manqueront pas de s'inquiéter de l'absence de toute *monstruosité dans ce bâtiment.*

58 Palais Bonagia

Bombardé en 1943, l'ensemble qui avait été édifié par Andrea Giganti entre 1760 et 1770 est resté dans un abandon tel que ce qui restait de la façade s'est écroulé en 1981. Seul, son escalier monumental, encadré de quatre colonnes de marbre rose, s'élève encore au milieu d'un vaste terrain vague inaccessible, car, une fois le pillage achevé, les restes ont été séparés de la rue par une solide grille de fer. S'opposent aujourd'hui ceux qui préconisent la reconstruction à l'identique du palais (on dispose des plans) et ceux qui souhaiteraient ouvrir autour des ruines un espace dédié à la musique.

104 Hôtel Patria

Le palais des princes Naselli d'Aragona abritait un hôtel aujourd'hui fermé qui devrait être reconverti en chambres pour étudiants. Au rez-de-chaussée, à l'ombre d'un antique palmier (tables dans la cour), l'excellente Trattoria Stella est dirigée par une famille installée dans la place depuis 1921.

Place Croce-dei-Vesperi

C'est à cet emplacement que commença le massacre des Français, lors des vêpres siciliennes (1282). La colonne commémorative, érigée en 1737, s'est brisée net il y a peu. Au numéro 6, palais Valguarnera-Gangi, habité et sévèrement gardé (gardien et chien intraitables). L'étage noble, avec sa salle de bal et sa galerie des miroirs, a servi de décor aux séquences finales du *Guépard* de Visconti.

LA ROMANÉE-CONTI

Deux hectares au Paradis

« *On n'a qu'une chose à faire sur terre : continuer ce qui s'est toujours fait.* » Henri Roch, un homme jeune à l'œil *bleu ciel*, parle ainsi avec conviction et dévotion de son maître, un châtelain despotique et de grande renommée, un très haut gentilhomme vieux d'une bonne dizaine de siècles, *immortel* toujours vert, qui *nous* enterrera tous – et c'est très bien ainsi, – le romanée-conti. Oui, continuer ce qui s'est toujours fait, comme s'y emploie Henri Roch, cogérant avec Aubert de Villaine du Domaine de la Romanée-Conti, sans en changer un iota, parce que l'on a compris depuis longtemps les secrets de la longévité du maître, les manières dont il faut user avec lui pour l'amener chaque année à se donner, à nous donner sa précieuse liqueur, son enfant. Ne dit-on pas « accoucher le vin » ? Et bien s'occuper du *domaine du maître, un empire* grand comme un mouchoir, un timbre-poste de la taille d'un tapis vu du haut de la Côte, à peine 1,8 hectare et des pépites...


JACQUES GUILLARD/SCOPE

Un maximum de six mille bouteilles par an. Quand tout va bien.

C'est ce qui surprend toujours en Bourgogne l'amateur de bordeaux, habitué à des chateaux de 100 hectares. Ici, les plus grands ducs se logent sur des lopins minuscules. Les montrachets, par exemple : les quatre grands crus (montrachet, bâtard-montrachet, bienvenues-montrachet, chevalier-montrachet) tiennent ensemble sur 8 hectares. Le Domaine de la Romanée-Conti, comprenant, outre le romanée-conti, la tâche, le richebourg (en partie), le romanée saint-vivant (en partie), *l'échezeaux et le grand* échezeaux, tient sur 25 hectares.

Du reste, en Bourgogne, on parle moins de terroirs que de « climats », un climat regroupant l'ensemble des caractéristiques physiques d'un terroir, la composition, la profondeur du sol et sa texture, l'exposition, le degré d'inclinaison, puisque l'on dit que *« le dessus fait varier le dessous »*. Selon Richard Olney, Américain patient, expert éclairé de la cause œnologique française, auteur d'un remarquable ouvrage, *Romanée-Conti*, publié chez Flammarion en 1991, *« un climat est un ensemble de circonstances ; le cru est le produit de ces circonstances »*. Parmi celles-ci, les moins importantes ne sont pas facilement contrôlables : trente souches de *levures différentes autorisent* quelque neuf cents combinaisons particulières.

De quand date la Romanée-Conti ? De l'occupation *romaine, peut-être, d'où son* nom, la vigne des Romains. Ce n'est pas sûr, les historiens au fil du temps n'ayant pas manqué de désinvolture, le plus fameux d'entre eux étant un certain Courtépée, auteur d'une *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, parue en 1775, faisant l'éloge de l'empereur Probus, qui abrogea l'édit de Domitien ordonnant l'arrachage des vignes de l'Empire : *« L'on seroit porté à croire que, par reconnoissance pour les Romains, Vône aura donné à son meilleur climat le nom de Romanée. »* La légende aura la vie dure. Le même Courtépée ne sera pas le dernier non plus à colporter l'histoire du bon docteur Fagon. En 1686, année de la « Grande Opération », le roi Louis XIV fut opéré d'une fistule anale par le docteur Félix.

Six ans plus tard, Fagon, médecin des enfants royaux, fait gentiment remarquer à Sa Majesté que l'abus de champagne n'est pas un traitement adéquat pour les flatulences de sa royale tripe et lui prescrit le meilleur des vieux bourgognes, le romanée-conti. Lequel, par la suite, aurait été prisé des sans-culottes, etc. Les faits les plus sûrs sont simples. Au douzième siècle, cette vigne était cultivée par les moines de Saint-Vivant, dans le village de Vosne. Les moines avaient sélectionné le *pinot noir, qui donne ici des* résultats inégalables ailleurs. En 1760, le prince de Conti acheta la totalité de la Romanée. Après la Révolution, le nom de Conti fut attaché à celui de Romanée pour distinguer le climat le plus précieux du domaine.

Les princes de Conti, surtout les deux derniers, furent des gens fastueux au-delà du raisonnable. Ils se réservaient tout simplement la totalité des bouteilles de la Romanée-Conti, pour eux et les nombreux invités de leurs soupers fins, mais c'est une autre histoire, que Richard Olney raconte fort bien, et qui rétrospectivement n'est pas si inconsidérée, étant donné ce qui attendait les princes après 1789. Et les soupers *étaient assez fréquents pour* écluser une production relativement restreinte. Le domaine fournit en moyenne 25 hectolitres par hectare. On en tire au maximum 6 000 bouteilles. Quand tout va bien. Quand ne se développe pas une de ces maladies bizarres, comme la dégénérescence, qui rend le vin chétif et recroqueville les branches, ou l'apoplexie : un cep en bonne santé est retrouvé mort le lendemain. En 1968 on a jeté le vin.

« Le romanée-conti est rare et demandé depuis des siècles, dit Henri Roch. *Ce n'est pas vraiment ce qu'on appelle un vin de soif. A la mise en bouteille, il est encore masqué, enveloppé dans une sorte de voile et on doit attendre encore au moins quinze ans pour que le voile tombe et que l'on perçoive la somme très importante de goûts et d'arômes qui entrent en jeu. C'est un vin très chaste. »* Cette grande vertu a bien sûr un prix, fort élevé. Premièrement, on ne peut acheter une bouteille de *romanée-conti au domaine* que dans une caisse de douze bouteilles où ne figure qu'une unique bouteille de romanée-conti, les onze autres composant un assortiment des grands *crus déjà cités du domaine*, assortiment variable selon les millésimes. En juillet 1990 la caisse livrable en janvier 1991 (le vin ne voyage qu'en hiver) coûtait 13 880 F. Cette politique de rationnement vise à protéger le romanée-conti des spéculateurs ou des collectionneurs assez riches pour s'approprier toute une récolte sur un coup de Bourse. Chez quelques détaillants le prix d'une bouteille peut varier de 6 500 F pour un 1975 à 18 000 F pour un 1959 (chiffres cités dans l'ouvrage de Richard Olney). Heureux princes de Conti du temps jadis...

Il doit être possible de s'énivrer au romanée-conti, qui est aussi un vin, comme on peut se chauffer au diamant, qui est du carbone, mais ce n'est pas son usage le plus judicieux. Ce vin, si rare, qui a demandé tant d'heures de travail, de connaissances, est un puits de science. Un phénomène culturel. Le nez au-dessus du verre, on s'étonne de la multiplicité des arômes qui se déploient, on parcourt les couloirs enchevêtrés d'une vaste et ancienne bibliothèque comme celle, labyrinthique, qui est au centre du *Nom de la rose*. Le vin est au goût ce que la photographie est à l'œil, le magnétophone à la voix : une manière d'enregistrer unique. *Lui seul permet de transmettre à* un siècle de distance une odeur, une saveur, une émotion aussi complexes. On n'imagine pas plus proustien que le romanée-conti. D'ailleurs, si l'adresse du domaine à Vosne-Romanée est rue Derrière-le-Four, celle des caves voisines, dans l'ancien prieuré de Saint-Vivant, est au numéro 1 de la rue du Temps-Perdu.

De notre envoyé spécial
Michel Braudeau

Beau de Bourg

L'Enfant Jésus dans une main, une grappe de raisins dans l'autre : à Beaune, la Vierge Marie tient deux mystères sous sa protection. Et le promeneur prendra garde à mesurer la cadence de son pas, à ne pas trop secouer le pavé : le vin est en dessous.

Beaune a décidé de s'occuper du vin, et le fait avec des égards minutieux. Les sens des Beaunois sont en alerte, leurs pensées convergent vers la côte magique. Chaque matin ils interrogent le ciel, en supputent les débordements. Cinquante girouettes sont installées au faîte de l'Hôtel-Dieu. Aucune vigie n'est de trop pour prévenir de l'arrivée de l'ennemi qui viendrait troubler la maturation du divin produit.

Beaune est une ville construite pour le vin. Les villes contemporaines ne savent pas quoi faire de leurs murailles d'antan, elles les abattent sans retenue pour y faire circuler des voies de plus en plus rapides. Beaune a enfoui son vin dans ses remparts, dans ses caves, dans ses couvents. Elle lui a offert ses plus fastueux édifices. Le vin et la religion ont toujours un peu mélangé leurs affaires à Beaune. Sur le blason de la ville trône la Vierge Marie, elle tient dans une main un Enfant Jésus et dans l'autre une grappe. Jadis la devise *« Causa laetitiae nostrae »* ornait l'ensemble. Des collets-montés, paraît-il, firent remarquer que la jubilation des Beaunois n'avait rien de mariale, et une autre devise *« Urbis et orbis honos »* vint prendre la relève de la première. L'honneur, en quelque sorte, était sauf.

Plutôt que détruire, ou faire la guerre, Beaune préfère « négocier ». Mandrin, dit-on encore, passa par là pour rançonner des bourgeois un peu trop voyants ; on l'installa au milieu d'une poignée de bouteilles pour rendre l'addition moins cruelle. Beaune ne gouverne pas la côte. On ne gouverne pas Savigny ou Pommard, on ne dicte pas sa loi à Nuits ou à Meursault. Il a fallu « négocier », et les Beaunois étaient orfèvres en la matière. Désormais, Beaune « élèverait » les vins descendus du coteau. Depuis Beaune ne pense plus qu'à son vin. Beaune se remplit par en dessus et par en dessous, porte précautionneusement sa cargaison. Beaune ne doit pas être agitée, secouée, brutalisée. Et le promeneur modère son pas sur le pavé, de peur de perturber le lent travail souterrain.

L'histoire du vin ne se limite pas à l'orgueilleux coteau, dont le moindre pouce de terre, de marnes, de calcaires est répertorié, étiqueté, classé, dosé, soupesé et sanctifié. L'histoire *sainte du* vignoble se poursuit à Beaune, dans ces ruelles aux toits tombants, qui ont pris la teinte du terroir, où prospèrent des dynastes au noble service du vin. Au commencement, par exemple, était Jean-Baptiste Patriarche. En 1780, âgé de vingt-deux ans, il s'installe à Beaune, rue Saint-Pierre. Le 23 août 1796, avec son frère Jacques-Elizabeth, il achète le *couvent de la Visitation... Malheureuses visitandines*, brusquement privées de leurs charités. Comme pour se faire pardonner d'être entrés aussi hardiment dans la place, les Patriarche enverront sous le voile aux Hospices deux innocentes représentantes de la famille qui soigneront les cholériques et y laisseront leur frêle vie. La maison Patriarche sera reprise en 1941 par André Boisseaux, qui lui donnera, on le sait, un développement exceptionnel.


J.-M. HURON/EDITING

L'Hôtel-Dieu, fondé par Nicolas

Etonnante saga aussi que celle d'André Boisseaux, qui aujourd'hui encore, à plus de quatre-vingts ans, assiste à la vente des Hospices le troisième dimanche de novembre et traditionnellement achète la première cuvée. *« Ce troisième dimanche de novembre 1933,* raconte l'histoire officielle telle qu'on la trouve dans les catalogues, *Alfred Boisseaux est retenu à la chambre par une fracture au talon. Son fils André, encore fort jeune, qui travaille dans la maison familiale sous sa ferme autorité, part seul à la vente des Hospices. Déjà passionné par le vin, il avait la veille dégusté les vins blancs ; les meursault avaient retenu son attention, ils étaient remarquables. Aussi, le lendemain, au cours de la vente aux chandelles, il se laisse emporter par le feu des enchères et achète tous les meursault : c'était son premier achat. Si bien qu'en ce soir d'hiver il n'ose plus se présenter devant son père. A l'annonce de ces achats, Alfred Boisseaux regarde longuement son fils et ne dit qu'un seul mot : c'est bien ! »* Ainsi naissent les vocations à Beaune. Le fils prodigue entamait alors une carrière qui allait le mener jusqu'aux sommets du négoce.

Plutôt qu'une errance respectueuse sur la côte qui tournerait à l'expédition géologique, on peut préférer une immersion souterraine dans les caves de la maison Patriarche à l'intérieur du couvent des Visitandines. Avant de passer le Styx, on jettera un œil de l'autre côté de la rue sur l'ancien et fameux collège des Oratoriens. Là étudia Monge, natif de Beaune, qui était fils d'un pauvre marchand forain, et professa le curé Lebon avant qu'il ne se lance dans la Révolution, deux pistolets à la ceinture et le sabre à portée de la main. On accède dans les caves de Patriarche par le maître-autel de la chapelle du couvent. Il y a là quelque cinq kilomètres de galeries, quelque dix millions de bouteilles, sur deux hectares du sous-sol de la ville. Une partie de la fortune de Beaune repose dans cet Atlantide souterraine. Beaune travaille ici pour l'éternité. L'inertie est d'or, l'immobilité remplit les escarcelles. On passe devant le « caveau de l'an 2000 ». Derrière une grille, on a enfermé le 29 juin 1963, *« lors d'une cérémonie »*,

Be[...]e de Bourgogne



[...]lin, chancelier du duc de Bourgogne.

deux mille cent trente-quatre bouteilles des plus grands crus. Après cette mise au tombeau, la résurrection est prévue le troisième dimanche de novembre de l'an 2000, lors de la vente des Hospices, qui est décidément la seule date importante de la cité beaunoise.

On peut trouver à Beaune des lieux qui ne sont pas voués au vin. La place Marey est une des plus *provinciales qui soient en France.* C'est un simple carrefour en « Y » de rues pavées, terminé par une esplanade édifiée au XVIII[e] siècle. *Un curieux monument occupe le* milieu de la place. On y voit Marey – un inventeur fertile du XIX[e], né à Beaune, qui a inspiré les frères Lumière pour le cinéma – assis au pied de son socle, comme s'il avait eu peur d'enfourcher la renommée.

Toutes les rues du vieux Beaune ramènent à l'Hôtel-Dieu, dont les toits chamarrés ne se découvrent qu'une fois qu'on a franchi la cour intérieure de l'édifice. Nicolas Rolin avait voulu que la façade donnant sur la rue soit la plus austère possible afin de ne pas attirer l'attention sur les splendeurs de son établissement. Redoutable personnage, ce Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, terrible procédurier, un faciès tourmenté, si l'on s'en tient au portrait à la flamande du retable. Un adversaire sûrement à la mesure de Louis XI qui eut un jour à son propos un mot implacable : *« Il était bien juste que celui qui avait fait tant de pauvres pendant sa vie leur préparât un asile avant de mourir. »*

Nicolas Rolin, *comme ses* contemporains, voulait acheter sa tranquillité dans l'Au-delà, sa philanthropie avait un but intéressé. *Le « rachat » est ici à prendre à* son sens propre. Dans son esprit, il s'agit bien d'un marchandage entre un mortel et les « *responsables* » de l'Au-delà (1). Cette pratique était courante à l'époque, elle permettait aux églises ou aux ordres de faire des rentrées substantielles. *« Dans l'intérêt de mon salut, désirant par un heureux commerce échanger contre les biens célestes les biens temporels... »* Ainsi Nicolas Rolin explique-t-il sa démarche. En 1452 – il a alors soixante-trois ans –, le « Palais des Pôvres », qu'il a voulu avec son épouse Guigone de Salins, visage pointu sous le hennin, accueille son premier miséreux, et le polyptyque du *Jugement dernier* qu'il a commandé – autre garantie d'éternité – est accroché au-dessus du maître-autel de la chapelle de la grande salle des Pauvres. Les sœurs hospitalières de Beaune ne font partie d'aucun ordre. Leur règle est souple, libérale, elles élisent une « maîtresse », elles peuvent à tout moment se délier de leur service pour retourner dans le civil ou entrer franchement en religion.

Déjà aussi les donateurs, avides de salut, se manifestent, léguant force ouvrées de pommard *ou de corton. Au milieu du XVII[e]* siècle, le domaine viticole des Hospices s'élève à une trentaine d'hectares. Après la Révolution est instaurée une vente de la récolte par soumission : les offres sont déposées sous enveloppe cachetée devant une commission qui adjuge ensuite les lots. A partir de 1859, la vente aux enchères – la *« première vente de charité au monde »* – est régulièrement organisée. Elle n'eut pas lieu en 1910, en 1956 et en 1968, pour cause de mauvaise récolte, et durant les années de guerre. Beaune, le troisième dimanche de novembre, enfile ses vêtements de fête, s'enferme dans sa halle, étrenne son titre de capitale du bourgogne, à défaut de pouvoir ajouter celui de capitale de la Bourgogne.

Aujourd'hui, le domaine viticole des Hospices se monte à 58 hectares. Les malades ont depuis 1971 emménagé dans un nouvel établissement ; les enfants ne viennent plus au monde dans la maternité qui était sise au-dessus de la cuverie, mais le vieil hospice fait encore fonction de maison de retraite. *« Nous sommes ouverts tous les jours depuis le 1[er] janvier 1452 »*, précise la direction de l'hôpital.

Les « pôvres » étaient couchés deux par deux dans les grands lits bordés d'un dais rouge, la tête tournée vers la chapelle. On les lavait, on leur distribuait de la vaisselle d'étain qu'ils n'avaient jamais eue entre leurs mains. Leurs regards erraient sur le plafond qui évoquait la voûte céleste. Lorsqu'ils entraient en agonie, la maîtresse faisait un signe, les portes du retable s'ouvraient. Le *Jugement dernier* s'incrustait dans les esprits qui vacillaient. Les ressuscités étaient nus. L'archange saint Michel avait le regard vide. Le fléau de la balance qu'il tenait entre le pouce et l'index penchait vers l'enfer, la cohorte des damnés était plus longue que celle des élus. Ce n'était pas une chute, c'était une culbute affolée de corps encore désirables dans les flammes de l'enfer.

En 1793, le retable fut décroché de la chapelle, on le cacha dans un grenier. Il reparut après le Concordat, mais on l'oublia. En 1836, le président de la commission des Antiquités de Chalon, Marcel Canat de Chizy, qui passait par là, se fit descendre l'œuvre et la « redécouvrit ». Les ressuscités avaient été « habillés » d'une robe de bure, le feu de l'enfer avait été activé pour cacher la nudité des réprouvés. Le polyptyque prit la direction du Louvre pour y être restauré, après que la commission des Hospices eut refusé courageusement de se défaire de l'œuvre, que le maire de Beaune, pourtant président de ladite commission, proposait de vendre pour renflouer les finances de l'hôpital. On se mit d'accord pour attribuer enfin l'œuvre à Van der Weyden (Rogier de la Pasture) plutôt qu'à Van Eyck ; on rendit leur nudité aux ressuscités, et le retable reprit sa place aux Hospices.



G. ATGER/EDITING

Le domaine viticole des Hospices se monte à 58 hectares.

Une vigne pousse aux portes du paradis de Van der Weyden. Mais pas le moindre démon dans ce *Jugement dernier*, pas le moindre petit diable. Le diable n'entre pas à Beaune.

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) *L'Hôtel-Dieu de Beaune*, de Guy Renaud, éditions du Bien Public, 1990.

▶ **A lire : *Un retable pour l'Au-delà*, d'Eliane Gondiner-Wallstein, photographies de Jacques Michot, éditions Mame, 1990.**

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Pas léger, capiteux !

Ils sont d'un intolérant, d'un fanatique, nos maîtres à vivre et à penser, c'est pas croyable. Prenez moi, de Sartre à Dolto, en passant par Lévi-Strauss et Brecht et Lacan et Godard et Gault et Millau, j'aurai passé ma vie à m'écraser, sans oser moufeter, devant les idoles du moment. Quel rapport avec le bourgogne ? Le bordeaux. Je n'aime pas. Enfin, pas trop. Pourtant au resto, depuis une éternité, c'est ce qu'on me sert d'autorité. Un petit bordeaux léger. Tout ce que je déteste. Mon vin, je le veux capiteux, lourd, fort, généreux. Un vin de ripailles, un vin de fête, pas un remède contre la somnolence ou la migraine.

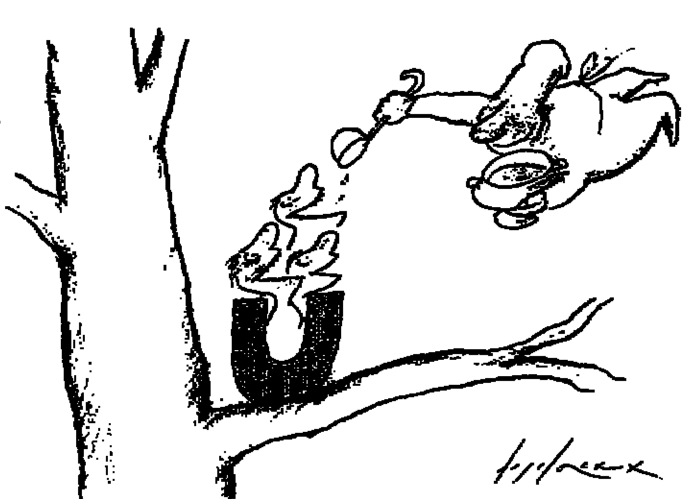
Au début, je me disais, patience, cette vogue du bordeaux, ça finira bien par lasser, comme le reste, le structuralisme, la gym tonic *et même la nouvelle cuisine. Suffit d'attendre. J'ai attendu, attendu.* J'ai vu défiler, prélude aux dîners en ville, l'apéro à l'ancienne, le porto, puis le whisky, puis le champagne, puis, c'est là que j'en suis, le retour du porto... A table, en revanche, à l'exception de quelques vrais gourmets, personne ne m'a *jamais versé autre chose que du* bordeaux. Crus bourgeois, souvent, grands, parfois, avec du corps, certes, mais bon... Du bordeaux !

Le bourgogne, c'est d'un rare ! Tiens, l'autre soir, chez des amis, on a servi un corton-charlemagne à tomber par terre. D'ailleurs, on s'est tous cramponnés à nos verres, pour pas rouler sous la nappe de délicieuse et reconnaissante surprise. Vous me direz : Un corton, un clos-de-vougeot, un montrachet, tu sais combien ça peut aller chercher ? Bof, pas plus qu'un château-lafite, petrus ou margaux. Mais, bon, d'accord, de 90 à 150 balles la gorgée, selon les années, il y a de quoi s'étrangler. Et en bourgogne, les petits crus, les génériques, comme on les appelle, pas facile à trouver. Au restaurant, toujours !

Je m'étais donc résignée à boire la piquette du patron, en carafe, oui, tant qu'à faire, les yeux fermés sur un inaccessible rêve : un *romanée-conti 1926, quand pas plus tard qu'hier*, à l'occasion d'un déjeuner d'affaires, divine surprise ! Le sommelier s'approche : Qu'est-ce que vous prendrez ? Un petit bordeaux lég... Et mon hôte, un homme très dans le vent : Ah non, je vous en prie, c'est d'un ringard ! Donnez-moi un bon vin de *terroir, consistant, savoureux...* Ce que vous avez de plus riche et de moins cher. Le diktat du léger qui vaut son pesant d'or, fini, ter-mi-né !

Faims d'études

Entre le « resto U » et le bistrot de quartier, les étudiants ont à nouveau le choix.



La restauration universitaire n'est certes pas l'empyrée de la scène gastronomique nationale. Le genre « nourritures collectives », telles qu'hospitalières, pénitentiaires et régimentaires, ne vaudrait guère qu'on s'y attarde si la littérature n'avait donné ses lettres de noblesse à cette manière de se nourrir et si, par ailleurs, le monde des « restos U » ne manifestait quelques frémissements.

Du Balzac des *Illusions perdues* à Patrick Grainville (1), en passant par l'émouvant Jules Vallès, le démon de la jeunesse, et sa faim de vivre, habite ces lieux désormais célèbres, imaginaires et réels, que sont les « bouillons », « crèmeries » et restaurants que hantèrent tant de générations, de la monarchie de Juillet à la Ve République. Et comme les étudiants sont de toutes les barricades, ces gargotes font figure déjà de restaurants politiques, comme le furent le *Croissant* ou bien *Lipp*.

A l'angle de la place de la Sorbonne, *Flicoteaux (Café d'Harcourt* jusqu'en 1940 ; prix fixe : 0,90 F) est fréquenté par Lucien de Rubempré, d'Arthez, Bianchon : *« On y mange rien de moins, rien de plus, mais on y mange comme on travaille, avec une activité sombre ou joyeuse, selon les caractères et les circonstances. »* Rien n'a changé, d'ailleurs, pour qui a fréquenté un restaurant d'étudiants. Les uns sont de joyeux lurons agités, d'autres de sombres ruminants. Les demoiselles apportent, seules, un peu de civilité. *« Les mets sont peu variés. La pomme de terre est éternelle. Les côtelettes de mouton, le filet de bœuf sont à la carte de cet établissement ce que les coqs de bruyère, les filets d'esturgeon sont à celles de Véry »*, relève Balzac. Jules Vallès, recru d'épreuves, donne *le Bachelier* en 1881. Il traite avec ombre et lumière de la jeunesse qui eut vingt ans vers 1852, année terrible s'il en fut. Il nous décrit la fine réalité du régime alimentaire étudiant de ce temps : *« On ne fait pas ce qu'on veut quand on a quarante francs par mois pour tout potage* (2). » Et de rappeler sa passion inassouvie pour la sauce à la sainte-menehould de ce plat fameux de pieds de cochon qui fit la réputation de Varennes bien avant la villégiature forcée de Louis XVI.

On voit que, quelle que soit l'époque considérée, l'étudiant traîne avec lui ses habitudes alimentaires, héritées ou acquises, et le sérieux auteur d'un rapport sur « l'alimentation des étudiants (3) » de conclure : *« Comme les manières de table, les normes implicites qui encadrent les repas sont à la fois des usages sociaux et des traits de civilisation. »* Et si les étudiants privilégient dans l'ordre le couscous (!), les frites, le « bifetèque-frites » (4), ils aiment ce qu'ils ont appris à aimer à la table familiale. Une nourriture jeune ? La jeunesse est le miroir de la société à laquelle elle appartient, et dont elle ne se distingue guère. Dans une enquête menée au profit des comités régionaux des œuvres universitaires et sociales (CROUS), au palmarès du bien-manger étudiant figurent poulet, coquilles de poisson, vol-au-vent, bouchées à la reine.

L'immangeable reste les légumes secs – fayots –, les lentilles et les pâtes. On ne distingue guère, à la lecture des patients travaux de l'INRA, de « menu jeune » spécifique. C'est une caricature que la série télévisée *Hélène et les garçons* a mise à la mode. Les héros dégustent à la cafétéria boissons colorées, chips et « Vache-qui-rit ». Le frais minois d'Hélène appelle sans doute une diététique raffinée qu'elle trouve à la table familiale plus qu'au « McDo ». Cette nourriture chimérique, selon la même enquête, serait, avec les boissons chimiques (sucre + conservateurs) mais sans alcool : pain, soupe, œufs, volailles, saucisses, frites, fromages «industriels» à 65 % de matières grasses.

Manger à l'extérieur, participer au rythme de la ville, reste un idéal étudiant, soumis aux impératifs économiques. Subsiste, de nos jours, au Quartier latin, un réseau de petits restaurants, proches encore de *Flicoteaux*. La mémoire étudiante, c'est aussi la jeunesse de la ville. Vallès a pu fréquenter *Polidor*, rue Monsieur-le-Prince, bistrot à la mode de 1880, boiseries sombres et cuisine de ménage. Gambetta jeune et Jaurès ont connu cette toile cirée, ces blanquettes et bourguignons. L'exil en « campus », hors la ville, était une erreur. Quelques bons esprits parlent de rapatrier la jeunesse au centre-ville. C'est déjà fait à Niort et à Dunkerque. A Paris, près de Saint-Sulpice, *l'étonnant Petit Vatel, rue Lobineau*, maison qui date de 1914, est la seule « crèmerie » où l'on mange, dans la cuisine, le poulet aux épices, le sauté de bœuf et l'exquise poire au vin.

A Saint-Germain-des-Prés, bistrot hors du temps, on va encore au *Petit Saint-Benoît*, dont le hachis Parmentier légendaire fut la providence d'étudiants et d'écrivains en panne. C'est toujours un lieu vivant, comme, non loin de là, le *Restaurant des Beaux-Arts*, rue Bonaparte, qui régale en harengs et autres coqs au vin de futurs architectes consciencieux. Aux *Charpentiers*, rue Mabillon, à l'enseigne du compagnonnage, poulets de Bresse et pommes en l'air ravissent une belle clientèle d'étudiants aisés. *La Petite Chaise*, rue de Grenelle, cuisine pour l'appétit des futur diplomates ou médaillés de Sciences-Po. *Than*, le souriant Vietnamien du 42, rue des Saint-Pères, depuis trente ans voit défiler les générations d'étudiants en médecine. *La Bûcherie*, près de Saint-Julien-le-Pauvre, c'est encore l'endroit intime avec feu de bois, pour honorer une jeune fille à qui l'on veut du bien. Cela fait quarante ans que cela dure, et c'est bon ! Dans le genre, le café de la Mosquée, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, c'est moins cher. La plupart de ces adresses figurent dans l'indispensable Guide Lebey (5), dont la parution sert de prétexte à la semaine des bistrots parisiens, du 14 au 19 mars.

Le charme de la jeunesse, c'est aussi flâner et prendre possession de la ville. L'exil de toute une génération d'étudiants, en campus, loin des centres, en milieu fermé, est un fait de société. Les grands « restos U » font partie de cette ambiguïté. Même si le soir, à Talence, un piano-bar agrémente la pitance commune. Ils ont leurs règles, leurs exigences économiques, dont aucun chef – fût-il Bernard Loiseau, pourtant sollicité – n'a pu avoir raison. Récupérer sa jeunesse au centre-ville, c'est le pari de municipalités comme Niort et Dunkerque. La Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) crée le « chèque déjeuner étudiant » (vendu 12,30 F pour une valeur de 29,80 F), au coût équivalent de celui d'un repas universitaire. La ville de Niort, le conseil général des Deux-Sèvres subventionnent. Le CROUS assure le complément (6).

Au *Grand Café*, avenue de la République à Niort, on est très satisfait de cette formule, au point de proposer même un menu complet pour étudiant, à 35 F. En 1993, 100 000 repas ont ainsi été servis aux 2 500 étudiants de cette ville moyenne qui compte 79 000 habitants. Une initiative qui marque le soutien des collectivités locales à leur pôle universitaire. *« Les étudiants sont satisfaits*, précise Dominique Lévêque, président de la MNEF, *et le commerce local aussi. »* En période de crise, les restaurateurs apprécient. *« Les jeunes c'est l'avenir* (sic), *le monde attire le monde* (re-sic) » révèle une enquête menée auprès d'eux. La situation reste encore figée. Les CROUS assurent toujours le gros de la restauration étudiante. On signale un « McDo », à Lyon, à proximité du campus ; et les sociétés de restauration collective n'ont pas accès à ce marché.

La folie obsidionale des années 70 avait chassé la jeunesse des centres, pour meubler les campus près des champs de betteraves. Avec elle, la ville récupère sa mémoire, certes peuplée de barricades. Mais comment congédier une tradition aussi chère au cœur des Parisiens que celle du pied de cochon à la sainte-menehould à celui des habitants de Varennes ?

Jean-Claude Ribaut

(1) *Les Anges et les Faucons*, de Patrick Grainville, Seuil, 1994.

(2) *Souvenirs d'un étudiant pauvre*, de Jules Vallès, Du Lérot, 1993.

(3) « L'Alimentation des étudiants », par Claude Grignon. INRA 1987.

(4) Projet de loi Toubon.

(5) *Petit Guide Lebey des bistrots de Paris* (Julliard). C'est à *La Fontaine de Mars* (129, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. : 47-05-46-44) qu'est attribué cette année le septième prix Lillet-Lebey du meilleur bistrot parisien. Epatant boudin aux pommes, jambon d'Aubrac, andouillette Duval. Avec cahors ou brouilly.

(6) Par ticket, les collectivités locales assurent un financement de 7 F chacune ; le CROUS (subvention de l'Etat) ajoute 5 F.

A TOKYO

Japon très Grand Siècle

Collage architectural qui fait coexister les styles et les formes les plus diverses, Tokyo se prête à toutes les extravagances. Dans les années 60 et 70 avait prévalu le kitsch : la recréation d'univers étrangers moins tels qu'ils *étaient que tels que les Japonais se* les représentaient. Le Japon riche veut désormais de l'authentique. C'est ainsi que les Bières Sapporo se sont offert un château de la Loire du XVIIe siècle.

« Dopés » par la bulle spéculative de la fin des années 80, les Japonais caressèrent l'idée de déconstruire un château existant et de le remonter pierre par pierre à Tokyo. Le ministère de la culture s'y étant opposé, ils chargèrent deux architectes français de leur dessiner un château en prenant hardiment modèle sur celui de Fontainebleau et, pour faire bonne mesure, sur celui de Maisons-Laffitte.

En pierres venant des carrières du Poitou, comportant un escalier conçu en France et monté sur place, recouvert d'ardoises d'Angers et décoré de boiseries du XVIIIe siècle authentiques rachetées à un hobereau normand ayant des revers de fortune, le château se dresse aujourd'hui au centre d'un site (Ebisu Garden Place) comportant deux tours d'habitation, un grand magasin et un hôtel élevés sur le terrain occupé autrefois par les Brasseries Sapporo dans le quartier paisible et légèrement excentré de Ebisu. L'ensemble est relié à la gare par un tapis roulant de 400 mètres.

Nouvelle « folie » du grand capital nippon (l'investissement est si *« démesuré »* que les Bières Sapporo se refusent à en indiquer le montant) ? L'initiative retient néanmoins l'attention : cette demeure française au cœur de Tokyo abritera en effet un prestigieux restaurant qui ouvrira ses portes le 8 octobre.

Pour la première fois, deux grands restaurateurs, Robuchon et Taillevent, titulaires de trois étoiles Michelin, s'associent pour gérer en commun établissement et offrir, au terme d'un « contrat de savoir-faire » avec les Bières Sapporo, le meilleur de la gastronomie et du service « à la française » (la vaisselle, l'argenterie, les nappes viennent de France). Pour Jean-Claude Vrinat, propriétaire de Taillevent, ce projet *« exceptionnel »* en soi l'est aussi par cette collaboration inhabituelle.

Taillevent, renommé entre autres pour sa cave, aura la responsabilité de celle du Château-Restaurant. Cette cave, qui nécessita des prodiges en matière d'hygrométrie, sera d'une extraordinaire richesse : trente mille bouteilles dont la majorité seront des crus classés introuvables sur le marché japonais.

L'originalité de cette cave, la plus grande du Japon, sera de conserver les vins afin qu'ils arrivent à maturité sur place, au lieu, comme c'est souvent le cas, de les consommer rapidement. Elle comptera en outre des « déclinaisons » de millésimes d'Armagnac. Un sommelier japonais conseillera la clientèle, à qui sera présentée une carte comportant quelque trois cent cinquante vins : *« Le Japon compte de très grands sommeliers par l'extraordinaire qualité du palais et du nez qu'ils démontrent »*, estime M. Vrinat.

Pour Joël Robuchon, il s'agit d'offrir une *« cuisine similaire à celle de nos établissements, en tenant compte toutefois de la culture culinaire japonaise dans le choix des mets »*. Ce qui ne signifie pas faire une cuisine franco-japonaise : Joël Robuchon, qui vient au Japon depuis une vingtaine d'années, compte poursuivre sa création de recettes à partir des produits locaux (tels que certains coquillages) *« traités avec notre maîtrise »* : comme il l'a déjà fait avec une soupe au soja.

En ces temps de récession, et alors que beaucoup de grands noms de la restauration française à Tokyo ont des difficultés, le Château-Restaurant s'efforcera d'offrir des prix raisonnables (350 francs pour un déjeuner et 1 000 francs pour un dîner). *« La rentabilité n'est pas notre préoccupation majeure »*, estime M. Kiyose, responsable de l'établissement : le Château-Restaurant est le « joyau » destiné à la promotion du site.

De notre correspondant
Philippe Pons

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros.
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

PHILATÉLIE

France-Suède

La Poste mettra en vente générale, lundi 21 mars, un carnet à 18,60 F comprenant quatre timbres à 2,80 F et deux timbres à 3,70 F *ayant pour thème les échanges* culturels entre la Suède et la France, dans le cadre de l'exposition « Le Soleil et l'Etoile du Nord – *La France et la Suède au XVIIIe* siècle », organisée jusqu'au 13 juin au Grand Palais, à Paris.

Cette émission évoque un fonds *commun de civilisation millénaire* entre les deux pays. Ainsi, du VIIIe au XIe siècle, les « hommes du Nord » multiplièrent leurs *incursions en France, jusqu'à lais*ser leur nom à la Normandie, Charles le Simple reconnaissant officiellement, en 911, à Rollon, *d'origine danoise, le droit de s'y* établir.

Deux des timbres reproduisent un détail de la tapisserie de *Bayeux, récit en images de la vic*toire de Guillaume de Normandie sur le roi Harold II, à Hastings, en 1066. Le tableau de Niklas Lafrensen, *Fête au Trianon pour Gustave III* (1784), représente l'illumination du jardin anglais lors de la fête donnée par la reine au Trianon, *en l'honneur du* souverain scandinave rendant visite à son homologue français... Deux ans plus tard, Gustave III fonde l'Académie suédoise, sur le modèle de l'Académie française.

Deux autres timbres évoquent *Skating Rink,* spectacle mis en scène par Jean Börlin en 1922 pour la troupe des Ballets suédois, sur une musique de Honegger, avec des costumes et des décors signés Fernand Léger (qui commença sa carrière à Caen...), tandis que la couverture du carnet reproduit le rideau de scène peint par Fernand Léger pour cette même troupe. Un



dernier timbre mélange les drapeaux des deux nations dans une composition originale signée René Dessirier.

A noter que, à la même date, la Suède émettra un carnet de six timbres d'une valeur de 5 couronnes chacun, dont deux reprennent des sujets identiques au carnet français (*Fête au Trianon* et la composition de drapeaux). Les quatre autres représentent une miniature du *Roman de la rose* conservée à Stockholm, une *Scène de genre* par P. Hillestrom, peintre suédois du siècle dernier, la façade de la Maison de la noblesse à Stockholm et le *Portrait de Bernadotte* par Gérard.

P. J.

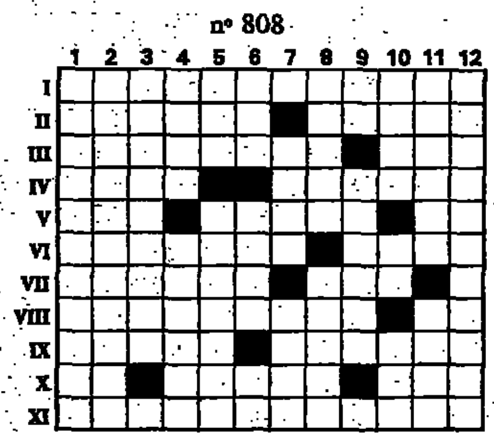
▶ **Vente anticipée des deux carnets à Paris, les 18 et 19 mars, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris.**

▶ **Vente anticipée du carnet français à Biot (Alpes-Maritimes), les 20 et 21 mars, au bureau de poste temporaire muni d'un cachet sans mention « premier jour » ouvert au Musée national Fernand-Léger, chemin du Val-de-Pome.**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent contre 15 F en timbres.

Mots croisés

nº 808



HORIZONTALEMENT

I. Ne déclenchait pas l'enthousiasme chez Victor Hugo. – II. Agit dans la précipitation. Lac russe. – III. Assez fantastique. Son curé l'a rendu célèbre. – *IV. Maréchal. Fit comme le premier* des II, mais sans aucune modération. – V. Possessif. En place sur le commutateur. A son calendrier. – VI. Mène à l'usure. Dynastie. – VII. Se plaignent à leur manière. Il est vieux et bon pour la soupe. – VIII. Ne demandent plus qu'à être séduites. Possessif. – IX. Ne mesure pas ses coups. Après lui, la tête n'est plus seulement fêlée. – X. Participe. Prit la tête. Il faut parfois qu'il bouscule les règles. – XI. Consolidé.

VERTICALEMENT

1. Espérons tout de même qu'on ne s'y ennuie pas trop. – 2. Ce qui reste quand tout est avalé. – 3. Ils ne savent pas sur quel pied danser. – 4. Fait de nous des consommateurs. Après lui nous savons que nous ne sommes pas maîtres de la nature. – 5. C'est doublée qu'elle est redoutable. Bien revêches. – 6. Un grain, et tout devient plus brillant. Pour sa femme il y en eut beaucoup trop. Conjonction. – 7. Chacun envie sa part mais ne dit rien. C'est pour le chaland. – 8. Engageat. Il est parfois en la demeure. – 9. En place. C'est une parfaite influence réciproque. – 10. Dignitaire. En boîte. Dieu. – 11. Il fut champion du monde. Rivière. – 12. Auto-barbouillé.

SOLUTION DU Nº 807

Horizontalement

I. Petit déjeuner. – II. Epanouie. Anne. – III. Rougi. Dumping. – *IV.* Cure. Reno. Tua. – V. Eventeront. Ir. – VI. Na. Ion. Tore. – VII. Entêter. Rasta. – VIII. Itou. Golan. On. – IX. Gerseau. Iseut. – X. Essentialiste.

Verticalement

1. Perce-neige. – 2. Epouvantés. – 3. Taure. Tors. – 4. Ingénieuse. – 5. Toi. Tôt. En. – 6. Dû. Renégat. – 7. Eider. Roui. – 8. Jeunot. – 9. Monorail. – 10. UAP. Transi. – 11. Nuit. Es. Es. – 12. Ennui. Tout. – 13. Regardante.

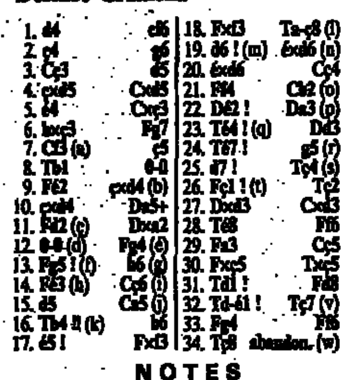
François Dorlet

Echecs

nº 1581

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES DE LINARES, mars 1994

Blancs : J. Lautier (France)
Noirs : V. Anand (Inde)
Défense Grünfeld.



1. d4	Cf6	18. Fxf3	Ta-ç8 (l)
2. ç4	g6	19. d6 ! (m)	éxd6 (n)
3. Cç3	d5	20. éxd6	Cç4
4. cxd5	Cxd5	21. Ff4	Cb2 (o)
5. é4	Cxç3	22. Dé2 !	Da3 (p)
6. bxç3	Fg7	23. Té4 ! (q)	Dd3
7. Cf3 (a)	ç5	24. Té7 !	g5 (r)
8. Tb1	0-0	25. d7 !	Tç4 (s)
9. Fé2	çxd4 (b)	26. Fç1 ! (t)	Tç2
10. çxd4	Da5+	27. Dxd3	Cxd3
11. Fd2 (c)	Dxa2	28. Té8	Ff6
12. 0-0 (d)	Fg4 (é)	29. Fa3	Cç5
13. Fg5 ! (f)	h6 (g)	30. Fxç5	Txç5
14. Fé3 (h)	Cç6 (i)	31. Td1 !	Fd8
15. d5	Ca5 (j)	32. Td-é1 !	Tç7 (v)
16. Tb4 !! (k)	b6	33. Fg4	Ff6
17. é5 !	Fxf3	34. Tç8	abandon. (w)

NOTES

a) La suite moderne (7. Cf3 - 8. Tb1) de la variante d'échange, souvent jouée de nos jours notamment par B. *Guelfand* et *J. Lautier*, bien différente de la variante classique 7. Fç4, ç5; 8. Cé2, Cç6; 9. Fé3, 0-0; 10. 0-0, Fg4; 11. f3, Ca5.

b) La continuation la plus populaire. Une autre idée consiste en 9..., Da5; 10. 0-0, Dxa2; 11. Fg5, Dé6. Ou aussi 9..., b6; 10. 0-0, Fb7; 11. dd3, Fa6; 12. Dé3, çxd4 ou encore 9..., Cç6; 10. d5, Cé5; 11. cxé5, Fxé5; 12. Dd2.

ç) Le sacrifice du pion a2 semble être la seule manière pour les Blancs d'obtenir l'initiative. Après 11. Dd2, Dxé+; 12. Fxd2, é6; 13. 0-0, b6; 14. Tf-d1, fb7; 15. d5, éxd5; 16. éxd5, Cd7; 17. Fb4, Tf-ç8; 18. Fé7, Ff6 !; 19. d6, Rg7; 20. Té ! (ou 20. Fxf6+, Rxf6 !), Tç5 la nullité est probable.

d) Les Blancs ont un pion de moins, mais un meilleur développement, un fort centre et des colonnes ouvertes.

é) D'autres possibilités ont été expérimentées : *12..., b6;* 13. Dç1 ! *ou 12..., Cd7;* 13. Fb4 ! *ou 12..., Dé6;* 13. Dç2 ou *12..., a5;* 13. Fg5. A déconseiller est *12..., Cç6* à cause de 13. d5, *Cé5;* 14. Cd4 et les Blancs sont mieux. De même, si *12..., Fb7;* 13. Txb7, Fç6; 14. Txé7, Da3; 15. Fg5, h6; 16. Fç4, Rh8; 17. Txg7, Rxg7; 18. d5, Dç3; 19. Dç1, Dxç1; 20. Fxç1. Le coup du texte, *12..., Fg4,* a été longuement analysé par Karpov (« La Défense Grünfeld » chez Armand Colin). Les Noirs abandonnent le pion b7 pour attaquer le pion d4.

f) Après 13. Fxb7, Fxf3; 14. Fxf3, Fxd4; 15. é5, [illegible] que tout est simple.

g) Si 13..., Dé6; 14. d5! [illegible]

h) Et non 14. Fxé7, Té8 suivi de 15..., Txé4.

i) Ou 14..., b6; 15. h3, Fxf3; 16. Fxf3, é5; 17. d5, Cd7; 18. Té1, Tf-d8 avec une nullité proche (M. Gurevitch - Ivantchouk, Manille, 1990).

j) Probablement mieux que 15..., [illegible] *Dé7; 21. Fb5, Dh4; 22. Ff1,* nulle (M. Gurevitch - Ivantchouk, Manille, 1990).

k) Dans la partie Guelfand - Ivantchouk (Tilburg, 1990) la suite 16. Fç5, Ff6; 17. é5 ! Fxé5; 18. b3, Fxf3; 19. Fxf3, Tf-é8; 20. d6 ! donna aux Blancs une position de gain. Une analyse détaillée renforça la défense des Noirs par 19..., Ta-é8 ! (et non 19..., Tf-é8); 20. d6. éxd6; 21. Fd5, Cç4. L'entrée de la T-D sur la quatrième rangée est une amélioration théorique importante. Outre la menace directe 17. Ta4, il s'agit de contrôler la case ç4 et de gagner un temps sur le Fg4 par l'avance du pion é4 en é5.

l) Logique, la T-D se soustrait à l'action du Ff3 tout en récupérant la case ç4 pour le Ca5. Naturellement, si 18..., Fxé5; 19. d6 ! ou 19. Fxh6.

m) Conformément à la dynamique de la position, les Blancs ouvrent les lignes de la paire de F et exploitent au maximum leur avantage de position.

n) Et non 19..., Fxé5; 20. d7. Tç-d8; 21. Fxh6.

o) Ce coup ne paraît pas satisfaisant mais 21..., a5; 22. Tb5 et 21..., Cé5; 22. Fd5 non plus. Or, les Noirs doivent éviter la menace 22. Fd5.

p) Et non 22..., Tf-é8 ?; 23. d7 !

q) La position de gain des Blancs commence à émerger.

r) Si 24..., Dxé2; 25. Fxé2, a5 (ou 25..., g5; 26. Fg3, f5 ? 27. Txg7+, Rxg7; 28. Fé5+ et 29. Fxb2); 26. d7 !

s) Si 25..., Tç-d8 : 26. Dxd3, Cxd3; 27. Fç7.

t) Avec gain de temps en raison de la menace 27. Fxb2, Dxé2 : 28. Fxé2.

u) Forcé.

v) Ou 32..., f5 : 33. Txf8+ (et non 33. Txd8 ? Txd8; 34. Té8+, Rg7; 35. Txd8, Tç1 mat), Rxf8; 34. Té8+, Rg7; 35. g3 avec gain.

w) Car, si 34..., Tç5; 35. Té-é8.

Une magnifique partie de Joël Lautier.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1580
L. PROKES (1941)

(Blancs : Ra4, Fé6, Pd6 et é5. Noirs : Rf4, Th1.)

1. d7 ! Td1 (si 1..., Ta1+; 2. Fa2 !, Txa2+; 3. Rb3 et si 1..., Th8; 2. Fg8 !, Txg8; 3. é6); 2. Fd5 !, Txd5; 3. é6 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1581
J. LAMOSS
(1966)



Blancs (7) : Rg2, Cé8 et f7, Pa5, a7, d3 et f3.
Noirs (4) : Rg5, Da8, Pf4 et h7.
Les Blancs jouent et gagnent.

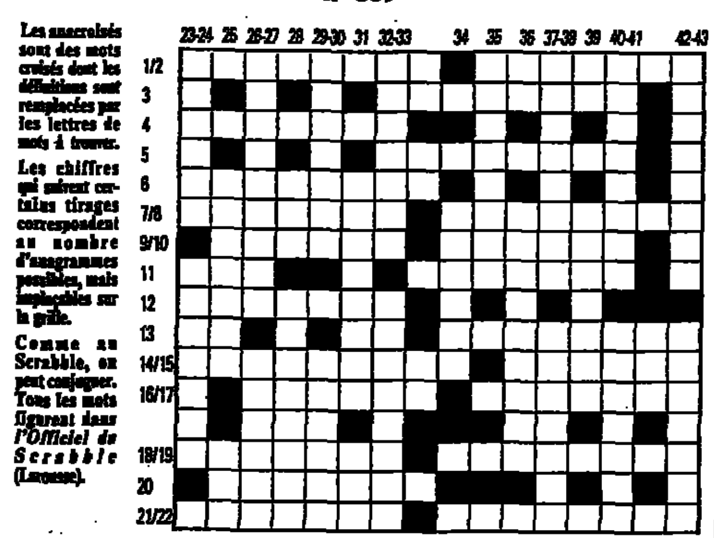
Claude Lemoine

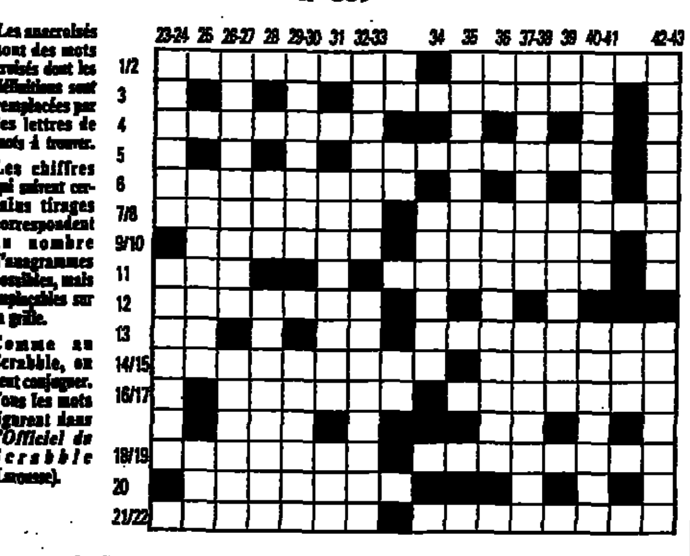
Anacroisés (R)

nº 809

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres du mot à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inadmissibles sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).





HORIZONTALEMENT

1. AACIILRV. – 2. ACEFIRT (+1). – *3. ADEINNRT (+2).* – 4. BDEEOSS (+1). – 5. ACDINNST. – 6. AEEIMRSS (+8). – 7. AAIINOV. – 8. ABEIIORR (+1). – 9. AEFILT (+3). – 10. EEELLR. – 11. DEERRUV (+1). – 12. CEEINOT. – 13. EEIMOPSS (+3). – 14. ABCHORTU+E (+2). – 15. ADEIOR (+1). – 16. DEEORR (+2). – 17. DEEEGNR. – 18. ACEEIRS (+1). – 19. EIINSTUV (+2). – 20. AAENNST. – 21. EEPRSST. – 22. *CEEEIRSV.*

VERTICALEMENT

23. ADIIMV. – 24. ACEEORT (+1). – *25. AAEERRV.* – 26. ABCEILOR+T. – 27. BEINOR (+1). – 28. BEIMNORS (+1). – 29. EINRSST (+2). – 30. ADOORT. – 31. AEGINRSU (+2). – 32. ADEFISS. – 33. CEEENNSS. – 34. BEEELR. – 35. AEINRRRU. – 36. DEEIINOP+S. – 37. AABEILRT (+3). – 38. EGNOOOS. – *39. CDEEILU (+1).* – 40. EIRRRTTU. – 41. EEINNST (+2). – 42. EEFINORZ. – 43. AEERRST (+9).

SOLUTION DU Nº 808

1. INTERRO. – 2. DECOUPE. – 3. NOUVEAU. – 4. DEPISTAT. – 5. JUTEUSES. – 6. INEDITS. – 7. COULISSE (OSSICULE). – 8. USURPEE. – 9. DESOLEES (DESSOLEE). – 10. ISOETES (SETOISE, TOISEES). – 11. TACCAS, plantes tropicales. – 12. PERCHOIR. – 13. ORACLES (ECLORAS, RACOLES, RECOLAS, SCAROLE). – 14. ENIGME (GEMINE). – 15. PUBERTE. – 16. PELLETAT. – 17. AGRIFFE (GREFFAI). – 18. RETOMBEE. – 19. LAVARET, poisson (RELAVAT). – 20. ALLENES. – 21. ESQUICHE (CHIQUEES). – 22. TRESSE (SERTES...). – 23. INJECTIF. – 24. DEPHASE. – 25. NOUNOUS. – 26. AUTEURES. – 27. OPHTALMO. – 28. EVEILLEE. – 29. TROMPER. – *30. ECROUTER (ECOURTER).* – 31. SHABBAT. – 32. ETOILE (ETIOLE). – 33. EPILER (REPLIE). – 34. DESSUS (DUSSES). – 35. RENTABLE (ENTABLER). – 36. SIEGEANT (ANGEITES). – 37. CIRCULA (CRUCIAL). – 38. RECHAMPI. – 39. PECUNE, argent. – 40. PARMESAN. – 41. INTENTEE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 443

L FAIT UNE BELLE FIN

Votre fonds de commerce, ce sont les verbes en -ER qui acceptent les désinences en -A, -I, -S et -T. Or, sur les quelque mille mots en -L jouables, un assez grand nombre sont constructibles à partir de flexions verbales. Exemple : ATTIRAI-L, DOTA-L, DUQUE-L (bridge), ESTIVA-L, GRADUE-L, HIBERNA-L, HORMONA-L, HUMERA-L, NORMA-L, MARGINA-L, NOMINA-L, ORBITA-L. Voici des infinitifs permettant de générer de tels mots. Essayez de trouver non seulement les mots mais aussi, s'il y a lieu, les féminins et les pluriels en -LS ou en -AUX (solutions en fin d'article) :

1. ASPIRER - 2. AXER - 3. BARRER - 4. BERCER - *5. BISSER* - 6. BORDER - 7. BRADER - 8. CAMER (2 sol.) - 9. CAPTER - 10. CAUSER - 11. COQUETER - *12. DURER* - 13. FERMER - 14. FOIRER - 15. FORCER - 16. FOUTRE - 17. FUSER - 18. GEMMER - 19. GROUPER - 20. HALER - 21. HARPER, *pêcher avec plusieurs hameçons* - 22. *IMAGINER* - 23. JOUER - 24. LISTER - 25. MURER - 26. OBJECTER - 27. OFFICIER (2 sol.) - 28. OPINER - 29. PAGER - 30. PLEURER - 31. POINTER - 32. PORTER (2 sol.) - 33. PRIMER - 34. RACINER - 35. RATER - 36. *REVERSER* - 37. *SAURER* - 38. SÉRIER (2 sol.) - 39. TRAMER - 40. URINER - 41. VANTER.

Michel Charlemagne

Solution (les points de suspension attestent un féminin en -ALE et un pluriel en -AUX). 1. ASPIRAIL, AUX (de fourneau) - 2. AXEL - 3. BARREL, baril - 4. BERCAIL, inv. - 5. BISSEL - 6. BORDEL, BORDELLE, fille légère - 7. BRADEL, reliure légère - 8. CAMERAL... (chambre pulpaire de la dent) et CAMAIL, vêtement ecclésiastique. - 9. CAPTAL, AUX, chef gascon - 10. CAUSAL, ALE, ALS ou AUX - 11. COQUETEL - 12. DURAL... (dure-mère) - 13. FERMAIL, AUX - 14. FOIRAIL - 15. FORCAIL, inv. (à la) rigueur - 16. FOUTRAL, ALE, ALS - 17. FUSEL (chim.) - 18. GEMMAIL - 19. GROUPAL..., relatif au groupe - 20. HALAL, inv., (viande) d'animal tué selon les rites musulmans - 21. *HARPAIL,* troupeau de biches - 22. IMAGINAL... (imago) - 23. JOUAL, inv., patois québécois - 24. LISTEL, moulure - 25. MURAL, ALE, ALS ou AUX - 26. OBJECTAL..., relatif à l'objet - *27. OFFICIEL et OFFICIAL, AUX, juge ecclé*siastique - 28. OPINEL - 29. PAGEL, daurade - 30. PLEURAL... (plèvre) - 31. POINTAL, AUX, pièce de charpente - 32. PORTAL... (veine porte) et PORTAIL - 33. PRIMAL... (thérapie) par les cris - 34. RACINAL, AUX, poutre - 35. RATEL, blaireau - 36. REVERSAL..., qui confirme un acte juridique - 37. SAUREL, maquereau - 38. SÉRIAL, S et SÉRIEL, ELLE (sol.) - 39. TRAMAIL, filet de pêche - 40. URINAL, S - 41. VANTAIL, AUX, battant de porte.

Scrabble-Club SNCF, 1 ***bis,*** **rue d'Athènes, Paris 9e. Tournois mardi 17 h 15 et vendredi 14 h 15. 8 février 1994**

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	SNOMEAU			
2	BR?HARA	AUMONES	H 2	70
3	EUNWGSI	ABHORRA(I)	5 E	98
4	EOQT+SCO	SWINGUE	1 H	134
5	EOQT+DIB	SOC	O 1	69
6	DIQ+ERUA	BOTE	M 3	25
7	TDERIYT	ERADIQUA (a)	2 A	114
8	DERT+NIE	YETI	A 1	42
9	MIEADSE	RENDITES	8 A	83
10	ELNHELI	READMISE	A 8	86
11	ELL+GTAE	HEIN	B 10	36
12	MEPFJNI	ALLEGEAT	K 5	68
13	FIMN+ERV	JEEP	G 7	39
14	MNVASIA	FEVIER	8 J	48
15	M+ARUELO	ENVASAI	N 8	36
16	OZNUFTO	MODULERA (b)	D 6	70
17	FNOOKUP	ZUT	15 L	33
18	OOP+XET?	FUNK	J 11	43
19	OT+CLLS	EPOX (Y) (c)	15 F	61
20		SOC	14 D	32
				1187

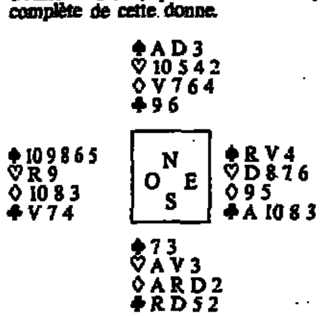
(a) DARIQUES, 8 A, 101; (b) ou REMOULÂT en 12 D; (c) FUNK, FUNKY et EPOXY sont invariables.
1. Françoise Lambroso, 1165. 2. J. Denoyelle, 1160. 3. R. Frank, 1150.

Bridge

nº 1578

LA MANŒUVRE DE ROUX

La manœuvre qui consiste à jouer sur *un honneur second et mal placé dans* une certaine situation où il manque deux gros honneurs n'a pas de nom, et peut-être pourrait-on lui donner celui d'Antoine Roux, qui a fait une analyse complète de cette donne.



Ann. : N. don. N-S vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	Passe	Passe	1 ◊
Passe	2 ◊	Contre	3 SA...

Ouest ayant entamé le 10 de Pique, *comment gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

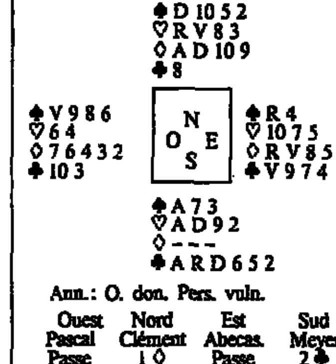
Est n'a pu contrer qu'avec Roi Valet de Pique troisièmes ou quatrièmes (à Pique), l'As de Trèfle et *un seul* gros honneur à Cœur (sinon il aurait alors ouvert). Il est en tout cas nécessaire de prendre avec l'As de Pique, puis de faire deux Trèfles, quatre Carreaux et deux Cœurs. Mais *comment alors jouer les Cœurs* quand il n'y a plus qu'une seule rentrée au mort par le Valet de Carreau ?

Ecoutons Roux : « *Après avoir pris l'entame avec l'As de Pique, le déclarant joue le 6 de Trèfle et fournit la Dame de Trèfle, puis il tire As, Roi et Dame de Carreau et joue* le 3 de Cœur de sa main, *la clef du coup. Ouest a intérêt à mettre le Roi de Cœur pour rejouer Pique. Est fait ainsi le Valet et le Roi de Pique, mais son retour à Cœur ou à Trèfle donne la neuvième levée grâce à la reprise du Valet de Carreau qui permettra, s'il a joué As de Trèfle et Trèfle, de faire l'impasse à la Dame de Cœur...* »

On notera qu'il est nécessaire de *prendre au premier tour* avec l'As de Pique, de jouer tout de suite Trèfle et d'espérer que Est n'ait que trois Piques...

LE DANGER D'UNE CHICANE

Un problème difficile à résoudre est celui des annonces avec une chicane. Le principe en tout cas est de ne pas faire un changement de couleur à saut forcing de manche quand on a une chicane dans la couleur d'ouverture du partenaire. Mais, même quand on se contente d'un simple changement de couleur, on peut arriver au grand chelem, comme le montre cette donne de la Coupe de France de 1991.



Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Pascal	Clément	Abecas.	Meyer
Passe	1 ◊	Passe	2 ♣
Passe	2 SA	Passe	3 ♡
Passe	4 ♡	Passe	4 ♠
Passe	4 SA	Passe	5 ♣
Passe	6 ♡	Passe	7 ♡

Ouest ayant entamé le 2 de Carreau, *comment Jean-Paul Meyer en Sud a-t-il joué* pour gagner ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Avec Chicane à Carreau il était normal de répondre « 2 Trèfles ». Ensuite, sur le soutien à « 4 Cœurs », Sud aurait pu dire lui-même « 4 SA », mais il a préféré tâter le terrain avec une enchère de contrôle de « 4 Piques ». Et le renseignement obtenu a été précieux car, une fois que Nord a envisagé le petit chelem en disant « 4 SA », aucune force au monde ne pouvait arrêter Meyer avant le grand chelem. Ainsi, après avoir montré zéro ou trois As en répondant « 5 Trèfles », il a dit « 7 Cœurs » sur « 6 Cœurs ».

COURRIER DES LECTEURS

Les Triplés (nº 1555)

Plusieurs lecteurs, qui sont d'incontestables experts (Lemaître, Levitt, Piclin, Roux) ne sont pas d'accord avec le triple squeeze de Hugh Kelsey.

« *Je suis surpris,* écrit Michel Piclin, *de la confiance que* le Monde *voue à Kelsey* », et Antoine Roux confirme que « *l'on gagne 6 SA sans cascade, ni sacrifice* ». C'est vrai, mais n'était-il pas humain de faire confiance à celui qui a été désigné par les journalistes comme « *la personnalité de l'année 1993* » ?

Philippe Brugnon

HISTOIRE

Venise, du bon usage de l'islam

Le thème du carnaval, cette année, à Venise, était l'Orient islamique. On n'avait jamais vu place Saint-Marc autant de croissants depuis l'époque où les sujets du doge accueillaient volontiers négociants arabes et turcs, même par temps de guerre, lorsque le pape menaçait de ramener la cité à son état de « village de pêcheurs »...

Marcel Proust, dont le grand dépaysement géographique consista en séjours vénitiens, cite une centaine de fois Venise dans son œuvre, décrivant ses *« palais dissimulés à la façon des sultans »*. Ce n'est pas vrai pour tous, du moins quand on remonte le Grand Canal. Ça se vérifie pour beaucoup d'autres, telle cette maison du Chameau.

Le Palazzo del Cammello se trouve tout au nord de la ville, entre la maison du Tintoret et l'église Notre-Dame-du-Potager – Madonna dell'Orto –, où, de son dernier sommeil dort ce peintre, sous certaines de ses plus vigoureuses compositions. Ainsi *l'Adoration du veau d'or* et *le Jugement dernier* (lire le supplément « Terres d'Europe » dans *le Monde* du 18 mars).

Baigné par le rio della Madonna dell'Orto, le palais du Chameau, appelé encore Palazzo Mastelli, n'est pas de ces monuments écrasants en marbre rose ou blanc vers lesquels convergent les foules et les fabricants de cartes postales. Pourtant, sa façade à un étage, grisâtre, peu attirante pour l'œil passant, résume, si on la scrute un peu, pratiquement toute l'histoire de Venise. Y sont enchâssés en effet des morceaux de colonnes et de sculptures byzantines, romanes et gothiques, pas moins. Sans compter le fameux camélidé de pierre blanche conduit par un chamelier enturbanné, groupe oriental dont le dessin est de la même veine que les enluminures du *Livre des merveilles du monde* de Marco Polo.

Une porte de service de la Ca'Mastelli – qui reste une demeure privée comme la maison du Tintoret ou celle, toujours visible aussi, un peu plus loin, des Polo – donne sur le Campo dei Mori, la place des Maures. Si la tradition attribue, sinon la construction du palais du Chameau, vers le XIIe siècle, du moins son réaménagement, environ deux cents ans plus tard, à un résident musulman ou à un Vénitien revenu du Levant, la même tradition affirme que les trois cariatides de personnages orientaux, d'allure médiévale, incrustées dans l'immeuble jouxtant le palais Mastelli représentent trois marchands mahométans ayant eu pignon sur ce Campo.

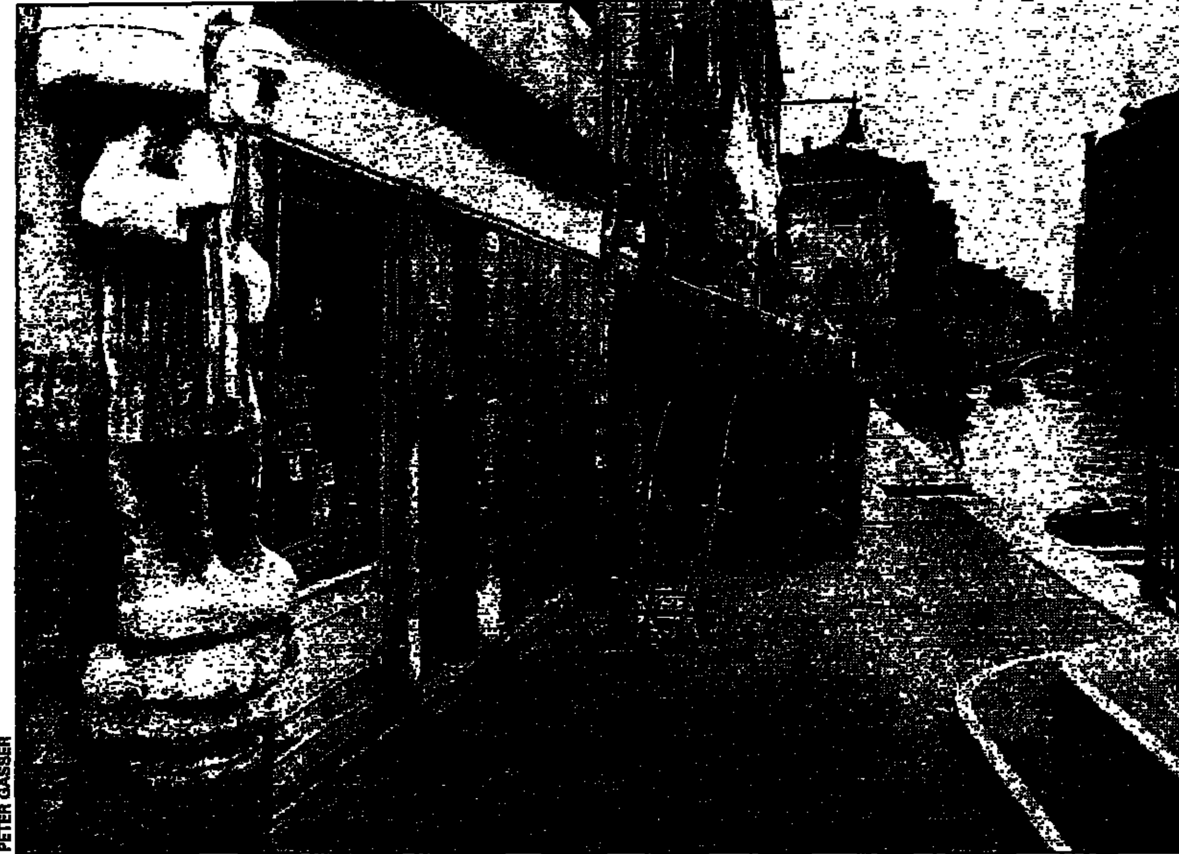
En bifurquant vers la maison du Tintoret, qui n'est pas tout à fait au coin de la place des Maures, on trouve, Fondamenta dei Mori, sur le rio della Sensa, insérée dans le mur d'un presbytère, presque contre la porte du peintre, une quatrième statue sarrazine de crâne facture, encore moins citée ou visitée que les trois précédentes.

Il n'était d'ailleurs point besoin de s'éloigner des canaux battus pour prendre la mesure de l'imprégnation islamisante de Venise. Ne citons qu'un exemple : sur la place Saint-Marc, au cœur même de la cité, depuis plus de quatre siècles, deux jaquemarts arabes, les *mori*, font sonner les heures sur une cloche-gong. Vus de près, avec leurs jambes nues et leur gilet de fourrure, les sonneurs n'ont guère de vraiment « mauresque » que leur teint de bronze patiné.

Mais ce sont à jamais « les Maures de Venise », et l'un d'entre eux, ces dernières années, *Il Moro-de-Venezia*, sous couvert d'America's Cup, a enfin fait naviguer, sportivement, la Sérénissime sur ces océans qui, s'ils n'avaient fait reculer la marine dogeale, auraient sans doute prolongé d'un demi-millénaire la fortune commerciale vénète (« le Monde sans visa » du 6 mars 1993).

Mais non, c'était devenu comme un tropisme, un atavisme, ça avait imprégné ses gènes, Venise ne pouvait regarder, aller que vers l'Orient. Ce fut sa grandeur et, *in fine*, sa perte. Punition terminale peut-être pour le vol fondateur que fut le rapt à Alexandrie d'Egypte, à peu près au moment où Charlemagne régnait sur l'Europe, des reliques réputées être celles de saint Marc l'Évangéliste... Elles appartenaient aux coptes, qui s'appuyaient sur elles pour démontrer l'extrême antiquité de leur confession. Entre-temps, la vallée du Nil était tombée sous domination arabo-musulmane, et pour sortir d'Egypte les restes de l'apôtre, ses voleurs vénitiens les fourrèrent dans un cochon salé, prétendument embarqué comme nourriture des matelots chrétiens, mais, au regard de l'islam, aliment impur que les musulmans répugnent même à toucher. Le délit passa donc encore plus facilement que des sachets de cocaïne, à notre époque, dans le cadavre d'un bébé colombien...

On rapporte qu'en hommage à la complicité de la gent porcine les culottés Vénitiens entretinrent longtemps un cochon dans la cour du *fondouk*, sorte d'hôtel-entrepôt que le gouvernement égyptien leur concédait dans le port d'Alexandre le Grand. Les coptes, cependant, ruminèrent l'affront durant plus de mille ans, et, lorsque le pape d'Alexandrie, titulaire du siège de saint Marc, vint voir le pape de Rome, successeur de saint Pierre – c'était alors Paul V –, il ressortit tout à trac la volerie vénète... Afin de ne pas compromettre le rapprochement entre les deux Eglises, le Vatican engagea aussitôt de délicates négociations diplomatico-religieuses.


PETER GASSER

Hors des canaux battus, une statue sarrazine sur le rio della Sensa.

Si Venise a encore un patriarche, puisque son archevêque porte ce titre, elle n'a plus de *dux*, de doge, et elle dut – une des rarissimes fois dans son histoire – s'incliner devant les réclamations pontificales et rendre aux Egyptiens, *via* le cardinal d'Alger, une partie des cendres de Morcos, le Marc des coptes, depuis lors exposées dans une chapelle annexe de la nouvelle cathédrale du Caire, baptisée à propos Morcossia.

A l'heure de la disparition quasi-totale des lignes maritimes, il subsistait ces dernières années un service Alexandrie-Venise par le canal de Corinthe, avec arrivée glorieuse le matin, à quelques encablures seulement du campanile vénitien.) Jusqu'à ce menu événement interchrétien que fut le retour en Egypte (où il n'est, au reste, pas absolument prouvé que le disciple du Christ soit jamais allé...) de quelques os marciens, s'est donc vérifiée cette remarque de Paul Morand dans son *Venises*, selon laquelle ce n'est ni l'Arabe ni le Turc qui eurent raison de la capitale lagunaire, mais *« l'Italien de terre ferme,* [car] *la guerre contre l'Infidèle enrichit la République ; les guerres contre Milan ou le pape la ruinèrent »*.

Véritables inventeurs de la séparation entre Eglise et Etat – dès leurs origines, à l'aube de notre ère, et c'est si ancien qu'on a oublié cette très vieille formule de la vie politique dans la lagune : *« Fuora Papalisti ! »* (« Dehors, les papalins ! ») –, les Vénitiens, malgré leur manie des reliques (ils dérobèrent aussi, selon l'historien Charles Diehl, celles de saint Nicolas de Myre, saint Isidore, etc.), furent toujours citoyens, et plus précisément citoyens-commerçants, avant d'être chrétiens : *« Veneziani poi cristiani ! »*, (« Vénitiens puis chrétiens ! »).

L'adage résonne depuis des générations et se retrouve encore dans la politique municipale contemporaine : Venise, derrière son maire genre communiste-rénovateur-écologiste, vient, au cours d'un référendum local, de refuser de se séparer administrativement de son prolongement continental, portuaire et industriel, Mestre, qu'en pleine guerre mondiale, en 1917, lui avait donné le comte Volpi. Et même, officiellement, Volpi di Misurata, car ce clan vénitien, comme tant d'autres jadis, ne put combler sa ville, et pour tout dire, dans ce cas, la raccrocher au siècle, la rattraper au bord de la déchéance définitive, que parce qu'il avait fait florès en Orient voisin, en l'occurrence la Libye, proie arrachée par l'Italie aux Ottomans finissants en 1912.

Avant Misurata, épices, étoffes, statues, numéraire, techniques, idées, étaient venus à travers Corfou, Chypre, Athènes, Salonique, Nègrepont, Candie, Argos, Constantinople, Monemvasie et cinquante autres lieux bien sonnants de l'Est méditerranéen que la République au lion ailé posséda ou infiltra avec pour seule morale l'intérêt national, c'est-à-dire l'amoralité absolue.

Lorsque la papauté pestait contre cette damnée Venise qui, lors des croisades ou au moment de guerres antiturques, laissait le musulman poursuivre librement ses affaires chez elle – *« Je la ramènerai à l'état d'un village de pêcheurs ! »*, menaça Jules II en 1508, avant, deux ans plus tard, de se rabibocher avec cette mauvaise catholique, faute de pouvoir la réduire.

Entre deux escarmouches qui, parfois, tournaient un moment au vrai conflit armé, voire à l'invasion imminente – en 1478, des clochers vénitiens on vit la lueur des villages de terre ferme incendiés par les Turcs, – les mahométans, arabes puis ottomans, adorèrent Venise, son côté grand magasin, ses verres multicolores, ses livraisons en temps voulu. Ils l'appelèrent et l'appellent toujours *bondoukia*, littéralement « fusil ».

On a cru parfois que ce nom se rattachait à quelque spécialité balistique, à des fournitures militaires à la barbe du Siège. En réalité, la langue arabe ignore le son et la lettre V (ainsi d'ailleurs que le P), et *bondoukia* n'est, semble-t-il, que le lointain écho du latin *veneticum*, d'abord entendu *banatica*, puis, par une nouvelle corruption *banadika*, et enfin *bondoukia* qu'utilise le guerrier-chroniqueur arabe médiéval Aboul-Fidda dans *Vraie Situation des pays* (vers 1300).

Longtemps après la fin de son hégémonie commerciale dans la *Mare nostrum* – fin due d'ailleurs tout autant aux démêlés européens de Venise, mentionnés *supra*, qu'à la découverte par les Portugais des voies maritimes du Sud, par cet Atlantique qui fit toujours peur aux Vénitiens –, les musulmans regrettèrent la rigueur et la débrouillardise des sujets négociants du doge.

Les descendants de ces derniers se souviennent de temps en temps de l'excellent usage que leurs ancêtres surent faire de l'islam en tant que civilisation (la peinture orientaliste occidentale est née avec le portrait de Mahomet II par Gentile Bellini, brossé à Stamboul en 1479) et en tant que partenaire économique (la sériciculture (1) s'implanta en Europe en grande partie par l'entremise des Vénitiens).

Au nom de ces réminiscences, le carnaval 1994 avait pour thème « l'Orient islamique » et, même au plus beau temps des échanges vénéto-mahométans, on ne vit certainement jamais autant de croissants et de turbans place Saint-Marc...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Pour les aspects « route de la soie » de l'histoire de Venise, voir *la Route de la soie*, de Luce Boulnois (Olizane, Genève, 1986), et *les Empires du mirage*, de François-Bernard et Edith Huyghe (Robert Laffont, 1993. Lire « Le Monde-Temps libre » du 6 novembre 1993).

EXPOSITION

L'art musulman en Italie

Tels les Romains qui essayèrent en vain de prendre *l'Arabia felix* ou les croisés qui rêvèrent d'entrer à La Mecque, les musulmans furent tentés bien des fois de s'emparer de la Botte. Et l'Italie inclina, à plusieurs reprises à se laisser arabo-islamiser, comme une femme, délicieusement, s'abandonne après avoir plus ou moins résisté. C'est peut-être cette tentation qui inspira à Nostradamus sa prédiction, pour notre époque, du pape s'enfuyant de Rome devant les légions du Croissant...

« Saladin de l'Occident », l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen, roi de Sicile, fut arabophone et eut une garde maure. Avant lui les rois normands de Palerme avaient carrément vécu à l'arabe, ayant harem et *fityan*, corps de pages organisé à la mode de Bagdad ou du Caire (1).

Plus près de nous il y eut *l'Italienne à Alger*, de Rossini (1813), du même, *Un Turc en Italie* (1814), et l'avant-dernier souverain italien s'en allant mourir à Alexandrie d'Egypte. Tout cela laisse des traces, de belles traces éparpillées dans une kyrielle de musées, souvent inconnus, de Reggio-de-Calabre à Trévise, de Bologne à Ancône. Venise, déjà riche elle-même de ses propres trésors orientaux, a drainé vers elle, ce printemps, comme jadis les meilleures épices asiatiques, la fine fleur des collections islamiques italiennes, publiques ou privées. Et elle les expose dans les appartements mêmes du doge au *Palazzo ducale*.

Les califes reçus grandiosement chez les doges, un peu comme dans ce tableau de l'atelier de Véronèse où le monarque républicain des lagunes écoute des ambassadeurs enturbannés. Le *corno*, ce bonnet phrygien dogeal porté sur un béguin de toile attaché sous le menton, s'incline vers la masse de crème rose des turbans en tissu aérien de Mossoul – la mousseline – dans laquelle les ancêtres du *Duce* trouvèrent leur patronyme...

Dans ce décor latino-oriental, écrasant d'art et d'histoire, les pièces islamiques les plus fines, les plus sobres, les plus minuscules revivent au lieu de disparaître, telle cette monnaie en or frappée en lettres arabes par la dynastie nordique arabisée de Sicile. Mais aussi toute une vaisselle de céramique persane, égyptienne, turque avec ces bleus, ces verts par lesquels on aimerait se laisser aspirer ; ces épées et ces francisques fondues pour tuer mais travaillées comme de la joaillerie ; cette brigandine d'Egypte, veste militaire molletonnée à brandebourgs, datée 1440, et dont on a envie de porter le marron clair soutaché de rouge brun.

Les vêtements sont moins nombreux que les étoffes d'ameublement (velours de Brousse) ou les tapis (le fameux mamelouk Médicis, amené du Caire à Florence au seizième siècle, et pourtant comme tissé d'hier), mais c'est néanmoins sous le signe vestimentaire que cette exposition « en appartement » est officiellement placée. *« Une robe de Fortuny, envahie d'ornementations arabes comme Venise (...), le miroitement de l'étoffe d'un bleu profond. »*

Cette phrase de Proust, en français sur son panneau, prise dans *la Recherche*, se veut comme la justification de cette manifestation tout à fait digne des hautes accointances d'Orient de la République au lion. Un lion dont le modèle initial venait, croit-on, de Perse ou de Mésopotamie mais auquel les Vénitiens, génialement, ajoutèrent des ailes. On peut l'apercevoir en haut de sa millénaire colonne en sortant du palais ducal.

J.-P P.-H.

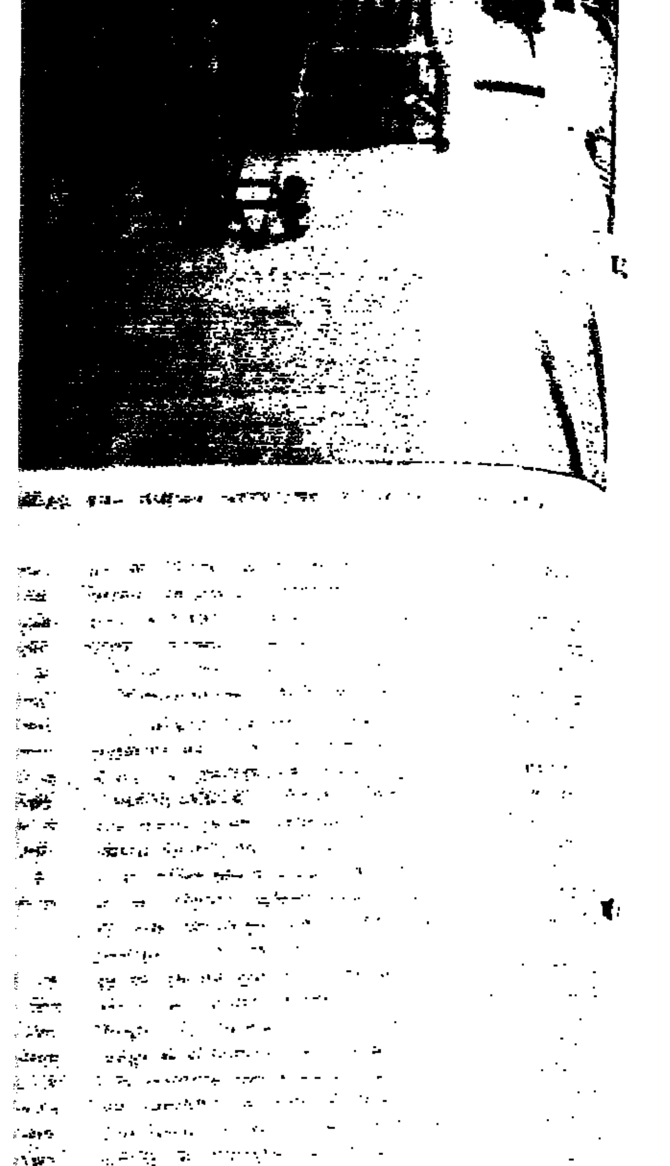
(1) Voir *la Sicile islamique*, d'Aziz Ahmed, traduit de l'anglais par Yves Thoraval, Publisud 1990, 145 p.

▶ **« Héritage de l'islam – L'art musulman en Italie », palais des Doges, place Saint-Marc, Venise. Jusqu'au 30 avril. Entrée : 12 000 lires. Catalogues en italien et en anglais.**

▶ **A lire : *Se perdre dans Venise*, de René Huyghe, de l'Académie française, Arthaud, 1986 ; *Venise et la Sublime Porte*, de Lucette Valensi, Hachette 1987 ; *Histoire de Venise*, de Christian Bec, PUF, 1993.**

صكنا من الاصل

de l'isla



Le Monde

DES LIVRES

L'homme de la Galice

« Nous sommes un peuple logique installé sur une terre magique », dit Gonzalo Torrente Ballester pour expliquer l'« humeur » des Galiciens et les sources de son art. Rencontre avec l'un des écrivains les plus importants de ce siècle au-delà des Pyrénées

FRAGMENTS D'APOCALYPSE
(Framentos de Apocalypsis)
de Gonzalo Torrente Ballester.
Traduit de l'espagnol par Claude Bleton,
Actes Sud, 430 p., 148 F.

Né en 1910 en Galice, Gonzalo Torrente Ballester, aujourd'hui académicien, a écrit son premier roman, Javier Marino, *en 1943, mais il a dû attendre l'âge de soixante-deux ans pour avoir droit à la reconnaissance des siens. Depuis, tous ses ouvrages ou presque ont été couronnés. Prix de la critique (1973), prix Planeta, Prix national de littérature (1980), prix Cervantès (1985), prix de l'Union latine (1993) entre autres. Après* l'Ile aux jacinthes coupées, les Délices et les ombres, la Saga/Fuga de J. B. *et* le Roi ébahi, *les éditions Actes Sud poursuivent, avec* Fragments d'apocalypse, *la publication de l'œuvre de cet écrivain, l'un des plus importants de ce siècle outre-Pyrénées. Ramon Chao l'a rencontré, pour « Le Monde des livres », à Salamanque, dans l'appartement qu'il occupe, au cinquième étage d'un immeuble relativement modeste. C'est un homme attentif et affable, apparemment timide, ce qui est peut-être dû à son extrême myopie. Voici leur dialogue, personnel et plein d'humour.*

« Savez-vous que j'ai déjà rédigé le texte de l'entretien que nous allons avoir ? Je me suis servi, pour ce faire, de questions et de réponses tirées de vos livres, de vos conférences ou de déclarations publiques...

– Ah, bon ? Alors, pourquoi êtes-vous venu de si loin ?

– Pour vous connaître. Ou plutôt, pour refaire connaissance. Au début des années 40, vous assistiez parfois, Alvaro Cunqueiro et vous, à la Foire aux chapons de Villalba, en Galice. Comme la seule auberge du village était celle que tenait mon père, vous descendiez chez nous. Moi, j'étais encore un gosse et vous étiez des célébrités. Il y avait de quoi m'impressionner.

– Des célébrités ? A l'époque, nous écrivions dans une solitude absolue, Cunqueiro et moi. Nous étions à mille lieues de ce fameux « réalisme » dont on nous rebattait les oreilles. Je ne savais même pas ce que ça voulait dire et je ne le sais toujours pas.

– L'ostracisme dans lequel vous avez vécu pendant plus de trente ans pourrait donc s'expliquer par le rejet du genre fantastique qui était alors de mise en Espagne ?

– On le rejette autant aujourd'hui qu'hier ! Cette littérature n'a jamais été en odeur de sainteté chez les Castillans. Les circonstances historiques y sont pour beaucoup, mais il y a aussi ce qu'on pourrait définir comme « le principe de vraisemblance ». En d'autres termes, la singularité de la culture castillane relève d'un substrat moral qui est toujours présent, tant dans son versant satirique que dans son versant moralisateur. En Galice, nous sommes très éloignés de ce type de représentation, nous vivons dans un autre système moral.



RAFA SAMANO/COVER

Gonzalo Torrente Ballester : « Croyez à ce que vous lisez ».

– Il semble que votre réussite actuelle vous laisse aussi indifférent que l'interminable période de purgatoire que vous avez traversée.

– On n'écrit pas pour ou contre la réussite ou pour ou contre le purgatoire. Mais je reconnais que j'ai été particulièrement affecté par l'échec de *Don Juan, roman*, vers 1963. J'avais beaucoup misé sur ce livre. Il est sans doute venu trop tôt et a été très mal accueilli. Je me suis alors expatrié en Amérique. Puis je me suis résigné, comme je me résigne aujourd'hui à ce que vous appelez ma réussite. Réussite bien relative. Comme tout le reste.

– Ne croyez-vous pas que ce qui a heurté dans* Don Juan, roman *est moins votre parti pris de « non-réalisme » que la technique, jugée trop novatrice ?

– Je ne crois pas. Je me souviens d'un lecteur qui me reprochait de n'avoir pas réussi à cerner la personnalité de Don Juan. Il ne se rendait pas compte que les mythes n'ont pas de personnalité. Sa conception du personnage romanesque était conforme aux normes du dix-neuvième siècle. La différence entre ce lecteur et moi, c'est qu'à mon sens il n'y a rien qui ne soit réel. A condition, s'entend, que l'on prenne la peine de situer toute chose dans l'ordre de réalité qui lui est propre. La canne que je tiens à la main est tout ce qu'il y a de réel. Mais elle est réelle dans l'ordre des réalités matérielles. Elle peut être aussi réelle sous la forme du premier fantasme qui vous vient à l'esprit, à condition de la situer alors dans l'ordre des fantasmes. En un mot, je ne reconnais pas l'existence d'une irréalité par opposition à une réalité, il y a des réalités différentes, voilà tout.

– On peut vous considérer comme un auteur expérimental. Il est singulier que vous ayez atteint la popularité avec* les Délices et les ombres, *qui est plutôt une œuvre classique.

– Les causes de cette popularité n'ont pas grand-chose à voir avec des considérations littéraires. Le livre a fait l'objet d'une adaptation pour la télévision, d'où son retentissement. En fait, ma reconnaissance n'a commencé qu'avec *la Saga/Fuga*, en 1972. Et je n'en reviens pas : c'est le plus difficile de mes livres, le plus complexe intellectuellement, et, étant donné le niveau du lecteur espagnol moyen, on avait tout lieu de prévoir un rejet plus massif et plus profond que jamais. Tout de même, on peut trouver quelques explications à ce succès. A l'époque, ici, on se sentait écrasé par la vogue du roman sud-américain. Nous autres, Espagnols, avions une sorte de complexe d'infériorité, alors les gens ont dû penser : « Tiens, ici aussi on est capable de faire du réel merveilleux. »

– Certains prétendaient que vous aviez démarqué, sinon plagié,* Cent Ans de solitude *dans* la Saga/Fuga. *L'idée m'est donc venue de poser la question à Garcia Marquez. « Les Caraïbes grouillent de Galiciens, a-t-il répondu. Quoi de plus normal dans ces conditions que d'y voir foisonner une littérature de l'ailleurs et du fantomatique ? Et puis, si quelqu'un a commencé à plagier quelqu'un, c'est bien moi puisque toute la matière première de mon livre est constituée par les contes et légendes que me racontait ma Galicienne de grand-mère. »

– *Mes grand-mères aussi étaient galiciennes*, et des deux côtés ! Ce qui prouve bien que le destin d'un homme – qui ne sait cela ? – se forge dans son enfance et que je me suis préparé au métier d'écrivain, avant même de m'y mettre vraiment, dans le grenier de mes grands-parents.

– N'avez-vous pas l'impression que les Galiciens qui écrivent en espagnol – Valle-Inclan, Alvaro Cunqueiro, Camilo José Cela et vous-même – font preuve d'une richesse lexicale et syntaxique qui les situe au faîte de la littérature hispanique ? Comme, en anglais, les Irlandais Jonathan Swift, Oscar Wilde, James Joyce, pour n'en citer que quelques-uns ?

– Peut-être y a-t-il un rapprochement à faire entre les Irlandais et les Galiciens, ne serait-ce que parce que le fantastique est partie prenante de notre réalité quotidienne. Nous participons de la même sensation *de communauté cosmique du fait que nous sommes* cernés, les uns et les autres, par la mer et la brume. Nous avons connu, pendant des siècles et des siècles, le même mélange de terreur et de fascination face à l'océan et à ses mystères. Les traditions celtiques antérieures au christianisme sont restées très vivantes chez les Irlandais. La figure du géant Plend MacUlmh dans *Finnegans Wake*, de Joyce, en est un exemple. De même, dans *la Saga/Fuga*, j'ai voulu rester fidèle aux traditions celtes. Ainsi, la scène finale de ce roman, lorsque je décris la ville en état de lévitation, est inspirée des îles volantes de Swift.

Propos recueillis et traduits par
Ramon Chao

Lire la suite page VIII

Le « jeu insensé » d'Yves Bonnefoy

A travers ses « récits en rêve », le poète poursuit sa méditation sur l'image et sur la langue

LA VIE ERRANTE
d'Yves Bonnefoy.
Mercure de France, 172 p., 120 F.

REMARQUES SUR LE DESSIN
d'Yves Bonnefoy.
Mercure de France, 106 p., 89 F.

Par nostalgie, Yves Bonnefoy serait-il porté à désirer rejoindre cette *« autre époque de l'écriture »* dont il invente le mythe dans le récit – datant de 1988 – qui achève *la Vie errante* ? Son projet poétique serait-il la simple expression d'un idéalisme naïf, la projection de ce rêve hors des pesanteurs de notre univers physique et mental ? Ce serait bien mal connaître un poète si attentif à son art, à la signification et aux moyens de celui-ci, que de l'enfermer dans l'utopie d'un langage qui ne serait plus séparé du monde, qui ne serait plus *« leurre »* ni *« exil »*, mais continuité parfaite, alphabet d'une bienheureuse identité entre les choses et leurs signes.

En cette *« autre époque »*, *« seul un dieu »* pouvait *« fonder dans les mots cet être qui toujours pour nous s'en échappe et l'octroyer à ce triste monde... »* Yves Bonnefoy ne pose ce mythe que pour dessiner un horizon, celui de la langue éternellement travaillée par le désir de cette continuité et du *« bonheur »* qui en naîtrait. Mais en même temps, trop épris de la présence, trop attaché à ce qui la constitue, lui donne terre et socle, trop soupçonneux enfin à l'égard des échappées évanouissantes hors de la réalité, il sait qu'il n'est de *« vrai lieu »* qu'ici ; il sait, avec les moyens de ce que Georges Poulet appelait à son propos un *« idéalisme renversé »* (1), qu'il n'est d'autre mystère, d'autre sacralité, que ceux de cette présence même : *« J'ai toujours faim de ce lieu / Qui nous était miroir... »*

La tâche, la responsabilité du poète, s'en trouvent mieux définies, c'est-à-dire rendues à leur caractère inachevable : *« Quelle perte, nommer ! Quel leurre, parler ! Et quelle tâche lui est laissée, à lui qui s'interroge ainsi devant la terre qu'il aime et qu'il voudrait dire, quelle tâche sans fin pour simplement ne faire qu'un avec elle ! Quelle tâche que l'on conçoit dès l'enfance, et que l'on vit de rêver possible, et que l'on meurt de ne pouvoir accomplir ! »*

A partir de cette définition, la *« philosophie du langage »* que, comme par jeu, Bonnefoy avait développée trouve son vrai sens et sa valeur. Mallarmé, qui reste pour Bonnefoy une référence majeure, avait lui aussi compris ce sens, s'était acharné à cette *« tâche »* ; ce n'est pas pour rien qu'il est invoqué, sans être nommé, dans *Une autre époque de l'écriture*. C'est bien de ce même *« jeu insensé »* qu'il s'agit : écrire *«... un texte pour retrouver la voix seule, la voix en paix avec ces sons, ces phonèmes, qui ne sont peut-être pas notre démesure, après tout, notre abstraction arrogante, mais simplement l'écart le plus minime possible qu'on ait trouvé, hors la prédation, entre l'esprit et le monde... »*

Cette passion de la présence, de la proximité au monde, est solidairement, chez Yves Bonnefoy, passion du mouvement, quête des lieux et, électivement, de cet *« arrière-pays »* qui en est l'origine. A propos de ce mouvement, Jean Starobinski parlait de *« pensée itinérante »* (1). *La Vie errante*, qui regroupe, comme le faisait un premier recueil datant de 1987, ce qu'Yves Bonnefoy a lui-même nommé *« récits en rêve »* (2), poursuit le double questionnement qui fut d'emblée celui du poète. L'image et les signes du langage, la représentation peinte et la voix en sont les points de tension. Entre eux, le poète se tient, veilleur plus que voyant, rêveur que la conscience protège de l'égarement ou de la complaisance – on sait le congé violent que, dans son jeune âge, Bonnefoy donna au surréalisme – cherchant *« des mots qui commenceraient ainsi dans la rencontre du monde ce qu'accomplit le pinceau du peintre de paysage quand il prend dans un seul trait pourpre non seulement tous les coqueliquots d'une prairie mais bien d'autres plantes encore et même tout un méandre du chemin qui s'y est frayé son passage »*.

Les livres imprévisibles sont souvent les plus beaux. Dans la bibliographie d'Yves Bonnefoy, à côté des traductions (3) et de la poésie, il y a une rubrique « Essais, récits » dans laquelle vient se ranger *la Vie errante*. Entre la prose poétique, le récit de rêve et l'essai, l'écrivain s'est constitué un territoire propre où se rassemblent les termes du questionnement qui est le sien. A ce même territoire appartiennent des *Remarques sur le dessin*, publiées en même temps que *la Vie errante*. Ce pourrait n'être que la réflexion continuée d'un spécialiste de l'art ; c'est bien mieux : une magnifique méditation sur les prestiges discrets de l'art « pauvre » du dessin, dont le tracé progresse comme *« on se défait d'une pensée »*. *« La poésie aussi, c'est un trait qui se refuse à se refermer sur soi »*, écrit Yves Bonnefoy pour justifier un rapprochement qui n'est pas fortuit : *« ... dessiner, c'est moins préciser des contours, en dire la vérité, que se risquer dans cette blancheur, y découvrant la précarité des acquis, la vanité des besoins, et touchant ainsi à cette réalité-unité dont le langage nous prive. En quoi le dessin, le « grand » dessin, sera poésie »*.

Patrick Kéchichian

(1) Dans le cahier de *l'Arc* (n° 66, 1976) consacré à Yves Bonnefoy.

(2) Voir l'essai de John E. Jackson, l'un des meilleurs spécialistes du poète, *A la souche obscure des rêves ; la dialectique de l'écriture chez Yves Bonnefoy* (Mercure de France, 190 p., 120 F). Voir aussi le numéro de janvier-février de *Critique*, qui comporte plusieurs études sur les derniers titres de Bonnefoy.

(3) Yves Bonnefoy vient de publier sa traduction des *Poèmes* (à l'exception des *Sonnets*) de Shakespeare, qu'il a préfacés (Mercure de France, 126 p., 79 F.). Viennent également d'être réédités les *Quarante-cinq poèmes* de W. B Yeats (suivis de *la Résurrection*) dont Yves Bonnefoy avait donné une édition en 1989 (Poésie-Gallimard). Signalons enfin, chez Flammarion, le catalogue, établi à l'occasion d'une exposition à Tours en octobre-novembre 1993, des *Écrits sur l'art et livres avec les artistes* d'Yves Bonnefoy, avec un important entretien et des textes de Marc Fumaroli, Jérôme Thélot et Yves Peyré (Flammarion-ABM, 190 p., 200 F)

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Les innocents coupables

Soit deux romans d'allure bien française, les meilleurs de leurs auteurs respectifs, Roger Vrigny et Yann Queffélec. Et la démonstration éclatante qu'il est bien une autre veine « naturelle » de notre littérature que l'intimité nombrilique : celle des tragiques.

Page VIII

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

L'autre histoire soviétique

Voici, enfin, grâce à Alain Blum, qu'une autre histoire de l'URSS devient visible : celle qui met à jour, par la grâce des études démographiques, *« le grand leurre d'un changement en profondeur »* de la société. Une forte leçon.

Page V

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Gémissements et ravissements

LETTRES D'AMOUR DU XVII[e] SIÈCLE
Postface et notes de Jean Rohou. Seuil, « L'Ecole des lettres », 308 p., 44 F.

TREIZE LETTRES AMOUREUSES D'UNE DAME A UN CAVALIER
d'Edme Boursault. Edition préfacée, établie et annotée par Bertrand Bray, Desjonquères, 134 p., 100 F.

TOUT avait commencé avec Pénélope qui, sous la dictée d'Ovide, écrivit à Ulysse pour se plaindre de son absence. Elle avait des raisons d'être mécontente. D'ailleurs, Antoine Blondin résumerait très bien l'affaire dans ses *Certificats d'études* : *« Ulysse, ta femme t'attend ! »* Il y eut ensuite le courrier entre Abélard et Héloïse. Dans le demi-jour du XII[e] siècle, ces textes brûlants inaugurèrent une tradition très française : les romans d'amour épistolaires. Bientôt, la France serait parcourue par ces aveux enflammés que réprouvait la décence, mais que permettaient les missives. Comme si la correspondance éveillait ou ravivait les sentiments. Comme si l'écriture commandait la passion...

Dans des époques pas si lointaines, sous les républiques d'hier et d'avant-hier, les employés des postes transportaient des lettres remplies de véhémences, de promesses, de désespérances, de gémissements ou de ravissements. Ils ne mesuraient pas, ces mêmes employés, la responsabilité qu'ils assumaient. Ni ce que pouvait signifier le moindre retard du courrier pour les demoiselles qui attendaient le facteur derrière les fenêtres des maisons de Castelsarrasin, de Paimpol, de Montargis ou du Touquet-Paris-Plage... A présent, les amants se téléphonent, les coups de foudre ne connaissent plus l'imparfait du subjonctif, et les battements de cœur se transmettent par « fax ». J'ignore si cela favorise ou contrarie le développement des passions. Peut-être faudra-t-il les « protéger » comme les réserves naturelles, les baleines, les phoques, les cormorans et la langue française...

ON a réuni dans un même volume *« trois recueils de lettres d'amour »*, qui parurent à la fin des années 1660 : les *Lettres et billets galants* de Marie-Catherine Desjardins, les *Lettres de Babet* d'Edme Boursault, et les fameuses *Lettres de la religieuse portugaise*. Le XVII[e] et le XVIII[e] siècle furent les champions du genre épistolaire. Tout le monde s'écrivait sous l'Ancien Régime. La correspondance était la gymnastique matinale de l'esprit, le laboratoire des sentiments, le rendez-vous des états d'âme, le véhicule des philosophies, la source des informations et le miroir de la société... Ces trois recueils dépeignent les transports et les infortunes de trois dames. Dans les missives de Marie-Catherine et celles de Mariane, la *« religieuse portugaise »*, nous mesurons la méchanceté du destin quand il fait se rencontrer des femmes trop passionnées et des hommes très volages. L'inconstance y prend les traits de l'ingratitude ou le visage de la cruauté, mais cela fait évidemment le bonheur de la littérature.

BERENICE CLEEVE

Née vers 1640, Marie-Catherine devint très tôt la maîtresse d'Antoine de Villedieu, mais celui-ci se lassa très vite. Pas elle... Et quand il se rendit en Provence, avec son régiment, pour faire la guerre aux Barbaresques, elle s'empressa de le rejoindre. Imaginez cette Marie-Catherine traversant la France du XVII[e] et courant après son amant. C'était une sorte d'Adèle H. Le symbole de l'amour échevelé, de l'amour éperdu... Dans cette histoire, Antoine n'a cessé de rompre. Il acceptait de revoir Marie-Catherine si elle lui adressait des lettres ou des billets. C'était sans doute de la perversité. *« Il fait son divertissement de mes peines et de mes larmes »*, disait-elle. Mais cet étrange *« chantage »* servit les intérêts de l'art épistolaire... et ceux de Villedieu. Car, en 1667, après avoir épousé une autre dame et quitté définitivement la pauvre Marie-Catherine, il vendit à un éditeur les missives de celle-ci pour couvrir les frais d'une nouvelle campagne. Doublement trahie, la maîtresse du capitaine français médita, par la suite, sur *« les désordres de l'amour »*.

Elle avait de la matière pour ses réflexions. Dans sa dernière lettre, elle avait prié Antoine de ne pas lui en vouloir si elle mourait rapidement. *« Il faudra,* disait-elle, *que tous mes efforts aient été inutiles, et que, mon âme étant plus chez vous que chez moi, il n'ait pas été en mon pouvoir de vivre sans vous. »* A la fin de sa correspondance, la *« religieuse portugaise »* parlait également de *« quelque résolution extrême »* qu'elle pourrait prendre contre elle-même.

EN dépit de son désespoir, Marie-Catherine ne mourut pas tout de suite. Elle rendit l'âme en 1683, seulement. Quant à Mariane, était-ce une héroïne purement imaginaire ou bien s'agissait-il de Marianna Alcoforado, une religieuse du couvent de Béja, qui, paraît-il, s'enticha elle aussi de l'armée française, eut peut-être une *« liaison »* avec un officier et termina son existence dans la pénombre et la mélancolie ? C'est un des mystères policiers de notre littérature.

On a attribué la paternité des *Lettres portugaises* à Gabriel de Lavergne, vicomte de Guilleragues, lequel fit carrière à la fois dans les mots d'esprit et la diplomatie. C'était lui prêter un chef-d'œuvre : ces *« inimitables cris du cœur »* que Stendhal citerait comme l'exemple même de *« l'amour-passion »*... Le vicomte avait d'excellentes fréquentations : La Rochefoucauld, M[me] de Sévigné, M[me] de La Fayette et Racine... Mais cela ne suffisait pas. Il s'est peut-être inspiré d'une aventure réelle et de la « vraie » Mariane ou Marianna...

MÊME si l'héroïne va se retrouver, elle aussi, dans un couvent, les *Lettres de Babet* sont d'un autre ton. Le badinage, le plaisir et la légèreté remplacent les violences du sentiment. Et les malheurs de la jeune femme, à la fin du roman, semblent surajoutés. L'auteur, Edme Boursault, avait des appétits de « polygraphe ». Ce n'est pas une manie.

C'est une sorte de caprice ou de curiosité qui conduit à « s'essayer » dans tous les genres et tous les registres. Boursault écrivit des farces, des satires, des tragédies et beaucoup d'autres choses. Dans les derniers temps de son existence, en 1697 et en 1700, il publia les *Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*. Ce roman se rapprochait davantage des missives de Marie-Catherine et de Mariane. Car on y montrait les *« dangers »* de l'amour quand il est excessif. Les tourments qu'il fait naître. Les égarements ou la dépendance qu'il entraîne. Le XVII[e] siècle fut celui des passions, et le XVIII[e] celui de la frivolité. Il fallait respirer...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La « disparition » de J. S. Alexis

LA PASSE DU VENT. UNE HISTOIRE HAÏTIENNE
d'Eric Sarner. Payot, coll. « Voyageurs », 244 p., 120 F.

EST-CE un journal de voyage ? Un reportage ? Un essai pour comprendre Haïti par des chemins détournés ?... L'auteur, Eric Sarner, est parti en 1990, sans connaître personne, pour cette île qui, de révolution en dictature, de massacre en chaos, reste un des pays les plus pauvres du monde. Où près de 80 % des habitants vivent au-dessous du seuil absolu de pauvreté, avec moins de 100 dollars par an. Où la mortalité infantile dépasse les 200 ‰ et où l'espérance de vie est inférieure à cinquante ans. Mais où, comme le rappelait, en 1939, Aimé Césaire, dans le *Cahier d'un retour au pays natal*, *« la négritude se mit debout pour la première fois »*, lorsque Dessalines, ayant défait les armées de Napoléon, proclamait « la première république noire du monde ».

Dans cette île que fuient désormais les touristes, où la terreur ne cesse de se renouveler, où l'armée remplit les morgues des hôpitaux de morts « accidentelles », Sarner n'est pas venu pour s'intéresser aux partisans du Père Aristide ou pour évaluer les chances du président Manigat. Comme il l'avait fait à Beyrouth ou à Pékin (1), il s'est coulé lentement dans la réalité, les contes et le secret de l'île. Son propos initial était une enquête sur un écrivain « disparu » il y a plus de trente ans après avoir débarqué, en provenance de Cuba, près de la Passe du Vent, pour organiser la lutte contre François Duvalier. Une notice biographique l'avait intrigué : *« Jacques Stephen Alexis, probablement assassiné sans qu'on ait pu rassembler avec certitude les faits qui éclaireraient les circonstances de sa mort. »* Et c'est d'abord, grâce à ce livre de « voyageur », l'occasion de rappeler ce que furent les écrivains indigénistes de cette génération, intellectuels réunissant le vieux fonds caraïbe indien et la tradition africaine, et, surtout, de retrouver l'œuvre d'un grand romancier caraïbe francophone oublié (2).

MÉDECIN, romancier, militant communiste, descendant de Dessalines, le héros de l'indépendance devenu quelques mois empereur sous le nom de Jacques 1[er], Jacques Stephen Alexis (1922-1961) était né l'année où l'armée d'occupation des Etats-Unis écrasait le mouvement de résistance des paysans. Son père, avocat, historien (auteur notamment d'une vie de Toussaint-Louverture), puis diplomate, avait passé deux ans en prison pour avoir soutenu l'insurrection. Après des études commencées au collège Stanislas à Paris et poursuivies à Saint-Louis-de-Gonzague à Port-au-Prince, Jacques Stephen Alexis s'inscrit à la Faculté de médecine et adhère, à seize ans, au Parti communiste haïtien, interdit, qu'avait fondé Jacques Roumain, l'auteur de *Gouverneur de la rosée* (mort en 1944). Avec René Depestre, en 1945, il participe à la fondation d'un hebdomadaire d'action poétique et politique, *la Ruche*, qui va coïncider avec le voyage d'André Breton en Haïti, et, sous le nom de Jacques la Colère, il publie une *Lettre aux hommes vieux*, dans laquelle il stigmatise la sénilité des hommes qui, comme Truman ou le président haïtien proaméricain Lescot, s'opposent aux mouvements de l'Histoire.

Il doit quitter Haïti et, « assistant étranger » à la Salpêtrière, poursuit des études de neurologie et de neuropsychiatrie à Paris. Devenu médecin, Alexis va publier, en 1955, son premier roman, *Compère Général Soleil*, qui sera accueilli comme une vraie découverte. Un livre scintillant de mots créoles et de divinités vaudoues, plein de couleurs, d'odeurs et de saveurs, qui restituait la misère et la révolte des paysans haïtiens. L'histoire d'Hilarius Hilarion, *« nègre à la tête dure, nègre raisonneur »*, devenu communiste, qui finira assassiné



D.R.

Jacques Stephen Alexis : « Fou, fou de rêve »

par les fascistes. Une mort prémonitoire... D'autres romans allaient suivre – *Les Arbres musiciens* (1957), *l'Espace d'un cillement* (1959) –, premier tome d'une trilogie qu'il n'a pu achever. Romans qui témoignent de son opposition au vaudou qui englue l'homme dans un mysticisme résigné, mais inspirés cependant par le réalisme merveilleux, les croyances, les contes et l'histoire caraïbes. Et qu'allait couronner, en 1962, le somptueux *Siècle des lumières* (3) du Cubain Alejo Carpentier, un des plus beaux romans latino-américains contemporains, évocation de la Révolution française arrivant dans les îles caraïbes avec la guillotine, alors que les jeunes générations avides de changements adoptent les idées libérales du temps.

Marxiste, opposant à Duvalier, fondateur du Parti d'entente populaire, Jacques Stephen Alexis voyage dans les démocraties populaires, refusant de choisir entre Moscou et Pékin. Un de ses amis, Urchain, qui s'est forgé un nom d'après ses deux modèles de l'époque, l'URSS et la Chine, et qui travaille toujours à l'agence Novosty de Port-au-Prince, se souvient : une rencontre dans le Tupolev Irkoutsk-Pékin avec Ho Chi Minh qui lui parle de *Compère général Soleil* et de Toussaint Louverture ; et une audience chez Mao qui, après l'avoir écouté, comme fasciné par ses cheveux crépus, lui demanda... la permission de lui caresser la tête !

Il revient à Haïti au printemps de 1961, avec quatre compagnons, venant de La Havane. Il débarque non loin de l'endroit où Christophe Colomb avait abordé en 1492, déclarant, dit-on : *« Es una maravilla ! »* Ont-ils été dénoncés par des paysans qui les voient accoster ? Ou bien « donnés » de Cuba même ? Arrêtés, ligotés, ils vont être torturés sur ordre de Duvalier. Le mystère de la « disparition » commence : Alexis ne comparaîtra devant aucun tribunal, aucun motif ne sera donné à son arrestation.

GRÂCE à ses parcours dans l'île, Eric Sarner tente, trente ans plus tard, de comprendre les contradictions de cet homme déchiré entre son métier de médecin, son travail d'écrivain et ses convictions politiques, et porté par son amour de la patrie, ce *« faux paradis des hommes, cette île aux accents de grandeur qui autorisent les plus folles équipées du rêve »*, disait-il. Il évoque le régime du président Magloire, qui n'avait pas trop mal commencé et qu'on surnomma ensuite « Culotte de fer », *Cançon Fé* en créole, puis l'arrivée de François Duvalier, Papa Doc, auquel succéda son héritier dynastique, « président à vie », son fils Jean-Claude, *déchouqué*, extirpé, quinze ans plus tard, en 1986.

Sarner sait faire sentir l'air de Port-au-Prince, lorsque la chaleur commence à tomber et que les montagnes bleuissent à l'horizon. L'odeur des marchands de frites installés sous les réverbères. La foule du Marché-de-Fer, le charme usé de l'hôtel Olofsson et de sa piscine où flotte encore le souvenir de Graham Greene. Le port de Jacmel et la montée, sur une mule, vers la forteresse du Roi Christophe au-dessus de Cap-Haïtien.

Comme si Alexis, introuvable, était encore partout, *« fou, fou de révolution, de rêve et qui voulait détordre le réel pour l'habituer à ses rêves »*. Andrée, sa seconde femme, que Jacques Alexis venait rejoindre, vit toujours là et lui dit à la fin de leur entretien : *« Vous avez remarqué : nous n'avons pas cessé, pendant deux heures, de passer du drame au sourire, du fou rire à l'horreur. Nous allons tout le temps comme ça, de petites misères en petits enchantements... Haïti... »*

Le mystère de la mort de Jacques Stephen Alexis, comme tant d'autres mystères haïtiens, ne sera sans doute jamais élucidé. L'enquête sur sa « disparition », trente ans plus tard, n'aboutira pas. Mais ce livre-voyage sensible et curieux, bien écrit, s'il ne résoud pas l'énigme, devrait inciter les lecteurs à relire Jacques-la-Colère, Jacques-Soleil, qui ne vieillit pas.

(1) *Beyrouth, Beyrouth*, 1985 ; *Mourir place Tien An Men*, 1990.

(2) Tous les livres de Jacques Stephen Alexis ont été édités chez Gallimard. *Compère Général Soleil*, *L'Espace d'un cillement* et *Romano aux étoiles* ont été republiés dans la collection « l'Imaginaire » et *Les Arbres musiciens* ont reparu en collection blanche.

(3) Gallimard, « Folio » n° 981.

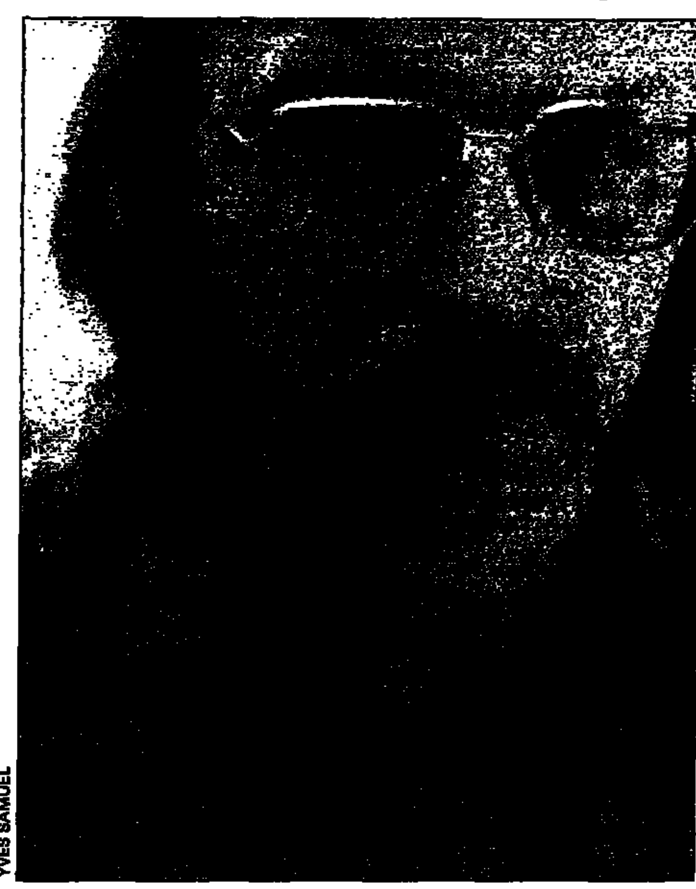
Société anonyme

Les marges de l'Histoire, les « communs » de la ville, les régions en crise : voilà le terrain de « chasse » de ce chroniqueur du quotidien qu'est Didier Daeninckx

EN MARGE
de Didier Daeninckx.
Denoël, 155 p., 85 F.
MAIN COURANTE
de Didier Daeninckx.
Verdier, 137 p., 78 F.

« Paris s'est toujours insinué dans sa périphérie. Un voyage sur la Seine, passé les lumières de la Défense, vous montre les cicatrices des « communs » de la ville-phare. » Ces *« communs »*, Didier Daeninckx les connaît mieux que quiconque. Pour être né en banlieue parisienne et y vivre encore aujourd'hui, il sait quel passé s'inscrit en filigrane derrière les vestiges d'usines, les friches envahies par les herbes, et les cités-ghettos où s'entasse le trop-plein d'humanité dont la capitale ne voulait plus.

Mais s'il est sensible à la mémoire des lieux, Didier Daeninckx est surtout préoccupé par le quotidien des êtres qu'il croise, particulièrement ces anonymes de la rue que l'on ne remarque généralement que lorsqu'ils ont le bon goût de transformer leur existence transparente en un fait divers. Mieux que des nouvelles, les textes qui composent *En marge* sont des chroniques de notre temps. Daeninckx, faut-il le préciser, n'a que faire des « gagnants », des boursicoteurs et des autres figures ripolinées dont les télévisions nous ont gavés durant la dernière décennie. Il ne s'intéresse qu'aux visages dont les traits trahissent l'usure ou la lassitude.



YVES SAMUEL

Didier Daeninckx : en humaniste actif.

Aussi n'est-ce pas un hasard si cet écrivain dit ce que les autres taisent. Didier Daeninckx, en ce sens, est un humaniste actif dont le style est aussi acéré que le regard. Parfois, d'ailleurs, il glisse, au creux d'un paragraphe, une statistique sur les espérances de vie des uns et des autres, comme pour ajouter une estampille à des « fictions » dont la violence est telle que d'aucuns pourraient douter de leur véracité. *« Si vous désirez une image de l'avenir, imaginez une botte piétinant un visage humain »* : Didier Daeninckx, de manière sobre et efficace, corrobore, preuves à l'appui, cette sombre prédiction de George Orwell dans *1984*. Sa manière, un rien voyou, de retirer, un à un, ses habits neufs à la barbarie déprimera une fois de plus les belles âmes qui aiment la littérature propre sur elle.

Ce nostalgique du temps où *« le périphérique n'avait pas encore effacé les fortifs »* s'aventure de temps à autre hors de la banlieue parisienne. Sa curiosité le conduit le plus souvent vers les régions dévastées par la crise économique, tels le Pas-de-Calais et la Lorraine. Là comme ailleurs, il s'acharne à saisir les secrets enfouis sous les silences. Didier Daeninckx ne se comporte pas en témoin objectif. Il a, de longue date, choisi son camp, celui des opprimés. L'humour lui permet de canaliser une colère inextinguible qui ne rate jamais sa cible.

Didier Daeninckx a souvent nourri son inspiration d'événements historiques : les rafles d'Algériens du 17 octobre 1961 à Paris dans *Meurtres pour mémoire* (1), la résistance et les grèves insurrectionnelles en 1947-1948 dans *La mort n'oublie personne* (2). Dans « La page cornée », l'un des trois récits inédits figurant dans *Main courante* (3), il relate l'aventure des hommes qui se transformèrent en trafiquants d'armes afin d'aider les républicains espagnols, au nom de l'Internationale ouvrière. *« 350 avions, 400 blindés, 200 000 fusils, 500 canons, 5 000 mitrailleuses, 6 000 mortiers, 12 000 fusils-mitrailleurs »* : ces chiffres, si éloquents soient-ils, ne suffisent pas à résumer les actions de ces militants communistes qui, avec l'aide de Moscou et d'une partie de l'administration française, suppléèrent à la démission des démocraties occidentales face à l'appui militaire que l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie apportaient à Franco. Bien sûr, dans le même temps, les agents de Staline liquidaient en priorité trotskistes et anarchistes ! Mais Didier Daeninckx, même s'il ne les ignore pas, se moque des arrière-pensées du dictateur. Seuls les oubliés de l'Histoire trouvent grâce au fil de sa plume.

Pierre Drachline

(1) Série noire/Gallimard.

(2) Denoël.

(3) Les autres récits ont déjà été publiés dans *Non-Lieux* (L'Instant).

★ Du même auteur, signalons la parution en « Folio » de *Lumière noire* (n° 2530) et de *Zapping* (n° 2558).

L'ogre et l'enfant

Qu'avez-vous fait de vos rêves ? Robert Soulat interroge les adultes dans un conte écrit au cordeau, beau comme un jardin fou

LE LION VERT
de Robert Soulat.
Gallimard, 156 p., 85 F.

Le Lion vert est un conte pour adultes. Les péripéties nous comblent page après page mais le conteur nous piège au dernier chapitre. Robert Soulat nous laisse affronter seuls l'énigme la plus douloureuse : quel usage doit-on faire de la vie ? Comme dans tous les grands textes initiatiques, la réponse s'éloigne, vertigineuse, à mesure que nous croyons la cerner et que l'argumentation se précise. Il faut donc lire *le Lion vert* comme une histoire d'avant la nuit, avec humilité et jubilation : la victime n'y est jamais tout à fait immolée et le héros jamais non plus tout à fait victorieux. Il en est ainsi de la vie des insoumis qui gagnent sur les rêves au détriment de la réussite et se maintiennent à fleur d'incertitude au bénéfice d'une enfance jamais éteinte.

Le Lion vert est le dernier personnage aperçu, tout au fond d'un jardin qui surplombe la mer, autant dire le compagnon évident que chacun de nous peut s'attendre à croiser lorsqu'il arrête de courir après la gloire. Ce lion couleur prairie raconte une histoire d'ogre. Et les ogres, nous le savons, partagent notre quotidien. Ils ont su, au cours des siècles, se travestir selon les usages (et se fondre dans le paysage). L'ogre qui nous occupe est un humain délicieux et immoral. Célibataire, Henri – c'est son nom de code – élève un enfant merveilleusement prénommé Georges (avec un s) grâce à la vénération que porte notre bonhomme à la légende explosive de Sand et à la négligence d'un secrétaire de mairie qui n'avait cure de mettre au pluriel une femme trop singulière. Car Georges, enfant volée, est une fille, jolie, séduisante, intelligente et sereine, amoureuse de l'homme de sa vie, ce père qui n'est pas le sien. Un vrai conte je vous dis, une de ces histoires qui tombent pile sur Freud quand les papa et maman (ceux-là biologiques !) nous programment trop hâtivement.

Le livre de Robert Soulat est délectable, cruel aussi et écrit au cordeau, comme un beau jardin fou dont chaque essence florale flamberait, impeccable, sous un ciel d'été, des phrases nettes comme des poignards d'or, qui regorgent de sève, des formules à la Colette, juteuses, ciselées... Et ce style en pierres rares dévoile une histoire violente pour anarchistes tendres. Un faux père laveur de vitres, acrobate de l'espoir, solitaire perché entre ciel et terre (après avoir connu les prouesses des uniformes et des salaires désappointés), une gamine pudique et aventureuse, une libraire amante d'une tenancière de salon de thé pour intellos, un barman gentil mais sans goût pour les femmes, Joseph – quelque peu sorcier et faiseur de miracles –, un couple – masculin – de fachos meurtriers... Robert Soulat pourrait se contenter de réunir des marginaux pittoresques, mais la fable a sa moralité et remet en question l'Histoire des hommes.

Il faut donc lire à rebrousse-poil et ne pas s'attendre que les bons soient toujours sympathiques. Une vision de la société dont la métaphore est un salon étrange où l'on s'assoit sur un plancher-plafond jusqu'à ce que d'astucieux éclairages révèlent bientôt un ameublement inutile vissé au-dessus des têtes. Rien ne se trouve là où nous voudrions que la générosité retrouve ses petits. Plus grave encore, la planète est peuplée d'ennemis qui ne sont que nos doubles, lâchés dans la violence et l'amertume. Les guerres ne sont en fait que ces affrontements sanglants entre jumeaux pour un temps dissociés. Georges, au prénom plein comme un défilé de prolétaires, va donc l'apprendre du père silencieux qui a pour mérite de n'avoir jamais su jouer un rôle, même pas celui de père adoptif.

Le Lion vert est un roman des apparences qui n'essaie pas de traquer la réalité. La vérité qui nous est si chère apparaît au moment de la plus grande illusion quand la tour Eiffel devient girafe ou qu'un pont brûle comme papier d'Arménie. La justice serait une grande bouffe : le faible – métamorphosé en ogre – avale parfois ce double hypertrophié qui veut la mort du monde. La vérité serait dans les graines que sème l'écrivain et dont le lecteur ne voit que la magnifique prolifération en habit à fleurs. Robert Soulat nous aspire d'un seul souffle jusqu'à la fin de son récit. Il nous abandonne sans solution, sinon de repli derrière les barricades de rêves des individualistes impénitents. Une étrange détresse après tant de bonheur. Car il se réserve le mystère de l'écriture. Un secret si bien cardé que nous n'en caressons que l'écheveau de soie. Un tour de prestidigitation qui nous épargne sa technique. N'est-ce pas cela le don du romancier ?

Hugo Marsan

ROMANS

Témoin Fajardie...

GÉRARD RONDEAU

Frédéric Fajardie : tendresse et colère

LA MANIÈRE DOUCE
de Frédéric H. Fajardie.
La Table ronde, 232 p., 98 F.
PERDRE LA PAUSE
de Frédéric H. Fajardie.
La Table ronde, 165 p., 85 F.
FAJARDIE
de Jérôme Leroy.
Ed. du Rocher, 175 p., 99 F.

L'an 2000 a longtemps été une date pour science-fiction. Il ne l'est plus. Le *« nettoyage »* en grand que Fajardie place *« à l'aube de l'an 2000 »,* nous le lisons régulièrement dans notre quotidien. Certes, dans le journal, il ne s'agit encore que de petits « nettoyages », des heurts de banlieue entre crânes rasés et faciès basanés, ici, outre-Rhin et ailleurs. Mais petits bourbiers deviendront grands cloaques si les Eini l'emportent sur les Sheshoon, dit Frédéric Fajardie dans *la Manière douce.*

Sheshoon, de la police secrète, doit assainir une ville, qui se pourrit sous l'influence d'Eini, chef fasciste en lutte contre les immigrés et les démocrates qui les soutiennent. Pour dénoncer le racisme et un nationalisme qui ne comprend pas que *« c'est nous, les étrangers, les juifs, les Français de fraîche date, qui défendons avec plus d'acharnement tout ce que* [la France] *a représenté dans l'Histoire »*, Fajardie ne se contente pas de transposer l'actualité dans le roman. L'un de l'intolérance, l'autre de la démocratie, ses personnages sont des symboles dont il parvient pourtant à faire de vraies présences romanesques fortes d'être complexes. La solitude de Sheshoon ou les contradictions d'Eini – *« Je n'aime vraiment que ceux qui me nient »* – en font non des marionnettes emportées dans les bourrasques de l'Histoire, mais des êtres qui abordent un des drames de ce temps, riches et pauvres à la fois de ce qu'ils ont de plus secret, de plus intime.

Avec sa tendresse pour les individus et une saine colère contre la masse qui suit, bêlante, des politiques tièdes qui ne veulent pas voir les dangers et temporisent avec le mal, Fajardie nous émeut, nous secoue, nous inquiète. Et à ceux qui, à juste raison, se plaignent du nombrilisme de notre littérature, lui reprochent de ne pas s'inspirer des problèmes de cette fin de siècle, Fajardie donne de quoi être satisfait.

Satisfait, le lecteur le sera aussi avec des nouvelles dont la variété réjouit autant que le style. Le dialoguiste Fajardie s'en donne à réplique-joie. Si, pour évoquer la sexualité de Sartre, l'irrévérence est tout de même trop facile, la virtuosité de Fajardie excelle à narrer le châtiment d'un voleur de chiens, à décrire la mort d'un soldat allemand qui, vaincu, rêve de fleurs et de liberté, ou à ressusciter les soixante-huitards pavés de la rue Gay-Lussac.

Témoin de son temps est une formule éculée. Pourtant, quelle autre définition donner de Fajardie pour qui écrire c'est venir à la barre et témoigner ? N'est pas à ignorer l'écrivain dont Jérôme Leroy nous rappelle le principal d'une œuvre qui, en explorant *« l'envers de l'histoire contemporaine »* n'oublie pas le *« no man's land des névroses sociales ».*

Pierre-Robert Leclercq

ESSAIS

Les masques de la Nouvelle Droite

Pierre-André Taguieff insiste sur les changements d'Alain de Benoist et des membres du GRECE. Au détriment des continuités

SUR LA NOUVELLE DROITE
Jalons d'une analyse critique
de Pierre-André Taguieff.
Ed. Descartes & Cie,
426 p., 180 F.

Ecrit à chaud, cet essai développe le propos d'articles récents et offre une substantielle biographie intellectuelle d'Alain de Benoist, principal animateur de la Nouvelle Droite. Pierre-André Taguieff s'attache à reconstituer le cheminement philosophique de cet auteur, et constate : *« Il n'est guère facile de découvrir un axe fondamental ou des invariants spéculatifs dans une « vue du monde » qui n'a cessé de se métamorphoser tout en faisant coexister des références fondatrices aussi diverses qu'incompatibles, voire antagonistes. »* La reconstruction de cet itinéraire est donc vaine. Car les évolutions d'Alain de Benoist ne suivent aucune logique proprement philosophique. Elles répondent à un impératif politique : habiller sa « vision du monde » d'oripeaux empruntés à des auteurs fort éloignés de la Nouvelle Droite.

L'ouvrage veut également dresser un bilan de l'évolution politique de la Nouvelle Droite, qui, selon l'auteur, *« ne fait plus partie, ni par ses réseaux ni par ses thèmes idéologiques, de l'espace extrême-droitier ».* Malheureusement, Pierre-André Taguieff ne remplit pas les objectifs qu'il se fixe en introduction. Puisqu'il promet de *« n'écarter aucune hypothèse »*, et annonce une *« mise à l'épreuve décisive »* de ses propositions, on attend une argumentation solidement charpentée. Or, elle esquive la question centrale, que l'on peut résumer ainsi : la Nouvelle Droite produisait simultanément un discours externe (soumis à variation) et un discours interne (dur et stable) ; ce fonctionnement, que les travaux du chercheur au CNRS avaient contribué à décrire, perdure-t-il ?

Un « choix fondamental »

Pierre-André Taguieff se contente d'analyser les changements du discours « externe », qui ne recopie évidemment pas celui des années 30, mais s'efforce de s'adapter aux années 90. Il néglige toutefois l'existence et la stabilité du discours « interne », et affirme que, suite à des divergences croissantes, *« depuis 1990, la Nouvelle Droite et l'extrême droite (incarnée par le Front national) s'opposent ouvertement, non sans virulence. »*

Son travail contient un grand nombre d'éléments et de références allant dans ce sens, mais refuse de façon systématique de prendre en compte les faits qui vont à l'encontre de cette thèse. Or l'existence d'un *« discours interne »* caractérisé par sa *« dureté »*, qui *« se distingue »* d'un *« discours externe »* qui *« ne dit pas « tout »*, est une caractéristique explicite du *« choix fondamental »*, *«métapolitique »*, de la Nouvelle Droite, formellement réaffirmé dans ces termes mêmes en 1985. La Nouvelle Droite n'a jamais prétendu avoir remis en cause ces conceptions.

Le discours interne, raciste, aux relents nazis, aurait-il perdu de sa « dureté » ? Rien ne le laisse supposer. Quand, en 1991, plusieurs des principaux cadres de la Nouvelle Droite définissent leur filiation, rendant un hommage collectif à un *« guide »*, un *« modèle »*, un *« maître de vie »*, bref, au père spirituel de la génération des fondateurs du GRECE (1), on s'attendrait à voir Pierre-André Taguieff chercher les indices de leur évolution. Mais le livre des cadres de la Nouvelle Droite affirme crûment leur fidélité à un homme, Marc Augier, idéologue des SS français, en proclamant *« le seul message qui vaille, celui de la fidélité »*. *« Nous n'oublierons jamais »*, disent-ils. Ce document (2) rend impossible de prétendre au « changement » des cadres du GRECE. Pierre-André Taguieff trouve plus simple de le passer sous silence : il ne figure même pas dans sa bibliographie.

Quand Alain de Benoist édite, en 1993, chez le principal éditeur « révisionniste » allemand, Grabert, à Tübingen, un livre constitué d'une biographie, au ton assez neutre, du peintre Wilhelm Petersen et de 250 illustrations formant une apologie par l'image des principales valeurs du courant nordique et de la Waffen SS (dont Petersen fut peintre-correspondant de guerre), Pierre-André Taguieff souligne simplement dans une note qu'Alain de Benoist a manqué de *« prudence »* dans le choix de cet éditeur.

Des cadres du GRECE font toujours chanter le sang et la race à leurs enfants qui singent les rituels SS dans le cadre de la troupe de scouts Europe Jeunesse, une des structures les plus actives de la Nouvelle Droite. Cela n'entrant toujours pas dans son cadre d'analyse, Pierre-André Taguieff omet de citer, fût-ce une seule fois, Europe Jeunesse, en 420 pages truffées de références.

La filiation du discours « interne » de la Nouvelle Droite avec sa source principale, la « pensée nordique » allemande, a gagné en consistance. Les cadres du GRECE connaissent mieux ce courant politique, culturel et religieux qui fut, sous la République de Weimar, une composante de la sensibilité *völkisch* de la Révolution conservatrice, puis devint un pilier du nazisme, important dans l'entourage de Himmler, dominant dans l'appareil culturel de la SS *(Ahnenerbe)*. Les travaux de ce courant en archéologie nordique, symbolisme indo-européen, runologie, traditions populaires, sont utilisés dans maints articles de *Nouvelle École*, l'une des revues animées par Alain de Benoist. Les rituels religieux semblent servir de modèle à ceux du GRECE. Les illustrateurs donnent la touche qui caractérise l'iconographie des publications de la Nouvelle Droite. Pierre-André Taguieff ne se réfère cependant pas aux solides travaux publiés en Allemagne sur ces sujets.

Une prétendue « séparation »

La prétendue « séparation » entre le GRECE et le Front national manque tout autant de base. L'un et l'autre n'ont, en effet, jamais eu les mêmes positions. Des intersections ont certes toujours existé, mais elles se sont constamment accompagnées de polémiques et d'échanges d'injures. En outre, affirmer son rejet de la xénophobie et son aversion pour Le Pen ne suffit pas pour quitter le champ de l'extrême droite ! Ainsi Pino Rauti, interrogé en qualité de secrétaire général du mouvement néo-mussolinien MSI (Mouvement social italien) tenait des propos similaires (3). Si l'analyse des discours suffisait, indépendamment de la réalité militante, à définir un courant, alors le MSI serait, lui aussi, sorti du champ de l'extrême droite ? Enfin, cette prétendue séparation interdit de rendre compte de l'actuel durcissement idéologique du Front national, impulsé notamment par ceux de ses cadres qui proviennent de la Nouvelle Droite.

On peut finalement regretter que Pierre-André Taguieff, qui a exploré avec minutie les attitudes de la Nouvelle Droite sur la question des différences entre populations, n'ait pas mis le même soin à examiner les notions de démocratie, de totalitarisme, de peuple, de pluralisme ou d'autres notions politiques. Aujourd'hui encore, la Nouvelle Droite, y compris son gourou, appartient, du fait de ce qu'elle dit explicitement, à l'univers de l'extrême droite, antilibérale, opposée aux valeurs de la Révolution française, ayant une conception subordonnée et extrêmement restrictive de la « démocratie ». Elle a une stratégie visant à préserver de tout mélange les héritiers des Indo-Européens. C'est d'autant plus facile si, chez les autres peuples, la phobie du mélange se développe. Il est logique, dans cette optique, de soutenir le FIS algérien ou de courtiser les juifs ultra-orthodoxes, tout en faisant chanter à ses enfants le sang et le sol...

L'ouvrage se termine par quatre-vingts pages où les invectives abondent. Pas contre Alain de Benoist, élevé à la dignité de « philosophe », mais contre les signataires de l'« Appel à la vigilance » publié dans *le Monde* du 13 juillet. Ils seraient *« intolérants »*, *« sectaires »*, *«bornés »*, *« médiocres »*, *« lâches »* ; ils formeraient une *« clique de manipulateurs »*, *« mue par des motifs inavouables »* ; ils partageraient le *« rêve totalitaire »* de rétablir, par des procédés d'*« intimidation »* et de *« délation policière »*, une *«inquisition »*, un *« nouvel obscurantisme »*, d'exclure *« par extermination, ségrégation ou expulsion, tous les contradicteurs »*. Rien de tout cela n'éclaire la réflexion qu'entend mener Pierre-André Taguieff sur *« le sens du débat dans une démocratie pluraliste »*.

René Monzat

(1) Groupement de recherche et d'études sur la civilisation européenne.
(2) *Rencontres avec Saint-Loup*, les Amis de Saint-Loup, 1991, 160 p.
(3) *Eléments*, n° 68, été 1990.

ARTS

L'œil, la vue, le soupçon

MÉMOIRE
DE LA CHAMBRE JAUNE
de Jean Hélion.
ENSBA, « Ecrits d'artistes »,
208 p, 140 F.

En 1983, à près de quatre-vingts ans, Jean Hélion sait qu'il sera presque aveugle bientôt. En manière d'adieu à la vue et à la peinture, il examine alors une à une les toiles inachevées ou insatisfaisantes qu'il a conservées depuis ses débuts et dicte, sur chacune d'elles, réflexions, souvenirs et commentaires. Ce ne serait là qu'un catalogue et une suite d'anecdotes si Hélion ne parlait de la peinture – point seulement la sienne – avec une liberté et une franchise admirables.

Il ne se fait grâce de rien, ne se passe ni facilité ni maladresse. D'une étude, il observe la raideur, conséquence d'un excès de volontarisme et de la décision de hausser la toile jusqu'à un lyrisme qu'il a voulu trop intense. D'autres, il critique la composition, les nuances trop nombreuses des couleurs, le désordre des lignes, l'obscurité ou la simplicité trop nue de l'image. L'équilibre qu'il cherche harmonise l'unité et le nombre. Quand le tableau rate, écrit-il, c'est qu'il a *« sombré sous ma complexité et celle du monde parce que je n'ai pas su les faire conduire par un bonheur, un éclat, une réussite ».* D'une période à l'autre, des abstractions des années 30 aux journaliers et aux scènes de rues, l'exigence demeure : composer pour comprendre, comprendre en composant.

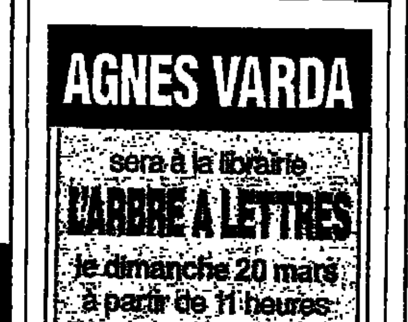
Comprendre quoi ? Ce qui est et ne cesse de devenir autre. Souvent répétée, une conviction qui n'est pas d'esthétique, encore moins de technique, mais de morale, soutient l'œuvre et son auteur – la conviction qui enseigne que peindre est un travail de l'esprit, une affaire d'intelligence. *« Sans doute qu'on commence à peindre par plaisir de manier des couleurs et des images, mais après quelque temps il faut des raisons plus profondes, celles que tout artiste porte en soi, qu'il faut ajouter quelque chose au monde pour qu'il soit clair. Il est sans cesse nouveau, c'est-à-dire à comprendre. Le dire n'est pas le redire. »*

« La vérité en peinture »

Ces pensées ont l'apparence de la simplicité et de l'innocence. Elles prennent cependant à revers bien des définitions cuirassées de logique et de références savantes fondées sur des analyses de l'intérieur, quand Hélion, se plaçant à distance de lui-même, se refuse à considérer son art comme un exercice clos sur lui-même et son passé. Ses notes n'énumèrent pas des litanies de maîtres et de références, exception faite de rares mentions inattendues de Rembrandt et de Hals. Elles n'établissent ni une généalogie héroïque ni une apologie autobiographique, quoiqu'y soient présentes, souvent, l'histoire de l'abstraction construite de l'entre-deux-guerres et celle de la libération d'Hélion, quittant un système pour l'aventure. Elles ne traitent en vérité que des relations qui s'établissent entre le visible et son tableau, connivences ou brouillages.

L'œuvre est-elle juste, ne l'est-elle pas ? C'est là la seule question qui vaille. D'un portrait, un nu, une nature morte de poissons, une manifestation boulevard Saint-Michel, le peintre a-t-il déduit, par des moyens qu'il ne connaît au reste qu'imparfaitement, une vision appauvrie ou à la mesure de ce qu'il a vu ? A-t-il su opérer la *« prise de possession des choses par l'intellect et la sensibilité »* à laquelle il tend ? Devant ses toiles, Hélion se déclare rarement satisfait, pas plus que Cézanne devant les siennes, à en croire ses lettres. Or c'est à celui-ci qu'Hélion fait songer souvent. Comme lui, il use d'une langue nette et pousse ses idées jusqu'à leurs sous-entendus. Comme lui encore, il veut *« la vérité en peinture »*, tout en sachant qu'elle se dérobe, file, s'évapore et ne se laisse prendre au filet d'aucune théorie, au miroir d'aucune formule. *« Je crois,* note-t-il enfin, *que la peinture est une hésitation grandiose qui s'exprime franchement. »*

Philippe Dagen



L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux


SERGUEI

L'autre histoire soviétique

NAITRE, VIVRE ET MOURIR EN URSS (1917-1991)
d'Alain Blum.
Plon, 273 p., 130 F.

« L'*HISTOIRE de l'URSS fut particulièrement tragique par l'ampleur de ses catastrophes démographiques. Elle fut malgré tout le grand leurre d'un changement en profondeur d'une société. Celle-ci s'est, en réalité, développée indépendamment d'un système politique qui fondait son pouvoir sur cette volonté unique de rompre avec les structures sociales existantes. Les processus démographiques expriment avec clarté ces paradoxes permanents.* » Voici enfin, grâce à Alain Blum, une autre histoire en marche. Celle dont on subodorait la force sans pouvoir la mesurer. Celle qui a griffé, rogné et qui, au bout du compte, quand tout a implosé, a « biffé », semble-t-il, l'ambition du bolchevisme soviétisé. Nul n'aurait osé espérer une telle revanche du social sur le politique. Mieux : le long acharnement russe à s'aligner sur des modèles de vie et de mort à l'occidentale laisse bien augurer d'un avenir que l'ours grognassant consentirait à partager avec nous tous.

Inutile, donc, de dire l'importance de ce petit livre, l'allégresse intellectuelle et politique qu'on tire de sa lecture. Alain Blum, osons le mot, est un bienfaiteur, qui perce le pessimisme ambiant et tempère les éclats populistes qui montent de là-bas. Il récuse toute conception cyclique, à la Berdiaeff, du devenir russe ou grand-russe. Il obéit aux faits. Il dissèque, en bon polytechnicien passé à l'Institut national des études démographiques. Et il convainc, avec une sécheresse démonstrative qu'on apprécie fort par nos temps de verbiage cataclysmal.

Son matériau statistique était là, gisant, étiqueté, fiable, abandonné par un pouvoir qui, bien vite, ne sut croire qu'au mensonge pérorant, puis au silence glacé. Bien sûr, les chiffres de la vie et de la mort ont été trafiqués, puis dissimulés à l'âge de Brejnev, quand la propagande statistique elle-même n'avait plus d'effets et que la société avait « débrayé ». Pourtant, les démographes de l'Empire, ces « *administrateurs à la croisée de ceux qui savent et de ceux qui doivent ignorer* » n'ont jamais interrompu leur travail, malgré les ravages que firent dans leurs rangs les purges et le Goulag. Car ils avaient précocement senti la contradiction dans laquelle les autorités s'enferraient : leur totalitarisme avait besoin de chiffres sûrs, mais les contraignait à ne pas les diffuser dès qu'ils donnaient une image défavorable du pays et du régime.

Ces savants ont donc hardiment mis leurs pas dans ceux du tsarisme, qui avait commandité un beau recensement en 1897. Jusqu'en 1927, en dix années d'édification léniniste du communisme, ils font ainsi feu de tout bois, multipliant les enquêtes, jusqu'au recensement de 1926, point d'orgue de leur entregent. Avec le stalinisme triomphant, on l'imagine, tout change. Molotov délire et refuse la fluctuation des courbes. Staline renie les morts de la famine, puis fait annuler le recensement de 1937, en fusillant et déportant au passage les responsables de l'enquête. Un bref retour à la normale sera enregistré, après 1959, avec le dégel khrouchtchévien, mais, dès 1974, le secret revient et la falsification va bon train. C'est à l'honneur de Gorbatchev d'avoir laissé publier, en 1987, un remarquable annuaire rétrospectif qui dit enfin que le roi était nu et qui clôt l'ère du soupçon démographique.

LA force probante de tous ces chiffres exhumés, mis en regard, commentés par Alain Blum, vient de leur densité sociologique. Le communisme croyait trop à la force du nombre et niait assez effrontément la réalité sociale pour pouvoir se contenter de statistiques individualisant la naissance, le mariage et la mort. Tout fut donc inlassablement rapporté à l'utilité du travailleur et à sa place dans la production, l'administratif se lesta d'économie, le chiffre en quelque sorte fut systématiquement humanisé par l'ambition productiviste. Ce travers fait aujourd'hui le bonheur du démographe rétrospectif, qui peut systématiquement rapporter les données brutes aux stratifications et aux réactions sociales qui les sous-tendent. Et c'est là que le travail d'Alain Blum puise toute sa richesse.

Que dit-il de si neuf ? Il reprend naturellement les meilleures études russes – entre autres, celles de Viktor Zemskov – comptabilisant les malheurs de ces « trente violentes » qui ont marqué la société, sans la traumatiser tout à fait, de 1917 à 1947. La répétition est, en effet, impressionnante. Sur un pays qui affichait encore en 1914 une démographie d'Ancien Régime, celle de la France de Louis XV, s'abattent, coup sur coup, la Grande Guerre, la Révolution et la guerre civile, assorties du *typhus, puis de la famine : au bas* mot, en comptant les déficits de naissances, 18 millions d'âmes envolées jusqu'en 1923 (l'émigration des « Blancs », elle, devant être sévèrement ramenée à 100 000 vers 1930). Viennent ensuite les catastrophes de la dékoulakisation et de nouvelles famines, avec 6 millions de morts, chiffre inouï, en 1933. De surcroît, 8,2 millions de personnes passeront par les camps entre 1934 *et* 1953, *dont* 3,8 entre 1934 et 1941 : un homme sur sept (1) ! Enfin, la seconde guerre mondiale, la famine de 1946 et la répression, plus vivace que jamais, coûtent plus de 26 millions de morts. Et il restait 2,7 millions de déportés en 1953.

Or ces immenses ravages, gardés en mémoire sur les pyramides des âges, contés et recomptés dans toutes les familles, n'ont guère affecté, nous dit Alain Blum, la formidable autonomie démographique des sociétés soviétisées en surface et n'ont jamais diminué leurs capacités de résistance instinctive à l'oppression. Alain Blum excelle à nous le dire, en liant les gerbes de la natalité, de la mortalité infantile, de l'espérance de vie et de la fatalité des morts, en traquant tous les réflexes de longue durée.

VOILÀ l'essentiel : la fécondité à peine marquée par les grandes catastrophes et, en dépit d'une contraception archaïque jusqu'en 1983 et d'un usage effrayant de l'avortement, révélé dès 1926, un alignement forcené sur les normes occidentales pour tout ce qui touche au don de la vie. Voici encore la mort qui recule, malgré les hécatombes ; une stratégie roublarde des mariages mixtes avec les mâles russes si expansifs, qui sonne les heures vraies d'une *décolonisation de velours* bien avant les tueries ethniques actuelles ; voici, surtout, des familles qui se carrent dans leur rôle de conservatoires d'une mémoire longue, tandis que les Républiques « sœurs », soumises aux propagandes et aux oukazes que l'on sait, suivent docilement la pente démographique de leurs aires culturelles, européenne pour les Baltes, musulmane pour l'Asie centrale, seule la Sibérie s'obstinant à faire figure de page blanche.

On sort abasourdi et réconforté de cet étalage de réflexes aussi vitaux. Décidément, l'homme soviétique n'a jamais existé. Jamais aucun pouvoir n'avait manifesté une telle obstination à changer la société, l'économie, l'homme tout entier. Jamais, face à lui, résistance des groupes étroits n'a pourtant été aussi pugnace, pour sauver l'essentiel : l'autonomie du social, la liberté des choix individuels et familiaux, la fidélité aux atavismes culturels, la contagion des modèles périphériques qui bouscule les chauvinismes. Merci à Alain Blum pour cette forte leçon.

On la complétera en tentant de peser, symétriquement, le rôle du facteur religieux dans cette autonomisation acharnée et victorieuse. Un numéro spécial, « Passé et présent religieux en Russie », d'un périodique savant qui veut renaître, la *Revue d'études comparatives Est-Ouest* (2), dit l'essentiel sur les vieilles compromissions et les réémergences de l'orthodoxie, sur ses chances de retrouver un statut de religion nationale. Surtout, il observe la dispersion religieuse de mouvements, souvent chrétiens, qui hésitent entre la longue durée de l'histoire russe et les modèles sectaires importés, mais qui disent tous, à leur façon, ce dynamisme social, récurrent, puissamment schismatique et revanchard, venu de si loin et qu'il ne faudra plus sous-estimer si l'on veut désormais converser utilement avec les Russes et leurs anciens « frères » désunis.

(1) Sur ce point, voir le remarquable article de Nicolas Werth dans *l'Histoire*, nº 169, septembre 1993.

(2) Vol. 24, 1993, nº 3-4, CNRS Editions, 20-22, rue Saint-Amand, 75015 Paris, 284 p., 150 F.

Cohabitations religieuses

Les rapports entre catholiques et protestants d'Augsbourg à Avignon

PROTESTANTS ET CATHOLIQUES EN ALLEMAGNE
Identités et pluralisme
Augsbourg, 1648-1806
d'Etienne François.
Albin Michel, 392 p., 140 F.
RÉFORME PROTESTANTE RÉFORME CATHOLIQUE DANS LA PROVINCE D'AVIGNON AU XVIe SIÈCLE
de Marc Venard.
Ed. du Cerf, 1 280 p., 340 F.

Augsbourg, Avignon : deux lieux hautement symboliques de l'histoire religieuse de l'Europe des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. D'un côté, Augsbourg, où Melanchthon rédige et publie, en 1530, la fameuse *Confession*, qui formule systématiquement les idées de Luther et où, vingt-cinq ans plus tard, Charles Quint accepte le partage de l'Empire entre catholiques et protestants en application du principe « *cujus regio, ejus religio* » (tel prince, telle religion). De l'autre, Avignon, la ville pontificale, la « *terre sainte* », d'où la Réforme catholique préparée à Trente a gagné la France. Ces images simples, trop simples, surtout dans le cas d'Avignon, viennent d'être fort opportunément revisitées.

En 1648, après l'effroyable traumatisme de la guerre de Trente Ans, les traités de Westphalie accordent à Augsbourg, ville libre impériale, un statut très particulier basé sur la parité des deux familles confessionnelles entre lesquelles se partage la ville, luthériens et catholiques. Cette parité repose sur trois principes : l'autonomie de chaque confession, qui a son clergé et ses églises, mais aussi ses finances, ses écoles, ses hôpitaux ; l'égalité, qui se traduit par le partage exact de tous les offices municipaux ; la coresponsabilité, selon laquelle aucune décision importante ne peut être prise sans l'accord des deux communautés.

Le fonctionnement, entre 1648 et 1806 (date du rattachement de la ville à la Bavière) de ce biconfessionnalisme paritaire, étonnant pour l'époque, a-t-il abouti, ou non, à renforcer la frontière invisible entre deux « peuples » radicalement différents ?

Telle est la question à laquelle Etienne François a voulu répondre dans un livre court, clair et bien écrit. A l'issue d'une démonstration magistralement menée, il apparaît d'abord que la démographie rend compte très imparfaitement de la différenciation entre les deux groupes, même si la population protestante témoigne d'une grande stabilité, contrastant avec la croissance catholique due à l'immigration rurale. Cette différenciation n'est pas non plus de nature économique et sociale.

La part respective prise par luthériens et catholiques dans la prospérité retrouvée après 1648 fait apparaître imbrication et complémentarité : cohabitation dans les mêmes rues en fonction des activités exercées, « *œcuménisme d'affaires* » en matière de banque et de commerce, voire (ce qui est plus surprenant encore) d'édition et de librairie. Et pourtant, si les Augsbourgeois semblent « *faire passer le négoce avant la religion* », leurs comportements dans la vie de tous les jours témoignent de leur profond enracinement dans l'un ou l'autre camp.

C'est donc bien, en définitive, vers le culturel qu'il faut regarder pour trouver la réalité de cette frontière immatérielle. Cohabitation et *parité constituent un risque* majeur pour chacune des deux communautés, celui de voir se relativiser les identités confessionnelles. *C'est pourquoi* on s'efforce, de chaque côté, de maintenir fermement des barrages, en multipliant, par exemple, des signes distinctifs d'appartenance, comme le choix du prénom ou certains usages vestimentaires, ou en renforçant les deux interdits majeurs, le mariage mixte et la conversion.

Mais, paradoxalement (et c'est la leçon que l'on voudrait retenir de cette étonnante expérience augsbourgeoise), la nécessité de vivre ensemble engendre, dans le même temps, des pratiques de coexistence, de compromis, de tolérance.

L'histoire d'une région

Tolérance, voilà un mot que Marc Venard a peu l'occasion d'utiliser, dans un livre achevé en 1977, mais qui paraît seulement aujourd'hui. Certes, les juifs d'Avignon sont « *tolérés* » dans la ville du pape, non sans bien des aléas, mais le massacre des vaudois de Cabrières et de Mérindol, en 1545, à l'instigation du roi de France et des autorités pontificales, est une page particulièrement affreuse de l'histoire du XVIe siècle.

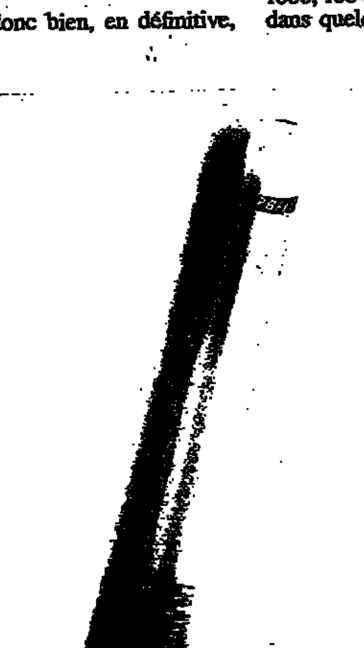
Le cadre géographique du livre est constitué par la province ecclésiastique d'Avignon, c'est-à-dire un ensemble de quatre petits diocèses regroupant, vers 1600, 100 000 à 120 000 habitants dans quelque 130 paroisses relevant, les unes, de la cité avignonnaise ou du Comtat, terres pontificales, les autres, du royaume de France (*Provence, Languedoc ou* Dauphiné), sans parler de quelques paroisses relevant de la principauté indépendante d'Orange. A *partir* de très riches archives, Marc Venard a reconstitué l'histoire complexe du cheminement de la Réforme religieuse dans cette région, à la fois exceptionnelle par son statut et exemplaire par les affrontements dont elle a été le théâtre.

En effet, il s'en est fallu de peu qu'Avignon, enclave pontificale, ne devienne l'une des bases de la Réforme luthérienne, puis calviniste, dans le royaume de France. Finalement, une fois passée la grave crise du milieu du siècle, terrible épreuve dans tous les domaines, le modèle du catholicisme *tridentin* est introduit à partir des années 1570, faisant très vite de la ville, grâce au zèle des évêques et à la réforme du clergé, le « *rempart du catholicisme* ».

Au-delà de son but avoué – « *voir comment fonctionne la religion dans une société du XVIe siècle* » –, Marc Venard a mis à plat, au long de ses 1 200 pages, toute l'histoire de la région. Comment s'en étonner ? Non seulement la religion irrigue alors tous les comportements, mais les structures sociales, la conjoncture démographique et économique sont, parmi d'autres, des facteurs d'explication du fait religieux qu'il n'est pas possible d'ignorer.

Voilà deux grands livres à mettre à l'actif d'une histoire religieuse qui peut prétendre constituer l'un des meilleurs instruments d'analyse de l'histoire de l'Europe médiévale et moderne.

François Lebrun



EN POCHE

La chute de Maître Dietrich

Membre de la « Folle brigade » de Berlin – avec La Motte-Fouqué, von Eichendorff et Hoffmann, qui le portraitura en Sylvestre dans les *Contes des frères Sérapion* –, Karl Wilhelm Salice Contessa, dit Contessa (1777-1825), a bâti une œuvre discrète de conteur et de nouvelliste, à l'ombre de son frère aîné, le dramaturge et romancier Christian Jacob. Les éditions Ombres ont choisi de mettre en lumière l'un de ses contes philosophiques écrit en 1811, *l'Homme vert*, en le publiant dans leur « Petite bibliothèque ».

Méditation romantique sur le double et l'intervention du Mal dans la destinée humaine, *l'Homme vert* a pour héros maître Dietrich, peintre jeune et candide, qui travaille à ressusciter la beauté d'un tableau du monastère des Bénédictions de ***, pour *« réparer totalement les outrages que lui avaient causés le temps et l'indifférence des hommes, rétablir par son pinceau ce qui s'était altéré ou détruit »*. Mais un étranger *« vêtu d'un habit vert, semblable à celui d'un chasseur »* brise *« les barrières étroites de la vie qu'il avait menée jusqu'alors »*, en lui insufflant le désir de luxure et d'ambition.

La chute, bien sûr, ne se fait pas attendre. Tout conte a sa morale et celui-là, empreint des idées de Rousseau, est volontiers manichéen. C'est là tout le charme désuet de ce petit livre écrit sur le mode mineur.

Florence Dutheil

▶ **L'Homme vert**, de Karl Wilhelm Contessa. Traduit de l'allemand par Maximilien Kauffmann. Petite Bibliothèque Ombres (nº 29).

● En « Que sais-je ? », paraît une *Histoire de l'enfer*, de Georges Minois. L'auteur étudie la permanence du concept d'enfer dans les diverses civilisations, des textes les plus anciens de l'humanité jusqu'aux écrits athées de l'époque contemporaine (nº 2823).

● En « Points » Seuil, série « Sagesse » : *la Sage aux champignons sacrés*, document dans lequel la Mexicaine Maria Sabina explique comment, durant des millénaires, son peuple utilisa les champignons hallucinogènes pour les rituels thérapeutiques ou divinatoires. Ce texte, traduit de l'espagnol par Michel Bibard, est précédé du *Champignon divin de l'immortalité*, essai du chercheur R. Gordon Wasson, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Vincent Bardet (nº Sa67).

● « Les Cahiers rouges » de Grasset rééditent *Proche est la mer*, un roman de Jean Freustié, disparu en 1983. Un personnage devenu peintre se souvient de sa vie et des femmes qu'il a aimées (nº 189).

● *La Rumeur*, un roman de Catherine Lépront paru il y a dix ans, est réédité en « Folio » (nº 2561). L'auteur y décrit comment la rumeur, *« bruit, bruit basé sur rien, du vent, et qui suivra dans la ville le cours du vent »*, va soudain s'emparer de l'existence d'un homme qui vient d'ouvrir une boutique de prêt-à-porter.

● A lire, en « Folio » également, *le Meunier hurlant*, d'Arto Paasilina, ou comment l'arrivée d'un nouveau meunier habitué à hurler à la lune dans les bois environnants va bouleverser la vie d'un petit village. Traduit du finnois par Anne Colin du Terrail (nº 2562).

● Un savant français spécialiste des scarabées trouve, sur un marché d'Orient, de mystérieuses fèves susceptibles de favoriser la naissance d'enfants mâles. Tel est le point de départ du *Premier siècle après Béatrice*, un roman d'Amin Maalouf réédité par le Livre de poche (nº 9782).

● « J'ai Lu » réédite *la Liste de Schindler*, le roman de Thomas Keneally que Steven Spielberg vient de porter à l'écran. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par François Dupuis (nº 2316).

● GF-Flammarion propose une édition bilingue de *la Nuit des rois*, de Shakespeare. La version française est due à Pierre Leyris (nº 756).

DERNIÈRES LIVRAISONS

Essais

Paul Lafargue : *le Droit à la paresse*. – *« Dans la société capitaliste, le travail est la cause de toute dégénérescence intellectuelle, de toute déformation organique. »* Les éditions Climats rééditent, avec une préface de Paul Alliès, le célèbre pamphlet révolutionnaire du gendre de Karl Marx, publié pour la première fois en 1880 (Climats, coll. « Micro-climats », 91 p., 60 F.). *Le droit à la paresse* paraît également dans la collection de livres à 10 F. « Mille et une nuits », en même temps que cinq autres titres : *Dom Juan* de Molière, *la Dame de pique* de Pouchkine, *le Horla* de Maupassant, *le Voyage* de Pirandello et *le Cantique des cantiques*.

Histoire

Jacques Derogy : *Raoul Wallenberg. Le Juste de Budapest*. – Avec la collaboration de Fred Kupferman et Ariane Misrachi, Jacques Derogy retrace la vie de cet aristocrate suédois qui, comme l'industriel allemand Oskar Schindler, fut un « Juste » et sauva des milliers de Juifs hongrois de la solution finale. Cette réédition d'un ouvrage paru en 1980 aux éditions Ramsay et actualisé par l'ouverture des archives du KGB apporte les éléments d'explication les plus récents sur la mystérieuse disparition de Wallenberg dans les geôles moscovites (Stock, 320 p., 130 F.)

Emmanuel Le Roy Ladurie : *Parmi les historiens II*. – Faisant suite à un premier volume paru sous le même titre, en 1983, ce livre rassemble les articles et comptes rendus d'ouvrages historiques signés par l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, depuis 1978, dans la presse française. (Gallimard, coll. « Témoins », 344 p., 140 F.).

Gerbert d'Aurillac : *Correspondance*. – Un des plus prestigieux recueils de lettres du Moyen Age, rédigées par un moine auvergnat devenu archevêque de Reims, puis de Ravenne, et qui fut enfin, sous le nom de Sylvestre II, le pape de l'an 1000. La première édition bilingue français-latin, établie et commentée par Pierre Riché et Jean-Pierre Callu, d'un grand politique qui s'intéressait tout autant à la musique, à la médecine et à l'art oratoire (Les Belles Lettres, coll. « Les Classiques de l'histoire de France au Moyen Age ». Deux volumes : 316 p., 230 F. et 721 p., 300 F).

Littérature

Jean Reverzy : *le Souffle*. – Un homme part sur les traces d'un ami suicidé, et sa quête nourrit ce bref récit de Jean Reverzy (1914-1959), première version d'un texte qui paraîtra, en 1958, sous le titre *le Corridor*. La publication de cet inédit par Actes Sud (162 p., 100 F) et d'un ouvrage de Michèle Gleyze et Roger-Yves Roche intitulé *Jean Reverzy* (Ed. Parole d'Aube, 104 p., 120 F) coïncide avec la tenue, à Lyon, de deux manifestations commémorant le quatre-vingtième anniversaire de la naissance de Reverzy, romancier et médecin lyonnais, prix Renaudot 1954 pour *le Passage*. Du 15 mars au 30 avril, une exposition de manuscrits, photographies, lettres et documents se tiendra à la Bibliothèque municipale de Lyon, qui collabore, les 18 et 19 mars, à l'organisation de « Journées Jean Reverzy », auxquelles participeront notamment Charles Juliet, Bernard Simeone, Maurice Nadeau et Paul Otchakovsky-Laurens (Tél. (16) 78-62-85-20).

L'édition des beaux quartiers

Le PDG des éditions de Minuit dénonce la décision prise par certaines maisons de ne pas participer au Salon du Livre, porte de Versailles, à Paris

*Après la décision de certains éditeurs (parmi lesquels Flammarion, Robert Laffont, Plon, Julliard, Payot et les Presses universitaires de France) de ne pas participer au Salon du livre de Paris, qui se tiendra cette année, du 23 au 28 mars, au Palais des expositions de la porte de Versailles (*le Monde *du 21 janvier), nous avons reçu la lettre suivante de Jérôme Lindon, PDG des éditions de Minuit.*

Un boulon s'est détaché l'été dernier de la verrière du Grand Palais, conduisant le ministre de la culture, quelques mois plus tard, à refuser l'accès du bâtiment aux diverses manifestations qui s'y tenaient chaque année. En même temps que Saga (estampes et livres d'art), Découvertes (art actuel et photographie), et Musicora (musique classique), le Salon du livre a été contraint d'émigrer, en 1994, au Palais des expositions de la porte de Versailles.

Si le nouvel emplacement est plus moderne, il est aussi moins central. Plusieurs PDG de maisons d'édition, qui s'apprêtaient à participer comme d'habitude au rassemblement du Grand Palais, ont alors annoncé qu'ils n'iraient pas au Palais des expositions : *« Ils savent*, selon le porte-parole de trois d'entre eux, *que le public de la porte de Versailles restera étranger à leurs livres et à leurs auteurs. »*

Il y aurait donc, d'une part, les visiteurs avertis des Champs-Elysées, dignes d'apprécier les ouvrages et les écrivains des maisons précitées, et, de l'autre, le public – comment faut-il l'appeler : bas de gamme, béotien ou, tout simplement, populaire – qu'on ne saurait laisser approcher ces merveilles. Que les responsables de l'art actuel ou de la musique classique s'en contentent, c'est leur affaire. Heureusement que certains éditeurs ont le sens des convenances ! La plupart de leurs confrères, pourtant, n'ont pas eu de ces scrupules. Et comme ils se sont permis, à propos de ce qui demeure la seule exposition générale du livre en France, de faire appel à la solidarité des récalcitrants, ils n'ont obtenu d'autre réponse de ceux-ci que la confirmation de leur prochaine participation à la Foire du livre... de Bruxelles.

On pourrait, incidemment, s'étonner de voir d'aussi respectables personnalités compromettre le succès d'une manifestation subventionnée par la ville de Paris et le ministère de la culture, dont les dirigeants ne figurent même pas, que l'on sache, parmi leurs adversaires politiques. Mais il faut surtout remarquer qu'une partie des recettes du Salon était destinée cette année à l'ADELC, l'Association pour le développement des librairies de création. De sorte que ce sont les libraires, avec le public – et, accessoirement, le livre lui-même –, qui risquaient d'être les principales victimes du mouvement d'humeur de nos distingués confrères. Si cette conséquence n'était peut-être pas à l'origine de leur décision, la tendance qui l'aura engendrée s'appuie, elle, sur des fondements bien connus.

Les éditeurs français ont de tout temps pu compter, pour assurer la diffusion de leurs ouvrages, sur un réseau de librairies indépendantes d'une exceptionnelle qualité. Mais, à force de ne voir en elles qu'une clientèle en quelque sorte captive, ils ont parfois oublié que c'étaient des partenaires ayant une existence, des compétences et des besoins propres. Certaines grandes maisons d'édition, elles-mêmes confrontées aujourd'hui à de redoutables problèmes de concentration, en arrivent ainsi à négliger des libraires fortement individualisés et volontiers non conformistes au profit des chaînes de magasins à produits multiples, mieux préparées à n'entendre que le langage froid de l'économique.

En refusant de rallier la porte de Versailles, nos réfractaires ne manifestent pas seulement leur dédain pour le public du 15e arrondissement, un manque de solidarité ostensible pour leurs confrères éditeurs, pas mal de grossièreté vis-à-vis de nos invités italiens, de la désinvolture à l'égard de leur autorité de tutelle, et beaucoup de mépris pour les difficultés des librairies de création, ils dévoilent aussi la contradiction fondamentale qui les habite. Continuant d'invoquer hautement, lorsque cela les arrange, leur noble mission en faveur de la langue et de la pensée françaises, ils considèrent en fait leur Salon national comme une vulgaire opération commerciale : d'un côté, le coût de la location et de l'installation des stands ; de l'autre, le produit de la vente au public.

Ce double langage comporte des risques de dérapage, et l'innocent boulon malade du Grand Palais aura servi, en l'occurrence, d'utile révélateur.

Jérôme Lindon

★ Cette lettre paraît dans le numéro du 18 mars du magazine *Livres Hebdo*.

Amin Maalouf fêté

Durant une semaine, Beyrouth a salué le retour au pays de l'écrivain, prix Goncourt 1993

BEYROUTH

de notre correspondant

C'est *« le retour de l'enfant prodige »* – pas prodigue du tout cependant : sérieux, valeureux, talentueux, élevé au rang de symbole national – qu'a vécu Amin Maalouf en rentrant au pays, après dix ans d'absence, à l'occasion de la parution de la version arabe de son livre, prix Goncourt l'année dernière, *le Rocher de Tanios*, redevenu *Sakhret Tanios*, comme si les Libanais disaient au monde (et se disaient) : c'est cela aussi que nous sommes, des Amin Maalouf, et pas seulement des faiseurs de guerres (ou d'affaires).

Le Liban s'est senti honoré grâce à Maalouf et celui-ci a voulu, à son tour, l'honorer. Sans limites comme c'est dans le tempérament des gens sur les bords de la Méditerranée, surtout de ce côté-ci.

Du 5 au 11 mars, Beyrouth a donc vécu « une semaine Maalouf », mutuellement gratifiante pour l'auteur auréolé du Goncourt et pour ses concitoyens. Maalouf a répété à satiété aux Libanais : nous avons été pour le monde l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire, nous pouvons devenir l'exemple de ce qu'il faut faire. Car c'est de nous, Libanais, que le monde peut apprendre l'art de l'entente et de la convivialité. Nous avons, amère expérience, la chance d'avoir notre guerre derrière nous. Chez nous, les différences étaient communautaires ; chez d'autres, elles peuvent être culturelles, linguistiques, raciales, ethniques, religieuses aussi. Mais, pour tous, il n'y a de solution que conviviale.

Les Libanais, qui avaient besoin de ce discours, soulignant qu'ils ne sont plus le repoussoir mais potentiellement le sel de la terre, ont rendu à Amin Maalouf, toutes communautés confondues, un hommage touchant dans sa spontanéité, significatif dans son unanimité. D'autant plus que les hasards du calendrier ont fait que son retour au pays suivait de quelques jours l'attentat de l'église de Zouk. Après la manifestation émotionnelle d'unité nationale contre le terrorisme et les dissensions conflictuelles, cette visite fut un acte de foi dans l'avenir et la pérennité du Liban. Durant la séance oratoire de Saïda, Mme Bahya Hariri, députée de la ville, l'a clairement exprimé, et c'est de là qu'est venu le plus bel hommage à l'auteur francophone et chrétien qu'est Maalouf : de la part de cheiks musulmans et arabophones.

Lucien George

EN BREF

L'écrivain chinois Scheng Cheng à la Maison des écrivains. – Scheng Cheng, écrivain chinois âgé de quatre-vingt-quinze ans, est actuellement en visite en France. Après avoir participé, du 11 au 16 mars, à un colloque sur « Poésie et mystique » à l'université Paul-Valéry de Montpellier, cet ami de Valéry qui fréquenta, dans sa jeunesse, le mouvement dadaïste, sera reçu à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, mercredi 23 mars à 18 h 30. En 1988, FR3 lui avait consacré une émission d'« Océaniques » (*le Monde* du 22 mars 1988) ; elle sera rediffusée vendredi 18 mars à 18 h 30 à l'UNESCO, 1, place Fontenoy, 75007 Paris, et le 23 mars à 15 h 30 à la FEMIS, 2, rue de la Manutention, 75016 Paris.

Edgar Morin Prix de Catalogne. – Le sixième prix international de Catalogne a été attribué au sociologue français Edgar Morin pour l'ensemble de son œuvre et *« sa trajectoire personnelle »* ayant contribué *« de façon décisive à former la conscience des Européens, de l'après-guerre à nos jours »*. Ce prix, fondé en 1989, a eu pour premier lauréat le philosophe Karl Popper.

La onzième fête du livre de Limoges. – Sur le thème « L'aventure de la liberté », se tiendra, les 8, 9 et 10 avril, la onzième fête du livre de Limoges. Quelque trois cents auteurs sont invités pour cette manifestation au cours de laquelle sont prévues de nombreuses tables rondes, ainsi que des rencontres avec les écrivains. Parallèlement à cette fête du livre, le musée municipal de l'Evêché présentera la « Collection d'un auteur », en l'occurrence le psychiatre Jean Thuillier, une collection d'une cinquantaine d'œuvres d'art de Zeimert, Ipoustéguy, César, Buri, Titus-Carmel... (Renseignements : Lire à Limoges. Tél : (16)-55-45-60-49)

Passage en revues

Histoire, idées société

Sous le titre « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales* se donne pour objet non pas, comme l'explique Pierre Bourdieu, le *« pouvoir des journalistes »*, mais *« l'emprise que les mécanismes d'un champ journalistique de plus en plus soumis aux exigences du marché »* exercent sur les journalistes et, en partie à travers eux, sur les différents champs de production culturelle. Cette emprise, qui n'est pas nouvelle, mais à laquelle le développement de la télévision confère une ampleur sans précédent, tend, selon Pierre Bourdieu, à *« renforcer, au sein de tous les champs, le «commercial» au détriment du « pur », les producteurs les plus sensibles aux séductions des pouvoirs économiques et politiques aux dépens des producteurs les plus attachés à défendre les principes et les valeurs du « métier »*.

Elle affecte, entre autres, la science, qu'étudie Patrick Champagne à travers l'affaire du sang contaminé, la justice, qu'observe Rémi Lenoir en s'intéressant à la *« crise de la magistrature »*, la philosophie, dont traite Louis Pinto en prêtant attention au « journalisme philosophique ». Le travail du sociologue, affirme Pierre Bourdieu, n'a pas pour but de *«mettre à l'index des coupables »*, mais, en dévoilant des *«contraintes cachées »*, d'offrir la possibilité de s'en libérer et peut-être d'envisager une *« action concertée »* entre les artistes, les écrivains, les savants et les journalistes.

Le supplément *Liber*, qui accompagne ce numéro, propose notamment un excellent dossier sur l'Algérie, avec des articles de Mohamed Harbi et Abdelmalek Sayad, et deux entretiens avec Kateb Yacine (mort en 1989) et Rachid Boudjedra (*Actes de la recherche en sciences sociales*, nº101-102, et *Liber*, nº 17, mars 1994, Seuil, 90 F).

*

Le dernier numéro de *Commentaire* présente, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort de Raymond Aron, trois textes, inédits en français, du grand sociologue. Le premier, qui date de 1976, est consacré à la rencontre manquée de Sartre et de Soljénitsyne, symbole de *« l'incompréhension »* de deux mondes *«étrangers l'un à l'autre, celui des dissidents russes et celui de la « gauche européenne ». « Qu'aurait apporté un dialogue entre Soljénitsyne et Sartre ? Rien »*, estime Aron. Le deuxième texte, prononcé à l'ENA en 1952, est une comparaison entre les philosophies politiques d'Alain et de Maurras, l'une et l'autre *« tournées vers le passé ou vers l'éternel, et non pas vers l'avenir »*. Le troisième, enfin, rédigé en 1983, a pour thème *« la politique des droits de l'homme »* et conclut que *« dans le monde tel qu'il est, la diplomatie d'une grande puissance ne peut être ni purement machiavélienne ni moins encore angélique »*. (*Commentaire*, nº 64, hiver 1993-94, Plon, 110 F).

*

Les Temps modernes donnent la parole à une quarantaine d'écrivains, philosophes, chercheurs et journalistes du Cercle des intellectuels de Belgrade, *« des intellectuels courageux et solitaires »*, souligne Danièle Sallenave, qui s'expriment au nom d'*« une autre Serbie »*. Comme les dissidents des pays de l'Est à la fin des années 70, ils sont, dit-elle, *« peu nombreux, résolus, souvent ignorés de leurs concitoyens, mais porteurs d'une réflexion dont ne pourront se passer, lorsque la guerre sera finie, leur propre pays ni l'espace yougoslave »*. Proches de l'Alliance civique, le parti le plus radicalement opposé au régime de Milosevic, ils *« relèvent l'honneur des intellectuels serbes, gravement compromis par le soutien des académiciens les plus prestigieux aux formes extrêmes du populisme et du chauvinisme belliciste »* (*les Temps modernes*, nº 570-571, janvier-février 1994, 75 F).

*

L'Événement européen annonce, en ouverture de son vingt-cinquième numéro, consacré aux *« exclusions »*, la suspension de sa parution, après six années de bons et loyaux services. Edgard Pisani, son directeur, exprime le regret de l'équipe éditoriale d'avoir été emportée *« tout en même temps par la crise générale, la crise de l'édition et celle de l'Europe »*. Il affirme notamment que l'Union européenne est *« quasiment mort-née »* parce que *« les Etats qui la composent n'ont pas voulu faire d'elle une entité authentiquement politique »*, ni *« construire dans l'unité et la diversité un acteur significatif face à l'Est, à l'Ouest et au Sud »* (*l'Événement européen*, nº 25, février 1994, Seuil, 90 F).

Thomas Ferenczi

Portrait de Singer en jeune homme

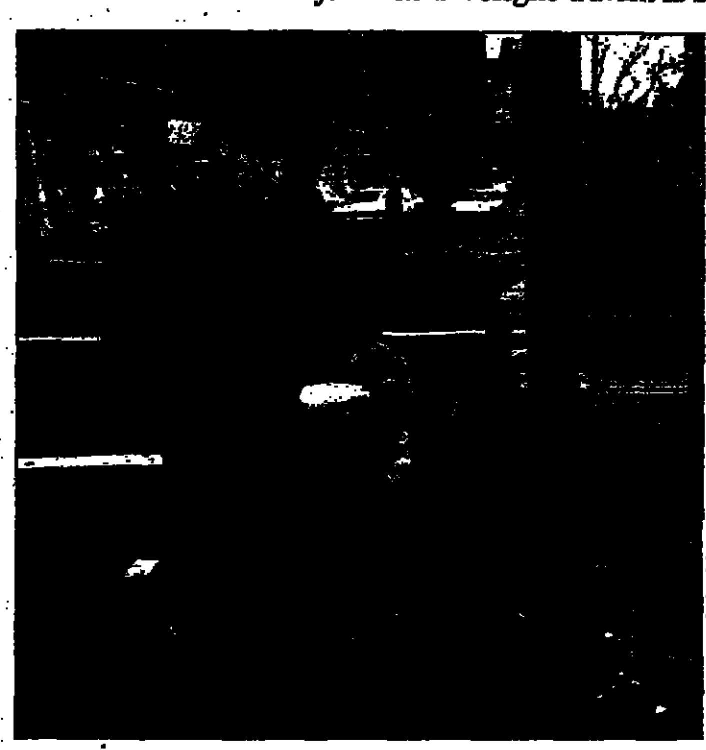
Les désarrois d'un adolescent juif dans la Pologne d'avant la Shoah

LE CERTIFICAT
(The Certificate)
d'Isaac Bashevis Singer.
Traduit de l'anglais
par Marie-Pierre Bay
Denoël, coll. « Empreinte »,
298 p., 120 F.

« Depuis ma petite enfance, j'entendais les gens parler des jours meilleurs..., de la rédemption de l'humanité. Mais dès que l'homme acquérait un peu de pouvoir, la part de tyran qui sommeillait en lui s'éveillait » : ces lignes ont été inspirées à Isaac Bashevis Singer par les convulsions que l'Europe centrale connaissait au lendemain du traité de Versailles. Sur les champs de bataille surgissaient de nouveaux Etats, un espoir incertain se levait en Russie, *« jamais plus une telle tuerie »*, proclamaient les hommes politiques. Pourtant, à côté de la joie légitime des peuples qui recouvraient ainsi indépendance et identité, d'anciennes haines et de nouvelles frustrations venaient attiser un feu mal éteint.

Vers le milieu des années 20, quelque trois millions de juifs, déchirés entre tradition et modernité, vivaient en Pologne, pays ressuscité sur les ruines des empires disparus. *« Le monde a changé. Les Polonais ne veulent pas de nous... Ils font ce qu'ils peuvent pour nous chasser »*, dit David Bendiger, portrait de Singer en jeune homme et personnage central de la narration. Lorsqu'il arrive à Varsovie de son *shtetel* perdu, David, dix-neuf ans, la tête pleine de rêves et les poches vides, souhaite voir son nom sur la couverture d'un livre, séduire toutes les femmes, mais d'abord trouver où se loger et manger à sa faim, vastes projets vite contrariés par la réalité. En effet, ce doux hurluberlu, qui écrit seulement en hébreu et en yiddish, ne peut éviter ni les pièges de la capitale ni l'état dépressif qui le pousse vers le suicide ou la folie. Pourtant, un *miracle* arrive.

En cette Pologne depuis peu libérée, où l'antisémitisme, exacerbé par la pauvreté, sévit librement, une organisation sioniste procure aux juifs des certificats d'entrée en Palestine. Les autorités britanniques, qui y exercent encore leur mandat, laissent pénétrer trop parcimonieusement les candidats à l'émigration. Pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier, les organisateurs du départ imposent au futur citoyen d'un Etat d'Israël encore improbable de se marier et, s'il ne trouve pas l'élue de son cœur, de contracter un *mariage blanc. C'est autour du certificat* et de ses fausses épousailles que le destin de David se nouera et se dénouera.



Isaac Bashevis Singer : « J'avais une telle nausée. »

B. DAVIDSON/MAGNUM

Restituer d'une manière convaincante les remous de l'époque confuse qui a précédé la Shoah, à travers le destin d'une communauté hétérogène menacée de disparition, n'est pas chose aisée. Singer le fait avec la puissance digne du grand maître qu'il est, ses personnages imposeront longtemps leur présence dans la mémoire du lecteur. Ainsi, l'histoire de Minna, la femme fictive de David (dont il finira par s'éprendre), amoureuse d'un bellâtre volage pour qui elle se prête *aux pires bassesses*, demeure significative d'une modernité perçue comme le lit de toutes les abdications. En revanche, les deux communistes, Bella et Edusha, considèrent que modernité rime avec révolution et que la rationalité *implicite à cet internationalisme* messianique rend obsolète le projet d'un Etat juif. Le demi-siècle suivant, ravagé par le génocide et les rejets successifs, devait infirmer la pertinence d'un aussi sommaire jugement.

« Le sens du mot souillé »

Plus nuancé est l'analyse du frère de David, Aharon, en réalité l'aîné de Bashevis Singer, son modèle et maître à penser devenu plus tard romancier célèbre aux Etats-Unis. Reveau de Moscou, il dévoila, *parmi les premiers*, l'imposture cachée derrière les discours officiels dans la patrie du socialisme réel. Toujours est-il qu'après leurs déchirements aucun des personnages de ce texte autobiographique à peine déguisé n'utilisera le certificat, *clé d'une terre longtemps promise*, mais encore refusée. Certains seront anéantis, d'autres, tels David Bendiger et son frère, partiront plus tard vers un horizon plus lointain.

Dans ce roman, publié pour la première fois par le quotidien new-yorkais de langue yiddish *Forward* en 1967, *nous retrouvons*, avec la quête lancinante de nourriture et d'amour, la plupart des préoccupations littéraires, existentielles et ontologiques du jeune affamé. *« Bien que les romans se soient toujours penchés sur le caractère de l'homme, ils n'ont jamais montré à quel point l'homme moderne est dépourvu de caractère »*, pense David Bendiger, grand lecteur de la kabbale et de Spinoza, de Berkeley, Descartes, Hume et Cordovero, lorsqu'il se trouve confronté à la faillite d'un monde qu'il espérait meilleur. *« J'étais devenu un homme, mais j'avais une telle nausée que je craignais de vomir... Je comprenais pour la première fois le sens du mot souillé »*, confie-t-il naïvement quand il s'estime, à tort, trahi.

Entre les murs d'une synagogue, sensible à l'appel du sacré mais saisi de doute et tenté par la culture profane, cet *alter ego* de l'auteur se demande encore d'où les fidèles tirent leurs certitudes immuables. Ecrit fébrilement, comme sous l'empire de l'urgence, ce texte est sans doute l'un des plus bouleversants de Singer.

Edgar Reichmann

★ **Stock réédite, dans la « Bibliothèque cosmopolite »,** ***le Manoir,*** **traduit pour la première fois par Gisèle Bernier en 1968.**

L'Arménie selon Moïse

Une nouvelle traduction d'un classique de l'histoire arménienne

HISTOIRE DE L'ARMÉNIE
de Moïse de Khorène
Nouvelle traduction
de l'arménien classique
par Jean-Pierre et Annie Mahé,
Gallimard, coll. « L'Aube
des peuples », 450 p., 160 F.

Moïse de Khorène est pour les Arméniens ce que représentait Grégoire de Tours pour les Français quand ils s'appelaient encore les Francs. Ce voyageur érudit et polyglotte fut chargé par un éphémère mais visionnaire régent de son pays d'écrire une *Histoire de l'Arménie*, depuis l'Arche de Noé jusqu'au cinquième siècle de notre ère.

Moïse de Khorène prit sa tâche à cœur et il réunit tout ce que la tradition et la science savaient alors sur les Arméniens, n'hésitant pas, malgré les gros yeux de l'Eglise, à engranger le savoir oral, avec naturellement sa part de légendes, mais apportant du fond des campagnes arméniennes, encore superficiellement christianisées, les vieux parfums du paganisme. Car, avant de figurer comme le premier Etat de la planète ayant embrassé officiellement la foi de Jésus (en l'an 303, affirment certaines sources, avant donc l'Empire romain), l'Arménie avait été païenne avec autant de fougue et d'attachement qu'elle sera plus tard chrétienne. Le paganisme arménien fut une version très personnelle du zoroastrisme iranien, mêlé de croyances d'Asie mineure et de Grèce, comme le christianisme arménien majoritaire dit « grégorien » est, de nos jours encore, *sui generis*.

Un autre mérite de Moïse de Khorène est de ne pas pratiquer l'« arménocentrisme » et de bien situer ses compatriotes au milieu des autres peuples de l'infinie panoplie caucasienne : Géorgiens, Ossètes, Lezguiens et beaucoup d'autres défilent, il y a deux mille ans...

L'orientaliste français Victor Langlois avait déjà publié, en 1869, une traduction d'*Histoire de l'Arménie*. Une « révision » de ce texte fut demandée à Jean-Pierre et Annie Mahé, à la lumière des découvertes archéologiques, sémantiques et autres opérées depuis plus d'un siècle. Travail faisant, le couple de « réviseurs » se rendit compte qu'il fallait procéder en réalité à une quasi complète retraduction. Ils l'ont réalisée sans pour autant dénigrer, bien au contraire, l'apport de leur prédécesseur. Si tous les re-traducteurs se comportaient ainsi...

La période couverte par Moïse de Khorène s'étend jusqu'à la mort, en l'an 439 (1), du moine *saint Mesrop, inventeur de* l'alphabet arménien, toujours en service et qui est l'un des piliers de la personnalité particulièrement vivace de cette nation du Caucase, emportée quasiment chaque siècle dans une tragédie, jusqu'à l'interminable « acte » des années 1894-1924, qui faillit être final pour les Arméniens.

A *cet égard*, il n'est *pas indif*férent, même s'il faut seulement y voir une coïncidence, que ce Grand Livre des racines arméniennes paraisse au moment où les déclarations du célèbre orientaliste anglo-américain Bernard Lewis (*le Monde* du 16 novembre 1993) sont venues raviver bien des plaies en Arménie et dans sa diaspora. Alors que Bernard Lewis avait parlé, en 1961, dans *The Emergence of Modern Turkey* (2), du *«terrible holocauste de 1916, quand un million et demi d'Arméniens périrent »*, il devait, en 1993, taxer cette même affirmation, qui fut pourtant naguère aussi la sienne, de *«version arménienne de cette histoire »*... On en est là car, aussi extravagant que cela soit, les citoyens de l'un des Etats-nations les plus antiquement constitués sur la Terre – ainsi que l'œuvre de Moïse Khorène l'établit – attendent toujours, comme d'ailleurs les Indiens d'Amérique du Nord, ce que d'autres ont obtenu : la reconnaissance du génocide qui faillit les éliminer à jamais de la surface du globe.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Pour une vision complète de l'histoire d'Arménie, on peut se reporter à *Histoire de l'Arménie*, Privat, Toulouse, 1982. Une vision succincte est donnée par un récent numéro des *Dossiers d'archéologie* : « Arménie, trois mille ans d'histoire » (nº 177, 140 p., 68 F). Voir aussi la livraison spéciale que le mensuel *Hommes et migrations* vient de consacrer aux « Minorités du Proche-Orient : une mosaïque en mouvement », sous la direction de Paul Balta (nº 1172-1173, 82 F).

(2) Oxford University Press.

Récit d'exil

LE BOIS DE VINCENNES
de Nicolas Sarafian.
Traduit de l'arménien
par Anahide Drézian,
présenté par Marc Nichanian,
Ed. Parenthèses, 92 p., 70 F.

« Le bois de Vincennes s'étend de la Marne au Don et même plus bas, couvrant aussi une grande partie de la mer Noire. » « Patrie utopique et inconnue », localisation imaginaire sur la carte infixable de l'exil, ce *« Bois de Vincennes »* est le nom donné *à celui qui n'a plus de maison*, dont l'histoire intime, familiale, s'est brisée dans le sang et les larmes – juste un nom en guise d'habitation.

Mort en 1972 à Paris, Nicolas Sarafian appartenait à cette génération d'Arméniens *« proche, trop proche de la civilisation européenne »* et qui *« a découvert le vide en elle-même »*. Comme beaucoup de ses contemporains qui ont survécu à la catastrophe – le génocide (*Aghèd*) décidé et perpétré par le gouvernement Jeune-Turc en *1915-1916* –, *Sarafian a* vingt ans (en 1922), lorsqu'il arrive en France. Dans ce pays généreux mais étranger, l'ouvrier typographe doit s'inventer une nouvelle vie, faite des souvenirs et des regrets, des deuils et des souffrances de l'ancienne.

Le titre du premier recueil de poèmes de Sarafian, édité à Paris en 1927, était : *la Conquête d'un espace*. Vingt ans plus tard, il publie à Alep ce très beau et poignant récit, *le Bois de Vincennes*. Comme pour apprivoiser l'étrangeté de son exil, il écrit – *en arménien – sur ce lieu* qu'il veut conquérir, c'est-à-dire seulement habiter. Ce constant mouvement d'écriture et de poésie, qui vise à réduire la distance, à adoucir les effets d'une blessure inguérissable, fait de ce livre surprenant une des grandes œuvres de l'exil.

P. K.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

LE GARÇON D'ORAGE
de Roger Vrigny.
Gallimard, 162 p., 85 F.

DISPARUE DANS LA NUIT
de Yann Queffélec.
Grasset, 284 p., 120 F.

Les innocents coupables

« *ON ne peut plus guère aller à l'étranger sans entendre parler, désormais, du déclin de la littérature française et de l'absence d'écrivains français susceptibles de marquer l'époque ainsi que le firent naguère les surréalistes, les existentialistes, les structuralistes, les adeptes du nouveau roman.* » Ainsi commence le texte d'annonce d'un débat, pardon, d'un forum, qui aura lieu toute la journée du 25 mars au Salon du livre sous le titre « Il n'y a plus d'écrivains français, dit-on ». Le « dit-on » enlève rhétoriquement à l'énoncé ce qu'il pourrait avoir d'agressivement masochiste. N'empêche : même au conditionnel, cet avis de décès, publié pour la fête annuelle de l'édition française par les soins des auteurs eux-mêmes – la Société des gens de lettres et la Maison du livre et des écrivains –, a quelque chose d'une autoflagellation morbide. Theodor Zeldin dirait que ce dénigrement de soi est une passion française, au même titre que l'exaltation cocardière qui accompagne les phases positives de ce cycle hystérique. Plus hauts que tout ou plus bas que terre, survolant l'Olympe ou rampant dans le bourbier, nous continuons à croire que le monde entier a l'œil fixé sur notre gloire ou sur notre honte. Universels et immodestes, pour le meilleur comme pour le pire.

Touchons-nous au pire ? Le rédacteur de la notice, pour écarter ce spectre, fait appel à la nature de notre génie national : « *La littérature de notre pays s'est* naturellement *écartée des idées générales, des positions théoriques et des conceptions socio-historiques du monde. Retrouvant la veine qui lui est la plus* naturelle, *celle exploitée par Montaigne, par Chateaubriand ou récemment par Marcel Proust, elle s'est réenfoncée dans l'épaisseur de l'intime, du confidentiel, de l'a-social.* » Passons vite sur l'absence de conceptions socio-historiques chez l'auteur du *Génie du christianisme* ou de positions théoriques chez celui du *Contre Sainte-Beuve*, pour en venir à ce qui est bien une théorie de la littérature française : sa nature, ce serait l'intimité, la confidence de l'homme singulier. Hors du nombril, pas de salut national !

SOIT deux romans d'allure bien française, les meilleurs de leurs auteurs respectifs, Roger Vrigny et Yann Queffélec, l'un et l'autre romanciers chevronnés, reconnus, couronnés, l'un et l'autre plus attachés à la construction dramatique du récit qu'aux recherches langagières. Des auteurs de tradition. Vrigny et Queffélec construisent deux tragédies, intimes en effet, deux affaires de famille. Dans *le Garçon d'orage*, Roger Vrigny raconte une histoire d'amour entre un homme « fait », Marcellin, vigneron actif et dominateur, et un jeune garçon de l'Assistance publique, Willie, que la passion de Marcellin arrache à la solitude et à la honte des enfants de nulle part. Chacun tend à l'autre un miroir dans lequel il contemple sa vérité qui est aussi son péril. Marcellin y a la révélation de son corps, dont il avait jusqu'alors nié la tyrannie, Willie y découvre le droit à l'existence sociale dont ses inavouables origines l'avaient privé. Mais, accédant ainsi à leur vérité, il leur faut désormais la vivre sans plus pouvoir tricher.

Disparue dans la nuit met également face à face deux êtres qu'une génération sépare, un père et sa fille, qui se déchirent, s'insultent, se perdent et se détruisent pour essayer de plus s'aimer. Le père est policier, en instance de divorce, sa fille va donc fuguer dans l'enfer des quartiers pourris de Marseille et y rencontrer le crime, le viol et la drogue. Au terme d'un horrible voyage, ces deux-là aussi se retrouveront, mais dans quel état... Deux romans de l'innocence perdue, deux dialogues amoureux, quatre plongées dans les remous intimes de vies qui se mentent, se cherchent, se refusent. Certes, mais là n'est pas l'intérêt premier de ces livres, pas davantage que les confidences qu'ici ou là Vrigny et Queffélec peuvent nous murmurer sur les blessures de leur être, les émois de leur enfance, les secrets de leur sensibilité ou les singularités de leur ego.

Comptent d'abord leurs couleurs, c'est par elles que nous pénétrons dans leur roman, ce sont elles qui nous tiennent accrochés à leurs récits et qui donnent forme et profondeur à leurs personnages. Vrigny joue avec subtilité de celles de la France rurale, des villages endormis, des plateaux âpres et dorés du pays d'Uzès, des grands espaces camarguais, des froids vifs et des étés brûlants, des maisons ombreuses, des jours de marché bavards. Par touches fines et précises, assez fluides pour faire image, assez sèches pour éviter les dégoulinades du pittoresque, il crée davantage qu'un décor : une matière et un espace immuables, une loi de vie si ancienne qu'elle semble éternelle.

Les personnages font partie de cet univers où rien ne change, où les drames ne sont que des accrocs vite reprisés et camouflés dans la trame des jours, où la norme toujours vient recouvrir l'accident. Marcellin lui-même n'admettra jamais qu'il aime Willie comme on aimerait une fille. Ce serait admettre que l'anormal a droit de cité. Il aime Willie et se demande seulement comment il faut aimer. Comme un père ? Comme un frère ? Comme un ange ? Comme une bête ? Pas en tout cas comme une maîtresse. Marcellin va adopter Willie, faire de lui son héritier, le conduire au mariage, veiller au bien-être de sa famille. Et Willie, sans jamais ressentir la moindre passion physique pour son patron, ne cherchera jamais à démêler les raisons de sa tendresse, trop heureux d'être enfin un objet d'amour. *Le Garçon d'orage* n'est pas un roman intimiste et psychologique sur le mystère des couples homosexuels, c'est une fiction construite sur le trouble des formes sociales de l'amour, dans laquelle le village joue le rôle du chœur antique.

Autre palette de couleurs chez Yann Queffélec, autre paysage mais qui s'inscrit, lui aussi, comme une fatalité. C'est Marseille des cités-poubelles, de la misère nue, atroce, de la haine des autres et du mépris de soi. La jungle des banlieues-ghettos – pourrie de racisme, saturée de peur, pétrie de désespoir, folle de colère – est le crime, la honte et la menace de nos sociétés. Elle a eu ses explorateurs, ses ethnologues et ses imprécateurs. Elle vient de trouver le plus inspiré de ses poètes. Queffélec n'est pas Zola ; il n'est pas descendu dans les enfers du béton, son carnet de notes à la main, pour dresser l'inventaire minutieux des signes du malheur. Son roman n'est pas photographique ; il n'est ni l'huissier ni le voyeur de l'insupportable, il donne à sentir, dans les nerfs et dans les os, la substance même de la douleur et de l'accablement.

La voie qu'il emploie est pleine d'embûches, et il lui est arrivé dans d'autres livres de s'y fourvoyer. On ne joue pas à pleins poumons sur les registres extrêmes de l'aigu sans risquer le couac. A tant vouloir bousculer ses lecteurs dans les derniers retranchements de leur sensibilité, Queffélec parfois a dérapé et s'est lui-même assommé. Si *Disparue dans la nuit* est son plus beau roman, plus beau même que *le Charme noir*, c'est qu'il n'a plus besoin ici de forcer la note ni d'amplifier la convulsion. L'horreur et la pitié jaillissent d'elles-mêmes, et l'écrivain n'a besoin que des mots justes, des syncopes exactes et des couleurs fauves comme sorties du tube pour en rendre la stridence et la cruauté. Ni Léna, la petite lycéenne déboussolée par le départ de son père, ni David, le flic acharné à saccager sa vie pour se punir du ratage d'un amour de jeunesse, ni Momo, le loubard qui cherche les lois de la survie dans un monde qui n'a plus de loi, ni même Karim, la franche crapule, animateur social le jour, trafiquant de drogue la nuit, assassin à l'occasion et propriétaire d'une fabuleuse Porsche dont il ne peut évidemment jamais se servir, ne sont des êtres exagérés. La vie l'est bien davantage.

« *On ne choisit rien, jamais* », dit David, on ne change pas sa vie, on ne la « refait » pas, comme on croit. Vrigny écrit la même chose : « *Ce n'est pas la jeunesse qui compte, c'est l'innocence du premier regard, ce que nous voyons, ce que nous sentons pour la première fois et qui ne se reproduira plus (...). Rien ne change dans la vie, seulement en apparence, parce que les choses cheminent en secret au-dedans de soi et n'attendent qu'une occasion de se manifester.* » Comme nous voilà loin de « *l'épaisseur de l'intime* » et proches, au contraire, d'une autre veine « naturelle » de notre littérature, celle des tragiques, celle de Pascal : « *Nous courons sans souci dans le précipice après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir.* »

L'homme de la Galice

Suite de la page I

– Plus précisement, je voulais faire allusion à la différence que l'on peut observer entre vous quatre et d'autres écrivains de langue espagnole.

– La langue d'Azorin n'est pas celle de Valle-Inclan ni la mienne celle de Carpentier, voilà qui ne fait pas l'ombre d'un doute. Mon écriture a des caractéristiques de syntaxe, de vocabulaire, de rythme qui sont spécifiquement galiciennes. J'en suis de plus en plus conscient et je n'ai jamais cherché à l'éviter. Je dirais même que, du jour où je m'en suis rendu compte, j'ai décidé d'en tirer parti, d'exploiter cette veine du mieux que je le pouvais. Le galicien est notre humus, ce qui nous fonde. Les écrivains galiciens font, en quelque sorte, de l'autotraduction et la pratique du gueuloir à la Flaubert est très bien « intériorisée » chez nous. C'est pourquoi notre castillan conserve les sonorités du galicien, qui est une langue très musicale. Les livres qui me tiennent le plus à cœur, je les ai traduits moi-même, à mesure que je les écrivais, du galicien original, dans lequel je les formulais, à l'espagnol, dans lequel je les fixais. Les experts en syntaxe et en musique linguistique pourront facilement les reconnaître.

– Cette « autotraduction » dont vous parlez, peut-on encore en trouver les traces quand vous êtes traduit à l'étranger, en France, par exemple ?

– J'ai la chance d'être très bien servi par mes traducteurs français. Selon moi, cette version de *Fragments* que vient de donner Claude Bleton est une réussite de premier ordre. Cela prouve que, dans certains cas privilégiés, la traduction est un art réellement créateur et me confirme dans la certitude qu'il en va des langues comme des instruments de musique : ils ont chacun leur modalité mais la musique reste universelle.

– Acceptez-vous que l'on caractérise ainsi votre œuvre : musicalité, rythme de la phrase, syntaxe légèrement forcée parfois, mais aussi sarcasme, ironie, un certain rationalisme dans le merveilleux ?

– Nous sommes un peuple logique installé sur une terre magique. C'est de cette tension, de ce contraste, que naît notre humeur. Quant à la propension au sarcasme que nous partageons avec les Irlandais, elle vient de la similitude de nos conditions respectives. Le peuple irlandais a toujours vécu sous l'oppression, et il en est de même, à quelques réserves près, du peuple galicien.

– Que pensez-vous du reproche fait par certains à votre œuvre d'être « trop cérébrale », dans son souci de mêler légendes, fictions, philosophie, théologie, droit et métaphysique ?

– Et pourquoi me reprocher ce qu'on ne s'aviserait pas de reprocher à Borges ? Borges est d'un accès beaucoup plus difficile que moi dans la mesure où les thèmes constitutifs de son œuvre sont purement intellectuels, alors que moi, je joue aussi, dans mes livres, sur l'amour et le sexe. Cela dit, mes écrits ne sont pas de ceux qu'on lit dans le train ou avant de s'endormir. Lorsque j'écris un mot, ce mot veut dire quelque chose, et, si le mot est raté, le texte est raté. Existe-t-il une ligne de crête en littérature ? Je pense que oui et que le devoir de l'écrivain est de s'y tenir. Mais je ne suis pas un écrivain cérébral. Je suis intellectuel, ce qui n'est pas du tout la même chose. Mes personnages pensent ? Et alors ? Est-ce que l'homme ne serait que passion ? La réponse est dans Cervantès. Voici un roman – *Don Quichotte* – où deux hommes passent leur temps à parler de leurs affaires, et leurs parleries jouent un rôle décisif dans la dynamique du récit.



CAGNAT

– Fragments d'Apocalypse est le carnet de notes d'un écrivain en quête de ses thèmes et de ses personnages, le journal de bord d'un roman en gestation qui ne sera jamais achevé et où seront captées, à mesure, les victoires et les débâcles, les réflexions et les autocritiques de l'auteur au travail. Son sous-titre, « Comment faire un roman », ne serait-il pas le vrai sujet du livre ?

– Non, il faut distinguer le sujet proprement dit du thème. Et le thème du roman tournerait plutôt autour de la possibilité de créer des réalités imaginaires avec les mots...

– Vous exigez beaucoup du lecteur... On ne manquera pas de vous interroger sur la « réalité » de vos personnages ?

– Je répondrai qu'ils ont, plus ou moins, la même réalité qu'Emma Bovary, pour peu qu'on lise le roman en même temps que les lettres de Flaubert; Je vis dans le monde des mots. Ce sont les mots qui font et défont toute chose, du moment qu'ils sont rendus publics. Il n'y a pas d'autre réalité que la parole publique, la parole que nous recueillons. Tout ce qui en est exclu est dénué d'existence.

– Vous demandez donc une adhésion, un « acte de foi » à votre lecteur, dès la première ligne ?

– Oui, un pacte tacite, qui le lie à l'auteur et qu'on pourrait résumer ainsi : tant que dure la lecture, croyez à ce que vous lisez. Avec un post-scriptum qui traîne dans le cœur de beaucoup d'auteurs et qu'on n'ose jamais formuler : et si vous n'arrivez pas à y croire, c'est que j'ai raté mon coup.

– Conclure un pacte avec quelqu'un qui nous montre un évêque volant ou une invasion de Vikings déguisés en Peaux-Rouges ! Et quand on sait que l'auteur – vous, M. Ballester – a souvent été le premier, dans le passé, à rompre le pacte avec son lecteur. Ne pensez-vous pas que vous vous moquez de nous ?

– Bien sûr que non. Ce n'est pas mon intention. Mais j'avoue, en effet, avoir plus d'une fois essayé de rompre le pacte, ou, du moins, de me débarrasser de son caractère contraignant. Ainsi, je n'ai jamais obligé personne à prendre au sérieux les péripéties rapportées dans *Don Juan*, ce qui m'a valu bien des ennuis, car on ne joue pas avec Don Juan. Et, si mes souvenirs sont bons, il y a dans le texte de *la Saga/Fuga* certaines suggestions insidieuses, qui sont là pour inciter le lecteur à ne pas ajouter foi à ce qu'on lui raconte, l'auteur – ou celui qui se présente comme tel – étant le premier à ne pas être crédule. De fait, dans *Fragments d'Apocalypse*, je n'oblige personne à croire au dragon, à Lénoutchka, aux voyages cosmiques et aux effets destructeurs d'une cloche. Tout cela se veut de pure fiction, sans aucun pacte préalable et sans arrière-pensée. La lecture proposée est celle d'un journal de travail qui rapporte un processus de création difficile et finalement manqué. Le contenu relève de la fiction (à quelques exceptions près), pas le processus. En résumé, *Fragments d'Apocalypse* n'est pas une œuvre réaliste mais un témoignage sur une réalité.

– Pardonnez mon insistance, mais, dans* Fragments*, il paraît évident que certaines situations et certains personnages s'imposent à vous au point de déterminer la construction même du roman.

– Il y a dans mon œuvre des personnages qui paraissent, puis disparaissent, et d'autres qui essaient de s'imposer comme dans la vie réelle. Le matériau dont je me sers m'est fourni par l'expérience, l'observation, l'écoute des autres, ainsi que par mes lectures et les événements qui surviennent dans ma vie sans la participation de ma volonté ou de ma conscience, et, souvent, dans les moments où je m'y attends le moins. Mais, encore une fois, l'usage que j'en fais dans mes livres est parfaitement conscient : aussi conscient que pouvait l'être un Mallarmé écrivant des vers prétendument hermétiques.

– Nous sommes nombreux à penser qu'avec* Fragments *vous avez non seulement réussi à écrire « le roman d'un roman », mais aussi à proposer les esquisses des mille et un romans que vous portez encore en vous.

– Il me faudrait une bonne vingtaine d'années pour écrire ce qui pousse encore en moi. Mais le temps vous rattrape toujours au tournant. Maintenant, je ne peux plus écrire seul, je suis obligé de demander à ma femme d'écrire sous ma dictée. En ce moment, nous avons un roman en route, et je ne sais pas si je le finirai, ne connaissant évidemment pas la date de ma mort.

– « Je ne voudrais pas donner le triste spectacle d'un écrivain qui survit à son talent », ***avez-vous déclaré il y a deux ans. Et vous avez ajouté :*** **« Tout dépend de la bataille que je mène contre l'artériosclérose. Tant que ma tête continuera à m'obéir, je continuerai à écrire. Le jour où je ne pourrai plus la tenir en respect, il vaudra mieux que je tire ma révérence. »**

– Une part de moi persiste et signe. Mais l'autre me dit : qu'y faire ? Il viendra bien un moment où je perdrai l'usage de mes facultés, mais, si la vie continue, autant s'y préparer tout de suite en acceptant de bonne foi sa paresse et en laissant tomber les remords. »

Propos recueillis et traduits
par Ramon Chao

★ *L'Île aux jacinthes coupées* et *le Roi ébahi*, de Gonzalo Torrente Ballester, sont disponibles en poche (« Folio », n° 2452 et n° 2565, Gallimard).

